

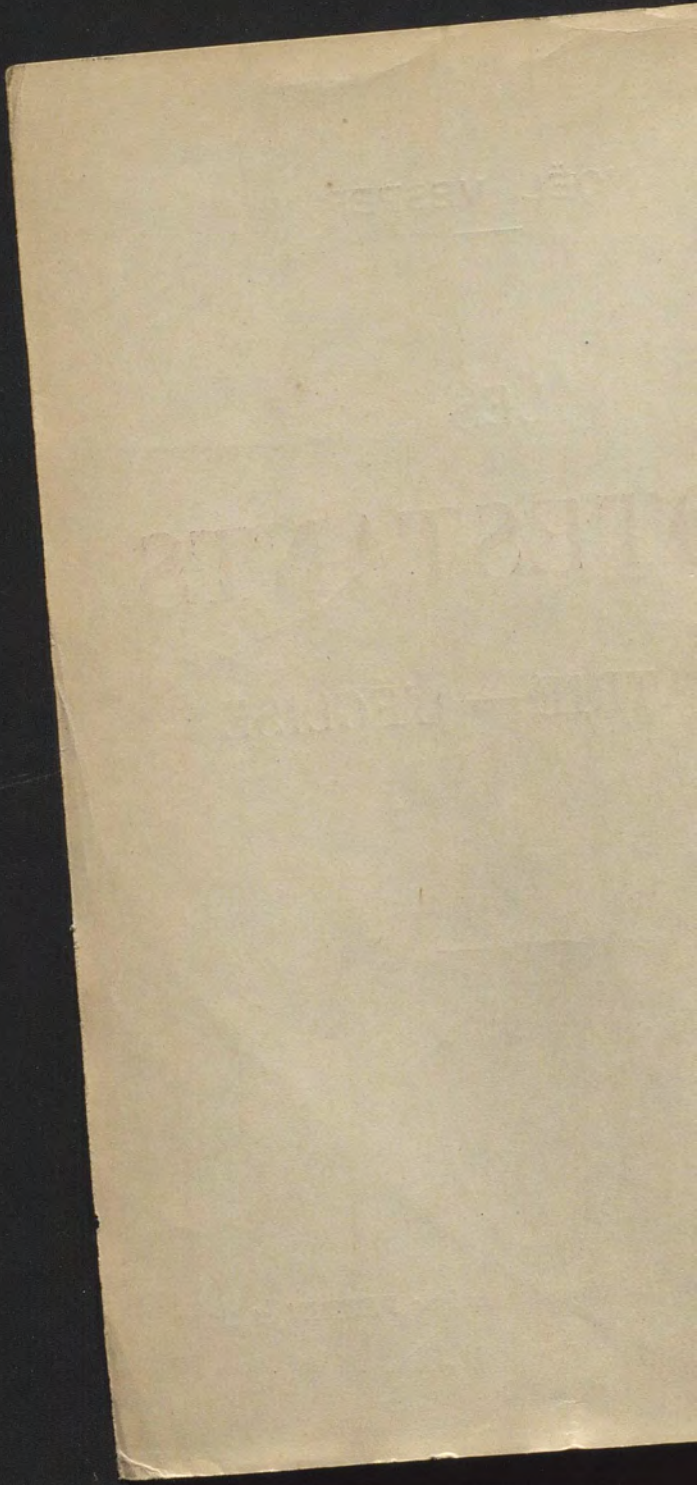
NOËL VESPER

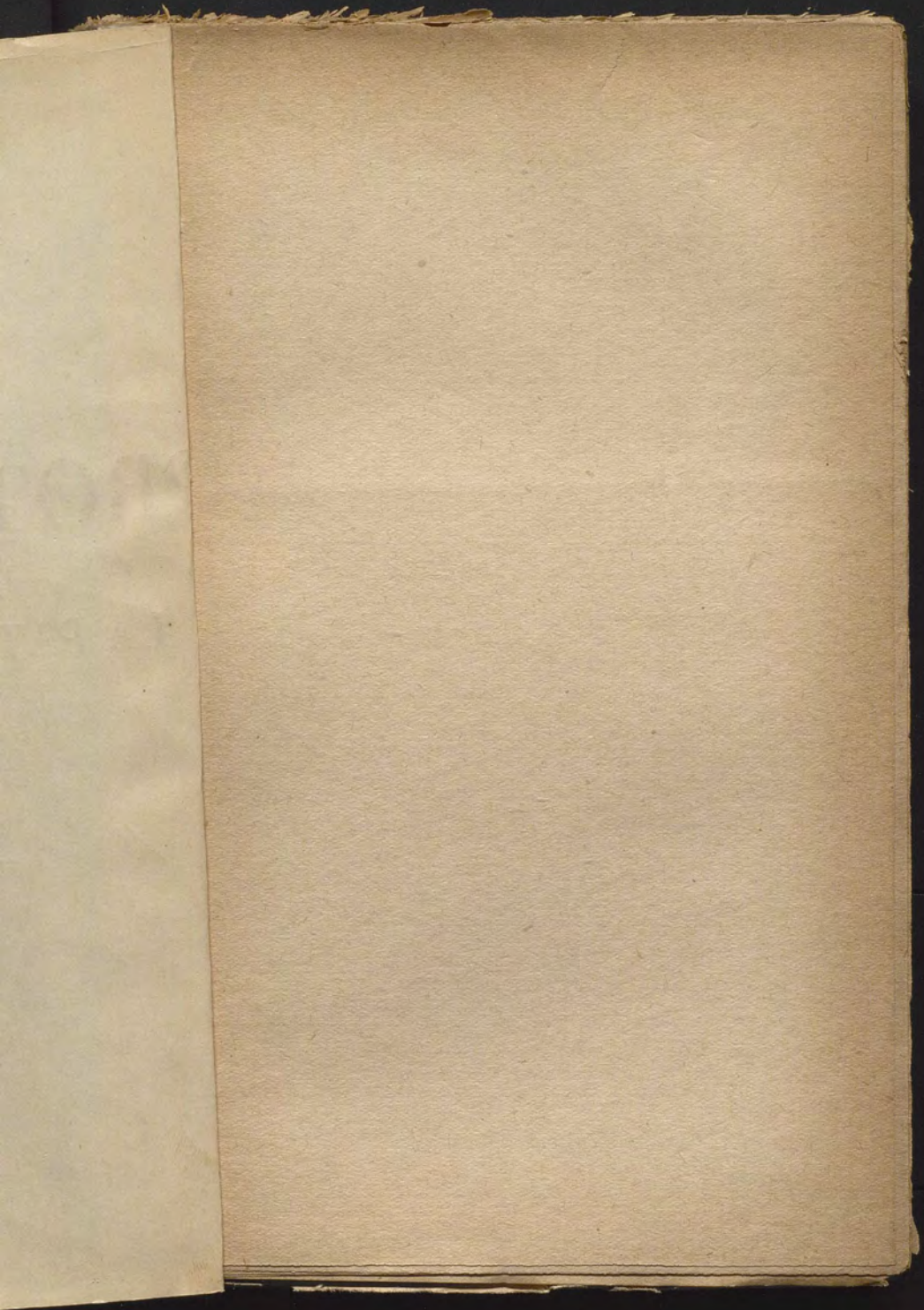
LES

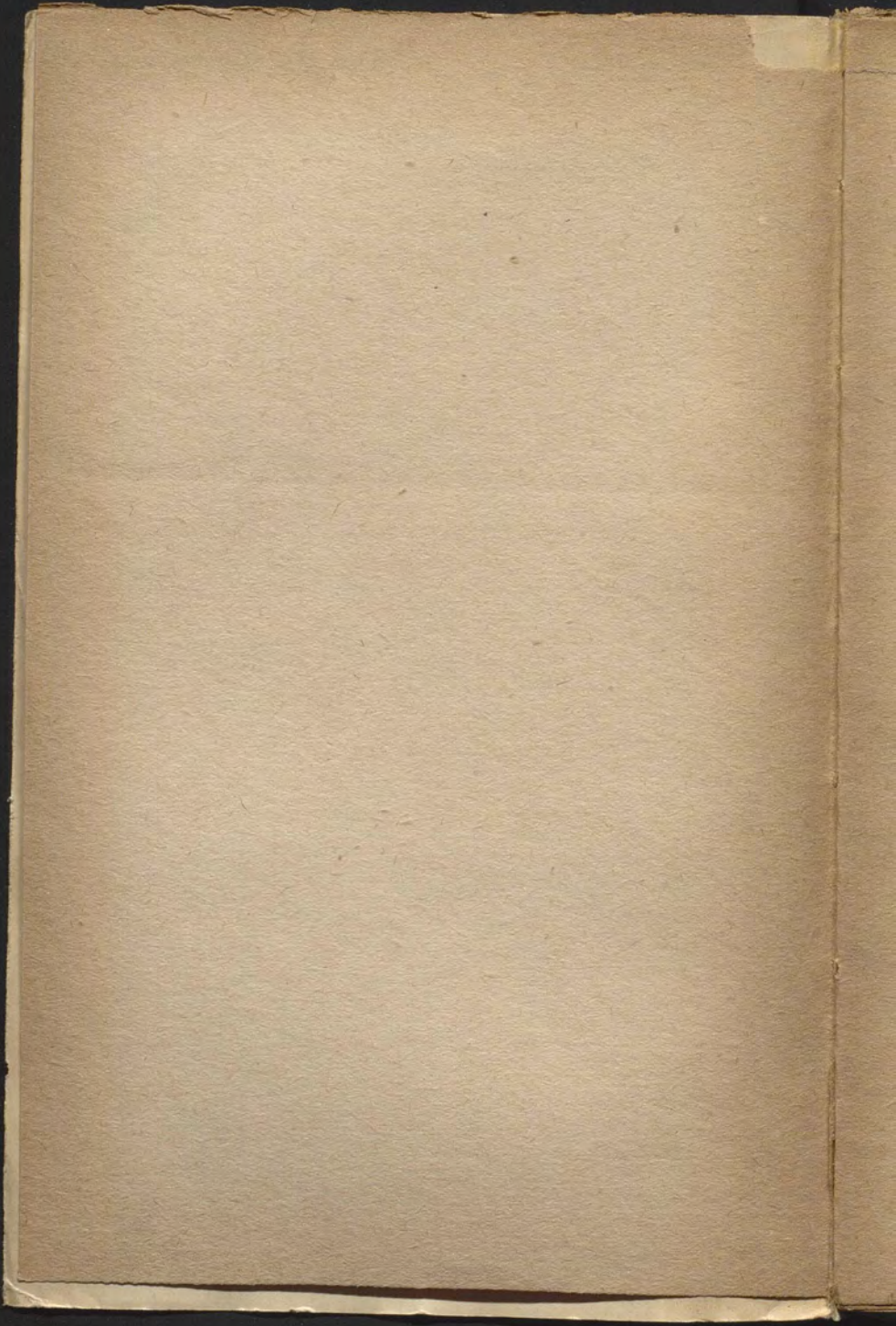
PROTESTANTS

LA PATRIE — L'ÉGLISE

Librairie académique PERRIN et C^{ie}.







LES PROTESTANTS

LA PATRIE — L'ÉGLISE

DU MÊME AUTEUR

- Anticipations à une Morale du Risque, Perrin, éd. 1914. Prix 12 fr.
L'Inquiétude Démocratique. Ed. Les Terrasses de Lourmarin,
Prix, 3 fr.
L'Intempérance Théologique. Ed. Les Terrasses de Lourmarin.
Prix, 5 fr.
La Barque des Saintes. Ed. Les Terrasses de Lourmarin (*épuisé*).
L'Impasse Métaphysique. Ed. Les Terrasses de Lourmarin (*épuisé*).
Le Sens et l'Esprit de la Terre. Bibliothèque de Philosophie phy-
sique et humaine. Ed. Lourmarin. Prix 2 fr. 50.
Nos Poètes. Vers de Henri Bosco et de Noël Vesper. Ed. Les
Terrasses de Lourmarin. Prix 10 fr.
Les Protestants devant la Patrie. Ed. Société Littéraire de France.
1925. Crès Paris. Prix 4 fr.
Christianisme ou Démocratie. Ed. Ordre et Tradition. Lausanne.

A paraître

- Les Rivages Mystiques. (Voyages et Religions).
Orphée chez les Bêtes. Roman.
La Psychologie de l'Absolu. Ed. Les Terrasses de Lourmarin.
Poèmes pour la Patrie. Id.

EDITIONS DE LOURMARIN

- "Les Terrasses de Lourmarin" fondées avec le regretté R.
Laurent-Vibert. 1922.
— "Bibliothèque de Philosophie Physique et Humaine",
fondée avec le docteur A. Pagnier (Armand Elysée).

NOËL VESPER

Rob
1174

LES PROTESTANTS

LA PATRIE — L'ÉGLISE

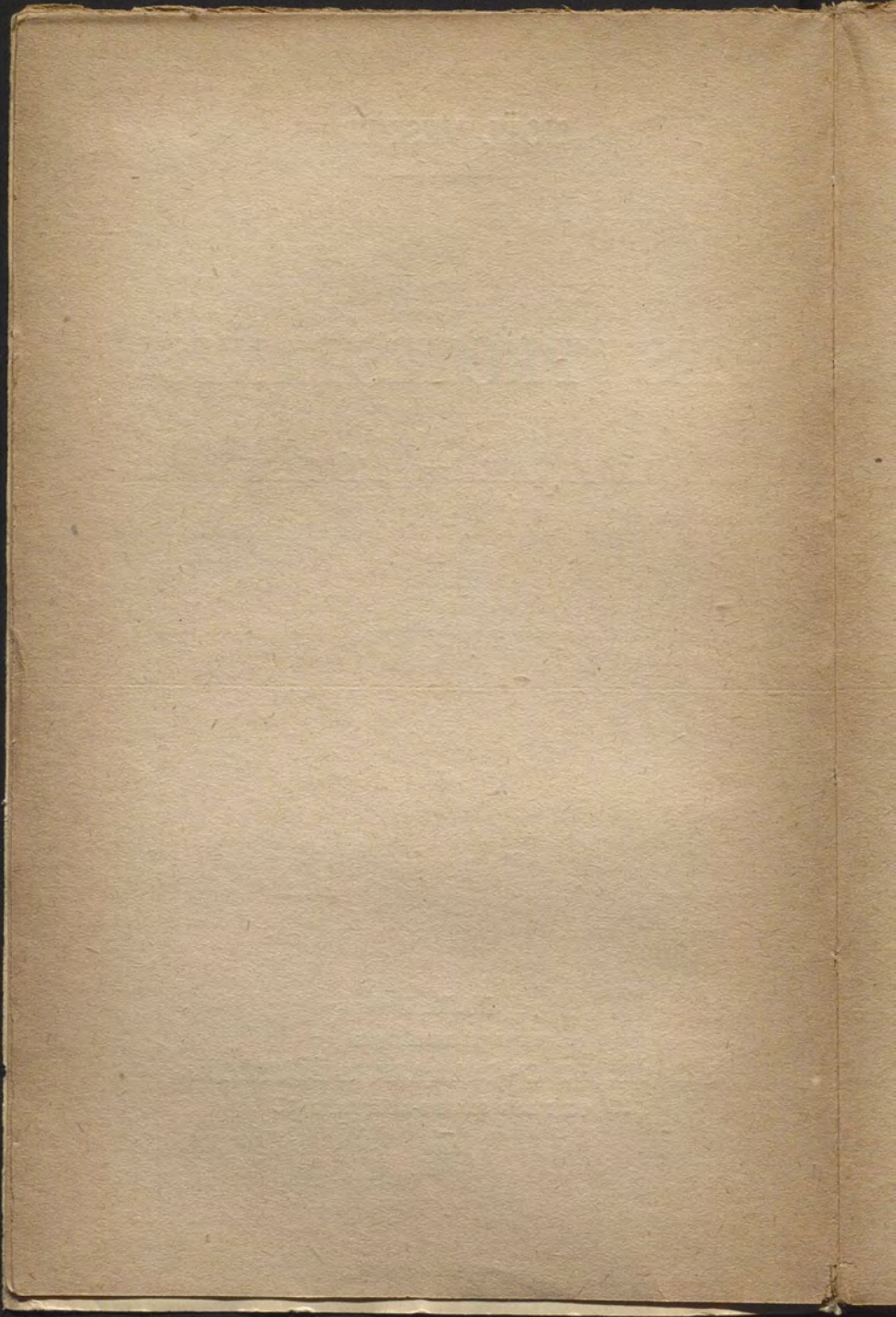
PARIS

LIBRAIRIE ACADEMIQUE

PERRIN ET C^{ie} LIBRAIRES-ÉDITEURS

35 QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1928



PREFACE

Quand j'eus publié mon léger opuscule *Les Protestants devant la Patrie*, auquel je souhaitais la célérité vibrante d'une flèche vers un point bien visé, j'attendis avec curiosité, avec quelque anxiété aussi, de noter à quoi la presse protestante serait la plus sensible dans un livre, dont le mince volume ne laisse pas de recouvrir de très graves et très diverses matières. Je m'efforçais quant à moi à l'état d'esprit le plus désintéressé, le moins personnel, pour juger de mon œuvre : « Voilà, me disais-je la confession ultra-moderne autant qu'anti-moderniste d'un huguenot de France à l'orée du xxe siècle. Cette confession est d'un ton souvent irrité. De quel malaise provient cette humeur ?... Elle est aussi très catégorique dans ses anathèmes. Qu'y-a-t-il sous cette assurance ?... Elle n'a pas semblé se soucier de l'art des ménagements et de la prudence. Il lui en cuira peut-être. Il faut, ou que l'auteur se croit

suivi, ou que la nécessité et la vérité liées par la main le pressent de leurs encouragements, ou encore qu'il ait un étrange plaisir à faire rebrousser contre lui l'opinion la mieux assise et la plus confortable de ses coreligionnaires. Ce dernier cas serait d'un fou ! On ne gagne rien à oublier le proverbe latin qu'il ne faut pas remuer ce qui est tranquille : *quieta non movere...* A qui pense-t-il plaire ? Il y a dans ce qu'il écrit de quoi mécontenter d'abord tout le monde et même ceux avec qui on peut croire qu'il est engagé. Il ose ébranler une position où la droite et la gauche de l'esprit français se sentaient sur un solide terrain commun, il est vrai pour s'y écharper ! Droite et gauche disaient : *Protestantisme : religion du libre-examen*. Elles disaient de même : *Réforme : mère de la Révolution*. Cela dessinait à merveille un champ clos où des cavaliers, étincelants de fer, se pourfendaient en brandissant d'anachroniques bannières à devises ; les unes portaient : « Nous avons créé les libertés ! », les autres : « Guerre à la source de toutes les anarchies ! » Un tableau plus contemporain était celui d'un ring où deux boxeurs encaissaient simultanément. Un maladroit est venu troubler ces jeux dont la nature belliqueuse exigeait cependant un accord préalable, une certaine entente. Voici que les belligérants ne savent plus où ils en sont ! Le doute s'est peut-être mis dans leur haine. Surtout le protestantisme ! Il se voyait naturellement, à la gauche du mouvement humain, participer au large et impétueux courant des idées novatrices : on vient lui découvrir qu'en son fond il est un mouvement de réaction, de restauration d'abord, et que c'est par là qu'il a été

novateur, par la fidélité aux sources, par le respect du plus lointain passé !

L'importance de cet indiscret rappel, c'est qu'au fond il était souhaité ! Une partie du peuple protestant ne se laissait plus lier aux frénésies antichrétiennes des Gauches politiques qu'avec une répugnance croissante. Une autre partie ressentait surtout une répugnance, sœur de la première et aussi insupportable, envers les fantaisies, également antichrétiennes, sous leurs masques philosophiques ou confessionnels du modernisme religieux. Ces deux répugnances, encore assez timides, ne saisissaient pas leur lien. Leur étroite connexité demandait à être formulée dans une sorte de loi basée sur l'expérience. Et surtout la connexité des deux courants antichrétiens, si elle était signalée, servirait à établir la première. Il convenait de faire voir qu'entre le laïcisme politique ou social et le modernisme pseudo-chrétien, en dépit de la bonne foi d'individualités même nombreuses, un pacte naturel, un contrat moral existait. Et que ce pacte jouait contre le pur positif chrétien !

Il fallut donc remarquer que c'est dans la proportion où le protestantisme est dévié de ses principes originels qu'il penche vers la démocratie.

On observa du même coup qu'il y avait à ceci une preuve par l'inverse, c'est que si une église cède à l'esprit de la démocratie elle se laisse pénétrer inconsciemment de modernisme religieux.

Les objections de personnes, plus que de faits, qui furent tentées, tenons-les pour assez insignifiantes : l'illogique est installé en l'homme autant que l'excès logique d'une autre part. La marche moderniste dans

les Eglises est ouvertement démocratique, je défie qu'on puisse nier cela ! Je défie aussi qu'on puisse nier que le progrès des idées démocratiques n'ait affaibli la fidélité des croyants d'une église envers les principes traditionnels et touché à l'autorité de ce qu'on appelle *les grands faits chrétiens*.

Concevons bien le malaise de nos deux catégories de protestants inquiets, les uns chez qui l'âme française se révoltait de se sentir assimilés à la cohue révolutionnaire et jetés dans le clan des *petits Français*, les autres en qui la foi s'inquiétait des ravages d'une désagrégation sans arrêt. Il n'était pas possible pour une pensée protestante de se dégager de telles difficultés, si elle continuait à voir dans la Réforme la source du mouvement révolutionnaire dont elle constatait l'évolution effrayante vers la consommation suprême des peuples chrétiens d'Occident, si d'autre part elle persistait à penser que l'autorité souveraine et sans limites de la raison subjective, c'est-à-dire du sens propre, était un dogme dans notre religion réformée.

Ainsi ce malaise, dont la pensée protestante était de plus en plus mécontente et embarrassée, ne pouvait être dissipé que si l'antichristianisme essentiel des mouvements révolutionnaires laïcisateurs et celui des tendances modernistes étaient dévoilés comme étant foncièrement ignorés de la Réforme authentique, et même en profond antagonisme avec elle. Mais ce n'était pas assez, il fallait montrer qu'ils appartenaient à un courant religieux et mystique aussi contraire à la Réforme la plus positive qu'au catholicisme. C'est surtout l'objet que nous approchons

dans la suite de ces pages, quand nous y dénonçons l'âme antique de la Gnose et ses modernes *succédanés*. Il était nécessaire de faire entendre en particulier qu'un troisième culte, ou quatrième avec l'israélite, était apparu en France, des marges du christianisme au plus fétichiste des rationalismes, et que ce culte était inféodé à la question de plus en plus orageuse et sombre de l'Etatisme ou absolu d'Etat.

Or peu de protestants sentent encore nettement la nouveauté de cette situation. Ils ont pris à jamais position contre le catholicisme et ne voient l'adversaire que de ce côté. Leur vision des choses ne s'est pas déplacée depuis les *xv^e* et *xvii^e* siècles. Ils restent incapables de s'aviser qu'ils ont laissé naître et même qu'ils ont encouragé à ses premiers vagissements un ennemi nouveau, une puissance hostile qui n'est autre que l'antichristianisme éternel. Les ambitions de cet adversaire ont fini par se dévoiler. Mais tant que le protestantisme vivra dans l'illusion à ce sujet, qu'il acceptera les équivoques sous lesquelles ce nouveau culte a d'abord pris paisiblement racine avec la complicité officielle de l'Etat français, comment pourra-t-il voir clairement que le débat n'est plus uniquement une lutte d'influences entre deux formes et deux conceptions religieuses d'origines chrétiennes?... Le problème contemporain s'est élargi et déplacé plutôt, jusqu'à devenir une rivalité mortelle, un combat pour la vie et le salut des âmes, entre le surnaturel chrétien et le Laïcisme dont nous cherchons à dévoiler une figure qu'on n'est pas accoutumé de voir.

Le protestant qui a pu opérer ce rétablissement peu facile sur lui-même, rompt de ce fait avec de vieilles et

familiales complicités qui lui plaisaient par la force de l'habitude. Il n'est pas sans constater alors d'importantes modifications de sa vie rationnelle et sentimentale qui demanderaient d'autres développements encore que ceux-ci. Nous avons tenté d'incliquer d'abord un redressement de l'âme protestante devant les idées démocratiques, organes de dissolution sociale et nationale. Nous essayons d'habituer le protestant à l'idée d'un renversement d'alliances. Il a été trompé trop longtemps sur le vrai caractère de son plus essentiel ennemi.

La Démocratie française disait aux protestants : « Je suis souris ! Voyez ma lutte contre l'Eglise romaine et voyez le mélange cordial de nos troupes, les miennes et les vôtres. Réforme et Révolution sont les deux filles glorieuses de la même pensée libératrice. » Mais elle disait aussi d'un tout autre côté : « Je suis oiseau ! Voyez mes ailes ! J'affranchirai l'homme de toute foi et sur les ruines du christianisme, religion d'esclaves, l'humanité libre proclamera sa seule vérité. Je suis le credo des temps à venir. J'annonce le règne pur de l'Humain. Le siècle est venu où je dois dire que mon dessein et ma nécessité sont de délier ce que la religion enchaînait ! »

Comment ce double langage a-t-il pu si longtemps réussir ? Par quel charme honteux ? En tout cas une fois dénoncé, du fait de cette dénonciation, aucun démon ne peut plus opérer avec la même force... Un fait, heureux ou non, s'est produit qui est appelé à prendre par le cours même des choses tout son développement. Le protestant qui sent, qui sait, qui voit que la question politique dissimule mal une question

religieuse et qu'en face de lui s'il trouve une Eglise catholique, qui est d'origine chrétienne, chrétienne de nature et de volonté, certes, il trouve de plus en plus déclarée une Eglise longtemps sourde et masquée, forte maintenant et fondée sur l'appui non-équivoque de l'Etat, avec toutes les ressources de l'officiel, église antichrétienne, la Contre-Eglise, qui est la Laïcité même, non pas seulement la vulgaire Libre-Pensée au nom quasi-démodé, mais l'esprit du régime, son âme, sa doctrine fondamentale, ce protestant, dis-je, ainsi renseigné sur le véritable secret de son époque, qu'éprouve-t-il ? Le besoin de reprendre sa foi à pied-d'œuvre, de procéder à une sérieuse révision de ses valeurs, et de s'interroger sur l'orientation réelle qu'il doit demander à la Réforme dont il est né.

Si, comprenant sa faute et surtout regrettant son imprudence, la Laïcité dévoilée cherchait à reprendre ses aveux et à mettre une sourdine à son tintamarre de religion mystico-humanitaire, si elle se mettait à nous jouer la comédie d'un renouveau spiritualiste fardé aux couleurs un peu pâles d'un pseudo-christianisme, il faudrait comprendre qu'elle a eu peur, que cette peur ne nous donnerait qu'un répit jusqu'à la reprise de ses forces sataniques. On se contenterait de lui faire une nasarde : « Trop tard !... » Trop tard, grâce à Dieu ! L'éveil a été donné aux intelligences saines, l'analyse a prospecté les sources croupissantes et douteuses qui alimentent de leurs suintements le grand marais de l'Eternel Mécontentement. L'idole Invidia, l'envie du premier Contradicteur, a le nez barbouillé. Au reste son œuvre de dissolution se précipite et en même temps se tarit, car le dernier mot, la

décision suprême est toujours à l'Etoile du Matin !

Mais la seconde partie de ce livre approche aussi d'un autre problème dissimulé sous celui de la Laïcité, c'est le conflit aigü du Temporel et du Spirituel, que le Laïcisme cherche à résoudre au profit d'un spirituel d'Etat, créant ainsi une théocratie à rebours.

Je publiais *les Protestants devant l'Eglise* dans LA NOUVELLE REVUE ROMANDE quand un grave événement, assez inattendu, a posé en France ce problème-là dans un jour tout nouveau, fort singulier, de telle sorte qu'il apparaît moins exclusivement lié à la critique du Laïcisme, à moins qu'on n'ait voulu trouver dans le « Politique d'abord » de M. Charles Maurras une extension de la doctrine laïque... Non ! il ne faudrait pas que par l'accident nous fussions divertis des principes ! Le Laïcisme reste le fond doctrinal de notre démocratie, et on peut dire : de toute.

Si donc, sans que je touche un mot du débat dangereux qui s'est élevé entre le Vatican et l'ACTION FRANÇAISE, on peut trouver dans ce livre une distinction préalable entre le Spirituel et le Temporel, je corresponds, il me semble, à un vif souci actuel. Mais surtout, si je montre que l'Eglise, loin d'avoir été un mouvement révolutionnaire, une démocratie, se tient, avec toute la différence de plan du surnaturel à la nature et à la raison, dans la même direction religieuse que le Paganisme — celle de l'acceptation du monde donné — j'offre peut-être à l'esprit de ceux qui sont déconcertés et scandalisés un moyen légitime de s'élever en paix au-dessus du trouble et de dominer toute inquiétude.

Mais sur un troisième point je coïncide encore ici

avec l'actualité. Une actualité d'ailleurs de celles qui se placent *sub specie æternitatis* ! C'est-à-dire l'unité de l'Eglise ou l'union des Eglises. C'est-à-dire le rétablissement de la Catholicité. Or c'est ce qui préoccupe de partout, jusque dans notre internationalisme. Il y a eu des entreprises diverses à cet effet. Je cite Malines, Lausanne et la revue *Irénikon*. L'action du pape actuel, Pie XI, est probablement motivée par des ambitions de cette qualité. Seulement sera-t-il nécessaire de rappeler que la France est le seul pivot possible de la catholicité et son plus intrépide, autant qu'efficace agent ? Ceci, par le lieu d'abord qu'elle occupe et qui, géographiquement, est le lieu de flexion, de retour sur soi-même du mouvement direct humain dérivé vers l'occident et tournant court devant l'infini brumeux océanien, ce qui a déterminé la race celtique. Par la vocation aussi de son histoire ! Par la nature de son peuple, si missionnaire jusque dans l'erreur ! Par la forme de son génie, le plus universel de tous entre les nations ! Tout cela qui fait conclure à une prédestination providentielle !

C'est travailler peut-être à l'unité désirable que de rappeler la réalité de l'Eglise. En décrire la nature c'est aussi en fixer les conditions et celles de sa catholicité. Aussi n'a-t-il pas été dans mon projet de confronter le Protestantisme avec l'Eglise bien définie qui a son siège à Rome. Je ne me dissimule pas qu'il y a une sorte d'offense implicite envers nos frères catholiques à paraître soutirer la réalité de l'Eglise de la seule forme qui soit fondée pour eux à la contenir ; si j'écarte la question de légitimité, ce n'est pas que j'entende me prononcer par omission, ce qui serait

déplaisant, simplement je ne veux m'alourdir pour le trajet que j'ai à faire.

Ce trajet c'est d'accomplir trois étapes.

L'une, je l'ai découverte dans la distinction formelle des principes chrétiens et des principes démocratiques, comme de deux religions connexes, mais hostiles. L'autre, au contraire, c'est le rapprochement non moins formel du paganisme méditerranéen et du christianisme : le paganisme de la raison ayant fait les trois ou quatre premiers pas que seule la Révélation a permis de continuer par d'autres, il n'est guère admissible que ces trois ou quatre premiers pas soient décrétés mauvais du fait que certains esprits ne sont pas appelés, par vocation, à les dépasser. En ce cas saint Thomas d'Aquin paraîtrait une raison d'excommunier Aristote, au lieu qu'il légitime ce qu'Aristote a de sain !

Enfin la troisième étape, liée aux deux autres, c'est de chercher dans cette ligne un principe de catholicité et d'en éveiller tout au moins la pensée (ou le désir).

Autant donc que je puis quelque chose pour les hommes de mon temps et pour tous ceux qui se sentent l'esprit de l'Eglise, je m'efforce de proposer ainsi les éléments d'un Humanisme Chrétien positiviste et national.

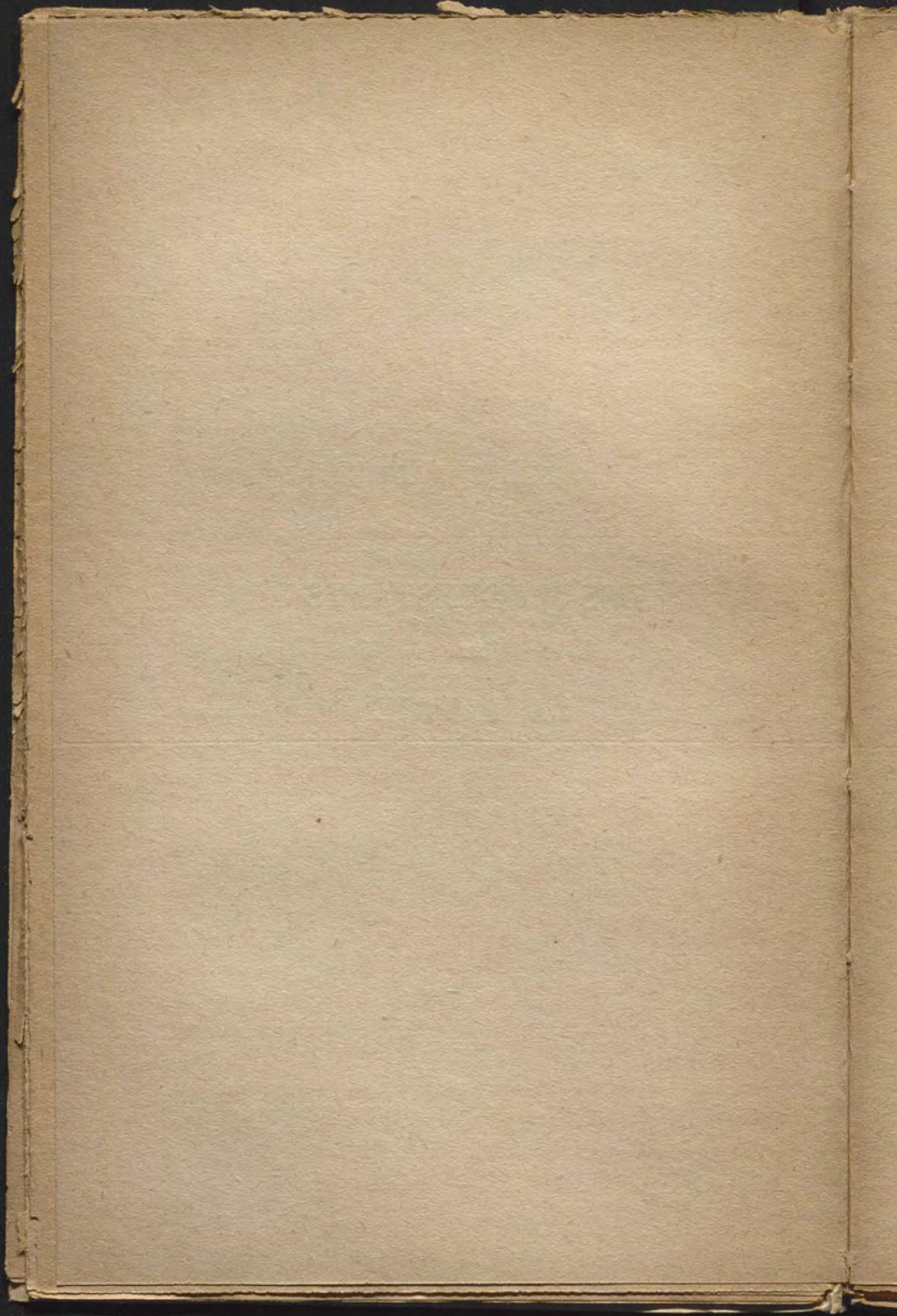
Nov. 1927.

PREMIÈRE PARTIE

LES PROTESTANTS

ET

LA PATRIE



LES PROTESTANTS

LA PATRIE — L'ÉGLISE

CHAPITRE PREMIER

LE REQUISITOIRE

I. — LA QUESTION EST POSÉE

Ce petit livre, où l'auteur veut être de bonne foi, n'imagine pas un problème pour se donner le passe-temps de le résoudre, ni ne sollicite les faits pour créer la sensation d'un péril.

Pas davantage il n'entend désigner une catégorie de suspects.

Protestant, je souffrirais si on croyait pouvoir me dire que c'est par un effort, méritoire, mais singulier, mais exceptionnel, que j'atteins au vif et vigoureux sentiment de la communauté française, là où le Catholique est de par sa culture religieuse tout installé.

A ce doute qui persiste chez des millions de Français et des meilleurs comme des plus ouverts d'esprit, il faut répondre par autre chose que cette crispation de la foi patriotique.

Quand par exemple, pour donner un nom, le maître du Nationalisme français, M. Charles Maurras, presque au début, je crois, de ce mouvement considé-

nable qu'il a organisé, établissait sa théorie fameuse des quatre Etats Confédérés, il les classait : Juif, Protestant, Franc-Maçon, et Météque. Il nous faisait ainsi un grief d'être une des quatre colonnes d'appui du gouvernement démocratique actuel, dont il serait vain et peut-être imprudent de ne pas se préoccuper.

Mais quelle que soit la qualité si éminente de notre accusateur, je ne reçois pas cette question de sa main, comme s'il l'avait inventée. Je suis seulement anxieux qu'un homme tel que celui-là, qui a pour passion et pour vocation propre de chercher les fondements inébranlables et simples de l'union des Français, n'ait pu éviter de la formuler si rigoureusement. Agnostique, dit-on, et sans intérêt confessionnel, sinon de se rallier, en politique pur, à ce qui lui paraît fonder, maintenir, conserver et servir la grandeur française avec ce qu'il y a d'universalité dans les principes de cette grandeur, un partisan de cette qualité a le goût ferme des distinctions, mais non pas sans doute celui de la division.

N'a-t-il pas, dans le nouveau discours qu'il ajoute à sa réédition de *l'Enquête sur la Monarchie*, inséré des invitations expresses aux Protestants ? (1).

Or, précisément, il est de plus en plus des Protestants qui se posent le problème de l'ordre politique français et qui ne sont pas satisfaits par la direction actuelle imprimée aux sentiments du peuple comme aux intérêts de la nation. Mais ils se demandent : « Avons-nous des affinités avec l'ordre traditionnel français et même avec toute espèce d'ordre vraiment social, vraiment politique ? Notre foi ne conduit-elle pas à l'individualisme ? Notre individualisme à l'anarchie ? »

(1) 1924. Nouvelle Librairie Nationale.

Ce doute si complexe, il existe bien, il nous a été confessé !

La question des *Protestants et de la Patrie* n'est ni vaine, ni tellement inopportune.

Nous avons la conviction qu'il est nécessaire que ce soit maintenant les Protestants qui la traitent eux-mêmes.

2. — LES TROIS PARTIES DE LA QUESTION

La question des Protestants devant la Patrie a trois aspects et c'est ainsi qu'elle se trouve introduite au cœur même de notre histoire, de notre pensée et de notre vie nationale.

Dans l'histoire, elle a été posée par le fait de la Réforme et de la scission du pays, consécutive au schisme religieux.

Dans la pensée, elle est posée par la doctrine protestante et par la culture religieuse ou générale qui en peut dériver.

Dans la vie nationale contemporaine, elle est posée par l'attitude plus ou moins nette que le protestantisme a pu prendre au sein des mouvements résultés en France de ce fait que, depuis la Révolution, *aucun régime n'a plus été consenti par l'unanimité des Français*. Et ce fait-là confirme d'abord que, sous l'Ancien-Régime, les Protestants n'ont pas eu à contester la légitimité royale. Le principe de cet ordre ne les a pas heurtés en droit si, de fait, ils ont pu s'en dire molestés. Ils n'ont pas senti de contradiction fondamentale entre eux et un principe d'ordre, le plus caractérisé de tous ; leurs descendants en trouveraient-ils entre eux et n'importe lequel des principes de l'ordre ? L'ordre peut-il leur répugner à jamais dans son essence même ?

3. — LE GRIEF HISTORIQUE

Des apologistes imprudents ou maladroits du Protestantisme laissent volontiers entendre que la Réforme du *xvi^e* siècle a été une véritable révolution religieuse et philosophique, morale et politique ; d'où ses adversaires paraissent fondés à lui reprocher :

D'abord, dans l'Eglise, d'avoir déchiré la robe sans couture et démembré le corps du Christ, rompu la communion des croyants, porté atteinte à l'unité de la foi, multiplié d'équivoques et douteuses bergeries, quand la promesse évangélique est celle d'un seul troupeau sous un seul berger.

Ensuite, révolution qu'elle est, d'avoir engendré toute une suite de révolutions ou d'essais révolutionnaires et d'en avoir promu l'esprit en Europe. Pour la France, où une seconde révolution a triomphé, qui serait fille avérée de la Réforme, on se montrera de moins en moins disposé à nous absoudre, Protestants, d'avoir altéré l'unité française et compromis la personnalité morale de la nation, fille aînée de l'Eglise, c'est-à-dire la terre où les institutions et les actions révèlent le plus de tempérament chrétien.

Encore, de s'être alliée, avec une conscience réelle et comme diabolique de sa complicité, à tous les mouvements antichrétiens et naturalistes, elle, chrétienne et qui prétendait à restaurer la pureté primitive de la Pentecôte. A son origine, d'avoir exalté dans la Renaissance la partie suspecte de rationalisme et de laïcisme ; au *xviii^e* siècle, d'avoir rendu possible l'Encyclopédie ; dans les temps actuels, d'être spontanément favorable à toute doctrine ou toute secte de n'importe quelle sorte qui prend position contre le Siège de Rome, sans se demander si ces espèces de conju-

ration n'atteignent pas, d'une part, à travers le but visé, le christianisme même et, d'autre part, la latinité ; conjurations, où peut-être il est des conjurés qui préparent les uns la ruine de la catholicité latine, les autres l'écrasement de l'Infâme, et quelques-uns absolument logiques, ces deux abominables victoires à la fois, tout dépendantes qu'elles sont l'une de l'autre.

Encore, en écartant sa prétention d'avoir au cours de son développement fait paraître le principe de la séparation des deux pouvoirs, le spirituel et le temporel, qu'elle s'imaginait jusqu'alors confondus, sans souci du démenti que lui en donne l'histoire attentive à noter le constant souci d'indépendance de nos rois, même parmi les plus dévots, on lui reprochera d'avoir bien plus réellement fait paraître une troisième religion, d'esprit sectaire, le laïcisme *intégral*, le laïcisme confessionnel, qui rétablit à son profit la confusion du spirituel et du temporel. Et, d'ailleurs, cette confusion elle l'a consacrée pour elle-même en Allemagne et chez l'Anglais par son institution des Eglises Nationales, où la religion devient pur moyen d'état, prérogative de gouvernement, ce qui l'asservit et la discrédite. Ainsi, quand elle veut s'attribuer l'illusoire génération d'un principe qui, avant elle et seulement mieux équilibré, ne cessa jamais d'avoir cours, il faut lui reprocher d'être responsable de l'asservissement des pouvoirs spirituels au pouvoir temporel, de leur négation peut-être, et du développement pseudo-confessionnel et politique d'un enseignement déchristianisé, matérialiste et athée.

Enfin, quand elle estime pouvoir revendiquer aussi dans son œuvre la formation des nations modernes, ou tout au moins l'impulsion qui aboutit à l'établissement de la souveraineté populaire, il lui est reproché d'abord de s'égarer sur la date de naissance de

nos plus grandes nations, qui sont plus antiques, et conseillé de se tenir seulement pour responsable de la déviation que ces nations ont reçue qui conduit les peuples à sacrifier des libertés réelles, lentement germées, en étant livrés au nombre par leur fausse souveraineté, et par delà le voile du nombre aux intérêts ou aux desseins d'occultes tyrannies. De sorte que l'Intelligence, mère des libertés, et fille elle-même de la famille et du sang, est immolée avec une pompe ridicule, un déploiement grotesque d'urnes, à la Masse, au Nombre, à la Matière, dont l'Or est le seul génie. Ainsi l'œuvre démoniaque aboutit au signe de Mammon !

Tel est, si je l'ai bien traduit, le développement du réquisitoire historique porté contre la Réforme.

4. — LE GRIEF DOCTRINAL

Dans la pensée, en dépit que la Réforme se dise une doctrine de restauration, et toutefois certains la proclament pour un principe nouveau ! on souligne qu'elle est bien plutôt une doctrine de contradiction qu'une doctrine d'invention.

Elle a pris parti contre Rome, et voilà toute son originalité, mais aussi est-elle condamnée à ne plus rien comprendre de Rome et cette condamnation la lie !

En effet, elle ne sait pas elle-même de quel principe exactement elle doit se réclamer. Est-ce de celui de la liberté ou de celui de la souveraineté ? Le titre de l'ouvrage célèbre *Variations des Eglises protestantes* est à jamais attaché comme un écriteau par la forte main de Bossuet sur le front de chaque Eglise prétendue réformée. Mais cet embarras de reconnaître leur vrai principe est formellement avoué

par ces églises et par leurs apologètes, d'où la variété des Confessions de foi et des symboles, d'où la modification et l'instabilité, au cours des temps, de ces Confessions de foi, tantôt renforcées, tantôt relâchées sur leurs articles les plus importants.

Si le Réformé tient que le véritable principe de la Réforme est le libre-examen, il glisse à la conception libérale et moderniste de l'Église. Il aboutit alors au Rationalisme radical, qui est, malgré toutes ses protestations, essentiellement une école de morale, ou au Christianisme Social actuellement en vogue dans les paroisses du nord de la France et, par là il rejoint le salut collectif et terrestre de la chimère socialiste. Dans les deux cas, il outrepassa la religion pure, qui est le salut par un sacrifice, de caractère sacré, même divin, où l'homme n'est qu'invité. Si le sacrifice n'a que le caractère sacré, c'est le Paganisme ; s'il a tout le caractère divin, qu'un dieu s'y donne, c'est le Christianisme. En dehors de cela, il n'y a jamais que naturalisme.

Si, au contraire, on ne veut pas échapper au principe de la *souveraineté des Ecritures en matière de foi*, une telle foi devant rayonner sur toute chose humaine, la Réforme établit, quels que soient ses restrictions et ses propres tempéraments, une théocratie de droit qui n'a pas été longue à passer dans les faits. Théodore de Bèze, accusé de la phrase sur le *dogme diabolique de la liberté de conscience* (1), relate de Calvin comment, dans son livre contre Servet, il prouve « que l'office du magistrat s'étend jusques à réprimer les hérétiques » (2). Dans ce cas, Genève peut rivaliser

(1) *Vie de Calvin*, par Théodore de BÈZE, nouvelle édition publiée et annotée par Alfred Franklin de la Bibliothèque Mazarine. Introduction du dit, page xxxvi.

(2) *Ibidem*, page 94 du livre même.

avec l'Eglise de Rome pour discuter seulement laquelle des deux autorités est la mieux fondée et la plus sûre : celle de la Bible qui est la Tradition écrite, ou celle du Saint-Siège qui a la Tradition orale conjugée avec la Tradition écrite. Mais il n'est plus le lieu, devant cet appel au bras séculier, de revendiquer pour la Réforme l'éveil des prétendus mouvements rénovateurs et libérateurs qui ont conduit à l'ère moderne.

Si, enfin, le principe exact de la Réforme est celui de la *justification par la foi* ou régime de la Grâce, que Calvin poursuit dans son extrême rigueur jusqu'au dogme de la Prédestination, comment ce supra-naturalisme lui permet-il ses permanentes et scandaleuses complicités naturalistes ?

Ces incertitudes et ces variations ainsi constatées, une autre question est celle de la culture religieuse qui a pu surgir de ce sol branlant.

En fait, disent nos accusateurs, cette culture est celle de l'anarchie intellectuelle et sert à la germanisation de l'intelligence, par affinité entre ce qui est anarchique de goût, de tempérament et de pensée, et ce qui est antiromain. La culture issue de la réformation des Eglises, pour employer leur langage, mais à mieux dire de leur révolte, a pris position contre l'ordre latin. En dehors donc de toute querelle religieuse, il est abominable que la Réforme poursuive âprement dans l'Eglise catholique ce qu'on peut nommer magnifiquement la Catholicité : l'universalité latine concertée avec l'universalité chrétienne.

C'est un reproche qui a ce résultat attristant que des athées contemporains et les héritiers de la Renaissance, ayant cru discerner en la Réforme cette sourde passion contre la Catholicité, éprouvent pour tout ce qui est protestant une réelle répugnance.

Si la Réforme dit pour sa défense : « Par la

culture essentiellement morale, dérivée de mes principes, j'ai formé d'aussi beaux caractères généreux que cette chaîne d'hommes fermes et véritables héros qui va depuis Guillaume de Nassau jusqu'à l'amiral Coligny », on lui demande si, dans l'autre parti, en ces fortes époques, les personnalités vigoureuses et fières ont manqué, dès lors ce que cela peut prouver qu'en un tel siècle elle ait pu soulever d'admirables énergies ?

Si la Réforme veut encore faire constater que l'explosion d'individualisme qui résulte de son entreprise de libération a fécondé les Muses, et qu'elle donne les noms fameux de Rembrandt, d'Albert Dürer, de Goudimel, de Bach, de Beethoven, de Leibniz, de *Kant*, la critique peut lui demander ce qu'il en serait de ces grands hommes, si on s'en tenait strictement à ce que leur génie a reçu de la Réforme, et pour celui d'entre eux où cette influence est la plus marquée, le philosophe de Königsberg, ses bienfaits n'en sont-ils pas discutables, cette philosophie est-elle d'un génie si pur ? Le passionnant Joseph de Maistre montre aux Révolutionnaires le progrès continu des sciences retardé et compromis par les troubles qu'ils ont causé dans les Etats comme dans les intelligences. Et cela porte sur les Réformés.

Ainsi, où la Réforme assure qu'elle affranchit l'esprit et donne un vigoureux élan vers le progrès, on lui répond en brusque riposte : « Vous avez déchainé l'homme, favorisé l'anarchie intellectuelle, et vous avez retardé l'avancement du savoir humain en jetant dans l'esprit et dans la société une inquiétude qui absorbe ou limite les forces et les facultés, qui stérilise la sève créatrice. De plus vous avez sacrifié l'intelligence au nombre, préparé cette idolâtrie de la chair et de la nature qui finira par

matérialiser l'homme. Enfin, vous avez dévié la raison en lui proposant de faux problèmes et vous l'avez encombrée du tourment de s'y attacher pour les résoudre, de les résoudre pour s'y conformer ».

Je me demande si j'ai bien reconstruit le réquisitoire porté contre la pensée de la Réforme ?

5. — LE GRIEF POLITIQUE

Il y a une thèse protestante sur l'action politique de la Réforme qui a eu le singulier honneur de plaire également aux Protestants et à leurs adversaires. Elle était aussi d'un profit égal aux uns et aux autres.

Dans l'évolution de l'Europe vers les gouvernements démocratiques et populaires, les Protestants ont triomphé du spectacle et se sont écriés : « Nous sommes à la source ! La Révolution de 89 est fille de la Réforme ! La filiation entre les grands Réformateurs et les grands ancêtres de la III^e République traduite par les affinités, l'est aussi par le développement des principes sociaux et des idées dans les écrits des juristes de Genève, de Hollande, d'Ecosse et par les bills de l'Amérique puritaine. Il n'est pas indifférent non plus que les Encyclopédistes aient paru grands lecteurs d'écrits anglais ou pensionnés du roi de Prusse, et que l'inventeur de la sensibilité révolutionnaire se trouve être le *Genevois* Jean-Jacques Rousseau. Nous revendiquons par conséquent, comme dérivé de nos principes et de notre action, tout le progrès démocratique accompli depuis le branle de libération que nous avons donné ».

Mais en face de la Démagogie qui s'apprête à recueillir en fille légitime la succession des gouvernements parlementaires et démocratiques, les accu-

sateurs du Protestantisme prévoient que la condamnation se prépare en Europe d'un système politique auquel on doit :

Le recul ou l'étouffement des libertés réelles et particulières, ces anciennes franchises lentement acquises par les organes du corps de la nation, mais qu'on ne peut plus maintenir en face de l'absolutisme d'Etat ;

Le nivellement des individus et la tyrannie de l'instruction uniforme qui en est la garantie, privilège de l'école laïque et suprématie du primaire sur les autres degrés de l'enseignement ;

La constitution coûteuse, stérilisante et oppressive d'un régime de fonctionnaires, donc la difficulté croissante des budgets nationaux ;

Le principe de la représentation du peuple recherché faussement dans le suffrage *sur les opinions* qui aboutit à vouloir former l'opinion, d'où la possibilité dans l'Etat d'au moins trois tyrannies, celle de l'Or, qui peut être aussi celle de l'étranger ; celle d'une secte, qui peut être aussi celle de l'étranger ; celle d'un parti, qui peut être aussi celle de l'étranger ;

La responsabilité du système égalitaire de la nation armée qui multiplie et aggrave terriblement les guerres, qui a ouvert le cycle infernal où les nations modernes sont entraînées vers une désolation capable de tuer l'Europe ;

La confusion dangereuse entre la vie politique des Etats et la vie morale des individus, confusion qui est enclose dans le principe révolutionnaire des nationalités ou seconde confusion entre la notion d'Etat et celle de Nation. On voit alors le Pacifisme s'efforcer de constituer une Société des Nations sur la base au moins suspecte de l'égalité et de l'équivalence entre un Etat tel que le nôtre, père et tuteur de

nations, et un Etat à moitié serf, dépendant d'une nation dont il est né, comme un des Dominions de l'Empire britannique. Et par cet exemple on peut augurer des oppressions futures, si un tel tribunal réussissait à dominer, ce qui est autre chose que légiférer où on peut dire qu'il réussit assez !

On doit encore entre tous ces méfaits à ce système effrayant :

L'abaissement du travail et son utilisation éhontée dans la guerre des classes.

Enfin, à la source de tout, pour les besoins de la cause égalitaire, il lui revient d'avoir tellement écrasé sous la seule notion de vie individuelle toute notion, si légitime, de vie collective, que l'on voit uniquement reconnu et favorisé par l'Etat, dans son aberration, l'individualisme, destructeur de la famille, de la cité et des autres organes de la vie sociale.

Ainsi devant ces clartés qui se font et vont certainement s'étendre, les accusateurs de la Réforme se hâtent de lui reconnaître la maternité dont elle veut s'honorer et protestent avec elle : « Oui, telle est votre fille, ô mère de la Révolution ! ». Mais ils se réservent de lui montrer bientôt de plus tristes enfants !

Cette imprudence (nous n'employons ce mot qu'à regret) est aggravée par un livre, d'un ton aussi pressant qu'animé de vrai courage, dû à M. Jean Izoulet, professeur au Collège de France, comme l'on sait, et catholique libre-penseur sur sa propre déclaration : *La Rentrée de Dieu dans l'Ecole et dans l'Etat*, où l'auteur, préoccupé de rechercher la conciliation entre l'idéal de la Cité céleste, ou Christianisme, et l'idéal de la Cité terrestre, ou Paganisme, voit cette conciliation possible depuis que, selon lui, une sorte de réhabilitation de la Cité terrestre s'opère

au cours des trois mouvements, bien loin d'être épuisés, de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution.

Mais toutefois, à la thèse primitive et constante du Protestantisme sur ses rapports avec la Révolution, M. le doyen Emile Doumergue, historien de Calvin et son plus récent interprète, ajoute ce correctif, adopté et transcrit par M. Jean Izoulet :

« M. le doyen Doumergue a dit en substance :

« En politique (*calviniste* ?), il y a deux dogmes qu'il faut soigneusement distinguer :

1° *Le dogme fondamental, l'autonomie de l'Etat ;*

2° *Un dogme secondaire, la souveraineté du peuple.*

Or, le FONDAMENT DU MONDE MODERNE, tel que l'ont dégagé les Luther et les Calvin, c'est *non pas la souveraineté du peuple, mais l'autonomie de l'Etat* » (1).

L'idée de l'autonomie de l'Etat est, en France, antérieure à la Réforme, elle est royale, et si tel est le fondement du monde moderne, les rois de notre nation sont bien nommés *pères du peuple, pères de la patrie* ; si la Réforme a eu ce dogme pour souverain dans sa politique, c'est par ce dit dogme qu'elle pourra se réhabiliter de la place démesurée faite au second.

Car si le second est exact, oh ! des réserves ! on lui a fait un sort capital et c'est par lui qu'on a lié et voulu surtout lier Réforme et Révolution, Réforme et Démocratie, et que l'alliance entre le Protestantisme et la République se trouve ancrée en la chair et au cœur de la presque totalité des Protestants.

Il est vrai que cette alliance est déjà un peu entamée.

(1) JEAN IZOLET, *la Rentrée de Dieu dans l'Ecole et dans l'Etat*, pp. 325-326.

La politique antireligieuse de nos gouvernements a provoqué des retours de conscience après les complaisances fâcheuses qu'elle a pu trouver tant qu'on la jugeait surtout anticatholique. M. Jean Izoulet a caractérisé vigoureusement le *Laïcisme de Mort*. On a lu à ce propos sous la plume du pasteur Louis Lafon dans le journal *Evangile et Liberté* (organe des Protestants de gauche), 25 juillet 1923 : « Nous, nous devons dire, avec regrets et repentance que le Protestantisme français, par quelques-uns de ses fils les plus éminents et du consentement de la masse protestante, qui ne vit dans les combats engagés qu'une bataille à livrer contre le Catholicisme et une victoire à remporter sur lui, n'a que trop donné la main à ce laïcisme-là » (1).

Si donc notre dessein d'écrire les *Protestants devant la Patrie* pouvait encore paraître inopportun et que surtout on nous accusât de découvrir dangereusement en mauvais fils notre Eglise, nous rappellerons : ce tableau du bilan révolutionnaire qui se dresse de lui-même au cours des événements contemporains, le livre de M. Jean Izoulet, les aveux de journaux confessionnels ; autant d'indices que le Protestantisme est en question, que peut-être il s'est aventuré, qu'il lui faut élucider quelques points où il s'expose.

(1) Le journal déjà cité, *Evangile et Liberté*, numéro du 9 août de la présente année, s'élève aussi contre « un groupe de protestants évangéliques franchement républicains et socialistes » qui a jugé à propos de manifester, dans le *Petit Méridional*, (ainsi note, en approuvant la réprobation de son confrère de gauche, le *Christianisme au XX^e siècle*, organe des Eglises de droite). « On comprend dès lors, dit *Evangile et Liberté*, pourquoi nous relevons ici de telles manifestations, que quelques-uns auraient préféré nous y voir passer sous silence. Elles ne sont pas sans importance, parce qu'elles sont un des signes de la déviation de foi religieuse en foi politique, qui déforme toute une portion de notre protestantisme ».

Il est trop certain que le peuple protestant en France s'est lié aux partis démocratiques. Les historiens de la III^e République le retrouveront toujours mobilisé à côté des pires de ces partis dans toutes les causes où le régime a manœuvré durement, jusqu'en ses offensives les plus haineuses. Je parle de ce qu'ont vu et compris les hommes qui étaient adolescents lors de l'affaire Dreyfus. On ne fut pas long à nous embriquer. La révolution dreyfusienne nous engagea tout à fond et découvrit le protestantisme sur ce point vif qui est le sentiment national. Elle lui retira, par la solidarité fâcheuse, qu'il noua dès lors *et qui le tient*, presque toute sa propre liberté politique. Les chaires des temples retentissaient des imprécations pour la défense du Droit, et cette nouvelle prédication du *Martyr* faisait presque oublier celle du Crucifié, mais ramenait en nos églises la ferveur de la foi, étrange en vérité, avec des foules fiévreuses. On aurait pu croire à un *revival* religieux, c'était bien, en effet, une exaltation mystique ! Le portrait du beau lieutenant-colonel Picquart se trouvait dans tous les cabinets de pasteurs, avec dédicace (1). Cette collusion insensée continua. L'opinion protestante appuya toutes les agressions anticléricales et, dans la chasse aux moines, elle savourait une revanche sur la Saint-Barthélemy et sur Louis XIV. On assura aux Protestants des emplois et des fonctions dans l'Etat, car leur animosité contre Rome certifiait leur loyalisme républicain. Des naïfs, et des habiles, disaient : « Nous les devons à la supériorité de la formation protestante ! », sans souci d'offenser le reste de la nation. Au retour de la guerre, cette collusion tend à reparaitre. Elle a fait

(1) Ceci a été contesté sous cette forme. Le fait est certain, dans mes souvenirs d'adolescent. Sa valeur est symbolique.

adresser au corps pastoral des circulaires de journaux politiques qui se targuaient d'être de la Confession, à peine voilés ; le plus récent, ambitieux et goulu, offrait pour garantie des signatures de pasteurs. Elle prospère au sein pourtant aigri de la *Ligue des Droits de l'Homme*, dont il est trop connu qu'elle ne tient pour hommes et victimes que les Démocrates (1). Elle aspire à son plus grand éclat dans la wilsonienne Société des Nations. Une Alliance universelle pour l'Amitié internationale par les Eglises, où l'Eglise romaine, il va sans dire, ne voudrait pas être représentée, cherche à étayer cette colossale duperie idéologique en démarquant et déformant dans ses statuts, de façon à rendre cet article illisible, la loi de génération des sociétés : « *La Société politique des Nations, pour devenir viable, doit être inspirée par une Société morale des Peuples dont l'âme sera une Société spirituelle des Eglises* ». Qu'est-ce qu'une société morale des Peuples au sein d'une société politique des Nations ? Et différente encore d'une troisième société dite spirituelle, qui serait celle des Eglises ? Admirable modèle de ce qu'on pourrait appeler d'utiles distinctions ! Veut-on seulement dire qu'il faut créer et entretenir un consentement moral des peuples à la Société covenantaire de Genève et, pour cela, former au sein de chaque peuple des groupements employés à propager et soutenir cette idéologie, au nombre desquels en premier lieu nos Eglises ? Soit ! Le vieil Hugo aurait mieux dit peut-être : « *La Société des Nations existera par les Peuples et officiera par les Temples* ».

Hélas ! il n'est pas une entreprise où l'esprit se

(1) On a écrit que je calomniais. La preuve est facile : affaire Philippe Daudet.

dérègle de l'intérêt de la nation qui ne recrute chez nous trop d'imprudents, de chimériques ou de sectaires cerveaux (1) !

Resterions-nous à jamais infectés aux yeux de l'histoire d'un éternel, d'un inguérissable esprit de vengeance ? Les congrégations dispersées et dépouillées par le combisme nous répondraient qu'il ne suffit pas de quelque persécution pour avoir le droit de se faire une âme d'étrangers à la Patrie, même sur les chemins de l'exil ?

6. — CONFRONTATION ENTRE SOLDATS

La question protestante rudement posée de la sorte ne saurait être plus longtemps écartée par les Protestants, et plus longtemps nos correligionnaires ne sauraient vivre en face de la France dans cette gêne contre laquelle s'élève et crie le sang des nôtres, récemment répandu pour la défense du sol et de l'esprit français. Un amour passionné de la patrie intégrale a été attesté par les lettres, les confessions et la mort de huguenots qui ont nettement, avec facilité, sans avoir à sortir d'eux-mêmes, ni à se dépouiller de quoi que ce fut, marqué leur place immortelle, leur place à jamais sacrée, entre les nobles fils de la France. On ne peut dire d'eux : « Ils ont acquis d'être Français ! » Ils l'étaient ! Leurs réactions naturelles furent françaises devant l'ennemi qui était souvent de leur Eglise. Aucun débat de conscience ne les a retardés ou paralysés. Les plus conscients d'entre eux et les

(1) Ajoutons parmi les protestataires qui nous ont précédés, le nom de M. René Gillouin, protestant, fils de pasteur, mon condisciple à Tournon-sur-Rhône, où le professeur Joseph Parnin formait des générations excellentes de jeunes lettrés, qui commencent à s'illustrer pour l'honneur d'un maître admirable.

plus spécifiquement évangéliques ne sentirent pas persister dans leur cœur et dans leur pensée, en face de la guerre, ces hésitations que des pacifistes, des démocrates et des internationalistes eurent à dominer, à refouler, ou avec qui peut-être ils eurent à composer ! L'honneur de nos morts nous impose la franchise. Pour les continuer il nous faut écouter avec le même visage, dont ils assuraient pour leur part la défense de la nation, ce qu'ont à nous dire les autres Français qui nous sentaient dans les combats à leurs côtés. Il faut cette confrontation entre soldats, entre frères vainqueurs. Il la faut, les yeux dans les yeux, et les mains encore nouées, qui devront rester étreintes sur les tombeaux.

7. — QUAND AVONS-NOUS TENU NOS ASSISES ?

La Victoire établie sur l'union de tous les Francs, l'union sacrée où même Israël fut incorporé, aurait pu être fructueuse et complète, si, l'envahisseur rejeté du sol, les soldats vainqueurs avaient décidé de soumettre les contestations politiques ou religieuses d'avant-guerre à un examen aussi net, aussi déterminé, aussi solide, aussi pur et intègre que la fut leur défense de la Patrie. Ils auraient dû en de solennelles assises, tenues sous le signe des morts, entre combattants, et d'où par ce fait seul le politicien eût été exclu, débattre, par les plus qualifiés d'entre eux, de leurs croyances et de leurs idéaux, puis assurer les points communs et si possible les multiplier, enfin établir la charte de ces sentiments et de ces idées, de ces résolutions unanimes, pour en imposer au nom de leurs droits, ceux-là vraiment imprescriptibles, la déclaration à tout le peuple français.

Par le défaut d'une telle action, qui a manqué

pour le malheur de la France et de l'Europe, et strictement par suite de cette défaillance, on doit le dire, la Victoire a été pervertie, infectée. En des plaies qui s'élargissent se met à grouiller tout ce qui dans les nations est ferment de pus et de sanie.

Les Combattants, incomparables dans le combat, ont donc été insuffisants dans la Victoire et dans la Paix. Nous faisons violence à notre gratitude pour l'écrire.

L'examen de conscience national, de leur chef, n'a pas eu lieu.

Mais est-il encore trop tard ?

8. — DES ÉLÉMENTS NOUVEAUX

La corruption de la Victoire a fait réussir cinq ans après la guerre une étrange révolution électorale où la Nation s'est mentie à elle-même, pour ne pas dire qu'elle s'est totalement reniée.

Cette révolution est le rétablissement du Bloc des Gauches, le 11 mai de l'année 1924, par le triomphe du Cartel radical et socialiste. Le lendemain de ce succès les masses rurales, qui pourtant y avaient contribué, encadrées par les fonctionnaires, parurent visiblement, à un point qui frappa les plus simples des observateurs de villages, déconcertées par le résultat de leurs scrutins. Chacun des électeurs du Bloc, facilement connu en des pays où la majorité de gauche avait le triomphe bruyant en 1914, se trouvait dans la rue, muet et mal à l'aise en 1924. Le sentiment du mauvais coup contre la Patrie, les plus fanatiques de ces coupables et jusqu'aux moins conscients l'ont eu à ce moment. Il faut le noter, l'écrire, ne rien laisser périmer. Il faut en transmettre la mémoire aux jours futurs qui exigeront de savoir cela.

Eh bien ! il semble que cette fois, à notre honneur, la collusion des Protestants avec les partis, qui furent les artisans responsables du 11 mai, soit moins avérée, ou moins totale. Le Bloc National, si pauvre instrument politique, a eu en nous des appuis assez notoires pour qu'il nous soit permis de nous dégager devant l'histoire prochaine d'une fâcheuse solidarité. Ainsi le pasteur Edouard Soulier, député de Paris, a constamment été une libre et courageuse voix nationale au Parlement. Il est allé se porter en Alsace, au secours des libertés alsaciennes.

Enfin, véritable fait nouveau, remarque importante, le Protestantisme français s'est augmenté justement de tout le Protestantisme alsacien.

Or, le Protestant d'Alsace est certes plus confessionnel que le Protestant de France, il est aussi moins *démocrate*.

De même que la politique de la France ne pourra retarder davantage de chercher une solution nouvelle à ses anciens conflits intérieurs, du moment que l'Alsace lui arrive avec ses traditions, ses libertés et sa foi, de même le protestantisme français va se confronter avec le protestantisme alsacien. Raison pressante et raison de plus pour que le problème protestant soit élucidé.

Ces nouvelles obligations qui nous viennent d'Alsace, ont rapidement éclaté.

Catholiques et Protestants alsaciens-lorrains se sont émus de quelques basses déclarations ministérielles et aussitôt insurgés contre les projets du gouvernement des Gauches, qui menacent leur organisation scolaire et déchirent le contrat moral qui leur était promis. Ainsi la question de la Laïcité qui commençait à inquiéter par-ci par-là, les bonnes têtes, se trouve portée au plein jour de la discussion publique et

bientôt de la passion populaire. Nous estimons que c'est un bénéfice, et pour l'Enseignement lui-même, et pour les confessions religieuses, par suite pour la Nation tout entière ; car l'Enseignement devient suspect à être confisqué par un parti ou une secte ; les confessions religieuses, et toutes, sont les victimes du silence trop prudent qu'on fait à ce sujet ; quant à la Nation, si elle n'éclaircit pas cette sombre inquiétude, elle n'aura jamais d'apaisement.

Jusque-là, les Protestants, comment ont-ils considéré l'École ? Les noms de Félix Pécaut et de Ferdinand Buisson semblent répondre que l'école laïque est une invention, une création protestante ; disons mieux : une intervention du Protestantisme dans l'Etat sous le couvert de l'enseignement neutre. On a dit : « C'est une idéologie protestante, une morale kantienne, germano-réformée, qui sont imposées à l'école publique, école commune ». La même influence kantienne occupait toutes les chaires de philosophies dans les autres degrés de l'enseignement officiel. Pendant longtemps le Protestantisme a pu espérer que par l'Université il allait réussir la réforme totale de la France. Il est hors de doute que l'Université a, en effet, professé une sorte de protestantisme laïque et recruté des intelligences en faveur non du Protestantisme des Eglises, mais du Protestantisme politique. C'était l'époque où l'hégémonie des Anglo-Saxons dans l'organisation pratique de l'existence, et celle des Germains dans la science et la métaphysique, donc l'hégémonie des peuples *issus de la Réforme* (1), constituaient le fond des théories d'économistes en vogue. La décadence suprême des nations latines se proclamait sans honte. Quand à paraître soupçonner que la France

(1) Peuples *issus de la Réforme*, ni l'Angleterre, ni le Germain !

s'y trouvait incluse ou d'en avoir souci, cela eût pu manquer d'élégance et prêté figure de Huron. Hélas ! de douteux progrès d'influence protestante nous vouaient alors aux yeux des Français patriotes, inquiets ou soupçonneux, à ce discrédit que de tels progrès pseudo-confessionnels tendaient à la consécration de l'influence étrangère, anglaise et allemande. Tout un système était coordonné : école laïque, université kantienne, églises protestantes, suprématie intellectuelle de l'Étranger. On semblait tenter la dé catholicisation de la France. Mirabeau avait bien fixé ce but à la Révolution, fille de l'Encyclopédie. La Neutralité Scolaire naquit de ce dessein dès qu'elle le put (1). Éternel *quos vult perdere Jupiter dementat* ! L'école laïque, s'il y avait conjuration, a tout compromis par l'inévitable excès de son triomphe ! L'université demeurait encore kantienne par en haut que l'école primaire devenait, non pas seulement agnostique, mais violemment matérialiste et antireligieuse. La dé catholicisation de la France se transformait en déchristianisation de la France. Pouvait-il en être autrement ? Triste

(1) Rappelons quelques textes employés par M. Gray, instituteur militant si on peut dire, dans le *Peuple*, d'après l'*Action Française* du 26 mai 1924, dans la Revue de la Presse !

« Il n'y a pas d'école neutre, a dit fort justement Jules Simon, parce qu'il n'y a pas d'instituteur qui n'ait une opinion religieuse ou philosophique. *S'il n'en a pas, il est en dehors de l'humanité : c'est un idiot ou un monstre.* S'il en a une et s'il la cache pour sauver ses appointements, *c'est le dernier des lâches.* Mais je le défie bien de le cacher. Il aura beau serrer les lèvres, elle jaillira malgré lui ; ses yeux parleront, ses gestes, toute sa personne ».

« La neutralité scolaire, a déclaré Viviani à la Chambre, n'a jamais été qu'un mensonge diplomatique et une tartuferie de circonstance. Nous l'invoquions pour endormir les scrupuleux et les timorés. Mais maintenant il ne s'agit plus de cela ; jouons franc jeu : nous n'avons jamais eu d'autre dessein que de faire une Université antireligieuse et antireligieuse d'une façon active, militante et belliqueuse ».

aveuglement de nos Eglises ! Le Protestantisme n'a que lentement et comme à répugnance pris sentiment de ce fait capable de l'alarmer. Encore aujourd'hui, il n'est pas sûr que toutes les Eglises protestantes de France consentent à voir et surtout osent nommer ce péril. Mais l'inquiétude est indéniable et, d'ailleurs, l'imminence de la mort des paroisses rurales va poser le problème. L'église protestante est aussi profondément que l'église catholique atteinte par l'école neutre ; l'avenir protestant est aussi stérilisé que l'avenir catholique dans la jeunesse des villes et des villages par un enseignement athée. Le Protestantisme est encore plus menacé ; les Catholiques ont, en effet, gardé beaucoup de leurs écoles, parfois plus fréquentées à tous les degrés que les écoles d'Etat. Le latin, pourchassé sottement par les laïcisateurs, peut avoir son refuge chez les Congréganistes et, avec lui, les avantages de la haute culture passeront exclusivement à l'Eglise.

Les Protestants, réduits à peu en beaucoup d'endroits, ou dispersés, ne sauraient avoir la possibilité d'établir des écoles. Là où ils l'auraient encore, aux régions où leur minorité est imposante, l'oseraient-ils, pourraient-ils risquer ce public désaveu de l'école officielle ?

Quelque grande part que le Protestantisme ait pu se faire dans l'établissement de l'école laïque, et quand même il y aurait chez le religionnaire protestant de la sympathie tacite pour son œuvre anticléricale, il a fallu constater que l'école a débordé de l'anticléricisme (qui n'était pas son affaire), à l'anticatholicisme (qui l'était encore moins), et enfin à l'antichristianisme (qui ne l'est pas non plus).

L'école n'a-t-elle donc plus parmi ses maîtres et maîtresses des éléments probes et sains ? Certes, elle en a et même probablement de nombreux. Mais il

n'est plus permis de négliger l'orientation de leur apostolat forcément dénaturé. Quand un Viviani verbeux révèle l'occulte dessein que l'école doit réaliser : « Nous n'avons jamais eu d'autres desseins que de faire une Université antireligieuse, et antireligieuse d'une façon active, militante et belliqueuse », la conscience des vrais maîtres se révolte assurément d'un tel cynisme, et nous, qui les avoisinons, qui les aimons dans leur tâche réelle, qui en avons pour amis et de nos parents, nous leur disons hautement notre angoisse et notre indignation que leur valeur et leurs travaux soient exploités et pervertis contre leur propre gré. Nous les plaignons de toute notre âme qu'ils aient à servir dans de telles conditions d'esclavage confessionnel et d'avilissement intellectuel. Qu'ils sont encore héroïques certains d'entre eux d'y échapper ! Nous souhaitons que par les efforts des hommes libres et patriotes, et par les leurs, l'école soit ramenée à son vrai caractère national.

Mais, alerte aussi à nos Eglises ! Alerte ! La plus grave menace est de ce côté où des générations sans croyances et sans spiritualité sont activement préparées, car c'est ainsi qu'un jour toute substance humaine nous sera retirée, ô Protestants ! ô Chrétiens !

Or de cette menace, la prévoyante et fidèle Alsace ne veut pas, ni ses catholiques ni ses protestants (1).

(1) Rappelons les faits qui se rapportent à la dernière partie de cette assertion. M. André Hallays en donne un résumé dans la *Revue des Deux Mondes* (15 août), article cité par *le Christianisme au XX^e siècle* (11 septembre). Les réserves de ce journal portent sur le fait que M. André Hallays semble attribuer des préférences germaniques aux Luthériens orthodoxes en Alsace et des préférences françaises aux Libéraux. Il est probable, selon nous, que s'il y a dans la partie la plus évangélique des Eglises d'Alsace quelques appréhensions, qui ont trompé l'écrivain, elles résultent du caractère autireligieux de notre régime, et que si les Libéraux de ces Eglises laissent paraître moins de réserve, c'est que leur

9. — MENACES SUR L'ALSACE

La poursuite de la résistance alsacienne est donc à souhaiter, malgré la douleur presque insupportable

christianisme laïcisé, leur laïcisme religieux connexe au laïcisme politique de la République ressent moins l'extrême péril de la foi chrétienne en face de la Laïcité et de la Démocratie. Mais quand à suspecter l'égal loyalisme, fait de confiance, de longue fidélité, d'amour, envers la France et seulement la France, des uns ou des autres Protestants d'Alsace, cela ne saurait être émis ni accepté.

Reprenons d'après la *Revue des Deux Mondes* le simple tableau des faits qui traduisent la réaction protestante devant les menaces de laïcisation.

Dès le premier moment, les Protestants n'ont pas hésité à condamner les desseins du ministre. Ce fut un pasteur qui, à la Chambre des députés, prit la parole pour refuter les assertions du Président du Conseil. A Strasbourg, le Président du Directoire de la Confession d'Augsbourg et le Président de la Commission synodale de l'Eglise réformée se réunirent pour exprimer, au nom des Protestants d'Alsace et de Lorraine, leur « profond regret que la question de la séparation des Eglises et de l'Etat ait été soulevée d'une façon si inattendue et si inopportune ». Reconnaissant qu'une partie des Protestants n'est pas opposée au principe de la séparation, ils réclamaient, le cas échéant, de « profondes modifications » à la loi de 1903, puis ils rappelaient que les milieux protestants « sont habitués par une longue tradition à l'école confessionnelle, » et estimaient indispensable qu'une place fût faite à l'enseignement religieux dans l'emploi du temps », quel que soit le régime que le Gouvernement jugera bon de choisir pour l'école » (*le Christianisme* a publié en entier cette protestation, 31 juillet 1924).

Vient maintenant le long morceau où sont à faire les réserves nous nous contentons de souligner :

Pour comprendre les réserves et les atténuations dont est enveloppée cette protestation, il faut savoir que les diverses Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine n'ont ni les mêmes tendances ni les mêmes intérêts. *Orthodoxes et libéraux* ne voient du même œil ni la question de la séparation ni celle de l'école. Les *Orthodoxes, c'est-à-dire les Luthériens*, sont restés fidèles aux traditions germaniques. Ils acceptent très loyalement l'état de fait qu'a créé le traité de Versailles, mais, sauf des exceptions qu'il serait tout à fait injuste de méconnaître, ils n'ont de goût ni pour l'esprit ni pour les idées de la France. Mécontents de ne pas être représentés à la

d'y voir forcer une telle province à peine retrouvée ! L'essentiel est que l'Alsace n'y soit pas laissée seule, que la vraie France, toute, soit à côté de la fille vaillante pour qu'on ne puisse dire à celle-ci : « Tu es encore Allemande ! ».

Il faut, par exemple, que le Protestantisme national tout entier se sente aussi intéressé à l'attitude que veulent prendre les luthériens d'Alsace et se sente engagé lui-même avec eux.

Il est important qu'en France même, l'émoi, l'indignation, la révolte soient aussi apparents qu'en Alsace, cela encore plus chez les Protestants que chez les Catholiques ; et voici pourquoi : je vais dire ma crainte et je vais par là indiquer aux Protestants français une action digne de consacrer leur patriotisme, en même temps que pour arrêter des projets infâmes il suffit de les désigner par leur nom avant leur pensée même, au premier état encore obscur de leur conception.

Tout ce qui est français a d'abord frémé d'amour

Faculté de Théologie protestante de l'Université de Strasbourg et d'avoir été évincés des prébendes du Chapitre de Saint Thomas, ils songent, dit-on, à fonder une Faculté libre. La rigidité du dogme donne à leur église une force singulière. Non seulement ils sont prêts à accepter la séparation, mais ils la souhaitent, car elle les libérerait de l'Etat français.

Les libéraux n'ont pas une doctrine unique : ils appartiennent à des Eglises diverses. Beaucoup d'entre eux ne retiennent guère du christianisme que des préceptes de morale. D'ailleurs, cette sorte de protestantisme prend des formes différentes suivant les régions de l'Alsace. *Dans certaines vallées des Vosges, il se réduit à une tradition familiale. A Mulhouse, il fait partie des privilèges du patriciat.* En général, c'est chez les Protestants libéraux (?) que se sont le mieux gardés les habitudes et les goûts français ; le plus grand nombre est uni par des liens de parenté à des familles qui émigrèrent en France après 1871... Ils appréhendent d'assumer une charge qui serait inégalement répartie... les âmes sont tièdes et les sectes variées.

et de joie devant le retour des provinces perdues. Toutefois, la Démocratie régnante, ranimée par le 11 mai, observe avec inquiétude ces populations qui ne sont pas encore démocratisées, qui restent religieusement et nettement confessionnelles, qui ont éprouvé la supériorité d'une administration, mécanique, soit ! mais bien réglée, qu'elles peuvent comparer avec les lenteurs et les fantaisies de la nôtre. Nos politiciens pensent amener l'Alsace à la même corruption sociale que les autres provinces, mais ils sont pressés d'y travailler, car jamais sectaire n'a su attendre et couvrir longtemps ses desseins, il semble sentir que par nature la durée lui manque. Ces hommes ne sont fils que du mauvais prince de l'heure. Si leur précipitation amène cette révolte légitime qui s'annonce, ils ne tarderont pas à sentir d'une façon animale que la communauté française s'est augmentée d'un fardeau et d'un joug, pour eux dont les appétits et les instincts seront de ce fait bridés, entravés. Ils voudront jeter bas cette gêne. L'Alsace croyante et conservatrice sera une écharde dans leur chair, ils voudront l'en retirer. On pensera à la Société des Nations pour la charger de l'Alsace, sous l'œil de l'Allemagne qui sera déjà installée à Genève avec honneur. L'Allemagne regardera revenir, en bonne marâtre, l'enfant martyre échappée, qu'une douceureuse tutelle imbécile lui ramènera. Le drame pourra recommencer. La fameuse théorie pour primaire des états-tampons, dont on a vu le succès avec la Belgique envahie en 1914, sera remise à neuf pour l'Alsace et débarrassée un peu de sa poussière sanglante. D'habiles campagnes de presse, où les concours ne manqueront pas, seront susceptibles d'amener bien des Français, dont la fibre nationale est détendue, à l'abominable crime de la REPUDIATION DE L'ALSACE PAR LA FRANCE. Dans ce dessein vraiment

abject, on exploitera la juste résistance des Alsaciens, on les montrera réfractaires à l'esprit français, en dehors, par leur âme et par leur foi ; on organisera la désaffection de la tribu, et des *intellectuels* de l'antique Affaire, et des budgétivores de province, pour des victimes si peu complaisantes ; aucune infamie ne coûtera, pour cause ! l'orchestre de jadis n'est pas encore dispersé à ce point (1).

Pour qu'un tel forfait ne soit pas possible il faut le dénoncer d'avance et le prévoir. Il faut plus encore. Il faut que l'Alsace ne soit pas seule à protester contre les projets du gouvernement des Gauches. Il ne faut pas que cette affaire soit une question strictement alsacienne. Il faut que le plus possible de Français, individus et groupes, se déclarent solidaires complètement de l'Alsace, et à fond. Il faut que la

(1) Ceci était écrit et publié en 1924-1925. La campagne autonomiste s'est découverte depuis. Quant aux démocrates, qui parle de noirceur ? Il n'est pas de cœurs plus transparents ! Le premier venu peut y lire dès que la clef lui est donnée que démocratie est proportion inverse de patriotisme. Je n'avais pas soumis ce livre vers le 10 ou 12 septembre à mon ami R. Laurent-Vibert, que le 21 septembre un texte me vient en troisième lecture par l'*Action Française* et par la *Croix* dont la Revue de la Presse l'a tiré du *Populaire* de Nantes, « organe radical-socialiste et pour mieux dire, juif ». Malheureuse, alors, et réellement fatale nation ! D'horribles fils lui naissent toujours pour entamer toute espèce de trahison. Israël pourtant, le sang des antiques patriarches, vaut mieux que cela !

Voici l'abomination du *Populaire*, qui montre si nous craignons en vain, et abusés par nous-mêmes.

« En ce qui concerne l'Alsace, peut-être serait-il bon de faire un plébiscite, mais en l'assurant par des mesures spéciales contre les truquages (!!). »

« Si la majorité se prononçait en faveur des lois laïques, l'agitation cesserait, mais si le contraire se produisait, il n'y aurait plus qu'à proposer à l'Allemagne de reprendre l'Alsace en échange de quelques milliards et d'un sérieux traité de paix. »

« Quand la gangrène dans un membre menace tout l'organisme, on le coupe ». »

protestation et l'agitation qui peut s'ensuivre gagnent toute la France. Il le faut pour que l'Alsace ne paraisse, sur aucun point que ce soit, à l'écart de la France. Il faut enlever ce prétexte à ceux qui déjà, en secret, *ne veulent plus de l'Alsace*. C'est plus qu'une question maintenant de laïcité ou de religion, c'est une question de patriotisme et de vigilance nationale ! Elle appartient aussi à tous les combattants à qui l'on peut encore retirer ce fruit seul apparent de la Victoire, l'Alsace retrouvée.

Voilà donc une chose excellente que les évêques de France aient nettement senti combien l'unanimité française s'imposait ici ! L'esprit des premiers unificateurs de la France ne sommeille pas en eux (1) ! Mais le Catholique est suspect dans ses résistances contre la Laïcité. Il faut, pour faire reculer et surtout réfléchir le Sectaire, que le Protestant se déclare, car, d'opinion commune, il n'est pas essentiellement anti-laïque. C'est l'excès seul qui le soulèvera. C'est l'indignité de l'action qui le décidera contre elle. Ainsi excès, indignité, seront plus apparents ! La cause alsacienne ne pourra plus être discutée. Il faut, il faut donc, qu'avec l'Alsace, le Protestantisme français fasse front, que ses organes, ses synodes, ses églises, réagissent, qu'il sonne aussi le tocsin par tous ses clochers et toutes ses voix !

Si le Protestant de France entend cela et comprend cela, s'il en saisit la grandeur, la mission et l'opportunité même, il sauve tout et devient bienfaiteur de la Patrie.

En effet, il empêche la conjuration contre l'Alsace de prendre forme. Il rend impossible LA REPU-
DIATION DE L'ALSACE bassement souhaitée dans

(1) Ecrit en 1924.

l'ombre des lâches pensées assez familières aux partis de *petits Français*. Il enlève toute crédibilité à toute campagne qui s'organiserait. Il lui dérobe le fantôme même de tout argument.

Il prépare de ce fait une solution apaisante au problème de la Laïcité, en imposant que la voix de l'Alsace, et par suite celles de toutes les Provinces traitent seules de cette question arrachée aux Politiciens et aux Partis.

Le Protestant de France écouterait-il ? Comprendrait-il ? Servirait-il la Nation en étant fidèle à lui-même, et cela sans patriotisme conditionnel ? Lui sera-t-il clair que c'est là servir la Nation ? Des préjugés, la passion anticléricale, obscurciront-ils pour lui ce devoir présent, cette occasion magnifique d'un suprême bienfait à la foi commune et à l'unité cordiale de la Patrie ?

Je ne puis taire mon angoisse à ce sujet, mais je crie, je crie, sentinelle dans la nuit ! J'ai voulu avertir. Protestants, ô ma race, ce n'est pas moi qui peux douter de la pureté d'un sang français abondant et fort dans nos veines, mais c'est plus que de sang qu'il s'agit ici, c'est d'une liberté et d'une haute clarté de l'intelligence ! Il ne convient pas que rien de l'esprit confessionnel s'interpose entre vous et cette nécessité actuelle, pressante, que vous interveniez ! Bienfaiteurs de la Patrie, c'est vous inviter à l'être cette fois avec un éclat, une autorité qui ne se contesteront plus ! L'heure est *donnée*. Grave parole ! Qu'on la laisse passer et les Eglises protestantes signent alors leur effacement devant la déchristianisation officielle de la France, leur désintéressement devant l'avenir moral de la Nation, leur part de la répudiation à venir de l'Alsace par la Patrie égarée !

Ainsi, pasteur d'une de vos Eglises, croyant évangé-

lique, patriote français, écrivain, à tous ces titres préoccupé de vous indiquer cette heure, j'ai pris dans ces pages la responsabilité de vous l'annoncer, sans compter autrement parmi vous que par ce devoir auquel j'obéis.

CHAPITRE II

LA REHABILITATION

I. — RECLASSEMENT DES GRIEFS DU RÉQUISITOIRE

Le réquisitoire contre les Protestants de France, que nous avons tenté de reproduire, comporte trois chefs d'accusation :

Le premier, c'est que la Réforme est responsable historiquement de la Révolution et des régimes démocratiques ;

Le second, c'est que son principe du libre-examen est responsable doctrinalement des progrès de l'anarchie qu'elle a légitimée et, par là, de la destruction ou du recul ou de la dépréciation de la Latinité, ce qui a créé une culture protestante de type anti-français ;

Le troisième, c'est que les Protestants se sont confédérés avec tous les artisans politiques de la III^e République antireligieuse et qu'ils font partie du gouvernement occulte de quatre Etats maîtres de la France : juifs, protestants, francs-maçons et métèques. Qu'en tout cas, leur collusion avec la Démagogie est

manifeste dans tous les courants d'idées et tous les mouvements populaires qui ont agité la Nation ces quarante dernières années.

Le débat est institué.

Nous l'acceptons et nous allons en discuter tous les termes. On a peut-être vu par notre première partie que nous n'esquivons aucune difficulté. C'est que nous croyons en notre cause, simplement.

Notre système de défense est celui-ci : *Les Protestants ne peuvent être réconciliés à la Nation que par leur retour à leurs vrais principes, à leurs véritables principes originels.*

Il y a eu dans le développement du Protestantisme en France des altérations, des déviations, qui ont fini par prédominer sur la vraie nature du Protestantisme et qui ont déformé le sentiment qu'il doit avoir de lui-même, autant que son visage devant les Français. Il faut rechercher, reconnaître et qualifier ces altérations. Il est nécessaire d'examiner s'il n'y a pas un *Protestantisme dévié.*

Puisque la question des principes en ce cas prime tout, il est évident que l'ordre de la défense ne saurait être celui de l'accusation, et que le premier grief qui s'impose à notre discussion est celui de la doctrine réformée, celui des principes du Protestantisme. Cette discussion doit précéder celle du grief historique et doit aussi l'éclairer, nous permettant de quitter les chemins battus et les solutions paresseuses.

Le second grief de l'accusation devient pour nous le premier.

2. — PRINCIPES DU PROTESTANTISME

Pour le commun des esprits, le Protestantisme est la religion du libre examen, de la liberté du croyant,

de la souveraineté du sens-propre, et comme conséquence, de la diversité des opinions, de la multiplication des sectes.

Cette figure artificielle (nous ne disons pas superficielle) de la religion protestante s'est imposée à l'imagination ordinaire jusque dans le protestantisme lui-même. Elle est purement contraire à la vérité de droit et à la vérité de fait. Le Protestantisme fondamental s'y est altéré. Cette figure est devenue protestante, mais c'est une insupportable usurpation, celle d'un faux visage qui finit par imposer une fausse âme que l'on ne distingue plus comme radicalement étrangère.

Des confusions, intolérables à la pensée, offusquent ici. Le Protestantisme est une religion chrétienne, une des religions chrétiennes, en ce cas son objet est déterminé lui-même par cette définition que nul ne pourrait se permettre de lui disputer. Le libre examen est-il objet de religion, est-il un but religieux ? La liberté du croyant est-ce l'omnipotence et l'omnicritique du croyant et la liberté du mathématicien tient-elle devant l'objet, devant les axiomes ? Celle du chrétien croyant tient-elle aussi devant l'objet qui est ici surnaturel et surrationnel ? Sous les mots de liberté, d'autonomie individuelle, de souveraineté, d'omnipotence et d'omnicritique, faut-il voir uniquement une chose et la même en tous ? La souveraineté du sens-propre, est-ce l'autorité imprescriptible de l'opinion individuelle, et cette souveraineté absolue persiste-t-elle devant l'objet ? Toute objectivité n'est-elle pas une limite à cette autorité de l'opinion particulière ? La diversité des opinions implique-t-elle la consécration de toutes les opinions ? A-t-on jamais supporté que la diversité des opinions politiques ou sociales consacraît tous leurs essais et

même autorisât à les tenter ? La multiplication des sectes est-elle de droit ou seulement de faillibilité ? un idéal à poursuivre ou une défaillance, un effet de la faiblesse humaine ?

Pourquoi tient-on à imposer au Protestantisme de si fâcheuses confusions ? Pourquoi de plus ne les répudie-t-il pas lui-même avec la vigueur, la netteté, l'unanimité qui déconcertent l'imposture et la calomnie ?

Redisons-le pour l'importance de la vérité comme pour l'honneur de la raison :

La religion protestante est essentiellement une des religions chrétiennes : son objet est la foi au Christ, au salut de l'âme par le Christ.

Le libre examen n'est donc pas un objet de religion, un but religieux pour le Protestantisme ; celui-ci n'est pas la religion du libre examen, car lorsque l'essentiel religieux et l'essentiel chrétien le demandent, le *libre examen doit être sacrifié*. Le Protestantisme n'institue pas le culte, la vénération, la consécration absolue, l'intangibilité, la divinisation du libre examen ; c'est une autre religion cela, une religion différente de la nôtre, et qui est la *Libre-Pensée*, mais entre les deux un abîme ; chez l'une l'autorité de la raison naturelle, chez l'autre, l'autorité de la foi ! Le Protestantisme ne peut devenir une divinisation de l'homme. Il proclame déchu le fils d'Adam.

Aussi, la liberté du croyant dans le Protestantisme n'est ni l'omnipotence, ni l'omnicritique de la raison. Et cette liberté n'est pas la souveraineté sans limites du sens propre, ni la consécration de toutes les opinions individuelles. Pourquoi ? sinon que le principe du Protestantisme ce n'est pas le libre-examen. Le libre examen est simplement une revendication du Protestantisme pour se dégager d'une autorité sur laquelle il avait des doutes, qu'il tenait pour humaine, la pa-

pauté, et se replacer, replacer toute la raison sous une autre autorité plus étroite, plus déterminée, moins variable, mais tenue par lui pour divine, un texte révélé, un livre, la Bible !

Le libre examen veut l'homme libre de toute autre autorité que celle de Dieu dans les choses de foi, mais il s'arrête devant les choses de foi, *il doit s'y arrêter*.

Le libre examen est une méthode par laquelle le protestant doit s'approprier en foi *personnelle* la foi *objective* de l'Eglise, mais il n'a aucun droit sur cette foi objective, aucun droit sur la Révélation, si ce n'est d'en faire sa foi et sa vie, de s'y soumettre pour la recevoir. Que fait le savant devant la nature, sinon de même ? La révélation est aussi une nature, par essence elle est objective ; elle demande l'étude et la liberté de l'esprit envers tout ce qui n'est pas elle et pour se soumettre l'esprit.

De tous les principes du Protestantisme que nos apologètes se plaisent à énumérer, lequel donne le ton aux autres ? (1) Matière ample à la discussion et à l'indécision jusque parmi nous, ce dénombrement, le rang qu'il convient d'assigner !

Mais s'il y a dans la Réforme une objectivité égale à celle du Catholicisme, si on la veut atteindre par ce qu'il y a de plus intime en la foi protestante, de plus unanime aussi, on doit seulement retenir les trois principes cardinaux qui sont :

(1) L'article Principes du Protestantisme de R. HOLLARD, dans l'*Encyclopédie des Sciences religieuses de Lichtenberger*, tome X, année 1881, donne ce classement : le libre examen, l'autorité de l'Écriture Sainte, la justification par la foi, l'unité morale, les sacrements signes et moyens de grâce, l'église société de croyants. On s'étonne qu'il manque la doctrine du sacerdoce universel et celle de la séparation des deux pouvoirs, le temporel et le spirituel. Et le reste n'est pas exact, sinon pour un protestantisme minimisé.

La souveraineté de l'Écriture Sainte en matière de foi ;

La justification gratuite par la foi ;

La déclaration du Sacerdoce unique, celui du Christ.

Ce sont là, semble-t-il, les points où la Réforme se dément le moins et les aspects par lesquels elle est le plus caractérisée, mais de là que fait la Réforme ? sinon qu'elle affirme alors comme imprescriptible, absolue et sans autres limites que les siennes, la souveraineté de Dieu ! Son théoricien le plus complet, Jean Calvin, a poussé cette vue de la suprématie du don gratuit jusqu'à la doctrine de la Prédestination, ou du bon vouloir divin nullement déterminé par la prescience de Dieu (Dieu connaissant d'avance ceux qui méritent le salut), mais déterminé par les exigences de la nature de Dieu, la justice éternelle se préparant des coupables, l'amour éternel se préparant des coupables, l'amour éternel se préparant des élus. Tant l'idée intime de la Réforme est celle de Saint Augustin, la gloire de Dieu ! qu'il est mal dit de parler de justification *par* la foi au lieu de justification *en* la foi, car pour les Réformateurs la foi ne justifie pas réellement, elle est signe qu'on est justifié, elle n'attire pas la grâce, elle est le fruit de la grâce ; elle n'est pas l'étincelle d'où part le feu ardent, elle est le feu tout embrasé, elle n'est pas le mérite de l'homme, elle est la glorification de Dieu.

Le sort des principes du Protestantisme ! Ils se détruisent établis dans toute leur primitive rigueur et par leur seule logique ! On n'a pas à dire : « C'est Calvin ! » ; tous, Luther, Mélanchton, Zwingle, font du dogme de la prédestination le dogme réformé par excellence, la clef de voûte de l'édifice. C'est leur suprême combat, ils courent tous s'y consumer !

Où donc les principes du Protestantisme laissent-

ils paraître quelque souci d'individualisme et par conséquent de ferment révolutionnaire ?

Rétablissons quelques vérités affaiblies ou reniées :

La Réforme a été intransigeante sur la question de la souveraineté absolue de Dieu, et ce qu'elle a prêché, ce dont elle avait un sentiment vif et fort, « une sainte jalousie », disait-elle, c'était l'honneur de Dieu, éternel monarque. La Réforme n'est pas la religion des droits de l'homme, elle est la religion des droits de Dieu. Les droits de l'homme résultent en second et ce sont surtout les droits de l'âme : les droits de Dieu sur tout homme doivent être respectés par tout homme. Ce n'est donc pas en tant qu'homme, en tant que nature que l'homme a des droits, c'est en tant que sujet de Dieu, en tant que créature. Rien de plus opposé à l'esprit de la Démocratie, à l'idéologie de Jean-Jacques Rousseau, au fondement de notre Révolution !

La Réforme a été plus dure pour la nature humaine et lui a moins accordé que le Catholicisme. Le mépris de l'homme déchu, de ses forces, de ses lumières naturelles (*Confession de la Rochelle*, art. IX), le refus de ses mérites sont proclamés par elle. Rien de plus opposé comme principe à la religion de la perfectibilité humaine et du progrès fatal de l'homme, de sa constante amélioration, de la supériorité du temps à venir sur le passé, cette religion démocratique.

La Réforme a écarté en religion des autorités qu'elle tenait pour humaines et qui pour elle usurpaient sur Dieu. Elle n'a pas supporté, ni que l'homme se soumit à une délégation de l'autorité divine (papauté), ni que des intermédiaires fussent institués entre l'homme et Dieu (sacerdoce), ni que la créature put entrer pour une part dans l'œuvre propre de son salut (doctrine des mérites et des œuvres) ; si elle a fait tout

cela, elle l'a fait par un sentiment incroyable de l'Autorité dans sa forme la plus haute, elle ne l'a pas fait par mésintelligence, mépris et haine de l'autorité. Elle est d'essence même anti-révolutionnaire. Elle a pu, mais pour des raisons autres que son essence, se démentir dans ses effets.

3. — L'ESPRIT DU PROTESTANTISME

Est-ce à tort que la Réforme s'est émue et qu'elle a poussé sa protestation jusqu'à se séparer de Rome ? N'est-ce pas tragique et presque une sorte de démente que ce soit contre le Siège Universel, qui semble garantir toutes les autres autorités, qu'elle se soit élevée quand le principe d'autorité la soulevait exclusivement ? Mais c'est qu'elle jugeait que cette autorité se matérialisait trop et qu'on la retirait trop à Dieu pour en passer les pièces maîtresses à l'homme. Le caractère humaniste du Catholicisme, tempérant la rigueur judaïque par l'esprit romain, l'irritait. Pourtant, Renaissance et Réforme semblèrent quelque temps se conjuguer et la première n'était que la nature restaurée, rendue à l'honneur, le paganisme ranimé. C'est qu'au départ elles purent se croire parentes ; elles eurent la même visée, retrouver des traditions, et le même enivrement, celui du livre, des textes rétablis et restitués. Mais la tradition de l'une était surtout helléno-latine, celle de l'autre, hébraïque. Dans le Pape, la Renaissance aimait le prince, l'héritier des Césars, et elle dédaignait le chrétien, le successeur des Apôtres, tandis que la Réforme y détestait le Romain et se scandalisait du Christ terrestre. La première se confiait à tous les textes, la seconde voulait la royauté d'un livre et d'un seul, le Livre, et livre juif, de Moïse à Saint Paul ! Aussi Renaissance et

Réforme, dès qu'elles se connurent bien, se séparèrent.

Il faudrait donc s'étonner que la Réforme nettement anti-humaine ait eu des complaisances et jusqu'à des complices dans les humanistes et les partisans de la nature, et que le Catholicisme qui accorde bien plus à l'œuvre propre de l'homme leur fut au contraire suspect ! Il faudrait s'étonner que la Réforme soit considérée si aisément comme l'aube de la libération de l'homme quand elle s'est méfiée plus que le Catholicisme de la liberté et des lumières de l'homme ! Il faudrait s'étonner qu'on la tienne pour mère de la liberté quand elle a voulu enchaîner la raison de l'homme à un seul texte ! Il faudrait s'étonner qu'on lui accorde d'inaugurer les temps modernes quand elle a voulu limiter l'évolution des siècles à l'autorité d'un texte immuable !

Mais ce voisinage avec la Renaissance établit pleinement l'esprit de la Réforme, et cependant cet esprit est assez méconnu. L'esprit de la Réforme, c'est l'autorité du texte, la restitution du texte, sa souveraineté. La Réforme c'est le contrat juridique établi par Dieu en grâce de sa créature, c'est le pacte formel et sacré. Dès lors, tout procédant de cet esprit, dans la vie sociale, la Réforme voudra des textes, elle voudra des contrats, des pactes, des formules. Profondément scripturaire dans sa foi religieuse, dans son culte public, dans son culte privé, elle le sera dans son idée de l'Etat, de la société, du foyer. Elle sera covenantaire. Par là il ne faut pas se méprendre sur une certaine indulgence des protestants pour la Société des Nations, ils y sont sensibles, non pas à l'humanitarisme, non pas au pacifisme d'idéologues, mais à la notion scripturaire du pacte, à l'avènement des formules écrites, des textes, entre les Nations.

La voilà bien loin du Catholicisme ! Rome ne nie

pas le Texte, la Tradition écrite, mais enfin elle a la Chaire, la Tradition orale, et l'éclat de la seconde est peut-être plus apparent, son règne aussi moins rigide ! Rome la chrétienne a longtemps répugné à formuler. Joseph de Maistre dit fort bien qu'elle n'a jamais écrit les dogmes que par suite des hérésies, et comme malgré elle, simplement pour réfuter des erreurs ou fixer des vérités. Tant que les vérités vivaient par elles-mêmes, dans l'Eglise, librement, elle craignait de les mettre en formules, la formule brutalisant toujours. Puis l'institution catholique est surtout la sainte administration d'un Sacrifice, de là une église plus préoccupée de textes que de sacrements ! De là dans l'idéal politique les monarchies de coutumes plus que les monarchies de chartes, le peu de souci des Constitutions, et l'arbitrage tout spirituel du Pape dans la République chrétienne du Moyen-Age, entre les peuples.

Et de là, deux courants désormais dans le monde, la Lettre et l'Esprit, les formules et les coutumes.

Or, établissons bien nettement ceci : le Protestantisme étant la religion du texte sacré il est accordé par la raison de le ramener toujours à ce texte.

De ce parti-pris éminemment réactionnaire, la Réforme a tiré son christianisme biblique et son anticatholicisme qui répudie tous les développements de l'idée chrétienne postérieurs à l'Eglise primitive, à l'inspiration de la Pentecôte.

C'est donc à la tradition écrite, au texte de l'Ecriture Sainte, qu'il faut ramener la Réforme sur tous les terrains, et l'obliger par sa propre logique à se réformer elle-même, si elle a mal ou insuffisamment interprété les Livres Saints.

La réforme de la Réforme, si elle paraît néces-

saire sur un point quel qu'il soit, ne peut être obtenu des Protestants qu'en éclaircissant davantage le texte sacré.

La réforme de la Réforme ne peut aboutir qu'en persuadant au Protestant d'être plus Protestant encore, c'est-à-dire plus fidèle à la pureté, à l'intégrité, à l'autorité de la Tradition écrite.

Mais de ce fait, il n'est plus guère permis de parler de l'individualisme protestant, de religion du libre examen, d'église démocratisée.

4. — LA RÉFORME N'EST PAS UNE ÉGLISE DÉMOCRATIQUE

Si donc, le principe de la Réforme est la restauration de l'autorité divine dans les limites d'un texte tenu pour inspiré, comment cette théocratie plus formelle et plus rigide que celle du Pape a-t-elle pu présider à l'avènement des Régimes parlementaires et de la Démocratie universelle ?

Pourquoi est-ce la théocratie modérée du Pape, qui est suspecte, tandis que celle de Calvin a eu parmi les peuples un traitement de faveur qui est indéniable ?

Comment cette doctrine d'autorité absolue a-t-elle dévié en doctrine d'individualisme ou de liberté pure ? Comment encore cette Eglise, fondée sur le vif souci de l'honneur de Dieu, a-t-elle pour alliés certains des hommes, des partis, des écoles et des doctrines préoccupés d'athéiser notre pays ?

Cela ne peut être que par une déviation progressive du type pur de la Réforme. Quel est le point où saisir cette déviation ?

Puisque la Réforme voulait ramener la chrétienté à la pureté primitive de l'Eglise, elle se devait d'être pure, mais elle ne le pouvait aussi : il ne lui aurait pas fallu combattre ! C'est là son tragique effort.

Pour retrouver cette pureté elle ne veut recevoir que la Tradition écrite et elle repousse la Tradition orale, car elle se défie de tout apport humain, elle redoute quelque intrusion païenne. Elle repousse, et du coup, elle se complique, elle ne peut avoir la pureté, elle prend figure d'opposition, de contradiction, de discussion, de Contre-Eglise ! Elle anticléricalise et par là elle suggère au monde, à l'Europe, d'antichristianiser. Elle est contre une église, mais le monde pousse sur cette voie jusqu'à être contre Dieu. Le type pur de la Réforme, c'est qu'elle est scripturaire, elle délègue toute autorité à la Bible. Le monde lui fait une autre figure, qu'elle n'a pas complètement évitée elle-même, bien loin de là ! son anticléricanisme, sa position contre l'autorité, le déchaînement de l'individualisme ! Tout cela, simples moyens de combat, mais qui ont paru son fond même.

De religion de la Bible, elle devient communément religion du libre examen.

Elle n'avait parlé de libre examen que pour lier l'homme à la Bible en suspendant toute autre sorte d'autorité ; on a voulu seulement qu'elle ait délié l'homme.

Mais quand la Réforme sort de son type pur de religion scripturaire, elle voit que l'essence de sa propre religion lui échappe et qu'elle devient une simple école de morale ou, pire encore, un instrument politique. Alors elle lutte, elle se cherche, avec anxiété, elle s'affirme et se dément tour à tour, elle n'a jamais la certitude de la paix, ses enfants même la déchirent, elle ne cesse pas d'être en discussion avec elle-même.

Dès les Réformateurs, si sûrs d'eux-mêmes pourtant et si fermes dans leur dessein, le conflit, le débat commencent qui vont être perpétuels.

Le puissant théologien de Noyon est inculpé d'into-

lérance dans les Eglises qui sont de sa marque, mais ce n'est que de nos jours. Au temps où il luttait contre les Libertins et contre Servet, brûlant Servet, *tranchant la tête à Gruet, bannissant Castalion, Baudoin, Blandrata, dressant la potence sur la place Saint-Gervais*, nul de son époque et des siens ne s'étonna. Théodore de Bèze, humaniste et humain autant que huguenot et religieux, applaudit. De concert, et sur entente, le Saint-Office et Calvin traquent en Servet un fort mauvais commentateur de l'Évangile.

L'organisateur de la nouvelle doctrine n'entend pas cependant bannir le libre examen, mais il le définit. Le libre examen n'est que pour s'approprier la foi en l'Eglise. Cette foi de l'Eglise n'est pas, elle, matière de critique, de doute ou de négation. Là-dessus tous les grands Réformateurs s'accordent ! S'ils n'avaient l'autorité indiscutable de la Bible comme machine de guerre contre Rome, que pourraient-ils ébranler ? S'ils n'avaient la parole écrite comme fondement invariable de l'Eglise, que pourraient-ils en ces temps-là prétendre fonder en dehors de celui qui est dit la pierre où la Catholicité est assise, en dehors de la Chaire où la Parole est continuée ?

La stratégie même de la Réforme nous répond de son vrai caractère historique ; elle est scripturaire.

La Réforme n'est pas ainsi une revendication de l'Individu contre l'Eglise, elle est à son sens un retour à la tradition de l'Eglise, elle est la restauration de l'Eglise, elle est même la suprématie de l'Eglise.

Suprématie sur l'Individu ou suprématie sur l'Etat ?

Alors arrive le problème de l'Eglise, la conception que la Réforme eut de l'Eglise, et c'est de cette conception que nous aboutirons à prononcer si l'Eglise a suprématie sur l'Etat, car pour sa suprématie sur l'individu, son caractère scripturaire, échappant au

libre examen, l'établit sans aucune possibilité de doute.

L'Eglise est, dit-on, pour la Réforme, pure société de croyants. Thèse commune et chez nombre de protestants ! Cette conception a pour crédit que le sacerdoce n'y figure pas. A sa place l'institution d'un ministère qui relève du droit humain en parallèle du droit divin, du suffrage de l'Eglise assemblée en parallèle de la vocation par l'Esprit-Saint ! Elle a aussi que les sacrements n'y sont pas opérateurs par leur vertu intrinsèque. Plutôt abîmes de théologiens que distinctions réelles, car ou l'Eglise est canal de la Grâce ou elle ne l'est pas ! Si elle l'est, le suffrage de l'assemblée procède des inspirations de l'Esprit-Saint autant que la vocation du ministre. Si elle l'est, le sacrement est œuvre de grâce que l'homme peut inutiliser, mais dont il ne peut limiter ou empêcher l'exercice.

Manifestement, pour la Réforme, même atténuée de nos jours, qui maintient deux sacrements, le Baptême et la Sainte-Communion ou Sainte-Cène, et qui a un ministère pour ces deux Sacrements, l'Eglise est canal de grâce.

Elle n'est donc pas pure société de croyants.

Si elle ne l'est pas, elle est d'institution divine, elle est affirmation de la Grâce, terrain de la Grâce, souveraineté libre de Dieu qui la tient sous l'action incessante de l'Esprit, sous les effluves de l'Esprit, sous l'étreinte de l'Esprit, elle est épouse et Dieu lui a donné vocation.

Alors, est-ce la suprématie de l'Eglise sur l'Etat ?

Pas nécessairement, car Dieu peut donner, il donne d'autres vocations en dehors de l'Eglise et parallèlement à celle de l'Eglise, pour d'autres matières et d'autres ministères, d'autres magistrères, d'autres magistratures que celles de l'Eglise ! Ainsi Dieu donne voca-

tion aux Princes, aux autorités temporelles, à l'Etat, pour l'administration des choses temporelles, comme il donne vocation à l'Eglise pour l'administration des choses spirituelles. Pour la Réforme comme pour le Catholicisme, les Rois, les Chefs des peuples sont oints de Dieu, mais cette onction est peut-être plus directe dans la Réforme ; il ne semble pas nécessaire que les princes la tiennent des mains de l'Eglise, Dieu délègue l'autorité par l'autorité elle-même.

De ce que la vocation de l'Eglise est chose plus excellente, plus haute, il ne s'ensuit pas qu'elle comporte sa suprématie dans les choses temporelles sur la vocation de l'Etat ; mais non plus de ce que l'Etat a reçu délégation de l'autorité divine pour les choses temporelles, il ne s'ensuit pas que l'Etat ait le droit d'intervenir dans les choses de vocation spirituelle.

Comme l'Etat reçoit sa vocation de Dieu même, et qu'à sa manière autant que l'Eglise il atteste, il certifie la souveraineté de Dieu, l'Eglise, en se tenant à sa vocation propre, reconnaît aussi comme divine et inviolable l'autonomie de l'Etat.

L'autonomie de l'Etat, selon la remarque du doyen M. Emile Doumergue, est le dogme capital de la politique réformée ; la *souveraineté du peuple* n'est qu'un dogme secondaire. Il faut sans doute entendre ici la *représentation du peuple*, ce qui est plus juste, différent, et n'implique aucune souveraineté, mais un droit de consultation. Il semble même que ce dogme secondaire, ainsi mal déterminé, est concédé purement par l'historien de Calvin, d'ordinaire préoccupé de bien définir, à la nécessité de ne pas trop séparer la Réforme de la Démocratie, pour lui conserver un avantage qui est à la veille de s'épuiser.

Ainsi, deux dogmes de la politique réformée : l'auto-

nomie de l'Etat, dogme capital, et la représentation du peuple, le peuple consulté, dogme secondaire.

Or, l'autonomie de l'Etat n'est pas le dogme capital de la Démocratie.

La représentation du peuple a été transformée par la Démocratie en souveraineté du peuple.

Et le dogme capital de la Démocratie, c'est la souveraineté du peuple.

Où voit-on identité entre Réforme et Révolution, et par suite entre Protestantisme et Démocratie ?

La Démocratie est un phénomène social encore plus religieux que politique. Elle a sa mystique propre. Elle finit toujours par s'ériger en Contre-Eglise. C'est une Eglise. Elle ne sépare pas l'Etat de la Religion. Elle ne conclut pas à l'autonomie de l'Etat. Elle fait sortir l'Etat de ses limites et de sa fonction, elle le fait prêtre d'un culte, pontife, mais masqué ; il ne faut pas dire qu'elle divinise l'Etat contre le Paganisme, elle divinise l'Homme et emploie l'Etat, voue l'Etat tout entier à ce culte plus ou moins avoué, mais certain et qui explique toute la Démocratie.

La Démocratie c'est le culte de l'homme et de la nature nue dans l'homme.

Dire par suite que Réforme et Démocratie sont synonymes, c'est fonder et répandre une dangereuse équivoque.

Ajouter que la Réforme est mère de la Révolution, c'est attribuer à la Réforme originale ce qui n'est dû qu'à la déviation ultérieure de la Réforme.

Cette déviation c'est la transformation partielle d'une Eglise de foi objective en Eglise de libre examen, d'une Eglise de Tradition écrite, ou réglée par un code divin, en Eglise individualiste ; d'une Eglise canal de grâce en Eglise société de croyants.

C'est encore la substitution de la souveraineté du

sens propre ou de la conscience à la souveraineté de Dieu.

Puisqu'il ne convient plus de nier l'évolution logique de la Révolution en mouvement religieux, en religion de l'homme divinisé qui trouva son germe dans l'idée de la bonté originelle de l'homme, c'est trop vouloir mettre Jean-Jacques Rousseau et son déisme au compte de cette Réforme qui, au dogme républicain de la perfectibilité de l'homme, opposerait avec plus de dureté encore que le Catholicisme, le dogme du péché originel et de la malignité de l'homme, si le Protestant était encore lui-même !

En dépit de toutes les complicités dans les faits, en dépit même de toutes les filiations bâtarde, la Réforme proteste par tout son esprit contre la Révolution.

A quelle politique alors, vraiment sienne, peut conduire la Réforme ?

Comme la Réforme est essentiellement scripturaire, et que c'est à cette condition qu'elle vit et reste elle-même, les éléments de sa politique doivent être recherchés dans la présentation de l'Eglise Primitive d'après les Livres Saints.

De la pureté, de la légitimité de cette représentation seule peut résulter la légitimité de l'idéal politique de la Réforme.

5. — LA PRÉTENDUE CULPABILITÉ DU PROTESTANTISME

La solidarité de principe entre la Réforme et la Révolution nous ne pouvons l'admettre.

Reste la collusion entre le Protestantisme actuel et la Démagogie de la III^e République. Reste cette querelle qui nous est faite d'être l'un des quatre Etats confédérés devenus maîtres de la France. Elle a de

l'autorité si l'on pense qu'elle vient de M. Charles Maurras, cerveau d'une salubre réaction française. Je ne refuse pas pour ma part, cet hommage à un tel écrivain.

Collusion manifeste ? conjuration concertée ? Le peuple protestant l'aurait ignorée ; pour sa part il en serait innocent comme toutes les masses manœuvrées et trompées. Quant à la correction loyaliste des Corps ecclésiastiques et des organes de chaque Eglise réformée, nul régime ne l'a vue se démentir. Il reste l'action des Protestants politiques ou des politiciens protestants qui nous auraient engagés.

En tout cas, voici notre position ferme. Ayant démenti la solidarité de la Réforme et de la Révolution, nous disons que s'il y a culpabilité protestante du fait de quelque collusion avec la Démagogie, cette culpabilité porte à faux sur le Protestantisme de type pur. Il y a erreur sur le coupable : Nous n'accepterions pas la responsabilité des erreurs d'un protestantisme dévié.

Nous avons défini ce protestantisme dévié. Nous avons indiqué sa génération. Nous disons de ce protestantisme dévié, église du libre examen, qu'il n'est plus la Réforme. Il ne l'a jamais été (1).

(1) Il arrive un moment où les évidences éclatent de partout. Ces pages partaient pour l'imprimerie lorsqu'une feuille de Nîmes *le Foyer Protestant*, feuille libérale de gauche, sous la plume d'un pasteur, M. L.-A. Gervais, qui parle de la récente offensive des instituteurs contre l'histoire, nous apporte ceci dans son numéro du 1^{er} octobre, relevé par M. le doyen Emile Doumergue, qui souligne lui-même, dans *le Christianisme au XX^e siècle*, du 20 octobre : M. Emile Doumergue est inlassable dans sa chasse aux évidences, tel je l'ai connu il y a vingt ans quand j'étais un de ses étudiants à la Faculté de Montauban, transférée depuis à Montpellier, disons *déracinée*.

Voici le texte du *Foyer Protestant*, feuille de gauche :

« En réalité notre Protestantisme moderne, tout au moins notre Protestantisme libéral, vient moins de Calvin que de Sébastien

On nous fera l'honneur de ne pas croire que c'est là une déroboade. C'est définition ! C'est probité ! C'est un essai de restitution des vrais caractères !

Castellion. Traducteur de la Bible, exégète, critique, théologien, théoricien de la tolérance et de la pensée libre, *il n'est aucune de nos voies qu'il n'ait déblayée devant nous. Nous sommes ses héritiers, plus, beaucoup plus, que ceux de son irascible antagoniste* ».

D'où le Protestantisme libéral confesse être né au xvi^e siècle d'une divergence profonde de la Réforme d'avec le Catholicisme ! Ceci serait inexact et trop ou pas assez honorable selon les points de vue ; il faudrait dire qu'il y a eu une hérésie primitive de la Réforme, reniée par la Réforme et qui cependant a fini par conquérir une partie importante de la Réforme, mais par la conquérir à sa propre négation.

Ajoutons les remarques de M. Emile Doumergue : Ce fait comporte bien quelques conséquences, et pose bien quelques questions.

Le Protestantisme du xvi^e siècle, le Protestantisme de nos martyrs était-il calviniste, ou castellioniste ?

Les Huguenots étaient-ils calvinistes ou castellionistes ?

Comment les Calvinistes et les Castellionistes peuvent-ils célébrer ensemble la fête de la Réformation ? Ne faudrait-il pas deux fêtes distinctes ?

Comment les Calvinistes et les Castellionistes, qui ne sont pas fils des mêmes pères, sont-ils fils des mêmes pères ?

Nous laissons à nos lecteurs le soin de poser encore quelques autres questions... et d'y répondre.

CHAPITRE III

POLITIQUE PROTESTANTE

I. — MÉTHODE

La Réforme est essentiellement scripturaire et si elle veut aboutir à une politique, il lui faut, selon sa logique même, en tirer les éléments de l'Écriture Sainte. Ainsi sa position n'est point autre que celle de Bossuet. A plus juste titre encore !

Comment la Réforme pouvait-elle élaborer une politique ? Uniquement par la représentation qu'elle s'est faite de l'Église.

Au fond d'une politique, il y a toujours une métaphysique. Autant dire une théologie. L'idéal d'Etat s'élabore en l'idéal d'Église. Si l'Église change dans un Etat, l'Etat se modifie. La science politique peut procéder par des voies empiriques, mais l'invention politique procède par des voies mystiques plus communément. L'artisan politique se détermine quelquefois lui-même par la seule expérience, mais il a besoin de l'enthousiasme, de la foi, de la vision, pour déterminer le peuple. Ces constants rapports entre la poli-

tique et la religion garantissent entre l'Eglise et l'Etat un concordat qui ne peut être dénoncé.

Le peuple réformé ne trouvera que dans la constitution évangélique de son église le modèle et l'inspiration de sa constitution politique.

Mais la représentation que la Réforme s'est faite de l'Eglise primitive a-t-elle eu toute la pureté, toute la légitimité désirable ? Son idéal politique de ce fait n'aurait-il pas à être réformé ?

Soit ! Mais ce qui est capital en l'espèce, le voici : la réforme politique du Protestantisme se produira aisément si on réforme la représentation qu'il s'est faite de l'Eglise ou si on lui fait voir l'écart entre sa politique et la représentation correctement évangélique de l'église. Sans quoi il renierait gravement son caractère et sa vocation.

Il faut donc confronter les tentatives de politique protestante avec les textes sacrés.

2. — L'IMPASSE DES PROTESTANTS

Nous proposons au Protestantisme dévié de revenir à l'essence pure du Protestantisme, en tant qu'il veut rester une religion ; ou préfère-t-il subir jusqu'au bout sa transformation logique en simple école de morale et, pis encore, en secte politique ?

Nous proposons ensuite au Protestantisme qui est resté scripturaire, conscient de lui-même, de revivifier sa représentation de l'Eglise par un retour aux textes, de la reviser s'il y a lieu.

Le Protestantisme s'est-il donc réellement scindé en protestantisme dévié et en protestantisme scripturaire ?

Qui ne le sait, s'il a tant soit peu approché une église protestante !

Il s'est formé, bien antérieur au Modernisme catholique, un Modernisme protestant, qui s'est primitivement constitué en portion dite libérale de l'Eglise Réformée, puis a entamé la portion évangélique et orthodoxe sous le couvert de deux doctrines, encore différentes, l'une le Symbolo-Fidéisme et l'autre le Christianisme Social, souvent de pair dans le même cerveau.

Le Libéralisme protestant est une doctrine de libre examen radical. Il n'a pas admis que l'Ecriture Sainte put jouir du privilège, même comme texte divin, d'échapper à la critique de la raison. La pureté de la Révélation lui a paru susceptible d'examen dans les Ecritures, et de cette inquiétude il glisse rapidement à tenir les lumières naturelles, dont se défiaient les Réformateurs pour suffisantes en matière de foi. Il est devenu un Rationalisme religieux. Pratiquement, il aboutit au rejet des principaux faits surnaturels, à la répudiation du positif chrétien, à des doctrines équivoques sur la nature et le rôle du Christ et sur l'autorité de la Bible. Lors de la séparation des Eglises et de l'Etat, le Libéralisme protestant, devant la répugnance des églises plus évangéliques à continuer la vie commune concordataire et consistoriale, a dû se constituer à part en Eglise libérale, de son vrai nom Eglise Réformée sans qualification, mais dite communément Eglise de gauche.

Le tout récent Symbolo-Fidéisme, plus dangereux pour la vraie Réforme que le Rationalisme radical, usant d'un vocabulaire mystique assez passionné, faisant toujours appel à l'orthodoxie du cœur, proclamant qu'il veut vivifier la foi que la lettre tue, attaquait insidieusement tout caractère objectif de la foi et ne considérait comme légitime en celle-ci que l'élément affectif : le salut par la foi devenait le salut par

le cœur. Le salut dans la foi, puis le salut par la foi, enfin le salut par le cœur, ainsi descend, se dégrade et se corrompt la Réforme. Au reste, ce Symbolo-Fidéisme, doctrine assez fuyante, qui dans la discussion accordait et retirait tour à tour ! Mais elle discréditait le caractère intellectuel et la nature positive des croyances. Il était savoureux de voir nos Libéraux, rationalistes forcenés, considérer avec intérêt et sympathie ces négateurs du rôle de l'intelligence dans la foi pour les seuls coups qu'ils semblaient porter à l'objectivité religieuse. L'individualisme le plus subjectif aboutissait à faire croire que le salut de l'homme était en sa seule bonne volonté, en l'élan de son cœur, bref en lui-même. On ne pouvait mieux s'écarter de la vraie Réforme en prétendant fortifier sa doctrine de la justification par la foi. Croire ! Aimer ! clamait l'Ecole théologique de Paris. Qui croire ? Qu'aimer ? répondaient les rares têtes protestantes qui ne cédaient pas à l'enivrement. Ce vague impersonnel plaisait fort à la créature toujours encline à se diviniser : l'homme se croit facilement divinisé par le cœur, d'où l'effrayante influence de ce pauvre demi-fou de Jean-Jacques, et le Symbolo-Fidéisme cédait à la même facilité. Croire ! Aimer ! Dieu s'effaçait en la splendeur de l'acte de foi. Cette religion du pur élan exécutait ses acrobaties sentimentales sur les frontières du néant pur.

Enfin le nord de la France, plus particulièrement, voit se développer une troisième catégorie de protestantisme dévié. En des paroisses de grandes cités industrielles, en des régions de grandes mines, et sous l'influence des théories socialistes, il a été accommodé un Evangile où Karl Marx vaticine pour le compte du Messie d'Israël. Le Christianisme Social, les Chrétiens sociaux, ont rejeté la notion traditionnelle de

L'Eglise et adopté l'idée messianique du Royaume de Dieu. Les conséquences religieuses dépassent tout ce qu'en peut concevoir un profane. Le Royaume de Dieu, cela devient une terre où la justice est rétablie. Le salut tend à devenir un salut collectif. Un salut collectif peut être aussi bien assuré par les institutions, les réformes sociales et les œuvres que par le sang de l'Agneau victimal. Le salut par les œuvres, qui émut Luther contre les moines vendeurs d'indulgences parce qu'il avait ému l'Apôtre des Gentils contre les sectateurs juifs de la Loi, le salut par les œuvres après le salut par le cœur, de plus en plus loin du salut dans la foi ! L'évangile de l'abstinence antialcoolique prend plus d'éclat que l'Évangile de la Croix. Il devient plus important de fonder une crèche pour nouveau-nés que d'assurer le baptême aux petits-enfants. L'hospice semble plus essentiel que la table de communion. On ne s'apercevra même plus que c'est oublier les vraies, les éternelles conditions des choses, car c'est la table de communion qui a conduit à fonder l'hospice par l'exaltation de la charité, et c'est le baptême des petits enfants qui peut empêcher à jamais le mépris ou l'exploitation de l'enfance et qui a créé la dignité des berceaux. C'est qu'on ne s'aperçoit plus aussi que l'Eglise seule a mission d'instituer le Royaume de Dieu, que la préparation de ce royaume se fait en elle par la préparation à ce royaume. Bien au contraire, les Chrétiens sociaux haïssent la conception traditionnelle de l'Eglise et pratiquement, ils multiplient les œuvres extérieures, extra-confessionnelles. Leur mot d'ordre d'aller au peuple n'est qu'une insurrection contre l'Eglise. Il se traduit en bien des cas par « Sortons des temples ! ». Habiles toutefois, ils cherchent à prendre pied dans toutes les chaires. Le Midi protestant, calviniste d'instinct par suite d'une

longue tradition, répugne encore à leur nouveauté, mais ils sont la génération qui a quarante ans et leur compagnonnage de Faculté dure encore. Telle grande église méditerranéenne les voit donc remplacer ses pasteurs du type ancien. Caricature outrée ! atteinte à la charité ! vont-ils s'écrier peut-être ! Je crois savoir mes auteurs. Ce sont là les conséquences logiques, et pratiques, de leur conception du Royaume de Dieu.

Conception fautive bibliquement !

Aucun des textes sur le Royaume de Dieu, paroles ou paraboles de Jésus, n'autorise à y voir enseigné quelque chose de plus que le germe, la formation, le développement du règne de Dieu dans l'âme individuelle, entraînant l'adaptation de cette âme au *Royaume des Cieux*.

Ainsi le Royaume de Dieu est enclos actuellement dans l'Eglise, c'est-à-dire dans la prédication exacte de la foi et dans ses effets, la justification du pécheur, la conversion individuelle. L'avènement de la justice ne peut être qu'un des effets ultérieurs de ces premiers effets de l'Eglise.

Le Christianisme Social tend à méconnaître cette vérité capitale, cette forte présomption de vérité : *le but de la religion n'est pas le bien-être de l'homme, mais la satisfaction de Dieu.*

Le bien-être de l'homme, c'est là plutôt le but de l'Etat.

Ainsi par leurs buts évoluent sur des terrains différents Etats et Religions. Et le Christianisme social avec sa fautive nouveauté, déjà marquée de caducité, n'est qu'une reprise de la vieille confusion entre les deux pouvoirs.

De même le Christianisme Social méconnaît cette autre remarque préalable :

Toutes les institutions ne sont pas également sanctifiantes du seul fait qu'elles sont des institutions. L'Eglise est l'institution sanctifiante, l'Etat non, même collectiviste, ou démocratique, ou mystique ! Si les institutions régissent l'homme et l'influencent, et que par suite il soit nécessaire d'en rechercher de bien-faisantes, cela ne permet pas de croire que les Coopératives peuvent procurer le rachat de l'âme perdue et remplir la fonction de l'Eglise. La distinction des espèces est utile partout.

Telles sont, Rationalisme, Symbolo-Fidéisme, Christianisme Social, les variétés de ce qu'il faut bien appeler, en dépit de toute répugnance à peiner des hommes estimables, un protestantisme dévié. Or, Symbolo-Fidéisme et Christianisme Social se conjuguant formèrent entre la droite et la gauche protestantes un troisième parti, dit du centre. Ce parti qui voulait l'unification ecclésiastique, la fusion de tous les éléments réformés en une seule église, se constitua d'abord, par le fait des événements, en troisième église protestante française, l'Eglise communément appelée des Jarnacais, peu nombreuse mais qui avait des adhésions prêtes dans toutes les circonscriptions synodales de Droite. Bientôt cependant, comme cette troisième Eglise était unanime avec l'Eglise libérale de Gauche à vouloir cette fusion que l'Eglise évangélique de droite repoussait, la logique fit rallier la Gauche par les Jarnacais. L'Eglise mixte, de la sorte composée, « Eglises réformées unies », souhaite la fusion totale des forces du Protestantisme, l'unité administrative ; l'Eglise de droite, « Eglises réformées évangéliques », n'admet que la fédération des diverses confessions religieuses protestantes, pour sauvegarder l'autonomie de chacune. Cependant aussi, à l'Extrême droite de ces Eglises évangéliques une réac-

tion contre la Théologie moderne, son écclésiologie et ses buts ecclésiastiques, se dessine déjà vigoureusement. L'« Union des Chrétiens évangéliques » entend maintenir le *Christianisme intégral*, c'est-à-dire tout le positif chrétien. Il semble que, sans en avoir toute la conscience voulue, elle exprime une réaction du Midi calviniste et latin.

On pourrait peut-être, avec bien des réserves, des atténuations, des nuances, des tempéraments, attribuer au Protestantisme dévié un caractère nordique.

Pour éclairer enfin ce tableau, et le rapprocher de ce qu'un lecteur étranger à nos Eglises comprendra mieux, il convient de marquer le rapport des épithètes de droite, de gauche et du centre avec celles des partis politiques français.

L'Eglise évangélique de Droite, l'orthodoxie, peut avoir pour fidèles et même pour pasteurs des républicains de toutes couleurs, comme aussi des conservateurs ; il est évident que son esprit politique est plutôt conservateur modéré, voire conservateur républicain national selon le terme nouveau.

L'Eglise libérale de Gauche se tient volontiers près des partis de gauche qui lui ont emprunté des chefs notables, tel Ferdinand Buisson.

Le Christianisme Social nécessairement ne dissimule pas son caractère *socialisant*. Le mot est à la mode parmi les adhérents de cette doctrine ; ils disent plus volontiers : « Je suis socialisant » que de dire : « Je suis socialiste ». Mais quand ils n'adhéreraient pas à une des Internationales, leurs sympathies pour la cause socialiste sont certaines.

Nous avons désigné suffisamment quelques difficultés actuelles dans la doctrine et l'orientation de nos Eglises protestantes.

3. — LECTURE RAPIDE

Se dégage-t-il de ce tableau un sens politique vraiment clair ? Devant lui peut-on conclure du premier coup d'œil que la politique protestante est formellement démocratique ? Les deux tendances protestantes qui affirment le plus nettement leurs affinités de gauche et d'extrême-gauche, et qui sont de gauche elles-mêmes, c'est-à-dire qui plongent dans le grand courant des idées et des sentiments de gauche, le Rationalisme libéral et le Modernisme protestant, religieux ou social, offrent les caractères du Protestantisme dévié, car l'une veut être l'Eglise du Libre Examen (ce que la Réforme n'est pas), l'autre substitue le Royaume de Dieu, un Messianisme collectif (ce que la Réforme n'a jamais entrevu) à l'Eglise, au salut individuel.

Quant à l'Eglise de Droite, elle est surtout essentiellement loyaliste envers les Régimes, fort réservée sur la question politique, respectueuse par instinct de l'autorité établie, et cet instinct fut ancré en elle par la doctrine des Réformateurs sur la source divine, la vocation de l'autorité. Elle a toutefois oublié la doctrine : il ne lui en est resté qu'une aptitude.

Ce qui ne veut pas dire que la Gauche libérale n'ait eu, comme, au temps du Concordat, et n'aurait encore en pareil cas un goût fort vif de la tutelle d'Etat.

Il devient permis de remarquer que c'est *dans la proportion où le protestantisme est dévié qu'il penche à la démocratie*. Mais de constater aussi que, dans sa partie encore saine, le protestantisme accuse déjà par ignorance de sa tradition et de son esprit trop de tendance à la déviation politique. Par cette déviation

politique l'Eglise la plus évangélique, si elle n'y prête attention, se prépare pratiquement à une déviation religieuse correspondante. *C'est-à-dire que, cédant à l'esprit de la démocratie, elle se laisse pénétrer inconsciemment de modernisme religieux.* Si elle veut sauver le positif chrétien, il lui faut être (sachons toujours nommer librement les choses) *réactionnaire.*

Réaction, c'est par essence même, retour.

Dans la maladie, réaction, c'est retour à la santé.

Dans l'erreur, réaction, c'est retour à la vérité.

Pour le Protestantisme dévié, réaction c'est retour à la Réforme du type pur.

Or, cette Réforme de type pur, la Réforme scripturaire, l'Eglise que la Réforme s'est proposée pour idéal, le type de politique qui résulte nécessairement du type de l'Eglise, on n'a pas le droit de dire que, tout cela, c'est démocratie religieuse et semence de démocratie politique.

4. — AUSSITÔT CE DOUTE

La Réforme de type pur n'a-t-elle pas dévié alors dans sa représentation du type de l'Eglise ?

Sa notion de l'Eglise et, par suite, son idéal politique n'ont-ils pas à être, ou réformés, ou remis au point, ou amendés, conformément à son essence scripturaire, c'est dire par un retour aux textes ?

Mais les textes fournissent-ils des éléments suffisants et assez authentiques sur un tel sujet qui serait l'idée évangélique de l'Eglise ?

Et pour cela, sommes-nous contraints à disserter sur l'authenticité de textes toujours en discussion ?

Cela non, car nous nous adressons au Protestantisme scripturaire et pour le Protestantisme scripturaire, l'autorité des textes sacrés est de foi, de foi aussi, par

conséquence directe, leur authenticité. Quant aux autres lecteurs nous leur ferons remarquer que plus la critique des textes bibliques avance, plus ses conclusions s'éloignent des travaux de Strauss, de Harnack, exégètes négateurs, et même de l'abbé Loisy, si actuel que se croie ce dernier.

Nous adressant aux Protestants qui veulent s'en tenir au type pur de la Réforme, et pour le reste attendant que la science critique soit de mieux en mieux informée, nous ferons cas des textes en toute légitimité (1).

5. — LES FONDEMENTS DE L'ÉGLISE

La Réforme admet comme le Catholicisme que l'Église a été instituée par le Christ.

Mais formellement ? En termes explicites, déclarés ?

Une partie du Protestantisme actuel ne le croit plus. Cependant on y accorde que la vie, les intentions du Christ postulaient l'Église. Les Chrétiens sociaux préférèrent dire : le Royaume de Dieu.

Le souci de ne rien régler par avance pour que le développement du germe spirituel confié aux premiers chrétiens se fit librement sous l'action de Dieu même et conformément aux conditions naturelles de toute croissance, ce qui est d'un esprit à la Joseph de Maistre et plus catholique, nous l'avons vu, que

(1) Puisque l'Apôtre Paul, par le nombre et l'importance des textes, va nous apparaître comme le principal théoricien de l'Église, relevons sur l'authenticité de ses Épîtres ce qu'en dit un des théologiens modernes les plus radicaux, Bousset : « Si la théologie critique a autrefois contesté toutes les lettres attribuées à Paul à l'exception des quatre principales (et peut-être aussi de l'épître aux Philippiens), la théologie critique s'est depuis corrigée elle-même. Avec une confiance croissante, elle a de nouveau restitué à Paul... » Quoi ? A peu près tout !

scripturaire, l'autre souci d'éviter le conflit direct avec la Synagogue que l'institution de l'Eglise aurait entraînée, expliqueraient la réserve dont le Christ a voilé l'institution de l'Eglise! Mais il a fondé deux Sacrements (la Réforme n'en reconnaît pas davantage), choisi les Apôtres et même (la Réforme ne le nie pas) accordé une sorte de primauté à Pierre (1).

6. — LA THÉORIE DE L'ÉGLISE PAR SAINT PAUL

Saint Paul, apôtre des Gentils, est quasi contemporain du Christ. Né à Tarse, il pourrait être à peine plus jeune de dix ans et c'est le plus qu'on puisse objecter. Etudiant à Jérusalem, aux pieds du célèbre Gamamiel, il a dû voir et entendre Jésus ; mais la vision du Christ de gloire au chemin de Damas a consumé en lui presque toute autre image ou connaissance de Jésus : « Si nous avons connu selon la chair Christ lui-même, nous ne le connaissons plus de cette manière ». De plus, devenu persécuteur zélé des premiers chrétiens, il a été préoccupé à un point excessif de l'Eglise directement issue de la Pentecôte ; il a su, par ses agents et par l'interrogatoire des fidèles traqués, l'organisation, l'esprit de la secte nouvelle et de ses assemblées.

(1) Lisez le curieux chapitre flottant de Lichtenberger sur « l'Eglise » (Théorie de) dans son *Encyclopédie des Sciences religieuses* (une source de la Théologie moderne), t. IV, page 276 et suivantes. Il débute : « Jésus a fondé sur la terre le Royaume de Dieu et non une Eglise », et tourne sur lui-même comme un pivot à cette phrase : « Jésus s'est de propos délibéré tu sur l'Eglise ». (Il ne l'ignorait donc pas?). « Nous pouvons toutefois, d'après l'esprit même de son enseignement, dire ce qu'elle devra être et en fixer les grandes lignes idéales ». Le reste est aussi peu fixé.

Il serait inconcevable qu'on lui refusât d'être informé.

Il est devenu par excellence le théoricien de l'Eglise.

L'unité organique de l'ensemble des Epîtres de Paul est un remarquable indice de leur authenticité ; *il est dommage et surprenant que cette remarque décisive ne soit pas mise dans tout son jour.*

On voit que cette unité est faite par la préoccupation du Christ glorifié, coordonnée à la préoccupation de l'Eglise : le Christ, principe vivant et qui vivifie ; l'Eglise réceptacle, soit épouse, soit édifice, soit temple, soit corps même !

L'*Epître aux Romains*, la merveille théologique, établit les raisons dogmatiques de l'Eglise, l'Israël nouveau. C'est la constitution de l'humanité nouvelle par la suprématie de la Foi sur la Loi, par la réconciliation des races en Christ et l'élection que Dieu le Père fait de tous les hommes. De ce fait, l'Eglise doit être un seul corps dont chaque membre remplit une fonction.

La *Première aux Corinthiens* établit la légitimité de Paul comme Apôtre des Gentils, sa vocation par Dieu à transmettre l'Eglise aux Païens, la distinction de l'Eglise et de l'Idolâtrie (dans les Romains il avait fait celle de l'Eglise et de la Synagogue), et Paul, qui doit défendre sa vocation, son ministère et jusqu'à ses dons d'apôtre, définit pour l'Eglise et dans l'Eglise les trois sources divines des vocations, des ministères et des dons. L'Eglise est un corps où les fonctions sont hiérarchisées, sous l'unité de l'Esprit qui vient de la suprématie de Dieu et conduit à l'unité du corps de l'Eglise, corps du Christ.

La *Deuxième aux Corinthiens* prolonge l'Eglise ainsi établie en Eglise Invisible, et c'est bien différent de la théorie moderne où l'Eglise Invisible dépossède l'Eglise

visible, au lieu de reconnaître qu'elle en est précédée et que le couronnement céleste procède des assises terrestres dans la même architecture de lignes.

L'*Épître aux Galates* décrit les effets de l'Eglise et ses privilèges pour chaque croyant. Un mot les résume : la liberté.

L'*Épître aux Ephésiens* est une doxologie à la gloire de l'Eglise, temple de Dieu, l'édifice saint ; la plénitude du Christ ; le corps dont le Christ est le chef, la tête ; l'Épouse même. Aussi l'Apôtre demande ici que les institutions vitales essentielles, la famille et le mariage, soient conformes à ces rapports entre le Christ et l'Eglise. La femme est le propre corps de son mari, comme l'Eglise est le corps même du Christ. C'est une affirmation capitale. Ce n'est pas une simple comparaison. Les obligations sont précises et nettes. L'Apôtre déclare : « Ce mystère est grand : je dis cela par rapport au Christ et à l'Eglise ». Quel mystère ? que l'Eglise est le corps du Christ comme l'épouse est le corps du mari (Il est indigne que la souveraineté de ces textes magnifiques soit offensée d'ordinaire par nos exégètes !) L'épître désigne l'Eglise pour modèle de nos institutions terrestres. Les effets collectifs après les effets individuels.

Tel est le lien des quatre grandes Epîtres. Dans chacune, l'apôtre, s'adressant à une église nouvelle, revenait un peu sur chaque point capital, plus particulier à certaine, mais sa pensée à lui se développait selon son rythme, car il savait du reste que ses Epîtres devenaient un bien commun entre les différentes Eglises. C'est le point capital de chaque Epître qu'il faut découvrir. Il est toujours assez apparent.

Paul ajoute dans l'*Épître aux Philippiens* que l'Eglise doit rester l'imitatrice du Christ ; dans l'*Épître aux Colossiens* : car le Christ est chef suprême de

toutes choses, préexistant aux choses et succédant aux choses ; dans les deux *Epîtres aux Thessaloniens* : et par suite l'Eglise doit attendre son retour.

Les *Pastorales à Timothée et Tite* n'ont pas à être décrites : devoirs des directeurs de l'Eglise.

Le caractère divin de l'Eglise se trouve donc formulé d'une manière incontestable par Saint Paul. La notion démocratique de l'Eglise, pure société de croyants, n'appartient pas à l'apôtre dont le Protestantisme se réclame avec le plus de prédilection et dont il est dit : « Quand la Réforme est menacée, elle recourt vite à saint Paul ».

7. — LE SACERDOCE

L'Eglise doit-elle être sans sacerdoce ? Le Protestantisme entend que le sacerdoce est conféré à tous les croyants du seul fait de la foi, il déclare que le sacerdoce est universel, au fond il le supprime. Mais il ne supprime pas l'*Epître aux Hébreux*. Il en refuse simplement la composition à Paul.

L'*Epître aux Hébreux* remplit une lacune dans les écrits pauliniens, étonnante lacune chez un ancien sectateur du Temple, qui ne pouvait éviter d'être préoccupé de l'importance du sacerdoce lévitique et de la sacrificature. Ce silence de Paul surprend trop. Il n'a pu, cet évadé d'Israël, vouloir ignorer la question. S'il ne l'a traitée, il a dû, comme un maître débordé de travail, en passer le canevas à quelque compagnon de son œuvre, et cela d'autant plus que, suspect aux Juifs par son apostolat consacré aux Gentils, il aurait nui envers ceux-ci à l'autorité de l'écrit en ne s'effaçant pas.

Qu'est-ce que l'*Epître aux Hébreux* ? la glorifi-

cation de Jésus comme souverain sacrificateur et prêtre.

Son but est de définir l'existence, l'antériorité, les caractères éternels de la sacrificature du Christ et son excellence sur l'ordre lévitique en la rattachant à une sacrificature mystérieuse, la sacrificature, selon l'ordre de Melchisédec, roi de Salem. Abraham dut payer la dime à ce prêtre-roi, qu'il reconnut ainsi pour antérieur et suzerain.

Melchisédec est dit roi de Salem, et traduit roi de justice, roi de paix, « sans père, sans mère, sans généalogie, qui n'a ni commencement de jours, ni fin de vie », « sacrificateur à perpétuité », « ainsi rendu semblable au Fils de Dieu ». De lui procède la sacrificature du Christ. En lui a été manifestée dès l'aube des temps juifs la suzeraineté du sacerdoce de Christ sur le sacerdoce lévitique, sur le sacerdoce d'Aaron, fils de cet Abraham qui paya tribut.

« Le sacerdoce étant changé » par l'accomplissement de la sacrificature du Christ, dit l'Anonyme Sacré. Il ne dit pas « étant supprimé ».

Le Christ en est-il le seul prêtre ? C'est, au fond, la véritable thèse protestante, et pour éviter la confusion au lieu de parler de *sacerdoce universel*, le Protestantisme doit parler de *sacerdoce unique*.

Mais le Christ est dit Souverain-Sacrificateur, et si l'on s'en tient au parallèle avec l'ordre d'Aaron, à côté du souverain-sacrificateur il y avait une suite de *sacerdoce lévitique*.

« — Le Sacrifice opéré par le nouveau sacerdoce du Christ a été fait une fois pour toutes », reprend la Réforme.

« — Nous ne le recommençons pas, nous le communiquons, nous l'administrons », doit pouvoir dire le Sacerdoce catholique, et il peut objecter au Protes-

tantisme les deux Sacrements que la Réforme a retenus.

Notre affaire n'est pas ici de trancher entre les deux, elle est d'observer que le Christianisme a reconnu un sacerdoce, soit unique (thèse protestante), soit délégué à un ordre nouveau de Lévités (thèse catholique).

La Réforme dit : « Je n'ai pas de sacerdoce, j'ai le ministère ».

Mais elle ne peut éviter le sacerdoce de son seul prêtre, Jésus-Christ.

Est-elle alors pure société de croyants ? Non, s'il y a sacerdoce !

Ainsi j'oserais dire pour une matière si haute, en utilisant toute la grandeur du mot, j'oserais dire : Monarchie. Jésus sacrificateur, prêtre et roi. Principe de monarchie dans l'Eglise.

9. — SAINT PIERRE OU SAINT PAUL

La Réforme est taxée de paulinisme. Une querelle entre l'apôtre Pierre et l'apôtre Paul dans l'Assemblée de Jérusalem aurait inauguré entre Catholicisme et Protestantisme l'hostilité actuelle.

Les *Epîtres* de saint Pierre ne démentent sur aucun point la conception paulienne de l'Eglise. Ce sont des *Epîtres* de direction : « Pierre, apôtre de Jésus-Christ, aux élus qui sont étrangers et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bythynie... ». Ainsi peut vraiment débiter un pasteur-pontife s'adressant à l'universalité des Chrétiens quand c'est d'une bien autre manière que Paul s'adresse à des églises particulières, cependant fondées par lui.

Des signes d'autorité, de mansuétude, de paternelle patience distinguent aussi les épîtres de Pierre des lettres plus véhémentes, jusque dans leur tendresse, du

missionnaire de la Gentilité. Il me semble difficile d'échapper à cette impression, que les unes sont d'un pasteur, chef au moins moral des églises chrétiennes, les autres d'un propagandiste admirable, fondateur de communautés et docteur de l'Eglise. Quant aux rapports des deux Apôtres, c'est saint Pierre qui recommande et garantit l'enseignement de saint Paul : « Reconnaissez que la longue patience de notre Seigneur sert à votre salut, comme Paul, notre frère bien-aimé, vous l'a aussi écrit, avec la sagesse qui lui a été donnée. C'est ce qu'il fait dans toutes les lettres où il parle de ces choses, et où se trouvent *des passages difficiles à comprendre*, dont les esprits ignorants et mal affermis tordent le sens, comme ils le font à l'égard des autres Ecritures pour leur propre perdition », II, Pierre, III ; 15, 16.

Je plains qui ne goûterait et ne reconnaîtrait la réserve du pasteur dans cet hommage au plus puissant ouvrier de l'Eglise. Il le couvre. A propos de lui, contre ceux qui s'y méprendraient il prononce l'anathème. Enfin, il consacre le caractère inspiré des écrits de Paul, leur canonicité, car il les met sur le même plan que « les autres Ecritures ».

L'Eglise de saint Paul est aussi celle de saint Pierre.

9. — TEXTES

La beauté, l'éclat des textes évangéliques, qui se rapportent à l'Eglise, suffisent à composer une divine et puissante figure, si les textes sont rapprochés et reliés.

Recevons en premier lieu de Jésus l'institution de l'Eglise : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les

nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé ».

Apprenons de saint Paul que toute vocation dans l'Eglise participe à trois sources divines et révèle la hiérarchie des Trois Personnes de Dieu, garantes du Baptême :

« Il y a diversité de *dons*, mais il n'y a qu'un même ESPRIT ;

« Il y a diversité de *ministères*, mais il n'y a qu'un même SEIGNEUR ;

« Il y a (diversité d'*opérations* (ou *pouvoirs*), mais il n'y a qu'un même DIEU qui opère tout en tous ».

Les dons procèdent de l'Esprit-Saint, les ministères se rattachent au Seigneur, le Fils de Dieu, qui a rempli lui-même son ministère parmi nous ; les opérations, leur efficacité, par suite leurs pouvoirs proviennent de Dieu le Père, premier et souverain opérateur. Or, sans délégation de pouvoirs il n'y a pas de ministère et les ministères, pour être efficaces, demandent un don spécial, un talent, une grâce, un charisme.

Ainsi de la céleste hiérarchie des Trois Personnes découle la hiérarchie des fonctions dans l'Eglise. L'ordre selon lequel les ministères sont institués, saint Paul encore nous l'enseigne :

« Vous êtes le corps de Christ et vous êtes ses membres, chacun pour sa part. DIEU A ETABLI dans l'Eglise PREMIEREMENT des Apôtres, SECONDEMENT des Prophètes. TROISIEMEMENT des Docteurs, ensuite ceux qui font des miracles, puis ceux qui ont le don de guérir, de secourir, d'administrer, de parler diverses langues. Tous sont-ils apôtres ? Tous sont-ils prophètes ? ».

Les Apôtres ont le dépôt de la tradition, ils la

gardent et la transmettent, ils sont responsables de sa pureté ; les Prophètes, paroles inspirées, visions puissantes, appliqueront la doctrine éternelle aux temps et aux siècles, ils maintiendront son actualité ; les Docteurs l'enseigneront, la prêcheront, ils en répandront la pratique ; enfin viennent les différents administrateurs des œuvres de l'Eglise. Cela fait un ordre admirable et d'une céleste raison.

Concluons par cette hiérarchie à l'unité souveraine :

« Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que vous avez été appelés à une seule espérance par la vocation qui vous a été adressée. Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. Il y a un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous et en tous ».

Et de cette unité souveraine voyons la vie tout entière recevoir sa double organisation en famille et en Eglise, pour que la plénitude du Créateur soit dans la créature :

« C'est à cause de cela (le mystère du Christ) que je fléchis les genoux devant le PERE, duquel toute famille (PATRIE en grec), dans les cieux et sur la terre, tire son nom, lui demandant que, selon les richesses de sa GLOIRE, il vous donne d'être puissamment fortifiés par son ESPRIT dans votre être intérieur, en sorte que le Christ (LE FILS) habite dans vos cœur par la foi et qu'étant enracinés et fondés dans la CHARITE vous puissiez comprendre, avec tous les Saints, qu'elle en est la largeur, la longueur, la profondeur et la hauteur, et connaître l'amour du Christ qui surpasse toute connaissance, afin que vous soyez remplis de toute la plénitude de Dieu ».

Que nos peuples modernes méditent bien cette leçon digne des antiques et plus haute encore : du Père toute famille ou patrie tire son nom, déclare l'Apôtre ; et

c'est l'intelligence parmi les hommes de toute autorité nécessaire, c'en est la source !

C'est l'intelligence des textes sur la conception chrétienne de l'autorité ; et ces textes sont de cette sorte :

« Que toute personne soit soumise aux autorités placées au-dessus de nous ; car il n'y a pas d'autorité qui ne vienne de Dieu et celles qui existent ont été instituées par Dieu. Ainsi celui qui résiste à l'autorité s'oppose à l'ordre que Dieu a établi ; et ceux qui s'y opposent attireront sur eux le jugement ».

Il semble qu'on a le droit de conclure à peu près comme le ferait un Joseph de Maistre : les autorités les plus anciennes, et dont le commencement est comme caché, sont seules établies. Les autorités qui sont le fruit de la révolte dépendent du *jugement*. A aucun moment, elles n'auront l'*unanimité*, c'est-à-dire la légitimité ; grande marque de leur erreur ou de leur crime !

Ayant reconnu la source de l'autorité, voyons l'institution de la justice et sa sainteté :

« Le magistrat est ministre de Dieu pour ton bien... Si tu fais le mal, *crains*, car ce n'est pas en vain qu'il tient le GLAIVE ; il est le ministre de Dieu pour exercer la justice et pour punir celui qui fait le mal ».

Les fondements de l'ordre social sont tous posés, et le voici avec d'abord son incessante garantie mystique dont les Etats cherchent imprudemment à se libérer.

« Je recommande avant toutes choses qu'on fasse des requêtes, des prières, des supplications et des actions de grâce pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui exercent l'autorité, afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille en toute piété et en toute honnêteté... Je veux donc

que les hommes prient en tout lieu, élevant au ciel des mains pures, sans colère et sans contestation ». — « Soyez soumis, dit saint Pierre après saint Paul, soyez soumis à cause du Seigneur, à toute institution humaine, soit au roi, comme souverain, soit aux gouverneurs comme envoyés de sa part pour punir les malfaiteurs et pour honorer les gens de bien... Conduisez-vous comme des hommes libres... en serviteurs de Dieu. Honorez tous les hommes ; aimez vos frères, craignez Dieu ; rendez honneur au roi ».

« Alors, au ROI DES SIECLES, immortel, invisible, seul Dieu, soient honneur et gloire aux siècles des siècles ! AMEN ! ».

Je propose la méditation de cette suite logique de textes à tous les Protestants.

Je rappelle au Protestantisme la nécessité pour lui de redevenir scripturaire, pour ne pas mentir à son essence.

Je lui demande si l'ordre social ainsi tracé heurte n'importe lequel des justes principes, soit de l'âme, soit de la vie matérielle.

Il lui sera impossible de prétendre que cet ordre social soit révolutionnaire, si jamais ordre social et esprit révolutionnaire se peuvent supposer réunis sans mortelle répugnance.

Si le Protestant refuse l'enchaînement de ces textes, on ne voit pas pourquoi il accepterait dogmatiquement le reste des Ecritures (1).

(1) Voici dans leur ordre de référence les textes employés :
 Saint Mathieu XXVIII, 18, 19, 20. C/ Marc, XVI, 15, 16. Luc, XXIV, 46 à 49. Jean, XX, 21 à 23; XXI, 15 à 18.
 I aux Corinthiens, XII, 4, 5, 6.
 I aux Corinthiens, XII, 27 à 30.
 Aux Ephésiens, IV, 4 à 6.
 Aux Ephésiens, III, 14 à 19.

Aux Romains, XIII, 1, 2.
Aux Romains, XIII, 3, 4.
I à Timothée, II, 1, 2, 8.
I Pierre, II, 13 à 17.
I Pierre, II, 13 à 17.
I à Timothée, I, 17.

CHAPITRE IV

PROTESTANTISME ET CIVILISATION

I. — CIVILISATION PROTESTANTE

La Politique, qui a pour but d'assurer la sauvegarde et la prospérité des Etats, et l'ordre dans le peuple, contribue au succès et à la puissance d'une civilisation.

Si de son idéal d'Eglise la Réforme a dégagé un idéal politique, elle a dû promouvoir aussi un idéal de civilisation.

Mais si la Réforme a dévié dans son idéal d'Eglise, la même déviation devenue manifeste dans son idéal politique s'est transmise à son idéal de civilisation.

Quel est communément l'idéal de civilisation issu de la Réforme ?

La question est-elle si simple que cela ? Puisqu'on fait d'habitude honneur à la Réforme du développement et de la prospérité des nations protestantes, considérées comme extra-latines et qui sont septentrionales ou anglo-saxonnes, à ce point que depuis le xviii^e siècle l'engouement du Français l'a fait abdiquer de bonne

grâce devant le parlementarisme anglais, la culture germanique et l'utilitarisme américain, convient-il de recevoir en bloc, et sans l'examiner, un honneur peut-être assez perfide dans l'esprit de ceux qui nous l'accordent ?

Car de cette civilisation dont on a fait l'apanage des nations protestantes, défalqués tour à tour le parlementarisme anglais, la culture germanique, l'utilitarisme américain, il ne reste pas une table rase. On constate bien plutôt comme le plus sûr chez tous les peuples, même protestants, un fond de civilisation à la fois antique et permanent, qui n'est en rien différent de celui des nations latines et catholiques, car c'est le fond méditerranéen, c'est le résultat de la combinaison incomparable d'où l'Europe historique et moderne est sortie.

Autres questions alors et autres réserves :

Le parlementarisme anglais est-il un parlementarisme historique ou un parlementarisme protestant, c'est-à-dire, est-il le résultat de l'introduction de la Réforme en terre britannique, ou le résultat de la situation particulière de la grande île, et la succession des faits de son histoire l'explique-t-elle bien mieux ?

La culture germanique est-elle purement résultée de Luther ou correspond-elle, comme Luther lui-même, à une disposition atavique, très orientale de l'âme allemande ; est-elle donc ou protestante ou semi-asiatique ?

L'utilitarisme américain, si on peut le trouver enviable, ou son pragmatisme si l'on désire un terme plus honorable, est-il le fait du puritanisme ou de la nouveauté de tout un continent ouvert à l'homme et l'enivrant par des succès immédiats ?

En dehors toutefois de ces acquisitions douteuses,

et en sus du fond de civilisation méditerranéenne, seulement recouvert, mais persistant, la Réforme aurait-elle fait paraître un type moral, non pas seulement aussi intéressant que le type catholique, mais supérieur ?

Question qui, décevant, ne saurait être résolue et dont la formule est ainsi choquante. Le jugement, nécessairement partial, implique une part trop grande d'inconvenance et d'injure. La morale protestante a donné des exemplaires admirables d'hommes, de familles et de peuples même. Elle n'a pas réussi de ce fait à discréditer la morale catholique comme insuffisante et inférieure. Les Saints, les Héros, les Nations convaincraient de ridicule cette prétention qui reste trop affligeante en certains de nos bas écrits confessionnels. Il suffit à l'honneur du Protestantisme qu'il puisse créer un type estimable d'humanité, une valeur spirituelle digne du Créateur. Ainsi le foyer protestant peut être tenu pour une assise robuste de la Cité ! Chaque jour, répété avec les actions de grâce, le culte domestique, héritier de l'autel romain devant lequel le père était prêtre, maintient dans la vie une puissante gravité religieuse étendue à toutes les actions de l'homme, du citoyen et du croyant. Il n'est rien de plus antique.

2. — LE PROTESTANTISME DEVANT LA CITÉ

Un professeur du Collège de France, dans ce livre plein de feu et de menaçantes prophéties auquel nous revenons encore, *La Rentrée de Dieu dans l'Ecole et dans l'Etat*, voit dans la Réforme, la Renaissance et la Révolution une triple et, dirait-il, graduelle réhabilitation de la Cité Terrestre, de l'esprit du Paganisme immortel.

Ainsi, jusqu'au xv^e siècle, l'humanité chrétienne n'a été obsédée que d'un rêve céleste ! Cependant c'est dans le temps même de cette mystique occupation que l'Europe, tout un monde, s'est organisé, depuis les premiers apôtres de la Gaule ! Au cœur même du Moyen Age la civilisation se fit de surcroît, robuste et brillante dans sa naïveté. Les amants du ciel surabondaient à ce point de forces créatrices !

On affirme donc que deux principes sollicitent toute civilisation, l'un tirant l'homme vers le ciel ; l'autre le tirant vers la terre. En vérité est-ce que cela impose la division absolue des âges en Paganisme et en Christianisme ? Les deux principes ne coexistent-ils pas au long de tout le développement humain ? Et sont-ils bien exactement l'un l'autre ce qu'on dit, l'un le souci exclusif de la terre, l'autre le souci exclusif du ciel ?

En regardant mieux on verrait l'ensemble des bords méditerranéens faire aboutir tout au courant du Paganisme et du Christianisme une conception fructifiante et active de la Religiosité, depuis les dieux organisateurs, patrons et gardiens de la Cité, le culte d'Apollon, modérateur et régulateur de la vie, jusqu'au Catholicisme médiéval, fédérateur de la République chrétienne. C'était la préoccupation d'enrichir le monde au sein même de l'œuvre divine et de concert avec elle. C'était de rendre à Dieu une terre qui déborderait des fruits de l'homme afin que la gloire des Dieux ou du Créateur fut manifeste. La créature avait dessein d'approuver le Promoteur de toutes choses et de le louer dans ses œuvres. Elle se proposait que par des formes radieuses, de saintes ou d'héroïques vertus, par des cités religieuses, l'éternel auteur de tout fut glorifié. Tel était le sens du cantique mystique de toutes les vocations. On s'élevait à la vision de la cité céleste pour l'imiter dans la cité de l'homme.

Mais on noterait aussi qu'il est monté des profondeurs de l'Asie un bouillonnement d'aspirations et de fièvres, prolongé dans l'Occident, redouté par les vrais Romains, et propagé en notre temps par des races, des peuples, des hommes, des doctrines et des religions. Ce délire voue l'esprit et le cœur à l'ivresse du mouvement pur, sous prétexte de lyrisme et d'extase, de liberté intérieure et d'affranchissement individuel. Source légitime d'ailleurs, et nécessaire de toute inspiration poétique ; mais dangereuse si Apollon ne la règle pas, et qui dans son impétueux désordre se recommande du nom ténébreux de Dionysos ! Par l'enivrement de s'abandonner au dieu et à toute son écume, l'oubli, la négation, le mépris de la terre emportent l'âme, et c'est la voie de dissolution, c'est le retour éperdu à l'Absolu par l'abdication de l'homme, par son refus de l'œuvre et de ses disciplines, par le rejet de la création.

Est-ce donc alors à l'un ou à l'autre de ces deux principes rivaux que la Réforme est attachée ?

En un mot est-elle méditerranéenne ?

Il ne faut pas répondre seulement par le latin dru et sévère, mais fort bon, de Calvin, quoiqu'il soit d'excellent signe.

Ni par la Picardie, terre de latinité.

Ni par le succès de la Réforme calviniste sur les terres du Midi.

Ni par les Réformes locales antérieures à l'insurrection de Luther, Vaudois et Catharres, d'ailleurs suspects, surtout ces derniers, de la frénésie asiatique.

Mais lisant la vie de Calvin on sent que le Réformateur a pu lutter contre le Pape et le Saint-Siège, parfois injurieusement, il n'a jamais donné la sensation, ni eu peut-être, le sentiment, de rompre avec

la Catholicité ; on ne désignerait pas le moment où il l'aurait fait d'une façon expresse. Non autrement que les Conciles et l'Eglise gallicane ont pu, en prenant selon l'événement position contre Rome, penser être infidèles à l'esprit catholique de l'Eglise ! Luther, moins radical en doctrine que Calvin, a été bien plus insurrectionnel en fait. Le cri *LOS VON ROM* est germanique. Il monte des profondeurs d'une race et d'une mysticité, et c'est à peine, infidèle, une traduction du cri de l'invasion : « Sus à Rome ». Calvin réforme, veut restaurer, bien plus qu'il s'occupe de lancer à l'assaut. Il ne se supporte pas, en arrivant à Genève, dans l'indécision et le désordre. Aussitôt, il entend légiférer et construire. Aussitôt, il veut faire la cité par la religion et par les lois. Jamais l'idée ne va chez lui sans l'action. L'idée nue est étrangère à ce cerveau de latin. Le dévergondage idéologique lui répugne chez Servet autant que l'erreur. La nature fuyante de certains hérésiarques, convaincus dans la discussion devant témoins et qui reviennent par vice à leurs fantaisies d'opinions, le révolte et le scandalise dans sa droiture d'esprit. Il veut toujours des témoins dans ses controverses, car il répugne aux débats sans fruits ni sanctions. Tempérament d'autoritaire et de tyran ? Non ! bien plus, goût ferme et passion du réalisme intellectuel ! Tel est Calvin.

Son œuvre c'est un culte et une Cité. Redisons-le : cela est antique.

Une cité, Genève, autant qu'une Eglise, le Calvinisme.

Genève, que le protestantisme dévié tend à cosmopoliser, à corrompre, est d'elle-même une cité latine et Calvin l'a renforcée dans ce caractère.

Le Calvinisme est la Réforme du type latin.

3. — GENÈVE : LE CALVINISME ET JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Ni Genève ni le Calvinisme ne furent organisés sur l'idée de la souveraineté du peuple.

Il semble que le système où la Réforme de Calvin a de préférence abouti, c'est celui du Protectorat, en Ecosse, en Angleterre, en Hollande, en Hongrie, à Genève avec son théologien lui-même et le Conseil de Genève aussi puissant que le Conseil des Dix à Venise. Dans le prince elle voit le magistrat, mais elle n'a pas discuté dans les princes le principe divin du pouvoir. Peut-être en vertu de son caractère juridique elle préférerait les monarchies de charte aux monarchies de sang. Elle se trompe manifestement, si l'autorité vient de Dieu : les voies de la nature sont alors les plus légitimes comme, à l'expérience, elles se révèlent les plus sûres.

Certes, l'idée juridique a pu conduire le Calvinisme à l'idée du suffrage, mais représentation du peuple ne veut point dire souveraineté du peuple, lamentable confusion qui est le fond de notre régime. Or, le Protestantisme admet dans ses Synodes la représentation des Eglises, mais non la souveraineté des fidèles, exactement comme si nous avions le régime des Etats Généraux le peuple serait représenté par ses corps.

De l'idée de suffrage on a donc fait passer à l'idée de souveraineté populaire, et ce fut alors qu'il y eut Révolution.

Qui est le père de la souveraineté du peuple ? c'est bien quelqu'un de Genève et un Protestant, mais c'est Jean-Jacques Rousseau, le type même du Protestant dévié.

Calvin consacre le principe de la vocation spéciale de l'Etat et, par suite, la souveraineté de l'Etat ; il laisse, s'il y a lieu, la représentation du peuple s'y faire, mais tempérée et nulle part individuelle. Il a le même sens de l'Etat que les rois de France ; le dogme de l'autonomie de l'Etat, s'il ne s'agissait de dogme pour ceux-ci, mais d'expérience et de volonté politiques, n'a jamais défailli par eux avant 1789.

Mais de Genève, il est parti un vagabond du plus fiévreux génie, et cet errant a imprimé à l'œuvre de Calvin une funeste déviation politique (1).

Genève était la cité d'un latin, car pareil aux fondateurs de cités antiques son réformateur avait tracé autour d'elle un sillon sacré.

Jean-Jacques Rousseau a eu les goûts et l'intellectualité d'un Nomade. Sorti de l'enceinte tutélaire, du cercle des Lares, il n'a plus rien compris ni au culte, ni à la cité. Dans la religion, il n'a vu que le déisme, négation du culte, et dans la cité, il a voulu voir la souveraineté populaire, négation de l'Etat.

Rousseau va de l'optimisme à l'égalité, de l'égalité à la souveraineté du peuple et il conclut par un contrat social comme origine théorique des sociétés. De ces quatre points un seul, le dernier, contient quelque chose de protestant, l'idée du pacte ; c'est un résidu

(1) Rousseau est à l'origine du Protestantisme dévié. Voici un certificat qui lui est donné par qui de droit : « Il appartient à chaque réformé de lire la Bible avec sa conscience et sa raison. Que tout Protestant se fasse donc sa religion en prenant dans la Bible cela seul qu'admet sa raison. Cette religion raisonnée et toute individuelle, qui n'est pas du tout l'orthodoxie imposée à tous les fidèles par l'autoritaire Calvin, c'est le « Protestantisme libéral » dont le père est incontestablement Rousseau » (*Bulletin mensuel de l'Union protestante libérale d'Alsace et de Lorraine*, 1^{er} mars 1924, pp. 12, 13). C'est l'auteur lui-même qui a souligné où on voit).

certes, de l'esprit scripturaire de la Réforme. Mais le développement des idées de Rousseau est à l'inverse de celui du Calvinisme.

Le Calvinisme va d'un contrat divin entre Dieu et l'homme à la souveraineté des Textes, invariables témoignages de l'absolue souveraineté de Dieu, et, concluant à la source divine de toute vocation, il consacre la vocation spéciale de l'Etat, son indépendance, son autonomie, sa souveraineté, doctrine royale.

Le pacte dans Rousseau est une convention égalitaire. Dans le Calvinisme le pacte est une prédestination, un décret de la souveraineté. Comment du pacte calviniste, sinon par déviation, passer au pacte du Contrat social ?

Mais le Calvinisme était-il même obligé d'aboutir à la conception du pacte politique ?

Si l'idée du pacte entre Dieu et l'homme était la maîtresse pièce du Protestantisme, cela pourrait s'admettre. Nullement ! la pièce maîtresse, c'est la souveraineté de Dieu, c'est l'octroi de la Grâce ; le pacte a pour limites celles de la foi, il ne joue qu'en ces limites et cela depuis les temps mêmes d'Abraham, comme s'efforce de l'établir l'*Épître aux Romains* : le pacte n'est pas même assuré au croyant d'une façon obligatoire par la foi, mais en s'établissant dans la foi, le croyant se place, il entre dans le cercle d'influence de la Grâce, il peut, si le décret de Dieu est tel éternellement, être choisi par elle. Telle est la doctrine de la Réforme, la justification par la foi étant une mauvaise traduction de la justification dans la foi. Ainsi le pacte calviniste n'inclut pas la notion moderne d'égalité entre les contractants ; il comporte autrement l'idée de suzeraineté, voire même de bon plaisir.

Le pacte divin du salut des hommes établit les

conditions tracées par Dieu de ce salut universel, mais aucun homme particulier n'a le droit de dire : « Je souscris à ces conditions, donc Dieu me doit le salut ». Ce salut reste toujours de grâce. C'est ainsi qu'un souverain ferait savoir à son peuple qu'il recevra les placets dans sa promenade du matin, il ne serait pas engagé par là-même à satisfaire tous les suppliants. Je ne crois pas outrer par cette image une doctrine qui versait toujours à la prédestination.

Oui ! La notion calviniste du pacte n'est qu'une idée consécutive à l'affirmation fondamentale de la Grâce, ou souveraineté de Dieu. Ne pouvant pas comporter l'idée même de l'égalité entre contractants qui est le fond du Contrat social et de tous les pactes politiques qui sont tentés, du pacte calviniste au Contrat social et au pacte international wilsonien il y a la même déviation que de la Réforme scripturaire au Protestantisme libéral ou moderniste.

4. — LES ÉGLISES PROTESTANTES DEVANT LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Genève, cité d'un latin, doit résister à devenir davantage, sous des pressions occultes, la capitale de toutes les aberrations du sens propre et l'autel audacieux de la divinisation de l'homme. Saint-Pierre de Genève a pu vouloir réformer Saint-Pierre de Rome, mais ni de l'une ni de l'autre cité la pierre n'était rejetée ; elle y reste expressément nommée. La nouvelle Eglise toute humaine n'emploiera pas des matériaux de cette sorte. Cependant cette Eglise portera malgré elle à son front le signe dénonciateur de la singerie diabolique, ou l'imitation maladroite, ou la contradiction haineuse, et leurs fruits de guerre ou de trouble. Un siège universel est à Rome depuis les Césars. Ce que

Calvin ne paraît pas avoir voulu, elle veut en fonder un autre à Genève avec la Société des Nations. Où l'invention fait défaut, les caractères divins n'apparaissent pas et l'autorité manque. Il faut prévoir l'inévitable et sanglant désordre. Le protestantisme dévié appuie naturellement de tout son élan la formidable, coûteuse et imparfaite machine qui s'écroulera en débris sur les peuples. La Bible a toujours prononcé condamnation sur Babel. Il serait bon que le Protestantisme scripturaire, et en particulier celui de Calvin, la Réforme nettement française, dégageât la responsabilité protestante de tout ceci.

L'instinct des Eglises évangéliques (Eglises de droite) l'a semblé ressentir.

Ce que je vais raconter illustrera ce livre.

Des Protestants pacifistes ont fondé une ligue de l'« Alliance universelle pour l'Amitié internationale par le moyen des Eglises ». Nous l'avons signalé. Laquelle a demandé leur adhésion officielle aux deux groupes confessionnels des Eglises réformées de France, celui des « Eglises réformées évangéliques » (Eglises de droite) et celui des « Eglises réformées unies » (Eglises de gauche et du Christianisme Social) ? Les Synodes particuliers, puis les Synodes généraux de ces Eglises ont été invités à délibérer de cette question qui débordait le cadre constitutionnel de l'une et l'autre Organisation Ecclésiastique.

Les Eglises de gauche (je conserve cette appellation rapide pour le profane) dès 1923, au Synode de Montauban, décision renouvelée en 1924 au Synode de Saint-Etienne sur le rapport du pasteur A.-N. Bertrand, sauf une fort légère et amicale réserve sur l'aspect politique de la question, donnent formellement l'adhésion souhaitée et inscrivent leur Union

au nombre des membres de l'Alliance des Nations par les Eglises.

Mais le groupement des Eglises de droite n'a eu ni cette unanimité ni cet entrain. Neuf Synodes régionaux, sans adhérer pour leur propre compte, ont bien demandé à leur Synode National d'affilier l'Union à l'Alliance. Un Synode régional (celui de Nîmes, croyons-nous) a pris position contre le vœu. Le Synode national de 1924, réuni à Valence, après des résistances, qui s'étaient déjà fait sentir dans sa feuille *Le Christianisme au XX^e siècle*, et par 42 voix seulement contre 20, a voté une résolution d'affiliation, mais si pénétrée d'appréhensions, de réserves, et tellement conditionnelle, retenant la possibilité de se retirer en cas de tendances inacceptables, qu'elle institue bien plutôt une sorte de contrôle au centre de l'Alliance. Aussi, le président du Comité de l'Alliance, le pasteur Wilfred Monod, curieuse figure d'idéologue mystique, a remercié de l'ordre du jour sur un ton de douce-amère satisfaction, transposant de l'ordre purement spirituel en l'ordre politique et social une des glorieuses Béatitudes du Christ.

Nous terminerons ce livre par la reproduction des deux textes de résolution où s'exprime l'avis de chacune de nos grandes Unions d'Eglises. Leur simple lecture fera entendre, malgré toute la prudence du rédacteur évangélique, combien le ton chrétien et le ton national, dilués dans le texte de gauche, ont dans le texte de droite un accent plus positif ; une sève de meilleure substance et chrétienne et française y paraît à la louange d'une partie de nos Eglises.

Cette lecture fera comprendre nos distinctions, quand nous avons marqué que c'est dans la mesure où le Protestantisme est dévié qu'il s'éloigne de la nation, dans la mesure où il reste scripturaire qu'il

reste avec la nation. En vérité nous ne pouvions espérer (hélas !) plus démonstratif document.

Mais cette lecture permet aussi l'espoir d'une reprise entière de l'âme protestante dans sa partie évangélique, et peut-être devant le danger expressément nommé se fera le redressement national et par suite le redressement religieux du Protestantisme dévié.

Nous n'avons voulu offenser personne, ni pasteurs, ni fidèles, ni groupements d'Eglises, ni méconnaître les hommes de bonne volonté. Toutefois la bonne volonté n'est pas une garantie et l'on ne compte plus les désastres et même les ignominies que la bonne volonté a pu couvrir. Nous avons voulu renseigner dans les limites étroites où nous le pouvions. Nous avons voulu inviter à la prudence, à la réflexion, au retour sur soi-même.

Qui nous en pressait ? Le triple danger de la France, de notre civilisation, et de noire foi. L'impossibilité pour le Protestantisme de rester plus longtemps suspect alors que les destins universels tendent à osciller uniquement entre deux principes, tout le reste étant absorbé, ou la germanisation de l'Europe, ou la nette réaction latine.

Bolchevisme, parlementarisme anglo-saxon, qu'importe ? L'Allemagne ressurgit et sa nouvelle force volontaire polarisera encore tout ce qui végète de barbare en chaque lieu du monde et *en chaque homme*. Dans les nations les plus méditerranéennes, l'Italie et l'Espagne, une réaction se dessine, malgré toutes les réserves qu'on peut encore faire sur sa netteté. Bien plus qu'un Mussolini ait pu réagir contre le désordre social de la péninsule latine, l'âme des Méditerranéens a perçu la menace de la Germanie, de l'Asie mystique à travers la Germanie politique ; des Races indociles de l'Invasion, des Peuples du Mouvement

pur contre les Nations de la Forme ; du principe de Dissolution contre le principe de Fructification ; des forces enivrantes de la Matière contre l'Intelligence, l'Equilibre, la Raison, l'Esprit ; de l'Appétit individuel ou collectif, contre l'Ordre ; des Foules contre la Cité !

Il est tenté une immense divinisation de l'homme, une glorification de l'Adam révolté. Le Protestantisme, religion du Rachat de l'homme et de sa dépendance dans la Grâce comme dans la condamnation, ne peut y donner la main. Sinon il se prostitue à l'idolâtrie, comme Israël aux Baals des hauts lieux asiatiques.

5. — L'AVENIR

Nos réserves sur les récentes réactions méditerranéennes viennent de ce que nous ne les sentons pas assez clarifiées. Leur courant charrie encore trop d'impuretés germaniques et orientales, trop d'hégélianisme.

Or, la France peut guérir d'Hegel qui représente une tentation de l'intelligence. Elle peut en guérir autant par Calvin que par Joseph de Maistre et par tout son clair génie positif. Elle en guérit par la nouvelle école de Charles Maurras. Calvin est peut-être plus dépouillé encore que de Maistre de toute curiosité autre que celle des réalités fondamentales de l'homme et de Dieu. La France a commencé avant l'Italie à se reprendre intellectuellement. Mais aux points où l'on s'occupe de réorganiser l'esprit national, il est arrivé qu'on a gardé, ou du ressentiment contre la Réforme, ou de l'appréhension à son sujet. Cependant il faut réconcilier tous les Français à l'Ordre, et comment fera-t-on croire qu'un constructeur comme Calvin, a méprisé l'Ordre et n'en a pas

transmis le goût profond à tout ce qui dérive de lui ?

Réconcilier les Protestants à l'Ordre, c'est donc possible, c'est toujours fait !

D'autant plus aisé que l'Ordre auquel la raison française s'arrêtera, soit d'elle-même par ses progrès, soit pressée par les événements, remplacera un régime d'opinions, où l'impression d'une minorité est toujours possible et entre même dans la règle du jeu, par un régime de véritable représentation ; régime de fonctions où tous les intérêts de la nation, spirituels, moraux, économiques, seront consultés, où toutes les *familles spirituelles* de la France, selon le beau mot de Maurice Barrès, un grand mort, seront introduites.

Régime où la vocation propre de l'Etat, sa fonction, sera respectée dans son essence même et dans ses attributions, où son autonomie affirmée, mais affirmées aussi ses limites, il cessera d'être une *religion masquée*.

Régime où la charge de l'Etat sera intangible comme si on la tenait pour le fait d'une autorité divine, *de droit divin* quand même on ne la considérerait ainsi inviolable que par souci de son utile fonctionnement.

Régime où les fonctions familiales, régionales, professionnelles, religieuses, verront tous leurs droits reconnus, affirmés, et par suite se rapprocheront du caractère sacré de la vocation.

Régime où ces droits et ces influences s'équilibreront les uns par les autres, où la prédominance et la persécution deviennent impossibles du fait que tel Protestant, membre de sa petite république religieuse sera par sa profession membre d'une autre république, ou professionnelle, ou intellectuelle, et que son influence, selon sa valeur et sa compétence, se coordonnera avec celle du Catholique et de l'Israélite.

Régime où tout cléricisme et tout gouvernement de prêtres sont moins aisés qu'ailleurs en vertu de cela ; alors qu'il suffit de créer un grand courant de suffrage pour qu'ils deviennent possibles en pure démocratie. Et j'écris cela pour ces Protestants qui ont gardé une âme de persécutés.

La théorie scripturaire des fonctions et des vocations dans l'Eglise doit conduire le Protestant à une conception politique où les droits de la fonction, l'autonomie de la vocation soient possibles, et non pas méconnus, piétinés, écrasés, repoussés, comme dans les démocraties égalitaires.

Enfin, le respect de l'autorité doit dériver pour le Protestant du caractère de vocation qu'il voit assigné par l'Écriture à l'autorité et l'unité de l'État, car il faut que toute autorité soit intangible et franche, non variable et anonyme, découverte et non occulte, selon les caractères mêmes de la divinité.

Devant cette figure à la fois traditionnelle et nouvelle de l'Ordre, le Protestantisme doit être sans autre préoccupation que celle de s'affirmer, d'une façon conforme à sa propre essence, vrai serviteur de la Patrie.

Il n'a pas, s'il accède à l'Ordre, à se présenter en second, comme si sa propre nature le desservait ou le gênait. Il ne saurait y avoir d'antinomie entre lui et l'Ordre. A-t-il tardé ? Il n'a qu'à reprendre de l'avance ! A-t-il dévié ? Il n'a qu'à retrouver sa voie ! A-t-il hésité, balancé ? Il n'a qu'à bien se reconnaître !

A côté de lui, le Catholicisme a le même retard, en certaines parties et certains groupes la même déviation ; il a aussi ses perplexités (1). On peut dénoncer

(1) Plus vrai encore en 1927 qu'en 1924. (Add.)

chez lui une importante fraction de *Catholicisme dévié*, rallié à l'erreur démocratique et à la métaphysique orientale qui est le fond de cette erreur. Le Protestantisme est donc de pair, son essence étant aussi l'autorité.

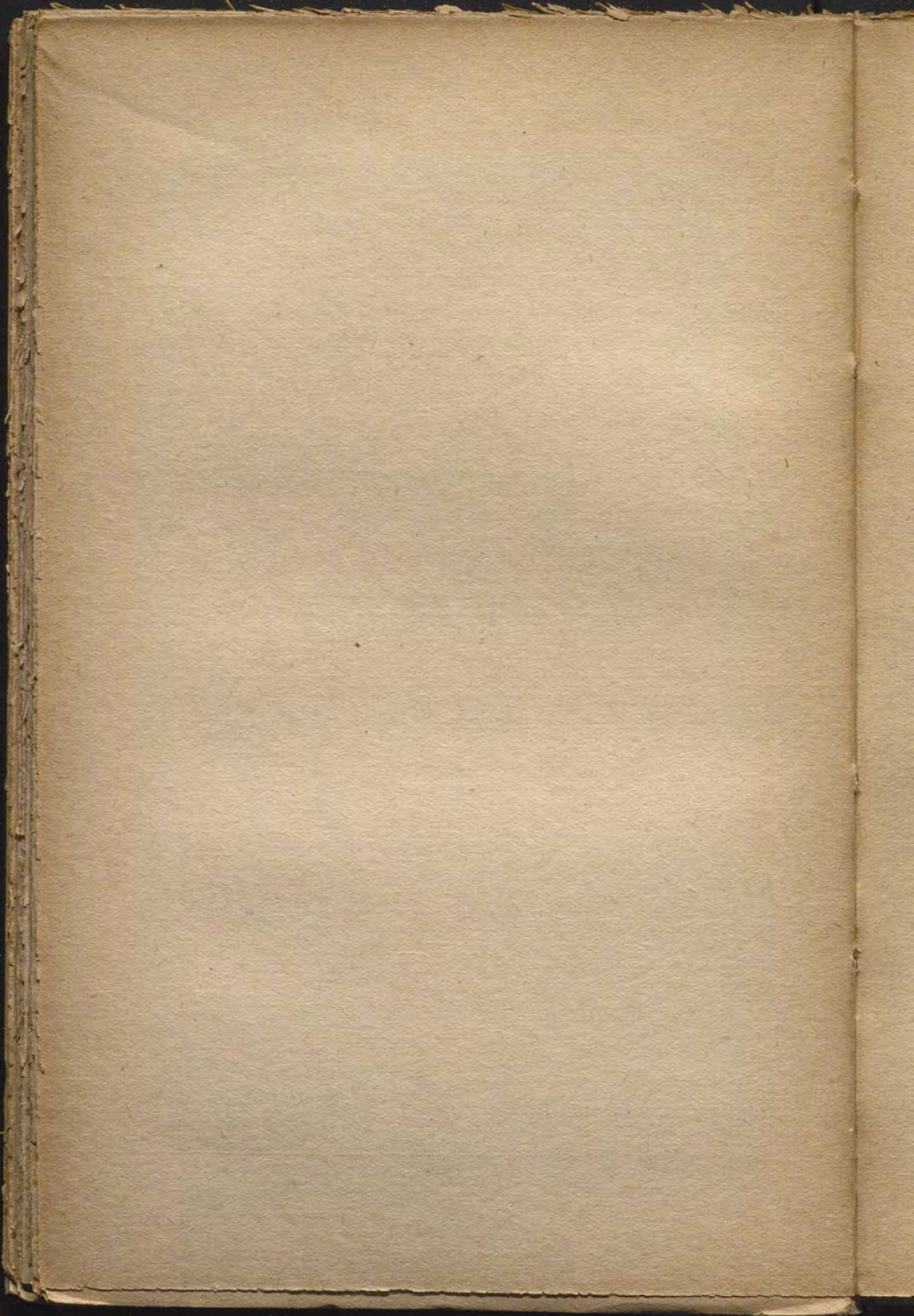
Cela lui laisse le temps d'entrer dans la Patrie restaurée non en premier, certes, mais aussi non en second, non en inférieur, non en suspect : en fils légitime et de la maison !

SECONDE PARTIE

LES PROTESTANTS

ET

L'ÉGLISE



CHAPITRE PREMIER

L'ILLUSION LAIQUE

I. — REDDITE CAESARI...

L'Antiquité, où la cité était une religion, n'aurait rien pu comprendre à ce mot de laïcité qui progressant au cours de notre vie politique a pris l'allure et l'appétit d'un monstre inquiétant.

Il ne pouvait y avoir de laïcité avant que la distinction de la Religion et de l'Etat fut opérée. Or cette œuvre est le fait du Christianisme. Le fameux *Reddite Caesari...* de son fondateur la formula exactement, avec un relief que les siècles ont accusé davantage au lieu de l'émousser. « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ! » L'homme a-t-il tiré de cette parole plus que le Christ n'y avait mis selon toute apparence, ou bien est-ce le privilège divin de toute parole du Verbe fait chair qu'elle devint le germe d'une réalité toujours immense ? Si la forme de l'Etat a changé par les suites de l'avènement du Christianisme, c'est bien plus parce que le Christianisme faisait apparaître l'Eglise, à côté de

l'Etat, au cœur même de la société qui jusqu'alors était toute à l'Etat, que par l'effet de cette parole qui dut rester assez incompréhensible aux Romains et même aux Juifs qui l'entendirent.

Quel acte historique a cette importance ; l'Eglise surgissant parmi les nations prétendait retirer aux Etats l'essentiel de l'esprit religieux ! Elle laïcisait l'Etat malgré lui. C'est ce que l'Etat voudrait bien lui rendre maintenant !

L'Etat inquiet a peut-être senti dès ce premier moment les prodromes de ce mal qui n'a fait qu'empirer en lui : la jalousie de l'Eglise, l'anticléricalisme. Malaise, puis maladie mortelle de nos jours. Le César manifesta sa mauvaise humeur en jetant le chrétien aux bêtes.

L'Eglise au vrai ne prétendait pas retirer à l'Etat le caractère religieux qui fait l'ornement de la cité antique, mais elle lui en retirait les principes divins. Elle façonnait durement sur un feu de charité surnaturelle, inconnu au monde, l'esprit des nations à venir. L'Etat recevrait désormais de l'Eglise la vertu religieuse qu'il ne produirait plus lui-même, il en recevrait la consécration sainte, le caractère sacré, l'onction d'où il peut seulement tenir principe, autorité et durée.

Avant l'Eglise l'Etat dispensait la vie religieuse à ses citoyens. L'Etat était prêtre et divinité.

Avec l'Eglise la vie religieuse est dispensée à l'Etat comme aux citoyens. Il y a le prêtre et il y a l'Etat à qui la prêtrise est retirée, et le prêtre n'est pas enclin à sacrifier à la divinité de l'Etat.

L'Etat dépossédé de sa substance religieuse s'est cru spolié, menacé en son principe même, il n'a jamais pu se rassurer, ni guérir tout à fait de cette ancienne mutilation. Au XIX^e siècle il faisait encore dire à

un homme d'état français, Clemenceau lui-même : « Il faut rendre à César ce qui est à César, *et tout est à César!* » Une fort curieuse gravure d'un pamphlet contre la Papauté, six ans avant le mouvement de 1789, représente déjà une aigle impériale arrachant la triple couronne du front du Souverain Pontife (1). Cette aigle de l'Empire, aux serres pleines de graves sévices anticléricales, devait monter seulement vingt ans après cette étrange prévision, des fonds clairs de la mer cyrénéenne entourant son aire, au zénith de la puissance française.

Revenons à la formule de l'Etat antique ! — La Révolution jacobine et Napoléon cherchaient à la reprendre. — Elle décèle le plus lointain germe de ce qui est devenu l'esprit laïque : une jalousie religieuse, une concurrence de culte. Et cette jalousie continuera à végéter obscurément dans tout laïcisme. Il ne faudra pas s'étonner que l'Etat, principe laïque, tende à élaborer une nouvelle mystique, une religion purement civique, serait-elle le culte robespierrien de l'Etre Suprême ou celui de la Raison jetée nue sur les autels du Dieu dépossédé, bref une religion qui rende à l'Etat ce que l'Eglise lui a retiré, qui le rétablisse dans sa dignité de prêtre et dans les privilèges de son pouvoir religieux.

Quand Victor Hugo, poète de la Démocratie, chante sur le mode sibyllin :

Pourquoi donc faites-vous des prêtres,
Quand vous en avez parmi vous... ?

il est césarien autant qu'il se croit prophète ! Il expose autant les revendications laïcistes de l'Etat que la

(1) *Rendez à César ce qui appartient à César.* Introduction à une nouvelle histoire philosophique des Papes, 1783.

haute prétention du poète qui se souvient d'avoir été *vates et sacerdos* avec Orphée, devin et sacerdote ! On le sent souffrir qu'il puisse y avoir :

Ces deux moitiés de Dieu, le pape et l'empereur !

c'est-à-dire cette distinction des deux pouvoirs, le spirituel et le temporel, cette balance et cet équilibre ! En dépit de son humeur plébéienne si affectée il conférait tout de préférence à l'Empereur, pouvoir civil, car l'autocrate sommeille à peine dans le démocrate. Cependant il rêve à l'ascension d'un nouveau pouvoir spirituel qui rassemblerait sous le prestige de l'esprit les deux autorités : « Le Mage, dit Hugo, le poète législateur des premiers temps, des âges mythiques ! » — « Le Savant, corrige ensuite Renan, non plus l'homme du passé fabuleux, mais le maître de l'avenir rationalisé ! » — Ces deux rêves qui eurent leur vogue découvrent assez le fond trouble et passionné des aspirations du Laïcisme.

L'Etat souffre de ce que l'Eglise lui a soustrait son caractère de prêtre.

L'Etat ne serait pas fâché qu'une spiritualité nouvelle s'élabore à côté de lui et sous son couvert, qui puisse se substituer à la spiritualité de l'Eglise et remette ensuite les âmes, entre ses mains de suprême potentat.

L'Etat a trouvé des ouvriers et des complices pour cette œuvre de prodigieux asservissement qui serait la plus grande honte moderne. Le Léviathan du philosophe anglais commence à reprendre sa respiration monstrueuse.

Tous les complices de cet attentat aux libertés de l'homme aimeraient-ils qu'on mette ici le catalogue de leurs noms ?

2. — IMAGES DE DIEU

Une théologie toute naturelle nous fait considérer en Dieu un double gouvernement, celui des corps et celui des esprits. C'est en vertu de cette autorité en deux parties que Dieu peut faire une double délégation, de son pouvoir sur le temporel à une magistrature dite Etat, de son pouvoir spirituel à un sacerdoce dit Eglise.

On ne nous contestera pas que nous puissions identifier Etat et magistrature. Le prince lui-même dans la cité chrétienne est magistrat. Royalistes et démocrates peuvent s'entendre sur ce point ; ils différencieront à savoir si la magistrature procède d'une génération naturelle et partant divine (extension de l'autorité paternelle en autorité royale : monarchie française) ou d'une élection, soit limitée (aristocratie), soit populaire (démocratie), délégation que l'on peut encore supposer divine, assez arbitrairement, en vertu de l'adage : *vox populi, vox Dei*.

Il nous sera contesté davantage que nous accordions sans réserve l'identité du sacerdoce et de l'Eglise. En effet le protestantisme assure qu'il est sans prêtres, ou du moins que chez lui tous sont prêtres, il a démocratisé le sacerdoce, mais tant que l'Épître aux Hébreux qui est celle où se trouve traité la question du sacerdoce et bien d'autres textes, pauliniens ou non, feront partie du canon des Écritures il sera difficile de dénier à l'Eglise (au moins un sacerdoce distinct du peuple, celui du Christ. C'est par ce sacerdoce qu'elle est l'Eglise.

Voilà donc une double délégation que Dieu peut faire de ses pouvoirs, du temporel à une magistrature, du spirituel à un sacerdoce. En ce sens

et pour cette raison même le magistrat peut se dire image de Dieu, comme aussi peut se dire le prêtre. Et ni l'un ni l'autre n'ont manqué à cela. L'écrivain protestant, le fameux Jurieu, s'adressait en ces termes au roi :

« Il n'y a point de protestant dans le royaume qui ne vénère, et je puis dire, qui n'adore Votre Majesté comme la plus brillante image que Dieu ait posée lui-même sur la terre. »

Ce n'est pas une hyperbole, une courtoisie, c'est la traduction uniforme du sentiment commun, l'expression du droit, l'esprit de la monarchie française, l'acclamation de tout le royaume. Le juriconsulte Bodin écrira comme d'autres : « Le roi est l'image de Dieu en terre ».

Images de Dieu, tentation, va-t-on dire, pour le monarque et le prêtre d'être des dieux ! Ce fut plutôt une barrière pour l'un et pour l'autre contre cette tentation, si en face du monarque il y a le prêtre et en face du prêtre le monarque. Alliés ou antagonistes ? L'un et l'autre aussi nécessairement et aussi salutairement ! Tant qu'ils s'affrontent ils ne sont que moitiés de Dieu et l'usurpation de l'homme sur Dieu, la divinisation sacrilège de la créature, ne peut se réaliser, ni se tenter.

Que l'un des pouvoirs essaie de s'attribuer l'autre, en sus de ce qu'il faut au spirituel de temporel nécessaire et de ce qu'il faut au temporel du spirituel aussi nécessaire, il sort de l'ordre en ne se contentant pas de sa part de divinité. Une part de divinité ce n'est jamais que représentation : la divinité réelle se délègue et ne se divise pas.

On trouve à la réflexion que l'essence du Laïcisme c'est la substitution d'une spiritualité à une autre. Mais la spiritualité qu'il veut introniser est au profit

de l'Etat, serve de l'Etat, et elle tend à confondre les deux domaines du temporel et du spirituel. La spiritualité qu'il veut remplacer est celle de l'Eglise, qui impose la distinction des deux pouvoirs, même quand elle conclut, comme il est de droit, à la précellence du sien, le spirituel ayant par nature le pas sur le temporel, quelque scandale et quelque peur que fasse l'énoncé d'un tel truisme dans un temps déprimé !

3. — LE PORTE-GLAIVE

Certes, ces rapports entre le spirituel et le temporel sont délicats et une scrupuleuse intégrité y est de mise. Cet équilibre est bien difficile à tenir ! Mais ce n'est pas l'extrême sensibilité de la balance qu'il faut voir, c'est sa précision et c'est surtout son institution, *qu'il y ait une balance !*

Prenons donc le plus chrétien des Etats d'Occident et celui qui nous touche le plus. Il faut le considérer dans son type originel.

Les rois y revendiquaient un caractère religieux et même sacerdotal. Pareille en cela à l'ancienne monarchie grecque, la monarchie capétienne est la royauté de caractère familial, patronal et sacerdotal ; Nous complétons ici une juste assertion d'un historien moderne. Et nous la rectifierons peut-être en ces termes : Si les antiques monarchies méditerranéennes étaient sacerdotales, c'est parce qu'elles avaient la propriété d'un culte, d'un culte né en elles, sur lequel leurs droits étaient de même nature que sur le temporel ; l'extension de leur pouvoir, du temporel au spirituel ou du spirituel au temporel, était naturelle. Mais si la monarchie capétienne est sacerdotale, elle

ne peut l'être que par introduction dans un culte qui lui est antérieur et elle le sera pour un ministère ou une magistrature que l'Église, seule héritière du culte, lui définira en lui donnant l'onction et lui déléguant l'épée.

Ses évêques prononçaient : « Prenez cette épée qui vous est donnée avec la Bénédiction du Seigneur, afin que par elle et par la force de l'Esprit Saint, vous puissiez résister à tous nos ennemis, et les surmonter, protéger et défendre la sainte Église, le Royaume qui vous est confié et le camp du Seigneur, par le secours de Jésus-Christ le triomphateur invincible. Prenez, dis-je, de nos mains, consacrées par l'autorité des saints Apôtres, cette épée dont nous vous avons ceint, ainsi qu'on en a ceint les rois, et qui, bénite par notre ministère, est destinée de Dieu pour la défense de sa sainte Église. Souvenez-vous de celui dont le prophète Daniel a parlé ainsi dans ses psaumes : O VOUS QUI ETES LE FORT D'ISRAEL ! PRENEZ VOTRE EPEE ET DISPOSEZ-VOUS AU COMBAT ; afin que par son secours vous exerciez la justice, vous brisiez la mâchoire des injustes ; que vous protégiez et défendiez la sainte Église de Dieu et de ses enfants ; que vous n'ayez pas moins d'horreur pour les ennemis secrets du nom chrétien que pour ceux qui le sont ouvertement, et que vous travailliez à les perdre ; que vous protégiez avec bonté les veuves et les orphelins, que vous répariez les désordres ; que vous conserviez ce qui a été établi ; que vous punissiez l'injustice ; que vous affermissiez tout ce qui a été mis dans l'ordre ; afin que couvert de gloire par la pratique de toutes les vertus et faisant régner la justice, vous méritiez de régner avec celui DONT VOUS ETES L'IMAGE.

Telle était la prière du sacre des Rois de France. Quelle insistance de la part de l'Église à rappeler

qu'elle doit être servie et première servie, « messire Dieu premier servi ».

A-t-elle tort ? Elle a le souvenir du pouvoir persécuteur qu'elle a vu tomber du siège romain devant elle. Elle est née aux temps où l'État était prêtre et c'est ce qu'il lui a fallu vaincre. Légitime encore quand l'Eglise n'avait pas été fondée, la confusion des pouvoirs ne pouvait être ensuite que monstrueuse : elle aurait eu pour nom la Contre-Eglise.

Telle était la tentation, qu'il faut admirer que les rois surtout sous la pression populaire n'y soient pas tombés ! Cette monarchie sacerdotale sent bien sa limite. Rude en certains cas envers la Papauté et même violente avec Philippe le Bel, pourtant vrai homme d'Eglise, elle peut revendiquer sur les affaires de l'Eglise de France un pouvoir prépondérant à celui du Siège Romain. Il ne s'agit que d'administration temporelle, du temporel de l'Eglise Gallicane. « Dans la pratique, observe Fénelon, le roi est beaucoup plus le chef de l'Eglise que le pape ». Il faut dire : *l'Eglise de France*. Il faut dire : *pour la pratique*. Cette supériorité admise dans une Eglise nationale, le roi pourtant se garde de prononcer en matière de doctrine. Son trône ne peut prétendre à égaler la Chaire de Vérité, encore moins à la supplanter. Il administre la religion de son royaume dans certains cas souvent litigieux et pense y avoir plus de motifs que le pape à s'y appliquer, mais il reçoit du pape la doctrine uniforme de toute l'Eglise.

C'est seulement avec la querelle des Quatre Articles que l'on pourrait croire à une offensive de l'Eglise Gallicane et de son chef national, le Roi, contre le Siège de la doctrine. Mais Bossuet qui proclame la supériorité des Conciles Généraux sur le Pape, jusqu'en matière de doctrine, transfère en partie la Chaire

de vérité du Pape aux Conciles, il ne la sort pas de l'Église. Il ne croit pas l'en sortir. Il n'a pas l'idée de la transférer au Prince.

Le Monarque est le premier administrateur de l'Église de France, le premier des administrateurs, il ne revendique pas d'en être le premier des docteurs.

La distinction des matières, du temporel et du spirituel, n'a pas souffert en principe sous la monarchie.

Cependant la Nation, le Tiers-Etat, les Gallicans, les Protestants, les Parlementaires, tout ce qui pouvait exprimer l'esprit laïque, alors dominé, poussaient le Roi vers la théorie du DROIT DIVIN. Par réaction c'étaient les ultramontains et les jésuites qui s'y opposaient et prétendaient que le pouvoir des rois venait d'une délégation populaire. Ils entendaient ainsi empêcher une usurpation royale sur l'Église. Les partisans du droit divin, précurseurs des modernes Laïcistes, entendaient conférer aux rois un sacerdoce aussi essentiel que celui de l'Église afin de libérer la royauté c'est-à-dire l'Etat.

Ainsi, pour que cela instruisse les peuples, de ce temps-là les tenants de l'Église romaine n'étaient pas fâchés de démocratiser un peu le pouvoir temporel, de lui rappeler qu'il sortait de la poudre et n'était que poudre, et les tenants de l'esprit laïque essayaient au contraire de le théocratiser.

Ceci parce que déjà les limites salutaires commençaient à flotter !

La question politique fondamentale une fois de plus se laisse découvrir.

4. — LES TYRANNIES DE L'ÉGLISE

L'Etat veut être une religion. Pour posséder et régir le temporel il usurperait volontiers le spirituel. D'au-

tant que ses origines sont ainsi ! Le pouvoir du père fut très anciennement religieux. Le pouvoir des premiers princes fut aussi un sacerdoce.

Mais on peut craindre que l'Eglise ne veuille usurper à son tour. Pour posséder et régir le spirituel elle ne se défendrait pas de retenir en ses propres mains la puissance des princes séculiers. Elle pourrait se substituer à l'Etat. Elle pourrait être le Surétat !

L'histoire se plaint de nos jours à faire un long retentissement aux doléances des peuples et des princes contre l'Eglise.

L'esprit laïque serait alors une rébellion légitime contre l'ambition absolue de l'Eglise, contre son césarisme ennemi des libertés. Et en effet l'esprit laïque prétend qu'il est né de cette réaction naturelle des sociétés contre les empiètements et les tyrannies de l'Eglise.

Peut-être vaudrait-il la peine de regarder si les interventions politiques de l'Eglise n'ont pas gêné plus souvent l'absolutisme des Etats que les libertés des peuples, l'autocratie des gouvernements que les franchises des gouvernés ?

S'il y a un césarisme dans l'Eglise et s'il est résistant, invincible, ne serait-ce pas que pour éviter de tomber sous la tutelle d'un César ou d'une Démocratie il faut à l'Eglise un rien de corps, un peu de domaine, un lieu qui ne soit à aucune nation, entre les nations, où elle puisse mettre autant que possible sa chaire et son administration en dehors de toute contrainte ? Voyez le problème de l'Italie contemporaine. Revenue à la grandeur, Mussolini lui fait rêver l'Empire. Mais à Rome il y a déjà un empire spirituel, le Saint Siège. Transférera-t-on l'empire italien hors de Rome ? Est-ce qu'on va de préférence rêver à un empire de type romain ? Ce grand nom

de Rome peut être pernicieux pour les pouvoirs charnels. Il peut conduire à souhaiter la tutelle sur le pouvoir spirituel. Le seul, l'unique Césarisme c'est confusion des pouvoirs.

Quant au Laïcisme qui prétend naître des revendications populaires, nous venons de lui montrer qu'il a une autre génération plus certaine et plus lointaine. Même en lui accordant que l'Église ait pu sortir parfois pratiquement de son domaine, nous ne sommes guère disposé à le croire quand il veut nous faire craindre une substitution de l'Église à l'État, l'usurpation de l'État par l'Église.

Cette usurpation serait moins monstrueuse en somme que l'usurpation inverse, mais elle ne peut être dans l'esprit de l'Église sans une profonde apostasie préalable, ni d'aucune des diverses Églises en tant que l'esprit de l'Église leur a été communiqué.

L'esprit de l'Église, c'est essentiellement la distinction du temporel et du spirituel, en matière politique, l'institution de l'Église en dehors des États et au-dessus.

Le germe des tyrannies ne s'y trouve pas. On veut nous en faire accroire quand on prétend que si. Le germe des vraies tyrannies, les plus insupportables, les plus meurtrières pour l'esprit, il faut le craindre dans les États libérés du principe religieux et limitatif de l'Église. Voilà nos tyrans, celui qui n'a pas de Dieu en face de lui ! Homme ou peuple, il n'importe ! Homme, il a même moins d'étendue pour opprimer et moins de constance. Il a moins de mécanique brutale que le Nombre et un peu plus d'humanité. Mais contre ces tyrans, pour qu'ils ne naissent pas ou ne s'élèvent pas davantage, le monde moderne doit restaurer l'esprit de l'Église.

Et ce sera être moderne, puisque l'esprit du laïcisme

c'est un retour équivoque à la formule mystico-politique de la cité païenne. C'est l'oubli du seul progrès social qui ait pu être accompli au cours des temps dans le gouvernement des hommes.

5. — AUTONOMIE DES ETATS

Cette distinction du temporel et du spirituel est si fortement l'esprit de l'Eglise que toutes les Eglises occidentales ont essayé de la réaliser.

Le Catholicisme par la primauté et l'universalité de l'Eglise entre les Etats et au-dessus des Etats. Il lui faut pour cela un organe qui assure son caractère catholique et international. C'est la Papauté.

Le Luthérianisme par la délégation divine directe aux princes pour affranchir les princes de l'Eglise, en essayant une solution nationale.

Le Calvinisme par la consécration du caractère religieux de l'Etat sous le contrôle de l'Eglise qui garde le magistère de la doctrine et la surveillance des mœurs.

On a contesté que l'idée de l'autonomie de l'Etat se trouvât dans le système de Calvin qui est communément tenu pour une théocratie. L'Etat chez Calvin, écrit-on d'ordinaire, reçoit sa loi de Dieu.

Si l'on s'en tenait à ce critère aucun Etat d'origine chrétienne ne serait autonome et de même aucun Etat dont la religion ne serait pas un pur produit officiel. Seuls le pourraient être un Etat générateur de sa propre religion ou un Etat parfaitement agnostique ; il serait accordé que l'Etat doit être athée. L'histoire n'en connaît pas de ce dernier genre.

D'une manière cursive on juge que l'Etat calviniste est une cité théocratique parce que le magistrat y est au-dessous de l'Eglise.

Il faut répondre que seule la confusion entre l'office du magistrat et l'office du prêtre, c'est-à-dire la confusion du temporel et du spirituel, fait la théocratie. Il n'est pas besoin que dans cette théocratie il y ait un Dieu. Certaines théocraties sont au profit du temporel uniquement. On voudrait assez nous conduire à l'une de celles-ci. Peut-être même y sommes-nous !

Genève avait ses magistrats pour le temporel et ses conseils ecclésiastiques pour le spirituel étendu jusqu'aux bonnes mœurs. Que l'Église donnât, au nom de Dieu, la délégation aux uns et aux autres avec l'assentiment populaire cela ne fait pas une théocratie, mais son contraire.

Nous définirons donc le sens du mot *autonomie* en matière politique.

Il ne peut avoir en cette matière le sens strict et absolu que lui accorde l'usage philosophique : *qui se donne sa loi à soi-même*. Une telle autonomie est-elle jamais d'usage en quelque lieu ou en quelque être ? Quel fantôme d'idée !

L'autonomie en matière politique est reconnue à tout Etat qui est maître du temporel, même sous la réserve que sa délégation lui vient de Dieu ou de l'Église.

Maître ?... Il faut s'entendre : dans la cité chrétienne il n'y a pas de possesseurs et de maîtres, il n'y a que des administrateurs et des ministres, ou serviteurs. La fausse cité moderne part de là pour ne plus vouloir de possession privée, mais quand c'est Dieu qui confère les biens et les charges, personne n'y peut changer rien par caprice ou volonté de peuple et de prince. Les seules mutations viennent de Dieu. La charge, la fonction, même de riche, c'est titre de propriété, Dieu seul pouvant les retirer !

L'autonomie de l'Etat c'est donc qu'il soit pleinement administrateur et ministre du temporel, c'est-à-dire du bien public, de l'ordre et de la sûreté de tous en face de l'Eglise qui a le ministère et l'administration du spirituel.

Cette règle politique ne doit jamais être hors du regard de tout protestant trop tenté d'accorder quelque attention à la réclamation de l'esprit laïque.

Car cette réclamation que l'Etat pour être autonome doit être neutre, agnostique, et athée pratiquement, est sans crédit historique et réel, sans fondement ni psychologique ni social ; elle est aussi peu moderne et progressive que possible. Elle couvre enfin une redoutable illusion, pour ne pas dire quelque hypocrisie.

6. — UN NID D'ILLUSIONS ET DE SOPHISMES.

Combien d'illusions, et pas toutes si involontaires et si ingénues que cela, grouillent dans le fond indéfinissable du Laïcisme !

Illusion d'être moderne quand on représente la plus dangereuse des régressions vers une idée antique de l'Etat, mais idée qui grande et concevable alors, quand la cité à elle seule était déjà une religion, ne peut plus ressusciter que sous les traits difformes d'une épouvantable tyrannie !

Illusion avec cela de sauvegarder la liberté quand on s'acharne à mettre en pièces la seule barrière de la vie privée contre les ambitions désordonnées de l'Etat, c'est-à-dire le refuge spirituel, le château-fort de la conscience, l'Eglise !

Illusion que la liberté commune exige de la religion qu'elle ne soit rien autre que chose privée, car cet émiettement de la puissance religieuse en indivi-

dualités dispersées, dissociées, sans droits religieux publics et communs, c'est conduire le public tout entier à l'esclavage, et toutes les sectes de toutes les sortes de pensées et de doctrines, même réduites à la singularité d'un seul professant, ne tarderaient pas à s'en apercevoir !

Illusion de la part de l'Etat qui est né chrétien quoiqu'il fasse, si pour se défaire de la gêne que lui donne l'Eglise, représentant un principe égal et différent de pouvoir, limitatif du sien, il donne la main au parti qui veut ruiner celle-ci ! Il ne comprend donc pas qu'un changement radical de spiritualité amènerait un changement radical des formes de l'Etat et que par suite dans ses formes modernes il en périrait ?

Mais l'illusion foncière est celle qu'on veut surtout entretenir, plus qu'on la nourrit soi-même, et c'est ici que les augures ne se rencontrent pas sans rire !

C'est la machine à la fois baroque et adroite de la Neutralité, un piège assez réussi pour étourneaux.

Neutralité, aucun maître d'école un peu fier de sa tâche et un peu propre de conscience ne croit à la Neutralité. La Neutralité sincère ne peut être pour lui qu'un carcan où il étouffe.

La laïcité n'est pas une neutralité, mais une contre-religion et donc un mouvement religieux, une mystique différente opposée à la mystique chrétienne ; l'Etat la favorise par un budget d'instruction publique, qui est un *budget des cultes masqué*.

Qu'est-ce que cette énorme hypocrisie ?

De ce qu'une religion se dit laïcité peut-elle avoir des droits, un privilège et un budget qu'on refuse à une autre religion quand elle se dit catholique, ou quand elle s'avoue honnêtement religion ?

Oui, car il faut comprendre que seule aux yeux

d'un Etat qui va vers la socialisation totale et la domestication à son profit de tout l'être humain, la Laïcité seule est religion d'Etat. *Cujus regio, ejus religio*. Nous revenons à cela, mais l'Etat voulant être absolu, voulant être Dieu, sa religion est la négation du christianisme, ce qui ne veut pas dire qu'elle nous restituerait le paganisme de Platon et de Virgile.

Avec les immenses et laides multitudes pliées à l'abêtissant abus de la Mécanique, vous devinez ce que réussira Homais... ou mettons M. Herriot.

Lequel va partout, disant comme ceci : « La laïcité appelle à elle les enfants de toutes les confessions, travaillant ainsi pour l'unité et la fraternité de la patrie... » Mais qui ajoute : « Avant tout je dis : Lutez pour la laïcité, lutez pour qu'elle se généralise, car elle renferme toute la philosophie du régime républicain. »

Evidemment ce laïcisateur ne pouvait dire : *toute la théologie*. Mais rien ne nous empêche, nous, de rectifier son vocabulaire.

7. — PROPHETIE

En son fond même, en son cœur, rien n'est plus indifférent et même plus antipathique à la Laïcité que le respect des consciences.

Quand elle a parlé de neutralité, sans doute elle l'a bien dit : c'était pour que les consciences fussent libres chacune dans sa confession respective, car religion, assure-t-elle la bonne fille, c'est affaire privée, il n'y a que Laïcité à être publique !

Mais elle a préparé ses progrès qui la conduisent à l'école unique, et elle ne s'arrêtera qu'à la socialisation de l'enfance.

Ce jour-là il n'y aura plus rien de privé, pas même la religion, ni la conscience bien sûr !

Ce jour-là le protestantisme français ou même européen, épouvanté de ces ruines, cherchera l'Église et serait-elle aux Enfers il descendra la prendre, saisir ses mains brûlantes et sa robe embrasée du terrible feu, pour la tirer au jour.

CHAPITRE II

L'ESPRIT DE L'EGLISE

I. — PRÉDESTINATIONS

Jésus-Christ et l'Eglise qui le continue ne se peuvent comprendre en dehors d'une certaine conception des origines du monde.

Ce qui distingue Jésus-Christ des divinités mythiques orientales auxquelles on veut le ramener, c'est qu'il apparaît dans un monde qui a été *voulu* par Dieu et qu'il est lui-même le signe et l'organe de cette volonté? Le monde selon le christianisme est un monde créé, Jésus est le Verbe par lequel cette création a été opérée.

L'Orient ne considère le monde que comme une émanation de Dieu, sans dessein d'amour particulier et sans délibération pathétique. Le tragique et la mutilation des dieux orientaux n'ont pas leur source mystérieuse dans une Volonté Parfaite qui va au bout de ses perfections jusque là qu'elle souffre de ce qu'elle a voulu et en pâtit. L'Orient mythique ignore

le FIAT et son triple mystère de personnes divines, de délibération, de consentement et de sacrifice dans l'accomplissement. Il ne songe qu'à une dégradation des essences de l'Absolu jusqu'à la matière obscure.

Aussi contient-il dans cette théologie le germe de ces philosophies mécaniques du Devenir et de l'Inconscient que le Germanisme a recueillies par d'ancestrales affinités et qu'il passe au Laïcisme, bagage de vieilles idoles asiatiques, repeintes pour écoles du soir sous les noms de Progrès, de Déterminisme et autres antinomies !

Mais l'Occident a reçu d'une théologie différente, celle de la création volontaire ou de la paternité d'amour, la vraie philosophie de l'Être. Il oppose dans son génie même à la frauduleuse métaphysique du Mouvement Pur pleine de bantises nomades la claire conception méditerranéenne de la Forme que le Christ a élevée à la conception définitive de la Personne.

L'Orient avec ses vastes horizons terrestres, ses steppes vagues, le poids qui l'obsède de sa masse continentale monstrueuse, étendu presque aux bords du Rhin et pour qui l'Oural si faible n'est pas une barrière, l'Orient est sensible à l'Absolu. Il rêve où il faut comprendre. Il ne cherche pas à relier, mais à se confondre ! L'universel Amour est pour lui un vertige ou une abdication.

Le Méditerranéen enfermé dans ses péninsules lumineuses et dessinées d'un trait ferme, d'un trait significatif et déterminant, ne se perdit pas dans les abîmes et les divagations. L'intelligence resta toujours pour lui le sens des relations et la mère de l'action.

A un moment où l'Orient l'atteignait pour le rompre, lui-même atteignait l'Occident, la fin des terres, où le mouvement de migration, d'expansion humaine fut obligé de tourner, de pivoter sur son

axe, principe de réflexion ; et là demeurait à s'interroger sur un infini d'océan brumeux devant lui. Ceci le menait en terre celtique.

Or dans le même temps le christianisme, né comme toutes les religions sur un sol d'Asie, mais face à la Méditerranée et somme toute sur un de ses bords, venait ajouter au labeur des races péninsulaires, à leur vocation pour la cité terrestre, le sens et l'opportunité d'un second labeur qui consistait à intégrer, plus efficacement que par les philosophes, l'infini dans le fini, l'Esprit dans la conscience, l'Être dans la personne, la Personne dans l'individu, la Cité de Dieu dans la cité des hommes.

Ce labeur qui pouvait unir les trois prédestinations géographiques, celles que l'histoire montrait successives, de l'Asie, de la Méditerranée et de l'Occident, a pris figure dans l'Eglise, nouveauté certes, mais synthèse, bien plus que révolution !

2. — NOUVEAUTE DE L'ÉGLISE

Nouveauté dont l'Etat païen prit aussitôt de l'ombrage !

Il est vain en effet de nous parler de Mystères, de cultes fermés où l'initié s'appropriait la vie et même le corps de son dieu dans la communion, car ces cultes orientaux uniquement mystiques n'inquiétèrent pas le principe religieux et divin de la cité antique. Athènes non seulement laissa Eleusis avec son temple de marbre noir et son Dionysos ambigu, à ses portes mêmes, mais elle y dirigeait solennellement les processions de son peuple. Les reproches des Latins sérieux contre les divinités asiatiques ne portaient que sur la mollesse et la dissolution où elles semblaient égarer.

La petite Eglise naissante des Chrétiens souleva bientôt dans l'Empire de bien plus grandes préoccupations.

Pour la première fois le principe divin et absolu de l'Etat se trouva limité, presque récusé. Cela avec une opiniâtreté indomptable. Le chrétien refusa de sacrifier à l'Empereur. Il voulait bien le reconnaître comme instrument de Dieu, son ministre même ; il se sentait le devoir de prier pour lui, de se soumettre à son autorité, les Apôtres le lui recommandaient ; mais il lui refusait son âme, il lui retirait la moitié du domaine que l'Etat se croyait tout entier assuré.

L'Oriental sentait que l'âme était plus que l'Etat, il la retirait dans un rêve, une méditation inaccessible où l'Etat ne put l'atteindre, mais ainsi le champ était libre aux tyrannies de l'Etat.

L'Helléno-latin avait vu la cité naître de la famille, comment n'aurait-elle pas eu son âme, comme elle avait ses dieux, les dieux de la patrie ? Ainsi l'Etat devenait le culte national. Religion autant qu'empire, l'Etat prétendait à peu près suffire à l'âme des citoyens.

Le Celte débordé par l'âme semblait toujours échapper à l'idée de l'Etat.

Le Chrétien ne voulut rien abolir, mais tenter l'équilibre.

Cela fit d'abord figure de révolution ; à la longue et à la réflexion cela se manifesta comme une restauration profonde. L'âme antique et l'âme universelle furent sauvées dans ce qu'elles avaient de meilleur, qu'elles finissaient par compromettre dans la ligne absolue de leur développement logique.

Il est important de bien marquer que cette nouveauté de l'Eglise inacceptable pour le monde antique, fait justice des thèses qui sont encore en faveur dans

certaines écoles sur les origines du christianisme. Les Mystères et les Mythes orientaux dont on veut les faire procéder ne créaient pas une spiritualité indépendante, un principe libérateur en même temps qu'un équilibre. Ils pouvaient dissoudre l'Etat qui ne les absorberait pas, en risquant d'entraîner les âmes déracinées par leur vertige dans l'aventure dionysiaque. Ils ne concevaient point comme le conçut l'Eglise, de limiter l'Etat pour faire leur part aux instincts de l'âme et en le limitant par l'âme de le sauver de lui-même. En somme de l'exproprier en partie pour être à même de le recréer.

Les Mystères, en vertu de leur principe originel, de leur profond génie dionysiaque, poussaient à la dissolution de la cité terrestre, par mépris d'un monde matériel qui n'était pas l'œuvre d'élection de Dieu, mais ses lointaines et dégradantes nécessités. La matière, la vie paraissaient le Malheur, le Mal, le Pêché. Cela est passé dans la philosophie asiatique des Alexandrins.

L'Eglise procédait autrement. Elle consacre la Cité terrestre par la cité de Dieu. Elle convie le monde à la fructification des âmes et des corps pour la gloire de Dieu. Elle n'abdique ni dans le monde des corps ni dans celui des âmes. Elle définit des domaines limitrophes, elle en établit les relations. Elle commence par là l'ordre moderne, le vrai, l'ordre chrétien, composé d'un principe spirituel libérateur et d'une juste balance des deux pouvoirs.

Il est trop certain que le chrétien dans la brutalité des premiers conflits se montra briseur d'idoles, iconoclaste.

Ces terribles et coûteux excès se trompaient sur les idoles, mais l'Eglise ne se trompait pas sur l'idolâtrie et qu'il fallait l'abattre pour assurer au monde le seul

ordre qui pouvait convenir à sa croissance et à sa complexité future.

Je déplore de n'avoir pas le long des saints rivages méditerranéens tous les apollons que leur beau marbre a pu fournir, mais je vois bien qu'Apollon a été sauvé et même avec lui Dionysos, le porteur du thyrses exalté.

3. — RAPPORTS DE L'AUTOCRATIE ET DE L'IDOLÂTRIE

Le chrétien qui refusait le sacrifice à l'Empereur définissait l'idolâtrie et l'autocratie d'une façon trop linéaire.

Il a fini par se reconnaître. Il a compris que pour élever l'autel de Dieu il n'était pas nécessaire d'abaisser ou d'ébranler les autels de la patrie, de la cité et du foyer. Tous ces autels sont les degrés de l'autel unique.

Mais aucun de ces autels ne peut être l'autel unique ! Ici l'esprit chrétien eut raison.

C'est ici qu'il est regardé avec horreur par l'esprit laïque. Celui-ci ne veut plus qu'un autel. Non la patrie, non la cité, non le foyer, ces beaux êtres naturels et divins, mais une difforme et volumineuse abstraction tirée de leur somme, un être de mécanique sociale aveugle, l'Etat.

L'Esprit laïque est foncièrement et secrètement idolâtre en ce qu'il est foncièrement et de plus en plus manifestement autocrate.

Car entre l'autocratie et l'idolâtrie les liens de nature sont des plus évidents. L'Autocratie est une idolâtrie qui enferme toutes les autres, puisqu'elle est celle de l'homme qui suppose que les prérogatives de Dieu appartiennent à l'homme par droit naturel et puisque l'homme y est considéré non comme organe de l'auto-

rité, mais comme générateur de l'autorité ce qui est la théorie démocratique, l'hérésie de Rousseau comme on sait.

Il n'y a qu'une autocratie, c'est celle où l'homme est tenu pour générateur de sa loi propre, principe de la Loi, et quand l'individu croit pouvoir conditionner le monde.

Et il n'y a qu'une idolâtrie fondamentale, irréductible, c'est celle-là.

Dans tout système où la Loi et l'Autorité sont déléguées à l'homme, soit dans les consciences, soit dans la cité, il ne peut y avoir autocratie, même avec le plus absolu des princes, car il se trouve une limite au pouvoir de l'homme. Il y a en face de lui, des fantaisies de la conscience et des usurpations du prince, l'autorité première qui a délégué le pouvoir, l'organe générateur de la loi. Pour signe et garantie de cette autorité primitive, il y a l'Eglise, rempart contre toute tyrannie.

Mais tout système athée ou laïciste de gouvernement des hommes, qui n'implique pas la séparation du temporel et du spirituel, conduit à l'autocratie et doit être condamné comme idolâtre.

On voit donc que l'Eglise est nécessairement contre l'idolâtrie dans la proportion où elle est contre l'autocratie et contre l'autocratie dans la proportion où elle est contre l'idolâtrie.

Mais on peut aussi reconnaître sans étonnement et comme une production naturelle de l'esprit laïque ce foisonnement de nouvelles idoles, idoles d'esprit sinon de chair, qui entraîne les foules modernes irréfléchies. Il ne faut plus admirer que l'intelligence publique ne puisse point réagir contre l'infailibilité spirituelle et morale qu'on décrète au profit d'idées aussi incroyables, pauvres et basses que la supériorité.

rité mécanique de l'Avenir sur le Passé, le Progrès fatal, la pleine suffisance du Savoir scientifique, la supériorité de la Machine, l'impartialité de la Presse, la souveraineté du Peuple, la compétence et l'utilité des Parlements, la probité de l'Élection et son opération magique pour faire des législateurs, l'efficacité de la Société des Nations, les vertus pacifiantes du Pacifisme, les mystères de la langue internationale, etc, etc... tout ce qui entre enfin dans la composition de ce qu'il faut nommer le laïcisme, composition de plus en plus rebutante pour un goût un peu délicat et une raison un peu raffinée.

Comment cette effroyable germination d'idoles ahurissantes ne trouverait-elle pas contre elle l'Église? Celle-ci une fois de plus se révélera iconoclaste. Fidèle à son propre génie, l'Église, où que soit sa véritable essence et partout où il s'en trouvera des parcelles, sentira sa répugnance grandir devant les abominations de Baal. A cette répugnance et à la vigueur de ses réactions l'histoire mesurera ses droits à la nature d'Église, la vigueur et l'autorité de son esprit chrétien.

Que les Églises y songent : leur pierre de touche, comme pour Israël, c'est l'idolâtrie !

4. — LE PRINCIPE CRÉATEUR DE L'ÉGLISE

L'Église est contre toutes les fausses créations, car tout ce qui peut être dit générateur et créateur procède d'elle ou ne peut se tourner contre elle.

L'Église ne tient pas, en dépit de quelques dévots qui le pensent, dans les mesquines limites du Pharisaisme et même du Moralisme. Ni l'Art vrai, ni la Science vraie ne lui sont ennemis, quelques libertés qu'ils prennent, naturelles et nécessaires !

L'Eglise est dans la ligne de toutes les créations fécondes, car le principe de la Création se continue dans l'Eglise. Aussi la faculté d'invention surabonde en elle. Le monde est copiste, la Libre-Pensée est simiesque, l'Athéisme est stérilité ; il ne cesse pas de surgir dans l'Eglise fidèle du neuf et de l'original. Les fêtes qui durent sont créées par elle.

C'est qu'elle est engendrée en Christ qui lui-même est engendré en Dieu. Les modernes ébahis sont toujours prêts à se scandaliser devant ces mots et je sais des protestants qui ne les supporteront pas, cependant ils ne font qu'exprimer l'Opération dans ses démarches. Et toute opération, même humaine, est ainsi.

Une de ces paroles par lesquelles saint Paul fait éclair descend jusqu'aux profondeurs cachées de l'origine des temps et jette sa nappe de clarté sur la nature de l'âme.

Saint Paul dit que nous avons été créés en Jésus-Christ.

Je sais bien qu'on préférera entendre qu'il s'agit de la création spirituelle du chrétien, formée en Jésus-Christ. Mais le chrétien c'est l'homme qui se reprend, qui se retrouve, qui se reconstitue, qui rentre dans sa création véritable. Si l'on est chrétien, c'est-à-dire homme vrai, par une création en Christ, c'est que l'on a été homme par une première création identique. Je me reprends, je me retrouve, je me reconstitue en Christ, c'est le fond de l'expérience chrétienne, c'est la proclamation des Apôtres, des Docteurs et des Saints, c'est la foi de l'Eglise, eh bien ! c'est que le Christ est mon milieu naturel, c'est que j'ai été d'abord créé en lui, créé comme créature, créé en lui comme le poisson dans l'eau, *ὕδωρ*. Tel le poisson que les premiers chrétiens retraçaient sur la

pierre des Catacombes ! Mon être tout entier, primitif ou régénéré, est l'anagramme de son nom divin.

Le monde croit que lui, monde, a précédé le Christ et que le Christ n'est venu qu'en lui, n'a passé en lui que comme une créature, un homme entre les hommes, un homme qui aurait pu ne pas venir, ne pas paraître et rien d'essentiel n'aurait peut-être manqué au monde. Le monde aime croire qu'il n'y a pas d'êtres indispensables. Eut-il même ajouté une quantité fort appréciable de vertus nouvelles à la création, le Christ ne serait qu'un accident de l'histoire. Ainsi pense le monde !

Mais on se trompe en espérant que le christianisme puisse s'égarer sur un tel point.

C'est lui, le monde, qui est né dans le Christ, c'est le Christ qui a précédé le monde. « Avant qu'Abraham fut, *je suis* » a-t-il déclaré d'un tour audacieux. L'Église sait que le Christ venant dans le monde est venu en son privé, il est venu se faire reconnaître et il ne pouvait pas ne pas venir, il lui fallait montrer au monde qu'il était le Verbe où ce monde avait été conçu, le consentement de l'amour, la vie où ce monde continuait à puiser sa vie. Le Christ est ainsi l'explication de l'histoire.

L'expérience chrétienne s'exprime alors avec cette force :

« Ayant à vivre, je ne puis vivre que dans le Christ. C'est dans le Christ que je trouve les forces, les vertus, les racines mêmes de mon être. C'est de lui que me viennent les puissantes nourritures spirituelles, l'eau qui désaltère, le pain descendu du ciel, rompu, mis en morceaux pour la vie des hommes et leur communion. Il me faut mourir au monde pour me retrouver dans le Christ. La respiration de mon âme n'est libre, aisée qu'en lui. Le monde me cor-

rompt et je m'y dissous. Le Christ me reconstitue et me libère. Je n'ai donc qu'à tout recevoir, non de moi, mais de la Grâce, car ce n'est plus moi qui vis ; mais c'est le Christ qui vit en moi. Et cependant vivant ainsi, je me reconnais, j'ai l'unité, j'ai la paix, j'ai l'efficace... »

Telles sont les riches et substantielles affirmations du chrétien. Elles confirment l'importance que nous donnons aux mots si révélateurs de l'Apôtre : Créés en Jésus-Christ.

Pour les bonnes œuvres, il va sans dire. Pour quelles autres voulez-vous ?

Dieu n'est pas passé à la Création sans qu'il y ait eu en lui l'Amour même. Il a vu dans cet Amour toutes les possibilités douloureuses dont la première est que l'Amour soit méconnu, la Création reniée, la Volonté créatrice contredite, humiliée, rejetée. Un dialogue émouvant, caché même aux Anges, s'est fait sans doute avec l'Amour. C'est au sein de ce dialogue que l'Amour a pris le nom du consentement, il s'est fait connaître comme l'AMEN.

Quand Il fait écrire sur l'amour et le vrai zèle, dont Il doit bien avoir la science, aux fidèles de Laodicée, Il se fait annoncer avec intention de la sorte :

« Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, le principe de la création de Dieu : Je connais tes œuvres, tu n'es ni froid ni bouillant... »

L'Église a donc cette théorie de la Création. Sous peine de ne plus pouvoir expliquer l'efficacité des opérations spirituelles de Jésus-Christ dans l'âme croyante, et surtout pour les déclarer nécessaires et seules satisfaisantes, elle ne peut admettre une autre génération des créatures. Un tel commencement des êtres et des choses conduit-il à l'Église ? A quel titre rentre-t-elle dans le développement du principe

générateur ? Quel stade est représenté par elle au cours de la sublime et sainte opération qui fait les mondes ? Qu'est-elle enfin, que le Christ ayant dit : « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie ; hors de moi vous ne pouvez rien », elle puisse elle aussi prétendre à tout et laisser entendre que les privilèges du Christ lui sont confiés ?

C'est-à-dire que hors d'elle on est encore hors des conditions du monde créé et vivant !

Si elle est la Création restaurée, il lui est permis de dire : « Hors de moi point de salut ! » Point de vie hors du milieu où la vie est donnée, où le Vivant opère.

5. — LE MYSTÈRE DE L'ÉGLISE

Le monde moderne qui se tient faussement pour fils de l'esprit critique et de la science, écouterait-il au milieu de ses merveilles une parole qui n'est point née des laboratoires, mais qui les explique peut-être ?

L'Eglise a cette espérance. C'est pourquoi en dépit du téléphone, des chevaux-vapeurs et des antennes du sans-fil, même utilisant tout, elle persiste à parler au monde et ne se tient pas pour démodée. Elle regarde ceux qui peuvent la croire gênée et ce tranquille regard est gênant pour eux à cause de son éternelle expérience du cœur, de la pensée et de toute la nature de l'homme.

L'Eglise veut maintenir ceci pour que l'homme ait l'intelligence de lui-même et des choses : « Dieu était en Christ réconciliant le monde avec lui ».

De cette réconciliation de l'homme avec Dieu, c'est-à-dire avec la vraie nature, avec le vrai homme, mystère de l'Homme-Dieu, l'Eglise est née en l'homme ; et d'une autre réconciliation des deux races

de l'homme, des deux parties de l'homme dans les peuples, du peuple de la Loi et des peuples de la Nature, d'Israël et de la Gentilité, elle est née entre les nations. Réconciliations et pacifications, mystère de l'Eglise, son ministère, c'est qu'elle a restauré le sens des vraies relations.

Elle rassemble et elle reconstruit sur un rythme, sur un ordre, selon un plan qui paraissent nouveaux mais qui sont seulement retrouvés. Elle édifie la cité de Dieu, mais avec les pierres anciennes, rendues à la vie par l'harmonie de la construction où elles rentrent, reliées non confondues, non réduites en poussière et en boue. *Edifice bien coordonné, un temple saint dans le Seigneur, une maison où Dieu habite.*

Qui dit cela ? C'est saint Paul qui se définit lui-même apôtre des Païens et reconnaît que Pierre est celui des circoncis, héritiers de l'Israël où les Gentils ne sont qu'agrégés.

Mais ce n'est pas pour l'Eglise de l'unité une intimité assez grande avec le Christ, la pierre de l'angle. Elle se sent corps du Christ et le Christ a la pleine disposition de ce corps dans un mariage sacré, aussi se dit-elle l'Epouse.

Ce corps, non pas image, comparaison, figure, mais vrai corps, est matériel dans ses membres, spirituel dans son chef, sa vie mystérieuse est la charité, mère des charismes et source des sacrements.

Matérielle dans ses membres, incorporée en eux comme le Verbe s'est incorporé dans l'Homme-Dieu, comme la Grâce s'incorpore au pain et au vin, à l'eau des sacrements, matières élevées au ministère entre Dieu et les hommes, l'Eglise, être et société, a son organisation terrestre.

Par sa constitution l'Eglise, en sus du salut essentiel qu'elle transmet aux âmes, se propose aux nations,

non comme modèle, encore moins comme substitut, mais bien mieux que l'une et l'autre chose comme le principe opérant de leurs institutions propres ; elle dispose des fondements de la vie sociale.

Nous l'avons vue qui rappelait que l'institution de toute famille ou patrie tire son nom et sa nature du Père, soit dans les cieux, soit sur la terre, et qu'il y a pour le gouvernement des hommes une racine divine de l'autorité.

Quand elle a fait reconnaître à l'État qu'il a sa délégation de Dieu elle lui assure sa collaboration libre et purement spirituelle, en rendant saintes et par suite inviolables les structures essentielles de la nation.

Elle s'assure donc une autorité au-dessus des États, un ministère entre les nations, mais elle légitime par sa présence même l'autorité des États.

Ainsi l'Église fédère le temporel au spirituel.

Le problème cesse alors de se poser que l'ignorance et l'impulsivité des modernes ont provoqué, celui du conflit entre l'individu et l'État. L'individu est-il fait pour l'État ou l'État est-il fait pour l'individu. Individualisme ou Étatisme ? Ni l'un ni l'autre. Il manque le moyen terme qui rétablit la vraie relation des deux termes ainsi affrontés. Il manque d'affirmer la réalité de la Personne, le fait de la *personnalité*.

On oublie que le propre de l'homme c'est de faire oraison ; Renan lui-même s'accorde sur cette nécessité avec saint Paul : L'essentiel étant l'œuvre spirituelle, beauté ou sainteté, l'ordre matériel doit être assuré par une juste et forte autorité pour que l'artisan, le paysan, le savant, le poète et le saint puissent *mener une vie paisible et tranquille en toute piété et honnêteté*. Ces conditions politiques des loisirs dont les métiers, les laboratoires, les bibliothèques, les monastères ne peuvent se passer, il est souhaitable que l'État puisse

les assurer, de nombreux fruits lui en viendront sans doute, son intérêt s'accorde avec l'intention divine que l'ordre public coopère matériellement au bien suprême de la personne qui est le développement de l'être spirituel.

Constitué pour la civilisation, c'est-à-dire pour le bien de la personne, fleur spirituelle de la vie et suprême dilection de Dieu, l'Etat doit assurer l'ordre matériel, mais pour cela il règne sur des individus et ceux-ci lui doivent une collaboration qui peut aller jusqu'au sacrifice.

Soumis comme individu à l'Etat pour l'ordre temporel qui est le bien de tous, l'individu s'élevant dans cet ordre de l'individualité à la qualité plus haute de personne se sent dépendre d'un ordre nouveau, supérieur à l'ordre temporel.

Il participe de l'ordre spirituel représenté par l'Eglise.

L'Eglise en effet assure la liberté spirituelle de tout homme en faveur de l'Etat. Elle est même seule à la sauvegarder ; que toutes les spiritualités le sachent ! Si la puissance temporelle renverse cette digue tous les champs de l'esprit seront dévastés.

Il n'est pas une intelligence, quelle que soit la nature et le sens de son oraison, qui ne doive faire des vœux présentement pour la solidité de l'Eglise.

6. — FONDATION DE L'ÉGLISE

Deux conceptions de l'Eglise sont en œuvre dans les idées protestantes.

Je parle du temps présent.

L'une se déclare en cette formule : Jésus-Christ a fondé sur la terre le royaume de Dieu, et non une Eglise. « Ne sent-on pas quelle gêne et quel parti-

pris sont manifestés ici sur ce mot d'Eglise?... Une Eglise, dites-vous? En est-il question? Jésus-Christ a fondé *l'Eglise*. La seule équation possible avec l'unité extraordinaire de Jésus-Christ c'est l'unité extraordinaire de l'Eglise. Un berger, un troupeau.

L'autre conception reconnaît timidement la fondation de l'Eglise par Jésus-Christ, mais elle est tentée de spiritualiser aussitôt, de bétifier quelque peu — qui veut trop faire l'ange, fait la bête — et c'est en retirant à l'Eglise dite visible sa substance avec sa légitimité au profit de l'Eglise dite invisible. On semble supposer que les deux Eglises soient en état de perpétuelle opposition et de contradiction foncière. La dernière plaît non comme achèvement et justification de la première, mais comme son substitut, ce qui pousse à délier de la première. C'est l'anarchie des saints.

S'il faut répondre brièvement et sans théologie spéciale à la première de ces doctrines, qui croit être sur un terrain assuré en observant que Jésus avait pour souci d'évangéliser et non d'organiser (?) on lui fera observer qu'elle semble vouloir méconnaître les conditions de l'une et l'autre chose, car la vie est toujours en soi, dès son germe même, de l'organisé. Et ce n'est pas le Vivant qui pouvait ignorer cela!

La coutume divine n'est pas d'organiser avant de créer, ni d'organiser seulement après avoir créé; elle est d'organiser dans la proportion où la création se fait sans presque, qu'il y paraisse. C'est à cette marque qu'il faut juger les institutions vraiment fondées en nature autant qu'en raison, nature et raison allant de pair. L'esprit révolutionnaire a entendu procéder autrement et l'on ne compte plus les constitutions artificielles, sur le papier, mais stupidement meurtrières des vraies mœurs, que *les barbouilleurs de lois*,

bourreaux par surcroît et par logique, qui allumèrent la sainte fureur de Chénier, ont essayé d'imposer.

Erreur qui dure encore avec la Société des Nations ! Et comment en serait-il autrement pour celle-ci ?

A mesure que Jésus gagnait des âmes au royaume de Dieu, c'est-à-dire petitement, il les organisait et sans éclat factice, mais fortement. Ce n'était donc pas organiser que d'appeler les Douze, de grouper en dessous les Soixante-Dix, d'assurer la primauté morale de Pierre. Toutefois l'institution définitive, la consécration de l'Eglise devait être placée, selon toute convenances, aux jours où le Ressuscité pourrait lui déléguer les suprêmes pouvoirs. Le Christ sachant qu'il devait reparaitre au milieu des siens en être de gloire, en prince du ciel, l'a surtout réservée pour ces temps, dont le souvenir de feu s'inscrirait dans la mémoire de la naissante Eglise. Y songe-t-on ? Le pouvait-il faire auparavant avec autant de conditions heureuses, favorables, surnaturelles, qui seules pouvaient présider à la véritable création d'une nouvelle personne divine : *l'Eglise étant créée comme corps afin que l'Esprit Saint l'habite et s'y incarne !*

C'est donc alors qu'il définit et qu'il délègue aux Douze les charges et les ministères de l'Eglise.

En face de lui, novateur inquiétant, le Galiléen trouvait la puissance jalouse de la Synagogue en éveil. Qu'aurait-il pu si n'ayant pas eu, lui, à côté de sa simplicité de colombe, la prudence qu'il recommandait aux enfants de Dieu, il avait parlé publiquement de son Eglise et l'avait exposée aux coups avant qu'elle fut née encore ?

Il a prêché le royaume de Dieu, car le Royaume de Dieu est l'esprit de l'Eglise et c'est avec l'Eglise, dans l'Eglise et par l'Eglise que le royaume de Dieu se fera. Jésus ne s'est pas divisé lui-même. Jésus

n'a pas mis dans son œuvre des principes d'opposition, de dispersion et de contradiction. Il n'a pas agi sur deux voies différentes : le royaume de Dieu et l'Église. Il a prêché ce qu'il convenait de prêcher pour faire l'Église. De même ce n'est pas en *prêchant* l'État qu'on fait la Patrie, si on nous permet ce vocabulaire inusité en ces espèces, c'est en commençant par la Patrie qu'on fait l'État ; au principe même des États c'est en partant du Père, *pater familias*, qu'on fait la Patrie et son gouvernement. Les conditions créatrices de Dieu ne varient pas : elles s'appliquent à tout. Les fondations posées par lui sont toujours de même nature, en politique comme en religion, en toute matière vivante. L'esprit faussement appelé législatif croit pouvoir ignorer impunément cette règle. Il reste légiférant, il n'arrive pas à être législateur. Il met sur pied des organismes tout faits, tout agencés, et prétend les insérer tels que au cœur même de la vie ; ils n'y rentrent que comme des automates dont l'inertie ou le mouvement trop mécanique, presque toujours à contre-sens, paralysent et troublent le cours naturel des mœurs et de l'esprit.

Qu'ils regardent comment Jésus a fondé l'Église et qu'ils s'en instruisent, au lieu que trompés par leurs mauvaises habitudes d'intelligence ils disent devant cette prudence, cette sagesse, cette soumission et cette confiance dans les germinations naturelles : Il n'a rien fondé.

Jésus est le maître des petits commencements. De sa crèche à sa parabole du grain de sénevé.

Quant à la seconde des malheureuses tendances de quelques protestants, et trop nombreux, envers l'Église, quant à cet excès de spiritualisme où l'on se plaît à substituer une Église invisible à l'Église visible, un tel angélisme est aussi bien à rebours de

la voie divine que l'étaient le faux intellectualisme ou le faux naturalisme des précédents adversaires de l'Église.

Cet angélisme, heureusement nommé, oublie que Dieu crée dans le monde physique et humain par des corps. Sa grâce emprunte les plus ordinaires chemins pour venir à nous et quel chemin plus ordinaire que la parole. « S'il ne leur est pas prêché, observe l'Apôtre, comment auront-ils la foi? » La Grâce s'appuie au monde des corps. De la plus naturelle à la plus surnaturelle. Celle qui ajoute l'arôme, la saveur variée et la couleur vermeille ou dorée aux fruits de l'automne, aux fleurs du printemps, la beauté surabondante des jardins et des bois, l'ondulation des collines, le velouté des jeunes visages et la liberté des allures aisés, la fraîcheur enfin des matinées de la terre nouvelle, le charme des nouveaux-nés et du jeune bétail candide, oui ! toute celle qui rappelle que Dieu est *l'étoile du matin*, qu'il a mis un surcroît d'élan et de vie dans les êtres et dans les choses, *un je ne sais quoi en plus que ce qui suffisait strictement* et dont se serait contenté une organisation purement mécanique du monde, quelque bien, plus libre au-delà de la nécessité et du besoin. Car des nourritures même ignobles et des corps même affreux, l'instinct s'en serait bien contenté ! Celle qui a mis la beauté où la nécessité pouvait suffire ! Celle qui a mis la liberté de l'âme où la loi des corps aurait pu tout régler ! Celle qui a mis la vérité à la disposition du Verbe ! Celle qui a incarné le Verbe-Principe dans la chair d'un homme ! Celle qui se soumet à des espèces aussi coutumières que l'eau, le sel, le pain et le vin pour en faire ses supports, ses organes et même sa mesure !

Fidèle à ce constant principe d'incorporation, c'est

donc l'Église des corps que Jésus a fondée et cette Église est faite pour être un nouveau corps dans le monde, le corps où s'insère et se met en œuvre l'Esprit-Saint. Église de l'Incarnation !

L'Église, avions-nous dit, ne se conçoit pas exactement et correctement en dehors d'une théorie exacte et correcte de la Création.

La Création a développé ce qu'elle contenait en principe : le consentement de l'Amour ; elle a fini par manifester l'Amen, l'Agneau immolé ; elle aboutissait donc à l'Incarnation du Verbe qui avait présidé à ses commencements. Une seconde personne divine se manifeste aux côtés du Père qui la contenait dans son sein, c'est le Fils.

Mais voici une création nouvelle ; l'Église, qui veut tout ramener à la vérité de la création primitive et reconstituer l'homme dans son premier état d'innocence éclairée, acquise, méritée, retrouvée en Jésus-Christ ; elle contient en principe la volonté commune du Créateur et de la créature, du principe opérateur et du principe consentant, du Père et du Fils, de l'Éternel et de l'Amen, du Roi et de l'Agneau. Elle aboutit donc à l'incarnation d'une troisième personne divine qui se manifesta alors avec le Père et le Fils et qui leur était consubstantiel, coéternel ; c'est l'Esprit-Saint, le Nouveau-né terrestre de la Pentecôte, le Consolateur, le Paraclet.

Après la mort de Jésus la primitive Église était une communauté d'environ cent-vingt. Petite Église, mais l'Église !

7. — L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

Un mauvais protestantisme, j'en ai peur, aimerait trouver à l'aube de l'Église un premier schisme.

Ce bas profit peut convenir et plaire à des partisans, de l'Eglise. L'esprit de l'Eglise est la communion, l'unité.

Nous n'opposerons pas saint Paul à saint Pierre le *treizième apôtre*, l'apôtre par surcroît au premier des Douze.

Mais il faut pour stigmatiser cet étrange goût de la division extraire des lourds volumes d'une Encyclopédie religieuse ces lignes dont un docteur en matières théologiques coiffe et croit couronner son article sur Paul :

« Ce treizième apôtre, fait apôtre par une inspiration immédiate et personnelle, était un élément hétérogène et discordant dans la hiérarchie cléricale et la succession apostolique qui la soutenait. Captif et comprimé pendant quinze siècles, l'esprit de Paul triompha et prit une revanche éclatante au seizième. C'est lui qui a fait la Réforme. Apôtre protestant au milieu des Douze et de la tradition apostolique, il a fait le protestantisme, et c'est de ses lettres qu'est sortie toute la dogmatique protestante depuis Luther. » (1)

Saint Paul, *apôtre protestant au milieu des Douze et de la tradition apostolique* ! L'annexion est si hardie, pour ne pas dire plus, qu'elle ne voit pas ce qu'elle accorde, que déjà du temps de saint Paul, la tradition apostolique se distinguait de ce qui devait être la pensée protestante, de ce qui était le germe déjà ! Est-ce alors la tradition apostolique qui devient suspecte ou est-ce la pensée de saint Paul ? Voilà où peut mener une certaine passion qui ne sait pas

(1) Dans l'*Encyclopédie des Sciences Religieuses*, de Lichtenberger, article *Paul*, pas Auguste Sabatier, l'auteur de ces *Religions d'autorité et Religion de l'esprit*, dont on appréciera l'analogie, avec *Religions et religion*, de Victor Hugo. Analogie, plus que de titre !

se refuser quelques enivrements ! Ce docteur croit tout gagner, d'un trait de plume triomphante il a tout cédé des thèses de son parti. Malicieuse vengeance de l'esprit méconnu : si vous rompez l'unité dès les premiers jours de l'Église, il n'y a pas de saint Paul qui tienne, l'Église sera du côté de ceux qui ont vécu avec le fondateur de l'Église et reçurent les clefs, elle sera avec les Douze et le premier des Douze. Vous voulez déjà un schisme, mais, prenez garde ! plus les schismes sont rapprochés de la naissance de l'Église et moins ils peuvent avoir de crédit. Pour légitimer la Réforme ne faut-il pas dire qu'elle a voulu retourner à la pureté de l'Église Primitive ? Vous arrêtez-vous à saint Paul qui déjà aurait pu altérer cette pureté ? Si vous ne voulez commencer qu'à lui, cela est grave, cela est dangereux. Je dirai plus, cela est malfaisant, et Dieu sait si j'admire, goûte et aime suivre la pensée de saint Paul, mais c'est que ce constructeur de l'édifice idéologique chrétien a employé, ordonné, relié des matériaux déjà traditionnels. D'une double provenance, d'Israël et de l'église des Douze.

D'où vient cependant qu'il peut y avoir le sentiment d'une opposition entre Pierre et Paul ? Est-ce une imagination purement protestante ? Méconnaitrons-nous le conflit auquel Paul lui-même fait énergiquement allusion dans les Galates ? Délimitons-le au contraire, et loin de juger que les deux apôtres sont opposés nous les tiendrons pour liés ; loin de décider pour la nature subjective du principe théologique paulinien nous conviendrons que concluant à l'Église il n'en pouvait nier l'institution et l'autorité. Au reste cette autorité, saint Paul par la façon dont il dit avoir reçu l'apostolat, en met le principe hors de toute dispute. Le docteur protestant parle lui

d'inspiration immédiate et personnelle, mais saint Paul ne l'a pas entendu de cette langue. S'il est Apôtre, lui troisième, c'est que le chef de l'Eglise, le Christ de gloire, lui est apparu et l'a appelé directement comme les Douze. Ce Christ lui envoie Ananias, puis guidé par Barnabas il est introduit près des Douze. Dès les premiers pas du grand Ebloui, il est entouré, dirigé par l'Eglise. Son Evangile, dit-il, lui vient de Jésus, cependant pour une partie importante de cet Evangile, en particulier la partie historique, il va s'instruire auprès des Douze, il doit s'en référer à la tradition des Apôtres et il n'a pas de révélation qui s'élève contre cette tradition connue de l'Eglise.

Ces rapports de Paul avec les premiers compagnons de Jésus méritent qu'on les interprète avec justesse et même une indispensable dignité.

Les Douze ont fait place avec grand accueil au nouvel ouvrier, mais il est sensible qu'ils ne lui ont pas livré la possession de l'Arche Sainte : elle est restée à Jérusalem ; elle est restée entre les mains de celui que Paul appelle lui-même, *seul entre les Douze*, l'Apôtre des circoncis, Pierre. Une sorte de tribut d'hommage et de secours est conseillé aux églises de la gentilité envers l'église des saints de Jérusalem. Comment les regards de toutes les églises ne se seraient-ils pas tourné d'eux-mêmes vers la terre du Christ, la première communauté de l'Oint?... Et que bientôt pourtant cette légitime et si forte attirance cède pour que l'attention chrétienne se porte sur Rome, il faut sérieusement réfléchir sur cette étrangeté. La tradition et la légende marquent ce sentiment, soutenues par le cours puissant qu'a pris l'histoire de l'Eglise et par l'avènement de l'Occident. Qu'on leur ajoute les soupirs de l'apôtre Paul vers Rome et cette première église de Rome, antérieure à

la venue des apôtres, qui fait briller déjà un feu si doux de charité et de foi, *une foi renommée dans le monde entier*. La plus importante des Epîtres, la charte théologique et morale de l'Occident, c'est la grande Lettre aux Romains, la proclamation des prérogatives de la Foi et des puissances de la Grâce face aux rigueurs et aux débilites de la Loi. La prédestination de Rome, préparée de longue main, opérant sur l'Eglise et déplaçait son axe.

Ainsi dès les premiers temps on trouve dans l'Eglise une merveille de grande politique avisée et audacieuse. De quoi crier au miracle ! De quoi sentir qu'il y a là une puissance qui se forme pour d'immenses destins ! C'est ce transfert de l'Eglise à l'Occident.

Cette transmission des pouvoirs de Jérusalem à Rome !

Paul est l'ouvrier, mais Pierre légitime l'opération de sa personne même. Avec lui l'église des circoncis, l'église-mère, quitte l'Orient.

Paul n'était pas le schisme, non, mais étant donnée la nature humaine il pouvait être le schisme. Déjà Antioche où la chrétienté reçut le baptême du nom se dessinait comme une capitale religieuse de la Gentilité face à Jérusalem. S'il n'y avait eu que Paul et ses Gentils d'un côté, Jacques et ses Judaisants de l'autre, l'Eglise était menacée de se couper en deux tronçons et de se débattre en luttes mortelles sans quitter l'Orient. Comment Pierre comprit-il le danger ? Quelle inspiration l'éclaira ? Son magistère, le premier de tous, a selon l'Eglise ses lumières. Elles le déterminèrent à suivre Paul et s'arrêter à Rome avec lui. Dès lors une capitale nouvelle, irénique, était désignée sous le sceau de l'unité. Le schisme oriental était absorbé avant qu'il put naître. L'Eglise s'en augmentait loin d'en être déchirée. L'esprit de Paul, l'Evangile direct

entrait dans le canal de l'Évangile transmis, celui des Douze.

C'est cette merveille qui n'a pas été réussie une seconde fois au XVII^e siècle.

Il serait puéril de croire que le christianisme devrait émigrer de capitale en capitale à chaque schisme nouveau. Ni Wittemberg, ni Genève, ni quelque cité d'Outre-Atlantique ! Ni même Paris avec les Gallicans et les Rois, en dépit des Saints du royaume, dont saint Louis !

8. — NATURE DE L'ÉGLISE

L'action de saint Paul permet de se représenter les origines, les conditions exactes et la nature de l'Église. Justement parce que son prodigieux effort pour l'étendre faillit la rompre.

Le christianisme ne pouvait rester dans le cadre de l'Israël judaïque, sans s'étouffer lui-même ou demeurer à l'État de secte. Son plus grand succès eut-il été de renouveler Israël, la lutte risquait d'être opiniâtre et d'épuiser l'esprit nouveau.

Il fallait aller aux Nations. Cet ordre le Christ ne l'aurait pas donné, que la nature le transmettait elle-même. Mais pour cela fallait-il sortir d'Israël ou faire rentrer les nations dans Israël ? Quel Israël d'ailleurs ? Celui de la Circoncision ou celui de la Promesse ?

Sortir d'Israël, c'était couper l'Église de ses racines, la séparer des Patriarches, de David, des Prophètes...

Convertir à Israël ? Or il y a déjà deux Israëls, celui de la Circoncision auquel participent aussi les Douze et l'Église qui est autour d'eux, et celui du Baptême, car Pierre a baptisé le premier païen, Corneille, centenier de la Cohorte Italique, tous ceux de

sa maison, et Philippe a baptisé aussi l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie.

Avec Jacques les Judaïsants veulent que le baptême conduise à la circoncision. Jacques c'est l'adelphe du Seigneur et Paul verra par la suite la force de ses partisans. Par la circoncision cependant qu'espérer ? L'Église reste à Jérusalem et les nations la confondront avec cet Israël qui peut si difficilement se pénétrer.

C'est alors, en cette occurrence critique, l'intervention de Paul bien opportune. Il va être le plus puissant ouvrier du monde nouveau, des destins de l'Occident, car la pensée d'Aristote ne peut, pour si admirable qu'elle soit et de grande utilité future, représenter un élan aussi furieux que discipliné, une telle charge de l'esprit, de l'intelligence, de la raison, de la foi, du cœur et de toutes les autres forces du sentiment, jusqu'à la passion même du juif.

Mais ce juif, chose admirable, il enlève l'empire à Israël, et il le sait ! Il sait même qu'il le porte à Rome, qu'il le livre à l'ennemi juré du nom et de la chose juifs. Et cependant il est orgueilleux : « Nous sommes juif de naissance et non pécheurs d'origine païenne ».

Pierre et Paul, revenons-y ! Difficultés délicates. Si l'un d'eux vient à errer un peu, comment ne pas le comprendre ? L'un sur les frontières du schisme, l'autre sur celles de l'incompréhension des nécessités nouvelles. Mais ni l'un ni l'autre ne tombent dans les abîmes qui les guettaient.

Au moment de la plus grande crise, celle des Galates, suscitée par les émissaires de Jérusalem, les Judaïsants, Paul dans sa douleur et sa colère arrive à définir exactement, clairement, *avec bonheur*, la nature, les limites et la subordination des deux Apostolats qui semblent prêts à se disputer l'Église.

Il rappelle la décision à son égard de l'Assemblée de Jérusalem Il ne céda point aux faux-frères et les plus considérés du concile ne lui imposèrent rien « Au contraire, voyant qu'il m'avait été confié l'évangile de l'incircconcision comme *Pierre* avait celui de la circoncision (car celui qui a énergiquement agi en *Pierre* pour l'apostolat de la circoncision a de même force agi en moi en vue des nations), et connaissant la grâce qui m'était donnée, Jacques et Céphas et Jean qui sont regardés comme des colonnes, me donnèrent à moi et à Barnabé la main d'association afin que nous allions nous vers les nations, eux vers la circoncision ».

Pierre, dit-il, est *apôtre des circoncis*. Il ne dit pas que ce sont les Douze. S'il nomme ensuite à côté Jacques et Jean, c'est comme il nomme Barnabé à côté de lui, mais la distinction des deux apostolats est entre *Pierre* et Paul.

Avec *Pierre* est l'Église héritière de la Circoncision, celle de la Tradition, du Fondement. La tâche de Paul c'est que par son évangile et les progrès de son apostolat la notion de l'Israël nécessaire, indispensable à l'Église, ne soit pas confondue comme le veulent les Judaïsants avec celle de la circoncision, que l'Israël de l'Élection et de la Promesse ne reste pas esclave de l'Israël de la Loi : Abraham même fut appelé. Paul montre antérieure à la Loi la Promesse et son effort révolutionnaire n'est encore qu'une restauration. *Pierre* qui a intronisé l'Israël du baptême peut-il être contre lui, peut-il le combattre ? N'a-t-il pas comme chef de l'Église ouvert lui-même Israël et ses portes ?

Si la Loi n'a pas sauvé, mais qu'il ait fallu le Christ, le schisme dans l'Église ne peut venir que du côté de la Loi.

Ainsi Paul par l'ascendant des faits que son apostolat illustre, par l'éclaircissement progressif de la doctrine, fait sortir Pierre de Jérusalem et le conduit à Rome. Il n'importe pas qu'il ait agi en personne, un si grand effet ne se conçoit pas en dehors de son œuvre ! Ni que Pierre soit venu en personne, mais que son Eglise ait transféré d'une ville à l'autre sa primauté !

L'union de Pierre et de Paul c'est l'Israël nouveau, l'Eglise, la création de l'Occident. Rome avait préparé celui-ci. Le principe méditerranéen achevait là son cycle civilisateur. L'occident français en est la poursuite. De là nos destins.

CHAPITRE III

LES EGLISES DEVANT L'EGLISE

I. — CATHOLICISME

L'Eglise que nous avons essayé de décrire jusqu'ici n'a pas été qualifiée par nous, elle n'a encore reçu aucun de ces noms que le cours de son évolution fit paraître : ni catholique romaine, ni gallicane, ni janséniste, ni orthodoxe, ni réformée... Nous n'avons parlé que de l'Eglise *in se*, idée et fait de l'Eglise, nouveauté due au christianisme, transformant la conception que l'homme avait du divin, de la nature et de lui-même, individu comme société, et qui transforma par suite les rapports de l'homme avec Dieu, avec la Nature et avec l'Etat.

Mais il n'est plus possible de suivre l'Eglise dans ses progrès sans être obligé de la qualifier, et, tel est le malheur ! sans entrer dans la dispute des Eglises.

L'Eglise a régné dans une unité traversée d'hérésies redoutables mais subjuguées pendant deux périodes considérables de son histoire, celle de sa formation aux temps antiques jusqu'à la conversion des Barbares

et celle de la République chrétienne du Moyen-Age jusqu'au ^{xvi}e siècle. Elle a pris le nom d'Église Catholique de tradition apostolique et de siège romain. Elle se déclare fondée à se tenir pour l'Église directement issue du Christ et seule à l'être, seule vrai corps divin. Mais ces titres de l'Église Romaine lui sont contestés, comme on le sait, au moins sous trois chefs d'argument : le premier qui détermine les deux autres, est que l'Église telle qu'elle a été fixée dès son origine ne comporte ni les développements ni les altérations que le romanisme lui aurait infligés. Les deux autres chefs de contestation sont par suite indiqués ici. L'Église Romaine est un développement contestable de l'Église Primitive, où se réalise un compromis véritablement mondain entre le paganisme helléno-latin et l'idée chrétienne : tel est le second argument qu'emploie un certain groupe d'esprits. Il n'est pas le même, malgré l'apparence, que le troisième par lequel on reproche au Catholicisme d'avoir altéré l'idée chrétienne jusqu'à l'avoir totalement paganisée en déviant l'Église du tout au tout. Dans le second argument on fait allusion à une sorte d'adultère de l'Épouse du Christ, dans le troisième ce serait plutôt un divorce, une apostasie. C'est ce dernier grief que le plus grand nombre de Protestants préfère employer.

Il n'est pas impossible que le Catholicisme ait des amis et des alliés qui l'aiment et le goûtent précisément pour ces dites infidélités à l'idée chrétienne. Sont-ce là des amis dangereux, des alliés imprudents ? Mais précisément adversaires ou alliés ne se trompent-ils pas les uns et les autres en concevant trop aisément, en tenant pour acquise, une opposition fondamentale entre l'idée chrétienne et la pensée helléno-latine ? C'est là, nous semble-t-il, l'objet d'une recherche importante et dont les bénéfices seraient de premier ordre

pour toute l'Europe. L'Église Romaine ne peut-elle se réclamer d'un décret providentiel qui eut donné deux préparations inégales à l'Église, l'une directe, celle d'Israël, pour le ferment nouveau de la spiritualité, l'autre, celle du cycle méditerranéen, pour son enveloppe et sa forme. Nous tenons que mouvement et forme sont également nécessaires pour donner l'être. L'Église doit refuser d'admettre une opposition entre ses deux héritages. Si l'esprit de l'Église, tel que nous l'avons défini, c'est l'intelligence et l'amour de la création, œuvre divine à laquelle il faut acquiescer, le consentement à Dieu dans ses actes et volontés d'amour, il sera difficile d'affirmer que des pans immenses et parmi les plus beaux de cette création sont à rejeter dans le néant. Elle maintiendra avec raison les réalités de la nature et celles de la raison associées à celle de la Révélation. Ainsi ce que cette nature, cette raison avaient fait par elles-mêmes dans les races méditerranéennes où elles s'exprimaient par bonheur avec une sorte de perfection, cet humanisme enfin, l'Église le tiendra pour une autre préparation à l'ordre divin qui ne contredit pas celle qu'on peut trouver en Israël. À côté de saint Pierre elle montrera saint Paul à l'Agora d'Athènes et comme nous venons de l'écrire, elle montrera même saint Pierre quittant Jérusalem pour Rome.

Sur cette remarque capitale viennent se briser l'un après l'autre les trois arguments employés contre le Catholicisme.

D'abord si l'Église peut bien être définie comme une reprise par la vie spirituelle de toute la création dans son étendue comme dans ses profondeurs et dans tout son détail, de sorte qu'on puisse redire pour le monde entier ce que saint Paul disait pour l'homme « que ce qu'il y a de mortel soit absorbé par la vie » et

qu'on se rappelle comment ce même saint Paul entendait « les soupirs inexprimables de la création attendant avec angoisse que la liberté glorieuse des enfants de Dieu fut manifestée », si telle est l'Église, rien ne lui est étranger, tout doit être récupéré par elle et reprendre en elle une vitalité renaissante, épurée. Par suite l'Église est susceptible de tous les accroissements, de tous les gains, de toutes les acquisitions, de tous les développements dont elle aura l'occasion. C'est donc rétrécir l'idéal d'Église, c'est défigurer son idée que de vouloir la tenir pour immuable en sa première forme et serrée comme au carcan d'une institution primitive. L'Église ne peut se rendre indépendante certes ! de sa constitution des temps apostoliques, cela ne sera pas dit ici, mais les lignes de cette constitution peuvent être renforcées et prolongées, un peu nourries ! Peut-être Rome ne demande rien de plus. En tout cas cela ne serait pas refusé. Les préparations de Dieu sont universelles comme son amour des âmes et sa recherche des cœurs.

L'argument de l'immobilité tombe donc. Il entraîne avec lui celui de la pureté. N'a-t-on pas confondu pureté et pauvreté, grâce à un moyen terme, celui de simplicité ? Une richesse, une surabondance peuvent être pures, il y suffit de l'ordre et de l'harmonie. Une pauvreté, une simplicité peuvent aussi bien être impures, quand c'est exténuement, anémie, misère d'un sang vicié. Les acquisitions romaines sont-elles légitimes ? Oui, si l'effort heureux de certaines races privilégiées dans les voies de la nature et de la raison doit être retenu. Auraient-elles altéré la pureté de l'Église, et même par un excès, le défaut de mesure dans leur assimilation, auraient-elles fait sortir l'Église de sa nature propre et l'auraient-elles entraînée dans une direction étrangère qui serait celle de l'infidélité ?

On voit quelle nouvelle forme peuvent prendre des accusations d'abord repoussées, mais qui entendent reparaitre.

On les détruirait si on montrait des affinités admirables entre l'Eglise, idée chrétienne, et la civilisation du cycle helléno-latin. Qu'une telle espérance soit légitime et le romanisme de l'Eglise Catholique n'est plus un scandale. D'ailleurs depuis quand scandalise-t-il ? Moi-même j'ai relevé la catholicité latine de Calvin, et Calvin a été contre l'Eglise de Rome, cela est indéniable, mais on n'a pas remarqué avec toute la convenance voulue que Calvin prédestinacien était fortement juriste, que sa révolte est un excès de romanité. Cet esprit qui résultait d'une combinaison d'esprit judaïque et d'esprit romain, donc doublement légaliste, aboutit naturellement à un nouveau légalisme, bien surprenant, quoique logique au fond, celui de la Grâce. Luther s'est dressé contre la Latinité par une répugnance de sa nature, la nature de sa race ; Calvin a réagi par un excès d'esprit juridique à qui manquait le tempérament de l'esprit grec qui l'eut détourné du littéralisme, et manquait le tempérament que l'esprit latin trouvait en lui-même et contre lui dans le réalisme méditerranéen. Au fond la position de Calvin a été celle des peuples où l'institution compte plus que la personne, où l'on finit par se défier du trône à cause de ce qu'il a de volonté libre, et de ce qu'il en laisse à tous, pour enfermer prince et sujets dans les rigueurs d'une loi ou d'une constitution. Si l'on veut c'est par là que Calvin, théocrate, a pu sembler républicain, mais entendons-nous, pour une république à la vénitienne, où la constitution se limitait à une aristocratie, sinon celle des Marchands, celle des Prédestinés, ainsi les saints de Cromwel.

Ces affinités que nous recherchons entre le paga-

nisme helléno-latin et l'Église chrétienne, on peut les marquer d'abord d'un trait qui restera toujours le principal. C'est que le paganisme méditerranéen est en bonne métaphysique l'acceptation du monde dont la raison de l'homme se propose de tirer le meilleur, le plus délicat, le plus exquis, le plus raisonnable surtout, c'est-à-dire le plus conforme à la sagesse, la grandeur et l'harmonie. Or nous avons résolument attesté ici que l'Église est aussi en sa profonde et puissante théologie l'acceptation, non pas simplement du monde présent, mais de la création entière jusque dans ses racines cachées qui sont divines et jusque dans son terme qui est aussi en Dieu. A plus forte raison elle en accepte le développement et l'expérience, mais avec l'intention d'en tirer elle aussi ce que la raison de l'homme, éclairée par le sentiment révélé de ses origines et de la fin, c'est-à-dire associé à la foi en peut raisonnablement et surnaturellement attendre. Le Grec dit : « Harmonie. » Le chrétien dit : « Communion ». Mais au fond les deux mots sont bien d'une extrême parenté ; et celui de KOPOS passe simplement du théâtre tragique, sans être renié, à la procession autour de l'Autel.

La préparation païenne s'est faite selon cet esprit sur les bords de la Méditerranée, dans ces nations que l'Apôtre des gentils rêva d'évangéliser, son merveilleux génie pressentant que là se trouvait le terrain prédestiné de l'Église, laquelle Jérusalem eût étouffée.

On ne peut pas refuser de tenir compte d'une telle inspiration. C'est le premier indice de la véritable catholicité.

Or si le paganisme méditerranéen est ce que nous avons indiqué, s'il est la nature saisie par la raison, par le génie de l'homme et portée par lui jusqu'à l'harmonie, c'est-à-dire filtrée, corrigée, amendée,

exprimée avec sublimité et simplicité dans la Forme, on a déjà senti que le paganisme celte ou german, disons asiatique en songeant aux mythes de Cybèle et de Bacchus qu'il fallut surveiller par Apollon, c'est au contraire la nature vierge, dans son bondissement, son désordre, le bouillonnement de son ivresse créatrice. Et c'est une distinction utile, elle va loin. Dans le premier de ces paganismes la hiérarchie des valeurs s'établit au profit de l'homme et de la raison, ce qui est conforme à la donnée surnaturelle du christianisme ; dans le second cette hiérarchie se renverse, elle est au profit de la nature la plus brute. Il n'est donc pas hors de sens de conférer à l'Évangile la qualité de doctrine méditerranéenne, lui qui est né sur les rivages orientaux de *la mer occidentale*, comme le livre de la Sapience nomme la Méditerranée, ou si l'on préfère, et ce qui est plus convenable, de conférer au paganisme helléno-latin la qualité de préparation naturelle au christianisme.

D'un point ou d'un autre on établit leurs affinités. Les établissant on légitime sans aucune résistance valable l'utilisation de l'esprit helléno-latin par l'Église, et c'est toute la romanité du Catholicisme.

L'Apôtre Paul n'a pas méconnu cette préparation des Gentils comme on le voit dans le début de la grande Epître aux Romains : « Quand des païens qui n'ont pas la Loi font naturellement les choses que la Loi commande, ces hommes qui n'ont pas la Loi, se tiennent lieu de loi à eux-mêmes. Ils font voir que l'œuvre commandée par la Loi est écrite dans leurs cœurs... »

Ne faisons nul état de la lutte du christianisme naissant contre le monde païen ! Il n'était pas dit qu'elle devait être sanglante, — et le sang fut celui de l'Église. Quelles étaient les véritables répugnances

de l'Église ? Nous les avons vues. Le chrétien devait révéler le païen à lui-même, lui faire comprendre le secret surnaturel de ses propres grandeurs. Il achevait l'humanisme, il ne le reniait pas, lui la secte du Fils de l'Homme. L'hostilité véritable éclata non pas entre deux conceptions du monde si voisines et qui pouvaient vivre ensemble quelque temps, le temps de se comprendre, elle naquit de l'intolérance de l'État, maître du spirituel, elle était inévitable devant la divinisation de l'État. Là fut le nœud du conflit, mais ce conflit n'avait qu'à être bien mis en place pour que l'Église put le réduire. Elle le fit par sa théorie du spirituel et du temporel. Dès que cette distinction utile a pu être acceptée par Constantin, empereur romain, l'union légitime des deux esprits se fit spontanément, tant la sympathie des natures y portait sous la véhémence aveugle des persécutions elles-mêmes ! Peut-on nier l'entraînement des païens vers la nouvelle doctrine ? Ces chrétiens après tout ils étaient moins sombres que les gens de la secte du Portique, moins suspects que les francs-maçons d'alors, les initiés pythagoriciens.

2. — PROTESTANTISME GNOSTIQUE

L'Église, à la considérer non plus dans son Mystère mais dans son histoire, est une production méditerranéenne. Il était inévitable qu'elle affrontât un paganisme plus éloigné d'elle que celui des Helléno-Latins. L'esprit de ce second paganisme que nous avons entrevu, végétait, mais puissant encore, dans la nature germanique christianisée. Il ne faut pas lui attribuer essentiellement la Réforme. Non ! mais un penchant possible de la Réforme, sa tentation secrète.

Des hérésies avaient déjà traversé l'Église sur ses

premiers territoires. Avec l'allemand Schleiermacher on peut reconnaître qu'elles sont les déviations du principe chrétien primitif. Les Manichéens poussent à l'extrême le pessimisme des théories de la Chute en divinisant le Mal, c'est l'influence asiatique ; les Pélagiens au contraire cèdent trop à l'humanisme méditerranéen en minimisant le péché ; les Docètes en niant dans le Christ l'homme isolaient en lui-même le Divin et le poussaient à l'absolu, ce qui révèle encore l'esprit de l'Asie ; à l'inverse les Ebionites en refusant la divinité au Christ isolaient la nature en elle-même et revenaient comme nos déistes à un paganisme méditerranéen monothéisé qui est proprement le rationalisme.

Ce rythme des hérésies est en lui-même bien intéressant. Il laisse voir l'Eglise ayant à s'équilibrer entre les deux principes mystiques, l'asiatique et le méditerranéen. Ce rythme restait contenu dans les limites de l'Eglise. Nulle de ces hérésies, qui rêvaient une rectification à leur sens des idées chrétiennes, ne découvrait le dessein de supplanter l'Eglise par une Eglise nouvelle.

Ce grand projet fut celui des Gnostiques.

La Gnose a été justement nommée le *bouddhisme de l'Occident*, si l'on veut dire par là que c'est l'esprit de l'Asie reprenant en œuvre les idées et les faits du christianisme pour les faire entrer dans une métaphysique et une disposition morale qui en transformaient l'être radicalement. La Gnose naît de ce dédain, de ce dégoût métaphysique de l'Orient pour l'univers relatif. La Gnose répudie le caractère moral de la Création. Bien plus, à tel point veut-elle mettre l'Absolu hors de tout amoindrissement que pour expliquer le monde fini elle échelonne des intermédiaires émanés de l'Absolu sans qu'il en ait conscience. Ces intermédiaires sont des dieux et des

mondes. Tout au bas le monde fini et matériel est le Mal, le dieu qui en est l'agent est le Dieu Mauvais.

Il faut par ascétisme et par science leur échapper, se refuser à la matière, ou mieux avilir la matière en nous et se rouler dans son fumier. Cette utilisation des Mystères (Orphiques, du Philonisme, du Néoplatonisme, de la Kabbale et des religions mythiques de l'Orient, c'est la Gnose. Ainsi se composait la plus redoutable offensive de la théologie de l'Emanation, ou du Mouvement Pur et du Devenir, contre celle de l'Incarnation, mère des philosophies de la Forme et de l'Être. Et c'est ce qui montre que la redoutable possibilité d'une Contre-Eglise se situait uniquement par rapport à l'idée chrétienne d'une création libre, volontaire et morale, œuvre d'amour. L'Eglise déclarant l'œuvre de Dieu bonne, jusque dans le monde déchu par le jeu utile de la liberté, la Contre-Eglise se définissait elle-même en déclarant cette œuvre inconsciente et mauvaise ou en l'attribuant à un dieu inférieur et mauvais. La Contre-Eglise dérivait naturellement vers le Satanisme. Elle rejoignait l'antidieu, nommé l'Antechrist car il s'oppose non à la forme métaphysique mais à la forme morale de Dieu, non à son existence mais à sa volonté d'amour. (1)

Ce refus de la Création qui caractérise la Gnose, proche parente de l'esprit du premier Contradictéur, adversaire de l'Amen, et démoniaque Négateur, fait encore mieux apparaître que la véritable Eglise, c'est l'acquiescement à l'œuvre créée.

La mission de l'Eglise, c'est une sainte utilisation du monde pour la vie des âmes et la gloire du Créateur.

(1) Voir notre ouvrage : *La Morale du Risque*, chez Perrin, Paris, 1944.

Mais la tentative avortée dans la Gnose, peut-on dire que par l'entremise du germanisme, pénétré, imbibé, imprégné de l'esprit mythique oriental, la Réforme l'a reprise et réussie ?

Ici nous retrouvons un déplacement sérieux de l'Eglise.

Observons pourtant que l'Eglise Gnostique tendait à l'unité, à l'universalité d'Eglise, la Catholicité à rebours, tandis que les Eglises Protestantes, tirant orgueil de faiblesse, proclament s'en tenir à la particularité, à la diversité des Eglises. « Il n'y a jamais eu que *des Eglises* protestantes et, dès lors, il est interdit aux protestants d'ambitionner à la gloire fictive d'une Eglise visible. » (1) Laissons à cette déclaration de principes le bénéfice de notre émerveillement et passons ! (2).

Donc l'Eglise en constituant le Catholicisme s'était trouvée en face du paganisme méditerranéen avec lequel son affinité foncière était grande. Le jour où elle allait rencontrer vraiment le paganisme nordique une répulsion commune devait-elle les rejeter loin l'un de l'autre ?

Sans doute des siècles chrétiens avaient déjà passé sur les forêts et les marais de la Germanie, mais le Germain semble capable d'absorber une matière aussi étonnante que le christianisme sans que sa nature essentielle en soit transformée. Ce paganisme germain attendait peut-être que le christianisme lui-même lui mêlât son ferment, le plus actif de tous, pour que sa lourde pâte mal liée leva.

(1) Texte tiré de *l'Encyclopédie des Sciences Religieuses*, de Lichtenberger. Art. Eglise.

(2) Le protestantisme vient d'abandonner à Lausanne ce point de vue. (Add. 1927).

Rappelons-nous la nature de ce paganisme nordique, et ses intimités d'origine avec l'Asie : c'est le sentiment de la puissance créatrice dans sa pureté neuve et jaillissante, c'est la source du lyrisme bondissant mais encore désordonné, c'est la justification de la vie par l'élément affectif, l'autonomie de la loi intérieure, son invention — toute morale vraie et tout lyrisme commencent toujours ainsi, mais ont à prendre forme, à recevoir le rythme et la règle, Dionysos appelle Apollon. — C'est l'histoire joyeuse, rapide et désenchantée du Barbare. Il s'éveille devant le monde frais, qui lui monte à la tête, l'appétit le fait bondir, l'ivresse le fait chanter, une fraternité débordante se mêle à ses rapt et ses brutalités souvent sanglantes, mais l'ignorance, la frénésie même, la satiété, mille ennemis qu'il ne soupçonne pas lui fauchent les jambes, le terrassent et le lient au milieu de ses destructions... Il n'accusera pas son vieux Dieu, son vieux Dieu c'est lui-même ; il ruminera, encore étourdi, de reprendre le beau rêve colossal où il s'est écroulé.

« Évocateur véhément des grandes forces vagues qui sommeillent au cœur de la création charnelle » frère Martin Luther, grand lyrique et grand Allemand, selon Maritain (1), se grise littéralement de la bonne odeur de la liberté chrétienne. Rassuré du côté de la concupiscence qu'il tient pour invincible et dont c'est par conséquent affaire au seul Jésus-Christ que d'y porter remède, il se laisse soulever par lui-même et par son propre bouillonnement d'âme. Dans le même temps il déclare la nature pour radicalement mauvaise ; par mépris même — ce que disait la Gnose — rien n'empêche de lui laisser le champ libre. Mais de

(1) Cf. *Trois Réformateurs*, éd. du Roseau d'Or, 1925.

cette nature qu'il déchaîne il veut justifier son esclave. La loi étant impossible nous n'y sommes pas tenus, seul le Christ peut payer pour nous, sa justice ne nous laisse pas nus, elle jette sur nous le manteau du sang justificateur. La justification est entièrement extérieure à nous qui restons péché dans les moelles. Pourquoi s'imaginer qu'il faut coopérer à l'action divine ? C'est là le vrai péché qui rend le sang du Christ pour inutile. Le vrai chrétien ne s'inquiète plus de sa propre nature, il se fait le jouet de la Grâce, là est son salut. Ainsi dogmatisant ou plutôt laissant jaillir de lui, de sa personnalité formidable une doctrine aussi entraînant qu'un torrent sauvage, que fait Luther, ce réformateur de l'Allemagne ? Il laisse entrevoir dans les eaux tumultueuses d'une piété où l'excellent est cahoté avec le pire, tous les éléments douteux de la mystique orientale : la liberté primitive, l'élan créateur de la nature et sa perversité démoniaque, son caractère métaphysique de mal, *le mal essentiel*, la liberté méprisante qu'il faut lui laisser, quitte à sauter hors de notre nature sur le dos du Sauveur avec habileté pour duper le Péché. C'est seulement affaire à Dieu à dompter la nature. La théologie de Luther est loin de conclure à cette coopération de l'homme avec Dieu dans la nature et dans la Grâce qui est la vraie conception de l'Eglise. Luther rend l'homme indifférent aux destinées de la nature méprisée, mais subie et suivie. Il la sensualise à l'excès. D'autre part il la sépare aussi de Dieu qui ne rachète que l'homme en qui la nature ne se rachète pas puisqu'il faut sauter d'elle sur Jésus pour s'en tirer et la laisser comme une dépouille. Mais alors lui-même est dissocié : la nature qu'il rejette emporte avec elle dans sa nuit et sa boue matérielles une part de l'homme. L'esprit de commu-

nion qui est le propre sceau de l'Église est ainsi rompu. Il est vrai qu'en Christ, bien considéré comme l'essence même de toute la création, toute l'unité pourra être récupérée, les liens entre la nature et Dieu, l'unité de l'homme, nature et esprit. Et ce qu'il faut bien dire c'est que la Réforme luthérienne réussit à reconstituer dans l'être du Christ auquel elle s'attache par la foi ce qu'elle a semblé mettre en danger.

Mais il vaut mieux pour cela une dogmatique où l'acte justifiant du Christ ne reste pas extérieur à l'homme, qu'il jette en lui profondément ses racines. Est-ce l'affaire de la Réforme du type français avec Calvin ? Ou celle de la Réforme intermédiaire de Zwingle, helvète ?

Or avec Zwingle, « le joueur de flûte évangélique », nous verrons se manifester un autre mépris de la nature que celui de Luther, une autre reviviscence de la Gnose. Par l'excès d'un spiritualisme outré, que l'on propose justement de nommer l'angélisme, l'homme oubliant en lui ses conditions matérielles et charnelles pour prétendre se démener dans le monde sensible en pur esprit, le protestantisme, surtout en Zwingle, est tenté de se refuser au primat théologique de l'Incarnation d'où découle dans l'Église la Sacramentalité. Le dogme de l'Incarnation sera considéré comme le résultat d'un alourdissement, d'une retombée, « d'une matérialisation de la piété » (1). C'est que si on est arrivé à cette considération dégoûtée du dogme on partait de ce mépris et de cette peur de la matière, de cette suspicion envers l'œuvre créée qui sont au fond l'esprit certain de la Gnose.

L'offensive de Zwingle est particulièrement diri-

(1) Abbé Fournet. *L'Esprit du Protestantisme en Suisse*. 1925.

gée contre la Sacramentalité de l'Eglise. Ses 67 articles nient en somme les sacrements. A force de spiritualiser, pour faire de l'homme un ange, on se mettait sur le chemin d'enlever la divinité à Jésus. Cet angélisme confinait au nazaréisme. En effet l'Eglise du Verbe fait chair considère la matière comme capable de véhiculer ou de transmettre dans le monde l'action divine, elle ne peut donc refuser le secours des sacrements et leur intermédiaire, Dieu trouvant le moyen d'associer en eux la nature à l'œuvre du salut de l'homme, de sublimer la première, de la recommander à l'homme, de rappeler à l'homme sa condition infirme en même temps que l'amour qui l'y fait s'abaisser et finalement de lui faire espérer comme plus certaine la résurrection des corps. Par eux aussi l'Eglise continue la Parole qui s'est faite chair, en restant le corps matériel et visible de Jésus-Christ. Toute parole n'est-elle pas matérielle aussi dans ses organes ?

Tant que le protestantisme garde la théorie de l'Incarnation et celle des Sacrements, aurait-il réduit le nombre de ceux-ci, on ne peut prétendre qu'il est sorti de l'Eglise. En aucun cas il n'est alors la Contre-Eglise. Son spiritualisme, même outré, ne tombe pas dans les chausse-trappes de la Gnose. Il n'a pas répudié l'œuvre des Sept Jours.

3. — CALVINISME

Le plus catholique des Réformateurs c'est celui qui rendit la Réforme irrémédiable en un sens. Si Luther est un héros de Wagner déchainé dans les jardins de la Grâce, si Zwingle est un ultra-platonicien, un politique paganisé, Calvin est légiste de vieille France à la romaine avec un mélange iné-

vitale de légalisme hébraïque. Homme débile, ruiné de maladies, mais d'une grande majesté de caractère, et solide constructeur de cité.

Ce qu'on peut dire de Calvin, ce n'est pas qu'il change l'Église de terrain, mais il la resserre. Il en retranche beaucoup, mais ce qu'il garde est fondamental, quoique fort réduit. Il refuse les accroissements de l'Église, mais il en conserve les racines. Alors comment disons-nous que c'est lui qui imprima à la Réforme un caractère définitif?... Nous voulons dire que laissé à eux-mêmes Luther et sa doctrine restaient allemands, choses d'Allemagne, et sans grand avenir; quant à l'action de Zwingle elle aboutissait à une religion civique, nationale, de petites républiques. Seul Calvin de par sa latinité profonde et son humanisme conféra l'universalité, une certaine catholicité, à sa réforme. Les deux autres en profitèrent. Mais le calvinisme est seul à avoir pu prospérer hors du sol national. La séparation d'avec l'Église trouva en lui une théologie où elle s'expliquait sous la double catégorie du chrétien et de l'universel. De sorte que Calvin, qui intellectuellement est celui qui sépare le moins d'avec l'Église, est celui dont pratiquement la séparation est la plus radicale.

Nulle trace de Gnose en lui.

L'*Institution Chrétienne* (remarquez le titre!) est un sévère monument logique de vive piété rationnelle et morale. Le mal, pour Calvin, n'est pas une propriété « substantielle » de notre être mais une « qualité qui s'y est ajoutée » et cela sauve le théologien du vice où pourrait le jeter son idée de la prédestination quand il écrit que Dieu n'a pas seulement prévu la chute du premier homme, qu'il l'a ordonnée par un décret de sa volonté. Comment ordonnée? En retirant à l'homme le don de persévérance dans le bien

et en lui laissant une volonté « caduque » pour tirer de la chute des fils d'Adam la matière de sa propre gloire. Il reste de notre grandeur des « ruines informes ». Pourtant le péché a corrompu notre nature, mais ne l'a pas anéantie. Nos ruines sont vénérables. L'une d'elles est l'aptitude à la « justice civile », (Il faut encore bien remarquer ceci). Calvin vante ensuite l'intelligence des choses terrestres que nous n'avons pas perdue aussi gravement que celle des choses célestes. Déterminés vers le mal il nous faut recevoir de Dieu une nouvelle détermination contraire vers le bien. Le médiateur est venu. « Si même l'homme était resté sans péché, il aurait eu besoin d'un médiateur pour pénétrer jusqu'à Dieu, à cause de l'humilité de sa condition terrestre ». Ce Médiateur a les deux natures, homme et Dieu. Cela par suite d'un décret éternel. Ici observons encore plus combien Calvin est loin de la tentation orientale. Sa théologie est celle des actes de volonté, des actes de souveraineté. Il lui faut un décret motivé, réfléchi pour s'expliquer l'engendrement du Christ : il a peur de le tirer trop mécaniquement de la nature même de Dieu et sans que la volonté divine y eut son exercice le plus absolu. Nous dirions que c'est là l'excès de Calvin et qui part de son point faible. Mais quelle signification ! La faiblesse, c'est que là Dieu a voulu le Christ sans que le Fils parut présent à cette volonté et ce n'est plus tout à fait l'union de deux consentements, l'obéissance du Fils allant d'elle-même au devant de ce que le Dieu tout amour a conçu. En face de l'absolu si juridique d'une telle volonté, le Fils n'en est plus que l'organe et l'instrument, il n'en est pas le profond esprit, le désir même. La mécanique est donc tout autre. Le Christ est le premier rouage de l'œuvre du salut, mais il n'est plus qu'un rouage

peut-être, et on aurait pu faire, semble-t-il, l'économie d'un dieu. Les rationalistes qui s'en tiennent à un Christ humain auraient-ils là leurs racines ?

Calvin dit que le Christ est « la cause matérielle » du salut, tandis que la miséricorde du Père en est « la cause efficiente » et la foi « la cause formelle ou instrumentale ». C'est par cette distinction outrée qu'il ne nous convient pas. Le Christ est cause efficiente avec le Père dans la Création et dans la Rédemption (1). On pourrait le dire : tant que Dieu ne s'est pas vu contenir le Fils et ne s'est pas représenté à lui-même dans sa nature de Père, il est resté dans l'Absolu et n'a pu passer à l'acte créateur. Ce n'est pas l'Acte qui est au commencement, comme l'entendrait volontiers le germanisme, c'est le Verbe, Intelligence, Amour, Obéissance, Invention, Délibération, Réalisation.

Tout chez Calvin est réglé par la crainte et le scrupule de porter quelque atteinte aux droits souverains et à la majesté de Dieu. C'est ce qui lui fait trop subordonner le Fils, c'est ce qui l'engage à *prédestinationner* l'homme afin que la foi elle-même ne soit pas une œuvre, un mérite, un *droit* de la créature. Uniquement « en vue de lui-même » Dieu a créé toutes choses ; en vue de sa gloire. L'Église est le corps du Christ, mais sa véritable composition n'appartient qu'à Dieu, est le secret de Dieu et de

(1) Il est curieux que Calvin voisine ici avec l'erreur du schisme d'Orient, car donner le Fils pour cause très seconde de la Rédemption, c'est le rendre cause très seconde aussi de la Création, la Rédemption n'étant que la Création restaurée, et du même coup on lui retire l'engendrement du Saint-Esprit qui ne procède plus en ce cas que du seul Père. Ce n'est pas ce que Calvin eut admis, mais la conséquence est là. Tant il est nécessaire d'établir strictement la nature et les relations des Trois Personnes en Dieu pour avoir une juste conception de l'Église.

l'élection gratuite par laquelle il la peuple. Cependant par condescendance il permet qu'il y ait un corps visible, une Eglise charnelle que nous pouvons appeler corps du Christ par un « jugement de charité » de sorte que les prérogatives et jusqu'à la réalité de l'Eglise invisible passent à l'Eglise visible. Cette Eglise, *infaillible* dans les choses nécessaires au salut est liée aux Ecritures et par suite immuable en sa forme et son esprit, constitution et doctrine. Ses ministres ne sont pas appelés sans vocation divine et sans charismes spéciaux. Les sacrements sont réels justement en ce qu'ils sont signes, car « Dieu donne réellement par le sacrement ce que le signe représente ; il est donc fidèle et véridique, seulement il n'abandonne point pour cela au signe extérieur son propre rôle, qui est d'être le principe de toute grâce spirituelle ». Toujours la même peur d'une usurpation sur la souveraineté de Dieu ! (2)

Ainsi se montrent deux grands caractères de la dogmatique calvinienne : d'abord mettre uniquement en Dieu, seul souverain, le principe de toutes choses, même du mouvement de confiance par lequel l'homme veut se porter à Dieu ; ensuite resserrer l'Eglise et la ramener à ses racines en refusant son développement.

Il est donc nécessaire de distinguer foncièrement la réforme de Calvin des deux autres et de laisser entendre que si elle a une conception un peu trop juridique de la catholicité, un peu trop littérale, elle

(1) Calvin, cela est frappant, resserre le sacrement de la Pénitence à celui du Baptême, puisque selon lui sans cela l'efficacité absolue du Baptême serait en question. On arriverait à admettre qu'il faut un autre sacrement complémentaire pour la rémission des péchés, tandis qu'à Dieu il suffit du Baptême pour cette rémission. A lui seul le souvenir du Baptême agira efficacement tout au long de notre vie.

ne cherche pas à transplanter l'Église, elle est remarquablement pure de la tentation gnostique.

Par la vertu de ce qu'il garde de l'Église, l'Église *in se*, le Calvinisme est le rempart de la Réforme. Les autres Églises sont plus novatrices, plus révolutionnaires, mais aussi moins résistantes et moins construites spirituellement, plus aventurées. Il leur faut donc pour ne pas céder à leur anarchie interne, à ce ferment de dissolution que la réviviscence gnostique met en elles, à l'Église luthérienne des cadres ecclésiastiques et un certain ritualisme, sans compter le caractère d'Église nationale, à l'Église Zwinglienne la tutelle de l'État. L'Église de Genève, Réforme surtout française, est si fortement accrochée à la souveraineté de Dieu que tirant tout à Dieu elle a pu durcir et contracter la notion d'Église, elle n'a pas été tentée de la volatiliser dans l'angélisme spirituel ou dans le confusionnisme d'État.

4. — RETOUR AU RÉQUISITOIRE

Cependant les Églises de la Réforme dans le cours du temps n'ont pas gardé strictement cette distinction que leurs fondateurs, différents par le génie et par la nation, avaient mise entre les trois confessions. Leurs rapports, fréquents dès l'origine et se multipliant avec les années, ont fini par faire émerger au-dessus des formes diverses un esprit commun qui forme l'unité morale du protestantisme actuel.

Mais qu'est-ce qui l'emporte, hélas ! comme tendance dans ce protestantisme contemporain ? C'est bien une véritable décomposition des réalités de l'Église, c'est une minimisation regrettable de ses prérogatives et de ses privilèges divins en attendant leur renonciation totale. Une faiblesse essentielle des

protestants modernes est que la notion sainte d'Eglise corps du Christ a perdu toute sa matérialité substantielle et vigoureuse chez le plus grand nombre d'entre eux. Des groupes réduits commencent seuls à réagir. Par suite la prédication de l'Eglise, *l'Eglise prêchée*, c'est-à-dire vénérée et enseignée comme une sorte de réalité divine, habitacle du Saint-Esprit, ne se fait presque plus dans les chaires.

La prédication la plus uniforme de la chaire protestante est celle de l'expérience subjective que le chrétien fait du Christ. Il est inutile de mentionner les temples où la prédication n'est plus qu'un exercice de rhétorique et de morale. S'il s'en trouve encore, on se demande alors pour quelle ombre de religion se réunissent quelques fidèles devant la haute chaire aux lignes rigides où le prédicateur dans une robe qui ne semble plus que de professeur ou d'avocat dispense avec ennui ses doutes critiques sur la divinité ou l'impeccabilité du Nazaréen. Non ! qu'on n'exige pas dans ce cas de mon style quelque révérence ! Il y a mieux chez nous, Dieu merci ! Pourtant il y a eu cela ! Les murs blancs et nus repoussaient l'âme vers ce pauvre enseignement, mais comment se serait-elle réchauffée à une telle parole ? Les regards cherchaient alors la table qui était aux pieds du fatigant rétheur. C'est bien là que la nourriture mystique peut être trouvée encore, mais la table d'ordinaire est dépouillée, aussi froide, aussi blanche, aussi nue que le reste ; ni le linge, ni la corbeille, ni les coupes, sinon aux grandes fêtes, ne viennent corriger la luisance glacée du marbre et réchauffer le cœur, lui parler d'intimité, de communion avec Dieu, avec Christ, avec l'Eglise. On cherche la Croix au moins qui explique par sa présence tant de dépouillement, qui fasse comprendre cette pauvreté volontaire.

La chaire même ne la porte pas. Le signe du Sacrifice Rédempteur est absent. Quoi ! pas même un dialogue alors, celui du croyant et du Crucifié ? Il faut toujours rentrer en soi, où l'on est exposé à se rencontrer surtout soi-même ! N'aimeriez-vous pas que mes yeux puissent se fixer avec ceux de mes frères sur le même signe de l'amour ?...

Ce mépris des secours matériels et charnels, des images et des symboles, dont l'âme agencée dans le corps ne peut se passer, tiendrons-nous cela pour l'esprit essentiel du protestantisme et dans quelle mesure cela nous aide-t-il à faire vivre, en nous et dans nos cultes, l'intelligence de l'Église ?

Au réquisitoire général contre le protestantisme auquel j'avais cru devoir faire écho dans des pages antérieures, n'estimant pas que l'ignorance et la politique des yeux aveuglés, des oreilles bouchées, ou le nombrilisme, le contentement imperturbable, l'adoration de soi, vailent quelque chose comme système de défense, et surtout de progrès, ce qui est bien plus utile, ajouterai-je un supplément qui sera aussi mal accueilli, mais aussi nécessaire ?...

Pourquoi non ? Les mêmes raisons, le même objectif me déterminent toujours. Le péril ici n'est-il pas plus grand qui se trouve au principe de l'autre ? Si les protestants ont pu dévier en politique, cela ne peut résulter que de nos déformations théologiques. Réviser leur dogmatique, la restaurer, ce n'est pas ma tâche, mais je puis indiquer que c'est la première. Quels biens suprêmes ne sont pas en question ? Cette merveille de la politique divine, cette admirable et salutaire nouveauté, l'Église, serait-il supportable qu'on la laissât se décomposer ? Ces hommes religieux et ces docteurs, jusqu'à ces ministres de l'Évangile qui ne regardent pas de discuter et de nier sa substance

réelle, pensent-ils à ce que sa ruine laisserait dans le monde ? Rien moins que la restauration des tyrannies spirituelles de l'Etat ! Rien moins que la suprématie du seul Etat-Dieu sur les cendres de l'Eglise ! Rien moins que le dénuement de l'individu privé à nouveau de toute tutelle devant le pouvoir temporel, et le lent ou rapide dessaisissement de toute la personne spirituelle devant un écrasant absolutisme !... Cette menace est terrible, il s'en trouvera qui ne voudront point y croire à cause de cela. Ils préféreront parer les entreprises liberticides, que notre régime ne dissimule presque plus, sous des vocables dupeurs de philanthropie, de justice sociale. Je laisse ces sots ou ces habiles, mais il faut le montrer aux autres : Les hommes qui aideraient cette menace à prendre forme et réalité, à cette heure si grave, seraient responsables de la plus hideuse régression que l'humanité ait pu connaître. Les protestants doivent laisser cela, ce mauvais œuvre, aux Laïcistes. On les convie ici à ne pas se charger d'une si folle responsabilité, à se dégager plutôt d'une alliance douteuse que peut-être ils n'aperçoivent pas encore dans tout son vrai jour. Il leur faut donc revenir aux réalités de l'Eglise.

Comment le subjectivisme, le symbolisme, le spiritualisme dominants de la pensée protestante moderne attaquent-ils ces réalités ?

Un abbé de Genève, savant historiographe du protestantisme en Suisse, s'en prend aux théologiens du protestantisme helvétique (1), à ses pasteurs et ses catéchètes, mais sa leçon peut s'étendre. D'une main sévère il promène une flamme vive et cruelle, éclair-

¹ (1) *L'Esprit du Protestantisme en Suisse*. Ed. Nouvelle. Librairie Nationale, Paris 1925.

rante, — pourquoi le taire ? — en tous les recoins où peuvent selon lui s'abriter une illusion, un sophisme ou une erreur. Monsieur l'abbé, nous ne refuserons pas ici des services et des bienfaits (un peu rudes. Nous ne ferons attention qu'à ce que nous en pourrions tirer d'utile. Entre gens de vérité et de charité n'est-il pas entendu que ce sont les seuls rapports qui conviennent ? Pour l'instant la férule est entre vos mains, si elle est juste, nous la supporterons.

M. l'abbé Journet groupe son accusation sous trois chefs qui sont : la vérité « évangélique », la sainteté « évangélique », la liberté « évangélique ».

Ses conclusions suivent de longues analyses déliées.

Sur la vérité *évangélique* il croit pouvoir conclure catégoriquement : « De plus en plus le protestantisme révèle quelle est, vis-à-vis de la vérité, son attitude d'esprit. Non, sans doute, en osant toujours brutalement l'exprimer, mais en la faisant transparaître sous des signes toujours plus nombreux et toujours moins équivoques... »

« Jusqu'au protestantisme, on avait dit : La foi doit être docile au point de se conformer à la doctrine révélée. Le protestantisme dira : C'est la doctrine révélée qui doit s'adapter aux besoins de la foi.

« Jusqu'au protestantisme on avait dit : La connaissance doit se régler sur le réel. Le protestantisme dira : C'est le réel qui doit se régler sur la connaissance.

« Jusqu'au protestantisme, enfin, on avait dit : La vérité exprime *ce qui est*. Le protestantisme dira : La vérité exprime *ce qui plait...* »

M. l'abbé Journet a raison de réserver le sens du mot *évangélique* devant de telles conclusions, car il peut être assuré qu'il y a des *Évangéliques* qui s'en estiment fort éloignés.

Il n'est pas question, le dirai-je, de savoir si la Réforme arrive à se défendre de ce mauvais subjectivisme, mais si dans le développement qu'on lui donne de plus en plus elle ne s'y laisse pas entraîner.

Un savant professeur à l'université de Lausanne, M. Emile Lombard (1), qui est protestant et sans doute théologien, n'a pas craint là-dessus de parler droitement :

« Sous prétexte de largeur, de tolérance, de christianisme moderne et progressif, un accueil aussi peu décourageant que possible est fait aux malfaisantes rêveries qui corrompent subtilement les idées les plus essentielles à la vie des sociétés. La seule peur, semble-t-il, que connaissent certains d'entre nous, est celle de passer pour réactionnaires. Peur immense, souveraine, envahissante, et, sinon intelligente, du moins logique en ses conséquences et ses effets.

« Ce dont nous avons besoin, c'est précisément d'une réaction. Et pour commencer d'une belle et bonne restauration de la théologie traditionnelle. Il faudra bien finir par reconnaître qu'une religion tout intérieure n'en est point une, (*Parbleu ! qu'est-ce qu'elle relierait alors ?*), que l'expérience dite religieuse n'est telle que par les objets auxquels elle s'applique — objets nécessairement donnés du dehors — et que ce n'est pas la conscience chrétienne qui est l'autorité, mais le Christ révélé par l'Écriture : c'est à lui qu'obéit la conscience du chrétien. »

Une fois déblayé le terrain de la controverse « des arguments qui ne valent que contre le protestantisme moderne devenu amorphe », « il restera, ajoute notre correligionnaire éloquent, l'utile opposition de deux thèses religieuses, à la différence desquelles corres-

(1) Devenu doyen de la Faculté Nationale de théologie (Add. 1927).

pond celle des deux grandes formes historiques du Christianisme. On dit d'un côté : Il faut l'Église pour garantir la sûre transmission de la parole du Christ et des apôtres. Et de l'autre côté : Il faut la parole du Christ et des apôtres pour vivifier l'Église et pour la maintenir dans la vraie tradition ».

Les temps seraient-ils venus où, comme sous la poussée de la Réformation l'Église Catholique fut amenée à se réformer elle-même par elle-même, sous une offensive de la critique catholique taxant le protestantisme d'une infidélité dont son développement moderne est surtout coupable, la Réforme sera contrainte à reviser sa pensée et surveiller ou corriger ses tendances ?...

M. l'abbé Journet passe au second grief.

Par excès et par déficiente interprétation du spiritualisme devenu l'*angélisme*, c'est-à-dire le mépris vraiment gnostique de nos conditions terrestres, le protestantisme rejetant ce qu'il appelle une matérialisation de l'Église dans le catholicisme aboutit en sa poursuite de la sainteté *évangélique* à ce dilemme : « Il faudra donc proclamer le régime de la séparation entre l'esprit et la matière. Il faudra revenir à l'angélisme parfait du *Traité sur les principes de la connaissance humaine*, lequel ne sait plus rien des choses de l'esprit ; ou au mélange contradictoire d'angélisme et de matérialisme dans les gélatineuses confusions d'un panthéisme évolutionniste ».

Eh bien, non ! il y a toujours sur nos tables de communion le Pain et le Vin ! Ces espèces vénérées, quoique matérielles, montrent, attestent que les Évangéliques ne récuse rien d'une nature créée où la Parole est elle-même descendue.

Mais hâtons-nous vers le troisième grief, celui de

la liberté *évangélique*. La renonciation à l'autorité de l'Eglise, modèle et tutrice de toute cité, y est tenue pour formelle chez les protestants.

La préoccupation de calquer l'Eglise sur les formes de société en faveur au cours des temps, apparaît très nettement encore dans les solutions proposées au problème de ce qu'on appelle *la catholicité protestante*, c'est-à-dire du groupement des diverses églises protestantes de la terre. On n'a même plus l'idée d'enquêter sur le régime religieux que Jésus en personne impose à ses disciples. On ne garde que le seul souci de rencontrer la forme d'organisation qui soit adaptée au goût du nombre. Frommel dit sans voile : « L'idéal politique qui domine une période donnée, décide de la forme selon laquelle se réalise l'unité religieuse. De ce principe général, nous déduirons que *les Eglises de l'avenir accompliront la catholicité chrétienne conformément à l'idéal politique de leur temps*. Il ne nous reste plus qu'à nous demander quel est l'idéal politique qui gouverne le monde à l'heure présente. »

Hélas ! Tel est le fléchissement de la pensée religieuse dans le protestantisme moderne, tel est ce bas conformisme, à un point qui laisse stupéfait ! Telle est cette flagornerie envers le « maître de la puissance de l'air », la changeante, la mobile, la dupeuse opinion ! Quoi ! un tel abaissement de l'Eglise consenti sans qu'on s'en aperçoive, sans qu'on s'en préoccupe, et d'un air si joyeux !...

Ferons-nous quelque écho à notre impitoyable critique si informé, si courtois par ailleurs, et écrivons-nous à sa manière :

Jusqu'au protestantisme on avait dit : L'Eglise est un type de société idéale proposé divinement pour modèle aux Etats. Le protestantisme dira : L'Eglise

doit se modeler à chaque époque sur l'idéal politique alors en faveur.

Jusqu'au protestantisme on avait dit : L'Église est l'institutrice des sociétés et la régulatrice de l'État. Le protestantisme dira : L'Église doit se mettre docilement à l'école de l'État.

Jusqu'au protestantisme on avait dit : Les forces, les vertus, les directions utiles allaient naturellement du spirituel au temporel. Le protestantisme dira : Le spirituel est naturellement sous le magistère du temporel.

Oui, si de telles folies s'enracinaient consciemment ou sans qu'on y prit garde dans les Églises protestantes, celles-ci alors iraient à leur servitude sinon à leur destruction ! Puisque ces Églises occupent une partie considérable du monde, elles conduiraient des terres et des peuples à la plus inouïe des brutalités.

Graves et pressantes raisons pour bien penser, car ce n'est pas uniquement le principe de la bonne morale, c'est aussi celui d'une précieuse prudence.

5. — L'ÂME DES HÉRÉSIES

L'esprit gnostique reparait donc toujours. Il n'est pas difficile, quelque figure qu'il prenne, de le déceler au fond du cœur et de la pensée de tout ce qui a voulu contrarier, briser ou transformer la véritable âme de l'Église. Revendications légitimes de besoins spirituels moraux et intellectuels que l'Église opprimait : ainsi parlent volontiers le convent d'historiens à qui est cher tout ce qui a pris position contre l'esprit de Rome. Mais ils nous ont bien leurré ! Une pourriture asiatique a réellement tenté, périodiquement, de s'étendre jusqu'aux parties saines du monde et pouvait tout corrompre. La grande gloire de l'Église

latine est de s'être dressée toujours contre ces folies. Sans doute elle a employé le glaive pour les Cathares. Le siècle était dur (1). L'Arianisme s'est épuisé lui-même au contraire et sur cet exemple on peut dire qu'il faut laisser toute hérésie à son évolution qui la dissoudra d'elle-même. Mais cependant le désordre s'installe pour des siècles dans un monde qui selon l'Eglise n'est pas destiné à durer : ce sont autant d'âmes qui seront aveuglées et pour qui la connaissance du Christ sera retardée ? L'Eglise s'émeut. Qu'elle se sente responsable et sa charité devient terrible et consumante, devient glaive et feu ! Calvin et Rousseau même n'ont pas pensé autrement sur ces devoirs rigoureux imposés par le salut de leurs doctrines. Que va-t-on faire de tant le reprocher aux Latins ? Nous n'aimons plus être les dupes d'indignations trop intéressées dans leur étalage.

Ce que l'on constate fait assez de gloire au contraire ! C'est que sur tous les points, de doctrine ou de discipline, les Pères de l'Eglise Latine ont eu raison qui ont préservé le développement du monde occidental contre les fantaisies spirituelles, les aberrations dogmatiques, les rêveries outrées et le mysticisme équivoque des sectes orientales. L'exemple le plus atténué, mais qui n'en reste pas moins éloquent dans sa modération, nous l'écrivons avec regret et sans porter atteinte à nos sentiments de révérence, est celui de la grande dispute dite de la procession du Saint-Esprit qui aboutit au schisme d'Orient. Il permet de reconnaître une fois de plus l'âme commune, tenace et dissimulée des hérésies.

Le fond, le sens, les conséquences de ce débat, où

(1) Le nôtre l'est-il moins ? Les Révolutions sont-elles miséricordieuses ? Le droit au glaive est-il réservé au désordre ?

la fièvre théologique fut à un aussi haut point qu'au moment des terribles rencontres d'Arius et d'Athanase, illustrent et confirment ce que nous distinguons entre l'esprit asiatique et l'esprit occidental.

Si notre époque juge que ces deux querelles consumèrent les forces du monde en d'oiseuses controverses de clercs et de vieillards enrobés, faut-il lui dire que d'assez grands intérêts se remuaient dans les conciles pour que tout l'empire, depuis son chef suprême à l'artisan et au soldat, ce que l'époque avait de plus mâle, fut encore plus passionné que les évêques à disputer des essences divines et de leurs rapports. Dans la boutique du barbier et l'échoppe du savetier comme dans le palais ! Les anachorètes du désert priaient pour la défaite de l'hérésie et le triomphe du magnanime Athanase.

Ariens et Orthodoxes peuvent être rapprochés : les derniers ont poursuivi le développement de ce qu'espéraient les premiers. Ils s'étonneraient qu'on leur dise ceci : Mais qu'ils y songent ! Arius en niant que le Fils fut consubstantiel au Père rétablissait les degrés gnostiques ; ceux-ci permettaient de séparer du Dieu absolu la Création tenue à distance, qui ne devenait plus alors la grande œuvre d'amour, mais la chose impure, le mal, dont le contact eut pu souiller la pure Divinité. Les Orthodoxes Orientaux en niant que le Saint-Esprit procède simultanément du Père et du Fils, en affirmant qu'il procède du Père seul, ne risquent-ils pas d'introduire deux principes dans l'Église, Dieu semblant procéder en deux voies différentes, celle du Verbe et celle du Saint-Esprit ? Si le Saint-Esprit procède du Père et que le Fils soit isolé de cette sainte génération la communion du Saint-Esprit est directement liée à l'Amour-principe. En ce cas la Grâce qui a pris sa figure en Jésus n'est plus

étroitement intéressée dans l'économie du salut, l'amour peut obtenir la communion en faisant l'épargne de l'Incarnation et de la Croix, c'est-à-dire des conditions réelles, organiques, matérielles par conséquent et relatives du monde créé qui comporte l'Eglise avec ses saintes matérialités. L'âme pouvant entrer immédiatement et subjectivement en rapport avec son principe dans la seule Sagesse et sans croiser le Christ en chemin, tout le Sacrifice tombe ! Les misères de la croix ensanglantée, pour glorieuses et divines qu'elles soient comme signe, que valent-elles devant la pureté tout spirituelle de la blanche Colombe ? Il ne faut pas s'étonner de la prédilection de l'Eglise d'Orient pour l'Agia Sofia, la Sainte-Sagesse dont ses temples, surtout les plus illustres, portent le nom. Ce respect et cet amour sont révélateurs. Mais une Eglise, où le Saint-Esprit ne contient pas en lui par origine la substance même du Fils, ne peut dire aussi qu'elle a toutes les vertus de ce Fils. Elle n'aura pas en tout cas le grand contre-poids divin qui l'empêchera de pencher vers la Gnose.

Ne végète-t-il pas en elle l'hérétique refus des conditions infirmes, charnelles, de la grande œuvre d'amour, la création des Sept Jours, dont les lignes sont prolongées dans l'Eglise, également infirme, également charnelle ?

C'est à l'Orient que l'ombre des théologies d'émanation achève de s'épuiser !

Mais cette âme des hérésies, directement opposée à l'âme de l'Eglise, arrive à d'autres désordres dans les rapports du spirituel et du temporel. Là où l'Eglise avait créé la liberté, elle ramène à l'asservissement, elle livre le temple de Dieu à l'Etat.

6. — LE PRIVILÈGE ROMAIN

Cependant puisque l'âme des hérésies a pu être définie par rapport à l'âme de l'Église, ce qui est le seul procédé logique sans être le moins du monde une tautologie, cette âme de l'Église a été jusqu'ici considérée par nous comme l'Église *in-se*, l'Église en soi, l'idée et le fait originels de l'Église, capables de développements et d'enrichissements — cela nous l'avons accordé — mais étudiés de préférence à leur état d'origine. Nous n'avons parlé des corps d'églises organisées, que de celles où Rome voit de l'hérésie. Eviterons-nous qu'on nous demande si Rome est pour nous le canon des Églises ? Rome est-elle pure à nos yeux de tout mélange gnostique ? Rome a-t-elle su éviter d'orientaliser son Église ?

Mon dessein pourrait ne pas me porter à cet examen : j'écris essentiellement pour envisager avec mes correligionnaires des corrections, des redressements qui semblent opportuns, je n'ai pas qualité pour faire le recteur dans une autre confession. Je viens d'examiner en passant un aspect curieux et fondamental à la fois de la théologie orientale, parce que cela mettait une touche vive, éclatante au tableau idéologique de l'esprit gnostique. C'est au contraire comme adversaire constante et déterminée de cet esprit que l'Église de Rome m'est apparue.

J'avoue que Rome a deux avantages caractérisés : elle est d'abord l'Église de la Tradition ou de la Succession, elle peut arguer d'une filiation certaine, car si on veut disputer sur les détails, l'ensemble montre bien que le cœur de la foi chrétienne s'est promptement déplacé de Jérusalem à Rome et que malgré des compétitions, aux temps où l'Église avait à se faire

reconnaître encore, le sentiment unanime de la chrétienté ne s'y est jamais trompé ; ni Alexandrie, ni Byzance n'ont pu prévaloir sur la Ville Eternelle. Son deuxième avantage est sa position au centre de la vie méditerranéenne, des terres prédestinées, et quand l'orbe de la civilisation s'étend, au centre de l'ensemble occidental-méditerranéen.

Elle est donc doublement défendue contre l'esprit gnostique, tandis que pour toute sa partie germanique la Réforme ne trouve pas en elle une défense aussi ferme, l'Allemagne étant par l'ouverture de ses terres, par l'articulation de sa masse continentale, par ses atavismes, par ses penchants spirituels, un prolongement de l'Asie. (1)

Il faut sans doute aussi considérer comme un troisième privilège pour l'Eglise Catholique l'histoire de Rome dont elle hérita seule dans l'ultime carence des empires. Cette histoire est celle d'un esprit organisateur, réalisateur, législateur, civique, en tout opposé à l'esprit oriental, puissant correctif de l'esprit grec, dédaigneux et méfiant des barbaries nordiques, assez brillant dans le solide, libre et humain pour que l'âme celte l'épousât avec passion. Le Germain a gardé sa haine et sa convoitise de Rome, le Gaulois est devenu le Gallo-Romain et a surpassé la Rome des derniers empereurs dans son propre génie. Cela permet de juger suffisamment des trois peuples et de leurs rapports, mais surtout cela découvre jusqu'au point secret de chacune des trois natures. La Gaule ce sont les affinités de l'Occident, région littorale et quasi-péninsulaire, avec Rome et les grandes péninsules méditerranéennes. C'est une âme plus libérée

(1) Nous avons indiqué cette vue dans notre étude : *Le Sens et l'Esprit de la Terre*.

devant l'Infini. La Germanie c'est la répulsion de l'Asie, de l'énorme continent eurasiatique, pour les civilisations déliées, subtiles, humanistes, qui aboutissent à Rome.

Le privilège romain est ainsi fait. On dirait qu'une prédestination disposait de ces lieux pour y porter l'Église hors de son berceau oriental, trop exposé.

S'il convenait à la Sagesse éternelle que l'Église naquît en cet Orient d'où s'élève toute lumière, qui reste jusque dans ses fièvres un vaste autel brûlant d'adoration et de consécration totale, de prosternation sans réserve, la Vérité devait s'avancer dans le monde comme le soleil et progresser vers l'Occident où le mouvement de la vie s'éveillait, car le voisinage de l'Asie pouvait être mortel pour sa jeune vigueur que les extases ou les délires de la Gnose, dernier fruit des races décadentes, eussent troublée et rompue.

Rome était plus que prête alors !

Même touchée déjà par l'Asie qui lui envoyait ses thaumaturges, ses prêtres, ses mimes, ses eunuques, son bas peuple féminisé, c'était encore la terre la plus saine du monde. Sa force originelle la préservait, sa culture militaire, la vie des camps portée aux plus rudes frontières. Comme toujours, l'armée en perpétuel exercice maintenait la santé de la nation. Les vertus civiques disparaissaient, que les vertus militaires perpétuaient la grande âme romaine. Puis son immense administration sérieuse, sa police, mettaient à Rome la commande de toutes les routes. Est-il même besoin de reprendre tout ce qui a été constamment écrit sur un tel sujet ? L'Église ne pouvait éviter d'asseoir à Rome son siège et de conférer à ce siège sa primauté particulière en sus de celle que l'Apôtre y portait avec lui.

Cette transplantation de l'Eglise correspondait à la nature de son esprit. Dans le monde méditerranéen elle retrouvait un esprit d'acceptation des réalités données qui préfigurait son esprit de consentement à l'œuvre créée. Elle y rencontrait une âme d'action, mère des cités essaimantes, des conquêtes et des colonies, qui correspondait à son programme d'évangélisation ordonné par le Christ pour l'universel baptême. Le Paganisme lui disait : « Je cherche la nature dans l'homme harmonieux et sage. » Elle lui répondait : « Je te ferai trouver l'harmonie et la sagesse de l'homme en un Dieu qui a voulu la nature et qui sait être l'Homme-Dieu, plus complètement que tes demi-dieux et tes héros. » Ainsi loin de se contredire les deux âmes s'appelaient et se complétaient en un mariage qui ne pouvait davantage tarder, car si le Paganisme avait dû attendre plus longtemps, l'Orient qui l'envahissait l'eût peut-être perverti et trop débilité. Un peu de haine et quelque mésintelligence d'abord, cela se trouve entre des cœurs qui doivent s'éprendre ensuite du lien le plus passionné, et c'est ce qui fut le cas dans cette rencontre des deux âmes, la chrétienne et la romaine. Le certain est que ces deux âmes avaient un point où elles se surajoutaient l'une à l'autre en se pénétrant et se confondant.

Ce mariage sacré des deux préparations du christianisme, l'une extérieure et formelle, le monde naturel et païen concentré à Rome dans son sublime, l'autre interne, Israël, — Rome, la nature et la raison ; Israël, la Loi et la Grâce, — c'est de là que l'Eglise Catholique peut relever !

A-t-elle au cours de son développement altéré sa nature ? L'un de ses éléments légitimes, développé à l'excès, l'a-t-il emporté sur l'autre ? Le méditerranéen sur l'israélite ? Le politique sur le spirituel ?

Le génie civilisateur sur l'esprit rédempteur ? La colonisation sur l'évangélisation ? Le César romain s'est-il substitué au Vicaire de Jésus-Christ dans la majesté du Pontife ?... Question qui ne nous revient pas ! c'est affaire de discipline ecclésiastique et de dosage qui ressortit à cette Eglise elle-même. Cependant l'éclosion de la Réforme a été certainement provoquée par un excès de couleur païenne dans l'Eglise. Mais quoi ! c'était l'esprit du temps, la fièvre de la Renaissance, sans doute ! Une apostasie ? le mot est gros, impudent... Voilà le plus utile à saisir en cette matière : l'Eglise romaine peut à la rigueur pencher quelquefois par sa composition naturelle et par sa position, au paganisme méditerranéen, c'est-à-dire à l'humanisme, mais elle est réfractaire à l'hérésie gnostique, dont précisément cet humanisme la protège autant que le lui défend l'esprit du christianisme originel.

Les dogmes romains ont été un barrage obstiné à tous les assauts de la Gnose depuis Arius jusqu'à Photius et il faut bien l'avouer aussi jusqu'à Luther, une partie de Luther.

Le génie civique de l'Eglise Romaine la prédestinait encore à être la vraie barrière dans notre époque aux divers empiètements de l'Etat. Elle allait faire front à un incessant combat où l'intolérance et l'usurpation lui seraient reprochés, quand elle ne défendait que le bien commun de toutes les libertés.

CHAPITRE IV

L'ETAT DEVANT L'EGLISE

I. — PRINCIPES

Quel chemin avons-nous fait jusqu'ici? Il n'est peut-être pas inutile de le reprendre d'un regard porté en arrière de nous, avant de poursuivre et, à l'ultime étape, de conclure...

L'étude, même rapide, de *l'illusion laïque* nous a permis de découvrir sous le laïcisme une entreprise concertée directement contre l'esprit et l'âme de l'Eglise, et non contre une Eglise déterminée, uniquement, comme on cherche à nous en donner l'hypocrite impression. L'entreprise est antichrétienne sous le couvert d'être anticatholique. Le Laïcisme élabore un spirituel nouveau qui puisse être substantiellement chose d'Etat, religion civique, et qui par suite permette de rétablir l'identité du spirituel et du temporel, de la religion et du gouvernement, que l'Eglise chrétienne avait distingués et séparés. Les textes, où ce dessein se découvre, surabondent au point qu'on éprouve quelque embarras à en relever seule-

ment un certain nombre : il semblerait qu'on s'appuie sur quelques déclamations égarées, quand c'est la constance, le progrès permanent, les audaces croissantes de l'intention qui sont significatifs. Au reste c'est un travail qui est fait (1). Nous n'en dégageons que le sens entrevu par nous.

Oui, le Laïcisme entend nous ramener sciemment à une confusion qui était dans la nature de la cité païenne, la cité antique, mais qui là était justement innocente, car si l'Etat était alors la religion fondamentale, où se conservait le salut de la cité et des mœurs et si une autre religion plus indépendante paraissait à côté, plus sensuelle que spirituelle, à la frange de celle-ci — le polythéisme à la limite du culte domestique des dieux lares, — cependant la religion de l'Âme qui s'essayait dans les Mystères n'avait pas encore pris le grand jour que lui donna le christianisme et qu'il n'est plus possible de lui réduire. Les deux courants religieux sont restés légitimes et se poursuivent côte-à-côte depuis, et si l'un est subordonné à l'autre, la nature des choses indique bien la prépondérance du spirituel. Le Laïcisme croit écarter un spirituel vieilli et démodé, qu'il charge de tous les crimes d'oppression et d'obscurantisme, pour mettre à sa place un spirituel libre et nouveau, rayonnant de toute la fraîcheur et la clarté des libérations futures. Mais son pseudo-spirituel est une lamentable régression vers la pire des tyrannies, la suprématie du temporel, justement parce qu'il ne possède plus rien des véritables conditions spirituelles dont seule l'Église chrétienne a le secret.

(1) En particulier tous les travaux du regretté chanoine de Tours, M. Bernard Gaudeau, fondateur de la *Foi Catholique* et le livre de M. Eugène Tavernier : *Cinquante ans de politique*, Ed. Spes.

Ainsi par la nature du point où il fait porter son combat le Laïcisme nous oblige à considérer ce qu'est *l'esprit de l'Eglise*, par quelle pure logique l'Eglise était arrivée à corriger le paganisme dans les rapports qu'il avait habitués, soit de l'homme envers lui-même, soit de l'homme envers la nature, soit de l'homme envers l'Etat, soit de l'Etat envers la vie spirituelle de l'homme. Or qu'avons-nous trouvé ? A définir l'âme de l'Eglise, qui est l'acceptation de l'Amour Divin dans le sein de sa Volonté, c'est-à-dire dans le sein du monde créé, et qui est par suite la justification de ce monde dans sa matérialité même ! L'Eglise nous conviait par suite à ne pas négliger les soins de ces réalités naturelles dont le paganisme helléno-latin avait épuré et sublimé le culte : le foyer, la patrie, l'ordre, la raison, le cosmos. Cette matérialité l'Eglise la relevait, la légitimait par l'Incarnation de son Dieu, d'où résultait la Sacramentalité. C'était conférer à l'ordre politique, responsable des corps et des mœurs, avec les limites nécessaires à la liberté spirituelle une légitimité divine plus haute que la force pure et plus profonde même que le sol du foyer, car Dieu le principe des choses était derrière le prince et le Père céleste était derrière toute patrie ; rien n'était donc compromis ou annihilé, tout était retenu, équilibré. La liberté individuelle entre ces deux ordres avait dans chacun d'eux une tutelle contre celui qui eut voulu porter sa puissance à l'excès.

Cette théorie de l'Eglise a fait paraître du coup à l'opposé l'âme des Hérésies, avec ce que chaque Eglise pouvait en contenir à son insu peut-être. Là nous abordions notre troisième partie, si la seconde était celle où l'esprit de l'Eglise se définissait.

L'hérésie fondamentale est la Gnose dont la source se trouve à nos yeux dans l'Orient mythique. Non

pas sans doute exactement toute l'Asie dans son expression géographique ; mais de même que les Grecs distinguaient une Thrace mythique de la Thrace géographique et faisaient provenir de la première des fables religieuses dont il leur fallait redresser le sens et amortir le venin, de même agissons-nous ici légitimement envers l'Asie d'abord et ensuite envers la Germanie, car la persistance du courant dionysiaque, de la force brute et du lyrisme désordonné, est indéniable dans les régions intellectuelles des mythologies de l'Orient et des métaphysiques de l'Allemagne.

La Gnose est l'expression mortelle de cette véritable hantise de l'Absolu qui entraîne l'Asie, sur les voies de l'extase ou du nirvanah, et la Germanie sur celles du Possible et de l'Indéterminé. La théologie gnostique, enfermée dans sa théorie de l'émanation et rejetant celle de la création, a nécessairement dédaigné le monde inférieur, de sorte qu'elle a dirigé les âmes vers la communion directe avec l'Absolu et pêché par excès de spiritualisme, ce qui n'interdisait pas les complaisances pour le fumier de la chair. Au contraire ! Beaucoup de quiétismes et beaucoup de romantismes en sont là, ou finissent par là. Il faut bafouer la nature jusque dans son stupre ! Lui accorder son corps sans y mettre quelque importance permet à l'âme de rester dans son propre lieu, immobile en sa pureté comme un dieu, comme l'Absolu lui-même qui absorbe les univers souillés sans en être moins la sainteté inaltérable. De plus l'Asie exprimait là et mettait en œuvre un équivalent de son nomadisme originel. Son Dieu passe à travers les formes apparentes sans y rien laisser de lui. L'initié doit se dégager de ces formes, soit en les épuisant les unes après les autres autant qu'il se peut, soit en se retirant d'elles comme l'ascète et le

sage. La première méthode étant celle du voluptueux ! L'homme asiatique est ainsi invité à se déprendre de l'esprit civique et à remettre le sort de la cité à l'homme providentiel ou imposé. Le Potentat est chose d'Asie et n'a rien de commun avec le Monarque chrétien (1).

Il a fallu le déplorer malgré notre respect filial : ce mépris insensé de la nature, ce spiritualisme à contre-sens, les Eglises protestantes en sont heureusement défendues quand elles restent fidèles à l'essentiel du positif chrétien : l'Incarnation et la Sacramentalité, mais il est indéniable que leur modernisme y tend. Si elles y persistaient, elles donneraient la main à la destruction de l'Eglise. Ainsi, permettraient-elles que sur les ruines de l'Eglise, qui seraient celles du pouvoir spirituel, l'Etat intronise un spirituel nouveau, celui que le Laïcisme entend élaborer, qu'il impose aux jeunes générations françaises à peu près désarmées contre ses entreprises ; dont il a trouvé le prophète véhément en Jean-Jacques Rousseau, et qui rétablirait l'Etat-Dieu, le Despotisme asiatique bien plus que la religion méditerranéenne de la Cité.

Voilà donc délimité la région des principes ! Il est légitime qu'il y ait une religion de la cité ; sa forme rationnelle, reprise par le Positivisme contemporain, est celle que lui avaient donnée la race aryenne et les bords méditerranéens, ou les régions péninsulaires, depuis l'Inde védique où elle se préparait : c'est le feu sacré, l'autel domestique, le culte des Manes, des Pères et des Héros Protecteurs. L'Eglise n'a eu qu'à prolonger cela en créant à côté des pères selon la chair des pères spirituels, et pour le faire elle a

(1) Cf. Les ouvrages de Funck-Brentano : *Le Roi, l'Ancien Régime*.

révélé le Père, principe des êtres et des choses. Mais l'Asie massive, par suite de sa soumission à l'absolu mystique, est mère du Despotisme théocratique. Elle n'exprime pas dans son idée de l'Etat la dépendance et le lien des générations dont est formée la patrie, véritable religion civique et naturelle, mais elle exprime la dépendance de grands troupeaux humains anonymes et défaillants envers l'homme que le cours des choses et le caprice de la fortune a fait surgir de l'écume matérielle pour en tirer le maître absolu. Cette abdication mystique s'est implantée en terre occidentale par l'effet de la démocratie universelle. Là en effet toute souveraineté individuelle abdique sans réserve devant la souveraineté de masse, toute personnalité doit s'écraser devant la pluralité anonyme ; aucune individualité ne peut maintenir ses droits devant la volonté générale sortie de l'urne ; il ne peut y avoir de libertés contre la Liberté, c'est-à-dire contre ce que l'Etat collectif, et bientôt collectiviste, tolère de liberté hors de lui. Ainsi l'Etat français est devenu presque absolu depuis la Révolution et chaque progrès qu'il fait dans la déchristianisation il le fait dans l'absolutisme. Une chose le gêne encore : la persistance de l'Eglise. Il travaille à s'en délivrer. Remarques essentielles, éclairantes, qui portent loin leur illumination. Elles confirment l'opinion que ce livre propose. Inscrivons-les et mêmes gravons-les fortement à la tête de cette quatrième partie, où nous tenons à montrer dans son essentiel l'esprit de l'Etat devant l'Eglise.

2. LES DESSOUS DE LA DÉNONCIATION DU CONCORDAT

Tout d'abord, armé de nos analyses, à la lumière de la remarque précédente, nous n'allons pas rester interdits devant l'objection facile qu'on nous ferait

d'un air condescendant : L'Etat français actuel est tellement pénétré lui-même du principe de la séparation des pouvoirs qu'en 1905 il est arrivé à faire passer ce principe dans la vie nationale en dénonçant le Concordat.

Ecrivant juste vingt ans après, je profite du recul pour mieux juger, ou bien ma génération a été exorcisée par quelques bons maîtres, mais ce fameux acte d'arbitraire, ce fait du prince, ne m'en impose pas. Je n'ai pour lui nul respect.

En effet la Séparation des Eglises et de l'Etat n'est pas un indice que l'Etat entende distinguer le temporel du spirituel et les affranchir respectivement, c'est un indice qu'il répudie simplement un spirituel qui le gêne pour laisser le champ libre à un spirituel nouveau élaboré à son profit.

Le plan qui aboutit à la Séparation de 1905 était la préoccupation constante du parti radical, ce parti à qui *le Temps* du 29 janvier 1892 reprochait déjà de vouloir « faire de la République une église à rebours, une *athéocratie* ayant des formules doctrinales, un *Credo* aussi intolérant et aussi obligatoire pour la conscience que le *Credo* de l'Eglise catholique ». Il était préparé dans les Loges maçonniques, qui peuvent être considérées comme le dernier avatar de l'esprit gnostique. Il correspondait trop aux besoins idéologiques et politiques de la Révolution, qui fut un mouvement religieux antichrétien. En 1883, les radicaux voulaient déjà passer à l'exécution. Les opportunistes, qui étaient au pouvoir firent comprendre que l'Eglise n'était pas encore assez affaiblie et déconsidérée en France pour que l'opération ne fut sans danger pour le régime et la secte. Ils conseillèrent plutôt « l'exécution stricte du concordat » qui étoufferait l'influence religieuse sans scandale. On

arriverait ainsi, écrivait M. Emile Ollivier à « tenir l'Eglise attachée au pilier du temple afin qu'elle n'ait pas le champ libre, à la fustiger à l'aise, puisqu'elle s'y prête avec docilité, jusqu'à ce que, épuisée de forces, avilie, elle puisse être achevée sans péril. » Ces paroles vraiment démoniaques de l'homme « au cœur léger », où l'âme retorse de Pilate exulte encore après dix-neuf siècles, quelle haine révèlent-elles le plus, contre le Christ ou contre l'Eglise ? On peut se le demander avec dégoût.

Paul Bert, un des pères du Laïcisme, se mit alors au travail et publia dans un rapport officiel le détail minutieux de cette savante préparation.

3. — ROME EN FACE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

M. Anatole France, excellent styliste, homme d'un goût travaillé, mais trop voluptueux pour être totalement bon, était en proie devant le monstre qu'il se faisait de l'Eglise romaine à des imaginations d'où lui venaient rage et peur. Quelque grimace d'ironie n'y pouvait rien... Ces visions le terrifiaient. Son libelle *L'Eglise et la République*, écrit en 1904 pour aider, par ordre, à la dénonciation du Concordat, tâche en vain à se guinder au sérieux de l'historien ; bientôt la plume fait écumer son encre et l'argument devient une menace. Adieu tout équilibre ! Et quant à l'équité !... J'offre ici le tableau qu'il a peint :

En face des noirs forfaits de l'Eglise et de ses hommes sombres quelle admirable bonne volonté de l'innocente et bénigne République ! Quelle candide bonne foi dans ses hommes d'Etat, ces saints de la laïcité martyrisée ! Quelle modération ! Quelle douceur ! Quelle simplicité d'âme et de bonne âme ! M. France n'est pas loin de lui crier que c'est trop,

vraiment trop, que raisonnablement l'Etat, *même républicain*, doit se garder quelque chose, quelques menus droits, et ne pas se dépouiller à ce point pour une perfide ! Les trois très-chrétiens en ont-ils jamais fait autant ? — « Répudiez ! crie-t-il... Ne voyez-vous pas que dans le ménage vous n'aurez jamais le dessus ! Acariâtre, avide, féroce, sentant la sacristie, suspecte de relations avec les *hommes noirs*, elle a traîné si bas votre honneur, que vous devez la renvoyer simplement sous le fouet et retenir sa dot pour une administration plus profitable au bien commun ».

Il est difficile en effet de ne pas conclure avec notre dernier Voltaire que l'Eglise a été insupportable. Peut-être faut-il confesser aussi que pour certaine sorte d'esprits, aux goûts un peu sadiques, qui affectionnent le fouet en ces matières, l'Eglise ne peut se supporter que muette, liée, inerte, fustigée, et autant dire sans respiration ? Les débats et les soubresauts de l'Eglise entre les mains des étrangleurs appelés par MM. Emile Ollivier et Paul Bert, ont en somme fortement scandalisé M. France. Cette âme modérée en est étonnée au point que chez elle horreur, émerveillement, fureur, espoir, désespoir, crainte, font un mélange comme si elle avait mâché le laurier de la Sibylle : « *Elle sera l'implacable ennemie du gouvernement qui l'aura délivrée. Ne craignons pas l'avenir qu'elle nous prépare, mais sachons le prévoir.* (Réconfortons nos cœurs ! Fortifions nos reins !) *Le concordat dénoncé, le Pape devient seul chef de l'Eglise de France.* (Répudierai-je, ne répudierai-je pas ?)... *L'Eglise appellera la violence. Il lui faudra des martyrs. L'Etat, en persécutant les prêtres leur donnerait une force nouvelle.* (Allons ! ces plaisirs sont à remettre encore, prenons cela sur nous !) *Il ne les vaincra qu'en leur opposant une*

invincible tolérance (Pourquoi pas indéfectible, pour la couleur ?) *Ces forces qu'elle tourne contre vous, de qui les tient-elle ? De vous.* (Peut-être aussi les avait-elle déjà un peu avant vous, quelques petits siècles seulement). *C'est vous qui, par le Concordat, maintenez son organisation, son unité.* (Il vient d'écrire en termes clairs : Le concordat dénoncé, le Pape devient seul chef de l'Église. Mais quelque contradiction sied d'ordinaire aux oracles !) *C'est vous qui la constituez en puissance temporelle.* (Non ! pas vous seul ! la nature des choses et ce génie de l'Église que vous lui reprochez). *C'est vous qui l'opposez à la République et qui dressez en face du pouvoir civil français le pouvoir civil romain.* (Que vient faire là depuis la fin de Rome ce pouvoir civil romain ?) *C'est vous qui lui donnez les armes dont elle vous frappe. Pour les lui retirer qu'attendez-vous ? Administrée par vous elle domine toutes vos administrations.* (Ces administrations ont-elles cessé d'être dominées et dès lors par une autre Église ?) *Rompez les liens par lesquels vous l'attachez à l'Etat, brisez les formes par lesquelles vous lui donnez la contenance et la figure d'un grand corps politique et vous la verrez bientôt se dissoudre dans la liberté.* (Enfin vous vous découvrez ; votre véritable pensée vous échappe !...) (1)

Tel est le péril des périodes cicéroniennes : elles peuvent dans le délire pythique, l'ivresse de la langue oratoire, laisser paraître et aventurer le secret du prince.

Pour la troisième République le secret du prince fut que la Séparation des Églises et de l'Etat dissou-

(1) Anatole France : *L'Église et la République*, 1904, Ed. Pellétan, pp. 411, 419.

drait l'Eglise. Dans la liberté, non ! La pleine liberté du seul Etat !

La République espérait devenir pourvoyeuse de schismes.

« La liberté produit naturellement la diversité. Sous le régime futur les églises dissidentes ne seront point étouffées en naissant. On verra s'épanouir une multitude de sectes rivales. L'unité d'obédience sera brisée. » Pour s'assurer cette félicité si peu prophétique, il faut à Anatole France l'avis motivé de Renan : « La liberté, j'entends la vraie liberté, celle qui ne s'occupe pas plus de protéger que de persécuter, sera la destruction de l'unité religieuse en ce qu'elle a de dangereux. L'unité catholique... ne repose que sur la protection des Etats... L'Etat concordataire, même persécuteur, donne bien plus à l'Eglise, par les garanties dont il la couvre, qu'il ne lui enlève par ses vexations. Retirer du même coup les garanties et les lois tracassières, voilà la sagesse. Le sort de toute grande communauté religieuse, qui n'a pas une force extérieure pour la maintenir, est la division. La communauté a des biens, une individualité civile. Tant que le pouvoir maintient le sens de la dénomination de cette Eglise, déclare par exemple qu'il ne reconnaît pour catholiques que ceux qui sont en communion avec le pape et admettent telle ou telle croyance, le schisme est impossible ; mais le jour où l'Etat n'attache plus aucune valeur dogmatique aux dénominations (des Eglises, le jour où il partage les propriétés au prorata du nombre, quand les parties contendantes viennent se présenter devant ses tribunaux en déclarant ne pouvoir plus vivre ensemble, tout est changé immédiatement. » (1)

(1) Cité par A. France, *op. cit.*, p. 113.

Une telle bassesse s'exhale de cette page où l'appel au lucre et l'ignorance du vrai bien religieux blessent tout ce qui est délicat dans le lecteur, qu'on rougit pour Renan qui l'a pensé et pour Anatole France qui s'y est référé. Quelle triste Muse que l'anticléricisme pour de grands talents ! Quel guide faillible pour des prophètes ! Que penser des prévisions précédentes devant l'unité d'acier de l'Église catholique séparée de l'État ?...

Ne passons pas d'ailleurs trop vite sur ce texte. L'école politique à laquelle M. France avait prêté sa plume ne se lasse pas de dire que la dénonciation du Concordat a été le résultat fortuit des excès insupportables de l'Église romaine et de ses avatars politiques, que la République y fut entraînée à son corps défendant, et fort tard, qu'il y fallut l'insupportable protestation du pape contre la visite d'un président de la République au roi d'Italie, que ce ne fut pas l'application d'un programme et l'aboutissement d'un esprit d'anticléricisme déterminé, ni surtout l'exécution d'un sombre dessein contre la vie de l'Église.

Mais Ernest Renan a écrit en 1874 la page utilisée par l'auteur de *l'Île des Pingouins* et il devait posséder l'esprit du régime auquel il fournissait, tout en le méprisant, l'importante contribution de son dilettantisme. En 1871, six mois après la chute de la Commune, le 16 novembre, Gambetta s'écriait dans un discours : « Je désire de toute la puissance de mon âme qu'on sépare non-seulement les Églises de l'État, mais qu'on sépare les écoles de l'Église... » Déjà les deux points bien liés du même programme ! En 1869 il avait parlé de même. Or ni Dreyfusisme ni Boulangisme, n'avaient encore pu fournir un prétexte possible aux tribuns ou aux docteurs républicains. Ces tribuns ne parlaient, ces docteurs n'écrivaient que

poussés par l'esprit, l'esprit de leur doctrine. De sorte que tout l'argument sur lequel Anatole France a établi son livre de combat il se le retire lui-même par sa citation de Renan. Le libelle de France ne tient plus que flottant sur sa passion.

L'Etat républicain savait pertinemment quel programme il poursuivait. Il en avait soigneusement réglé les étapes : On procéderait en masquant les divers buts, enchaînés logiquement les uns aux autres et successifs. On aurait toujours la prudence de ne réclamer chaque fois qu'une réforme limitée qui, semblerait-il, ne pouvait mener plus loin. Le point acquis, on s'y fortifierait, puis on pousserait l'avantage. Un catholique avisé, M. Eugène Tavernier a démonté méthodiquement pièce par pièce, rouage par rouage, cette machine de guerre sournoise (1). Trois étapes pour la réforme scolaire, cheval de Troie de la Laïcité : 1^o l'école *obligatoire*, 2^o l'école *gratuite*, 3^o l'école *laïque*. Nous voyons enfin pointer la 4^{me}, l'école *unique*. A chaque étape le ministre autorisé et les organes officieux apaisaient tout émoi des libéraux et du parti catholique (2). *Le Temps*, qui en savait long et qui connaissait pour cause où l'on allait, expliquait à chaque tour de vis nouveau que la victime, graduellement pressée à craquer des os, n'avait de fait nulle douleur et se trouvait la première intéressée à ce qu'on remit les choses en place. On expulsait du toit communal : « Vous serez mieux chez vous sous le toit de l'Eglise ! » Enfin M. Steeg, fils de pasteur, grand maître de l'Université, annon-

(1) Eugène Tavernier : *Cinquante ans de Politique*, 1925, Ed. Spes.

(2) C'est ce que vient de refaire Herriot, pendant que je corrige les épreuves de ce livre, discours du 24 Nov. 1927, en pleine atmosphère de ralliement créée par le Vatican.

çant LA FOI LAIQUE de l'ancien pasteur Ferdinand Buisson révélait en 1911 à Bordeaux devant la Ligue de l'Enseignement que l'école laïque était *l'école sans Dieu*. Du coup *le Temps* est alarmé de la grosse imprudence et il peine, le malheureux, à tirer d'affaire le ministre : L'école sans Dieu, comme l'a dit le ministre, n'est pas une école sans idéal, (Ah bien !) ou plutôt il n'y a pas d'école sans Dieu, mais une Ecole qui réserve les questions qu'elle n'a pas qualité pour exposer ni résoudre (Alors qu'elle ne les introduise même pas et laisse les choses en l'état où elles se trouvaient). Non, « neutralité » n'est pas « négation », elle n'est pas davantage « nullité », mais elle n'est pas non plus positivisme ni athéisme... Au total... affaire de mesure, de tact et plus que tout le reste (*et des deux parts*) affaire de bonne volonté. » Le bon billet ! Cependant il est impossible de toujours freiner, quand d'une part on donne l'impulsion ; impossible de toujours feindre, quand l'appétit l'emporte. L'élan est nécessaire dans un assaut ; s'il faut endormir l'adversaire il faut aussi entraîner l'assaillant et lui donner ensuite quelques satisfactions. M. Viviani définissait donc la neutralité un *mensonge nécessaire*. Enfin le 25 février 1923 un arrêté ministériel supprimait du programme dit de garantie l'article relatif aux *devoirs envers Dieu*. Sans que la France en fut avertie !

« Parmi les nouvelles administratives ou politiques, écrit M. Tavernier, *Le Temps* inséra deux notes qui faisaient allusion au coup d'état pédagogique silencieux et qui annonçaient... quelque circulaire ministérielle complémentaire.

Depuis ça et là, on a entendu dire qu'il y a... une circulaire ministérielle recommandant aux instituteurs de continuer à donner l'enseignement des Devoirs envers Dieu... d'après un formulaire... qui ne fut

jamais observé et qui d'ailleurs... n'existe plus. » (1).

En somme une tartufade ! La République a supprimé les devoirs envers Dieu tout en ne les supprimant que d'une façon, et les maintenant de l'autre où leur formulaire n'existe pas ayant existé comme ne devant pas exister !... Et il y a peut-être des Français et même des protestants français pour qui cela est très bien ?

La séparation des Ecoles et de l'Eglise était conjointe dans l'esprit de la Troisième République à la séparation des Eglises et de l'Etat. Que voulait l'Etat, s'il ne voulait ceci que l'Ecole eut le champ libre de catéchiser pour une foi nouvelle ? La Troisième République aspirait à devenir confessionnelle. De quelle confession alors ? Et quels dogmes ? Par qui préparés ?

On a pu s'y tromper. On a pu penser que l'Etat voulait se séparer, lui et ses écoles, de la seule Eglise catholique et que seule la difficulté l'avait amené à étendre cette séparation aux autres cultes, le protestant et l'israélite.

Mais nous avons vu paraître au cœur de l'Etat français une nouvelle Eglise couvée par lui et qui ne peut être ni protestante ni même juive, Eglise qui finira par avoir contre la Réforme et contre Israël même la haine qu'elle n'aura pas réussi à épuiser contre le catholicisme (2).

M. Ferdinand Buisson, un de ses grands prêtres, en a confessé la foi.

Elle est de deux articles :

(1) Eugène Tavernier, *op. cit.*, p. 275.

(2) On lira à ce sujet avec fruit l'ouvrage capital de M. Louis Georges Lafon : *Le Statut légal et l'organisation des Eglises Réformées de leurs origines à nos jours*. Fd. de la Vie Nouvelle. Montauban, 1927.

Le premier est de détruire toute religion, la religion du Pape, la religion de Calvin, la religion de Victor Cousin « ou toute autre fondée sur un credo, une confession de foi, un synode, un catéchisme, un programme universitaire ou baccalauréat...

« Pourquoi faut-il détruire toutes ces religions ?

— Réponse : « Parce qu'elles ne sont pas la religion, attendu que la religion est chose essentiellement irréductible en articles et en formules. »

Deuxième article : « La religion est *une poésie* la plus pure, la plus élevée et *la plus insaisissable* des poésies, par où l'âme humaine exprime son besoin d'aimer et d'espérer sans fin, de tout comprendre et de tout deviner, de connaître l'inconnu, de réaliser l'impossible et de *prolonger jusqu'à l'infini toutes les puissances de son être* (1) ». On sent que le pauvre homme s'essouffle pour tirer de cette nébuleuse quelque chose de positif.

Morale : Article annexe, tiré d'une autre source : « La morale, il est très raisonnable de prétendre que *c'est l'humanité qui la fait*, et qui la fait pour son propre usage. On ne voit pas de motif de chercher à la morale un autre fondement que cette *volonté même de l'homme*. On n'en voit même pas le moyen (2). » Seule la volonté sociale (commune) donne aux actes humains des caractères moraux ou immoraux. Nous voilà donc au suffrage populaire pour le Décalogue nouveau !

L'Etat est servi : il n'a plus qu'à socialiser la volonté de l'homme et *cette insaisissable poésie où l'homme cherche à prolonger jusqu'à l'infini toutes*

(1) Ferdinand Buisson : *La Foi Laïque. Cf.*, pp. 185-186. Cité par Tavernier, *op. cit.*, p. 313.

(2) Belot, cité par Tavernier, *op. cit.*, p. 335.

les puissances de son être. Le culte de l'homme et la sociolâtrie ne restent plus qu'à s'organiser en Eglise officielle.

4. — LE SYLLABUS

L'Eglise catholique a résolu de se défendre définitivement, comme disent les philosophes *sub specie aeternitatis*. Elle a promulgué le Syllabus. Elle sait le pouvoir presque surnaturel des définitions. Elle sait que nommer c'est tirer du chaos et c'est qualifier. Devant l'imminence de la nouvelle hérésie, ses faces ondoyantes et multiples, son allure sournoise, sa nature masquée, elle a éprouvé qu'il lui fallait se délimiter durement une fois de plus par rapport à l'erreur nouvelle, comme au moment de chacune des hérésies qui, selon l'observation de Joseph de Maistre, la réduisirent à cette nécessité. Elle a donc donné une figure à la confusion elle-même en dressant le catalogue des propositions hostiles dont l'ensemble incoordonné, flottant et contradictoire, est improprement nommé l'esprit moderne.

Dans ce document le Saint-Siège a permis à l'historien des idées de se trouver en face d'une exposition du Laïcisme serrée en trois ou quatre propositions fondamentales et d'en constater le lien logique avec l'erreur parallèle de l'Etatisme. Le faux spirituel, qu'il définit et voue à l'anathème, est fortement relié à la souveraineté absolue du temporel : C'est une théologie aux fins d'Etat. Ce n'est pas en dépit de l'apparence une sociologie. Elle ignore en effet qu'une société est antérieure à l'Etat et que l'Etat est au service de la société. Il l'est donc de la personne, comme nous l'avons dit. Il ne peut donc ignorer ou rejeter le spirituel dont est née la société, sans grand dommage.

De l'Amérique à son berceau, Washington lui aurait crié : « Un peuple sans religion est un peuple ingouvernable, et par conséquent malheureux et asservi. Un gouvernement sans religion est un gouvernement malhonnête, intolérant, persécuteur, injuste. »

Le Syllabus distingue sous l'erreur moderne comme son fond même la vieille mystique de l'immanentisme, source de subjectivisme, la vieille métaphysique du panthéisme, source du confusionisme moral, source encore du nivellement social. La confusion des essences divines et spirituelles avec l'univers matériel prélude à la confusion du sujet et de l'objet, puis à celle des principes du spirituel et du temporel. L'Indifférentisme en naît : ni bien, ni mal, ni juste, ni injuste ! Tout se légitime, même le Tyran. L'homme se récuse comme citoyen pour s'être divinisé comme essence. Il se récuse finalement tout entier devant l'absolu.

L'instinct de l'Église éternelle lui a révélé la seule adversaire, la seule contre-Église, la Gnose.

Il ne serait pas impossible que le Syllabus, qui a heurté durement l'opinion, apparut dans la suite des temps comme le dernier et le plus haut monument par lequel l'Occident tenta de dominer la Barbarie renaissante !

5. — L'ÉGLISE POSITIVISTE

Cependant l'esprit théologique semble n'être plus qu'une survivance du passé, quand il est au contraire la raison sous sa forme éminemment noble, s'appliquant à la substance la plus intime, et l'expérience la plus étendue de la vie.

En dehors de l'esprit théologique, en face du laïcisme qui se trompe parfois sur son apparence de doctrine négatrice, le Positivisme est apparu pour

combattre en réalité le principe laïque et ses conséquences, pour en détruire les fruits révolutionnaires.

Il ne faut pas s'y tromper soi-même, quoique le Positivisme soit fondateur d'une science fort mystique, la Sociologie, quoiqu'il se soit institué Eglise, et quoiqu'il ait pour objet religieux l'Humanité, de sorte que le laïcisme abusé emprunte souvent le langage et l'autorité du Positivisme sans reconnaître en lui un mortel ennemi, opportunément suscité.

Car, nous l'avons entrevu, il y a une religion des biens nécessaires à l'homme qui est liée à la religion du bien libre et suprême et qui s'applique légitimement à des réalités aussi vénérables que bienfaisantes, le foyer, la patrie, l'ordre, le cosmos. C'était là l'essentiel de la religion antique et le christianisme s'était bien gardé de le repousser ou de l'affaiblir : il l'avait simplement relié à la religion première du souverain bien. Le Positivisme a cherché une autre systématisation pratique de cette religion si naturelle.

Le Laïcisme au contraire propose une religion dont le seul objet soit une redoutable abstraction anonyme sous le nom de volonté générale par laquelle l'homme fait remise de tous ses biens, les plus anciens comme les plus intimes à l'Etat.

Auguste Comte est à l'opposé du système laïque. Préoccupé de l'immense problème de l'ordre, il a senti comme l'Eglise chrétienne qu'on ne pouvait en tenir la solution que si on distinguait deux domaines, le spirituel et le temporel, et si on les équilibrait l'un par l'autre, mais en observant toutefois la prépotence du spirituel.

« Le principe révolutionnaire, écrit-il, consiste surtout dans l'absorption du pouvoir spirituel par les forces temporelles, qui ne reconnaissent d'autre auto-

rité que la raison individuelle... Tous les partis actuels méritent ainsi d'être qualifiés d'anarchiques et de rétrogrades puisqu'ils s'accordent à demander aux lois les solutions réservées aux mœurs. » Et son commentateur fidèle M. Georges Deherme ajoute : « Le parlementarisme, le socialisme, la guerre, le bolchevisme, la ploutocratie affameuse, toutes les calamités de l'anarchie ne sont que les conséquences de ce principe révolutionnaire généralisé. » Et voilà aussi un de ces excellents aphorismes que le maître montpelliérain savait frapper en pur métal : « Il n'y a de gouverné temporellement que ce qui ne peut l'être spirituellement c'est-à-dire qu'on ne régit par la force que ce qui ne peut l'être par l'opinion ; » A quoi nous ferons écho par ce mot vraiment supérieur du président Roosevelt : « L'avenir de notre nation dépend de la manière dont nous combinerons avec la Force, la Religion. »

Les lois ou les mœurs ? Non ! les seules lois organisées (au sein des mœurs par les mœurs elles-mêmes, ce que Joseph de Maistre ne permettait pas qu'on oublie, ce qui avait la force et la souplesse des institutions d'Ancien Régime, avant la débauche légiférante de l'ère révolutionnaire et du parlementarisme actuel. Car sans les mœurs les lois n'expriment une force que défaillante et inefficace ou oppressive et stérilisante.

La légifération ou la religion ! La première, néfaste et plus fertile en obstacles ou en ruines qu'en supports et en constructions.

L'Etat ou la Société et la forme supérieure de société, l'Eglise ! Celle-ci, garante de l'être spirituel incompressible et indestructible, la personne, objet des préférences d'un Dieu libre !

La superstition, l'idolâtrie des lois écrites, la manie

dissolvante et contrariante de légiférer en tout, l'hyper-trophie de l'Etat, c'est tout le Laïcisme.

Au contraire, le souci des mœurs, le respect des objets religieux humains, une société dont le spirituel ne végète pas mais est favorisé, cultivé, c'est le Positivisme.

Or le Positivisme est une traduction limitée au monde relatif, à l'ordre actuel, de tout le christianisme positif. Auguste Comte est montré comme le continuateur d'Aristote et de saint Paul ; d'Aristote et par conséquent du principe méditerranéen que nous avons défini ; de saint Paul et par conséquent du principe chrétien qui s'est synthétisé avec le premier dans l'Eglise universelle. Ce qui fait qu'on a dit du Positivisme : c'est un catholicisme laïcisé. C'est dans l'esprit de son fondateur sa succession dans l'ordre apostolique. Le Positivisme dégage le catholicisme de sa gangue théologique qui contenait le merveilleux bienfait d'une systématisation parfaite de l'ordre. Le Positivisme n'a pour cela qu'à se refuser au vain tourment métaphysique des causes. Mais entendons-nous ! la philosophie positive ne nie pas le but, c'est-à-dire la partie accessible de l'intelligence universelle. L'univers n'est pas sans fin et cette fin du monde relatif c'est la science de l'humanité, sa religion même. Notre existence n'a de sens que vouée au perfectionnement moral caractérisé surtout par la subordination de la personnalité à la sociabilité ». Nous nous incorporons ainsi à l'humanité qui est « l'ensemble des êtres passés, futurs et présents qui concourent librement à perfectionner l'ordre universel ». Dans ces formules qu'on y fasse attention, le rythme chrétien est conservé, il est seulement interrompu, suspendu à un point donné...

Se refusant ainsi au problème du commencement et

de la cause première, par seul souci pratique de ne pas livrer les esprits à la discussion éternelle et d'aboutir par la voie la plus rapide au but qui est le perfectionnement moral en vue de l'ordre universel, Comte a tout délimité à la sphère actuelle et reconstitué l'humanisme antique. Sa philosophie est une hygiène. Elle n'est donc pas nocive comme le laïcisme. Elle est tout le contraire d'une gnose ; elle implique une acceptation stoïque des données du monde, stoïque parce qu'elle se ferme les horizons illuminateurs que le christianisme s'ouvre sur la divinité. Il est donc permis de l'utiliser, comme l'a tenté un Brunetière. On peut lui dire cependant : « Le but où vous concluez est l'enveloppe même d'une cause et cette cause, nous, chrétiens, l'adorons sans en discuter, sans remettre en question des principes que nous tenons d'une Révélation et qui pour nous ont le caractère objectif, de sorte que la dispute nous y est *rationnellement* refusée. Si nous sommes allés à cette dispute, c'est que l'esprit subjectif ne cesse pas de nous entraîner. Faiblesse non de la doctrine, mais de ceux qui la pratiquent ! Et êtes-vous sûr que votre discipline en préserve plus que celle de l'Église ? Il semble, si je fais état d'une misère, qu'il y a eu aussitôt schisme chez vous : les uns acceptant vos principes ont refusé le but religieux ; de votre systématisation du savoir positif ils n'ont pas voulu franchir le seuil de l'Église Positive. »

Concluons donc que cette église sans théologie est bien méditerranéenne. Elle s'oppose au Laïcisme contemporain sur le terrain laïque où le Laïcisme se croyait maître, en lui opposant plus fort, plus logique, plus réaliste que lui. La Gnose a vu se lever en plein XIX^e siècle une nouvelle forme de la Latinité.

Les deux sources du Positivisme sont en effet pour résumer tout ceci, d'une part la vieille religion antique de la subordination des individus à la terre et à l'espèce, au sang et aux morts, d'autre part l'expérience spirituelle et sociale que le catholicisme a faite de l'idée chrétienne, de l'ordre chrétien.

Tout le reste, il est vrai, est abandonné. Tout le reste, c'est-à-dire la métaphysique de l'être et de la cause. Abandonné ou laissé en suspens volontairement. Laisse à l'Eglise... Comme inutile et dangereux, dit le Positiviste. — Comme constituant un autre positif, source et enveloppe du relatif actuel, répond l'Eglise.

Toutefois Auguste Comte a écrit : « Quoique l'ordre naturel soit, à tous égards, très imparfait, sa production se concilierait beaucoup mieux avec la supposition d'une volonté intelligente qu'avec celle d'un aveugle mécanisme ; » Alors le Positivisme ne conclue-t-il pas en somme à cette volonté ? Sans vouloir conclure, mais conclusion sous-entendue !

6. — ESPRIT DE LA POLITIQUE PROTESTANTE

Le positivisme est né d'une réaction contre ce qu'il a nommé la maladie occidentale, le désordre des intelligences dont le principe est dans cette préoccupation de l'absolu, héritage de la gnose, qu'Auguste Comte déclare constituer « le vice radical de l'esprit métaphysique, encore plus que de l'esprit théologique. » Celui-ci par sa destination pratique rectifie les aberrations théoriques, selon le fondateur de la religion positiviste ?

C'est dans la proportion où le protestantisme préfère la métaphysique à la théologie — il a en effet cette tendance et de plus en plus, si l'on entend par

métaphysique des constructions idéologiques d'un fondement plus subjectif que positif — que nous versons, nous réformés, dans la manie de l'absolu.

« Tandis que les protestants et les déistes ont toujours attaqué la religion au nom de Dieu, écrit le philosophe positiviste, nous devons au contraire, écarter finalement Dieu au nom de la religion. » Et je prie qu'on ne se hâte pas de se récrier contre ce que confesse là Auguste Comte, esprit nullement paradoxal. N'apparaît-il pas que si sa réaction est allée à cette forme excessive de ne plus supporter l'idée de Dieu c'est parce qu'on l'a trop gonflée d'insupportable métaphysique et vidée au contraire de sa destination pratique ? Mais qu'on étudie saint Paul et encore plus Jésus, il ne faut pas douter du caractère exclusivement pratique qu'ils ont donné à la Divinité. C'est ce que notre philosophe n'a pas assez vu !

La religion, Comte reprenant l'idée méditerranéenne nous le fait entendre, c'est l'acceptation des données positives de l'existence universelle et c'est la subordination de l'individu à celle-ci. Dans la mesure où une opération théologique portant sur la divinité ne s'appuierait pas sur ces données mais procéderait d'une tendance purement subjective, elle représenterait une insurrection anarchique contre le véritable esprit religieux. Ces données positives la Révélation chrétienne les complète pour l'Eglise de son positif surnaturel. C'est donc le seul rattachement à toutes ces données positives de la nature complétée par le surnaturel qui confère la qualité religieuse à une doctrine et à une église, et c'est par cette seule fidélité à tout ce positif que l'Eglise a pu organiser l'être universel selon les exigences de l'ordre. La politique de l'Eglise est l'indice des rectitudes et des sûretés de sa dogmatique.

En ce cas les énormes variations de la dogmatique protestante moderne expliquent assez les incroyables engouements de la politique protestante et font penser que le protestantisme contemporain est vainement en gestation d'une politique qui lui soit propre ; c'est pourquoi on le voit servir celle des pires adversaires de la pensée chrétienne, déterminé qu'il est par la seule partie négative de la politique qu'il est susceptible d'avoir présentement : l'anticléricalisme.

Il importe donc peu de chercher à quelle forme politique se plaira l'esprit protestant moderne.

C'est d'après ses penchants théologiques et surtout métaphysiques qu'il arrive à incliner jusqu'à la démagogie ; c'est en se corrigeant de ces penchants et en se ralliant à ce que nous appelons le positif chrétien, celui que la primitive Réforme s'était gardée d'abandonner, qu'il rectifie dans le sens de l'ordre sa position politique.

Or quels sont ces penchants modernes de la pensée protestante ? Nous les avons abondamment caractérisés :

C'est de substituer un spiritualisme excessif et subjectif à cet équilibre d'esprit et de matière, d'expérience et de tradition qui constitue la réalité, et sans lequel l'Incarnation du Christ perd son sens profond.

C'est par seconde conséquence de remplacer le sacramentalisme où l'Eglise use de la matière même, comme d'un instrument du divin, par un symbolisme où la réalité, l'action et le sens du sacrement se sublimisent si bien qu'ils se volatilisent.

C'est — troisième effet — de spiritualiser aussi la foi en la subjectivant à outrance, de peur que par son élément d'intellectualité elle reste attachée à quelque chose de trop objectif qui tienne lui-même à la

matérialité du monde. On rejette donc le dogmatisme avec la *foi-croyance* et on préfère le fidéisme avec la *foi-sentiment*. A la place de l'intelligence, le cœur ! Et pourquoi ne pas tout garder ?... A la place de l'idée, l'élan ! A la place de Dieu, l'esprit !

Tout ceci laisse paraître la hantise de l'absolu gnostique, et c'est aussi exactement la voie par laquelle le protestantisme pourrait rejoindre la confusion orientale du spirituel et du temporel :

Soit qu'il livre la religion à ses princes et à la politique d'Etat, comme en Allemagne !

Soit qu'il devienne un moyen d'Etat, comme avec Zwingle.

Soit qu'il précède la Révolution, comme en France il s'expose à le faire actuellement, et qu'il se flatte d'agiter le flambeau au devant des pas des laïcisateurs !

Notre conclusion sera donc la même que lors de notre premier livre sur la question protestante : le redressement de l'esprit politique des protestants est lié à la conception, exactement chrétienne qu'il leur faut reprendre de l'Eglise.

Ils s'éloigneront d'autant plus de cette idée véritable de l'Eglise, qu'ils se laisseront mener, sur quelque terrain que ce soit, par l'esprit dit démocratique, à cause des idéologies antichrétiennes dont il est issu et dont il véhicule le poison.

Cela leur noue une difficulté dont ils ne sortiront que par un approfondissement de leurs principes chrétiens et non par des diversions plus faciles vers des préférences de sectes.

CONCLUSION

En terminant j'ai un scrupule : le lecteur ne trouvera-t-il pas qu'il y a présomption dans le sujet et le vocabulaire de ce nouveau livre sur les protestants, comme si tout ne se jugeait plus que du point de vue protestant, quand le protestantisme est si peu en France où ce livre est écrit et d'abord à son intention ?...

C'est que ma conviction, je la donne ici : la question protestante est en voie de se poser partout et l'Europe en particulier va avoir à la mettre au point avec d'autres assez solidaires de celle-ci. Aux prises avec l'anarchie elle ne pourra autrement que de déplorer sa force de résistance atteinte par la division des Eglises. Elle voit l'hérésie gnostique conquérir à l'est l'existence politique sous la forme du communisme asiatique, le bolchevisme. Où s'est faite la première fissure ? Elle en cherchera les responsabilités. Je dis : l'Europe réfléchie. Il ne sera plus possible de s'en tenir à des ignorances ou des aveuglements que jusqu'alors de part et d'autre on sem-

blait ménager. La critique catholique, sortie du libéralisme, semble se mettre en goût de prendre la Réforme à la gorge. Niais et néfaste, le protestant qui en rira ! Croit-il qu'il y a des biens précieux à sauver dans son héritage ? Qu'il se préoccupe lui-même du tri nécessaire, sans quoi l'opération sera faite à sa place et rudement ! Estime-t-il que la Réforme est un bloc ? Est-il de ceux pour qui l'élément négateur et critique du protestantisme est plus estimable que son élément positif ? Entre un protestant déchristianisé et un catholique pieux se prononce-t-il pour le premier à cause du signe confessionnel ? Est-il pour Jean-Jacques contre saint Augustin ou même saint Dominique ? Pour tout dire se prononcerait-il pour la forme de l'Eglise contre l'âme de l'Eglise ? Admettons même plus : pour l'intelligence qu'il a de l'Eglise contre l'esprit de la vérité ? Et cela sans examen, sans liberté possible, sans retour sur lui-même, enfin ce qui fait proprement le sectaire ?... Alors c'est dit : ni je puis l'intéresser, ni il m'intéresse ! Je parle aux âmes qui ont au moins la nostalgie de l'Eglise réelle, si elles n'en possèdent pas les réalités. J'écris pour celles qui en ont le goût.

De plus il est temps qu'on se remette à un examen vraiment moderne de l'idée d'Eglise, c'est-à-dire sollicité par les problèmes de l'époque. Ne voit-on pas que d'un côté les difficultés d'accords entre l'Eglise et l'Etat exigeront partout quelques entretiens où l'on puisse enfin partir d'une certaine science de ce que sont respectivement l'une à l'autre ces deux puissances ? Il est vrai qu'il faut attendre qu'émergent aux affaires de la nation des politiques formés à d'autres écoles que le Café du Commerce ou la Loge maçonnique. Mais cela peut venir assez tôt... En tout cas on contribue à rapprocher cet événement si on

invite l'intelligence contemporaine à ne plus s'en tenir sur l'Eglise à ces pauvres informations dont mille et cent mille gens cultivés se trouvent encore satisfaits.

D'un autre côté un ferment de catholicité travaille et gonfle le monde. On parle pour moderniser la chose de syndicat des Eglises et cela en Sorbonne (1). Les Eglises de toutes les confessions qui échappent à la discipline romaine ont essayé récemment une assemblée oecuménique à Stockholm qui eut presque l'appareil sinon le faste d'un concile (2). Il en est sorti un message qui déborde de bonne volonté. Nous n'avons pu toutefois y saluer l'Esprit Nouveau ; nous nous serions contentés d'y trouver le pur style éternel de l'Eglise sans cette écume de Mysticisme Social qui reste encore à y flotter. A côté de cela des portions de l'Eglise Anglicane veulent résoudre un dur problème : celui de rallier la communion catholique sans y disparaître complètement. Enfin Rome a essayé de ramener en son giron l'Eglise russe affolée par la bourrasque sanglante de la Révolution...

Une seconde catholicité à côté de celle de l'Eglise, une société des Eglises liée en somme à la Société des Nations, c'est le rêve ou le projet d'isoler Rome, de lui enlever de plus en plus l'arbitrage des peuples et de dresser contre l'internationale catholique une internationale dissidente. On veut donc accuser l'impression qu'ont laissée l'immolation, le démembrement de l'Autriche catholique à côté des ménagements pour l'Allemagne protestante ?

Une vaste catholicité qui comporte Rome et les autres Eglises avec elle, ce sera toujours de la part

(1) Jean Izoulet : *Le Syndicat des Eglises*. Ed. Foi et Vie.

(2) Suivi d'un autre rassemblement à Lausanne. (Add. 1927).

de Rome une simple union de charité. L'Église catholique romaine est sûre d'avoir des racines surnaturelles, un pouvoir surnaturel, le dépôt d'une vérité qui est la Vérité même, et les prérogatives divines qui y sont attachées. Son intransigeance, son intolérance ne sont rien d'autres que cette conviction et une conviction égale les impose en toute autre Église même celle de la Révolution. Il ne s'agit pour la vérité de tolérance, quelle que soit la vérité. On a voulu tromper sur cela ! On n'a pas rougi intellectuellement de laisser croire que l'Église, toute Église, était tenue à un devoir de tolérance. L'Église dans sa conviction de la vérité ne peut être tenue qu'à un devoir de charité et la patience est une tolérance pratique qui suffit. L'Église réelle, fondée sur une objectivité certaine quoique révélée, ne permet pas plus la discussion que ne la permettent toute autre espèce d'objectivité, mathématique ou logique ou expérimentale. L'examen, oui ! mais rien d'autre ! Non que le cerveau au lieu de se conformer au réel veuille que le réel trouve sa mesure et même son départ en lui ! Ce subjectivisme, que d'autres Églises caressent si voluptueusement, répugne à la raison de Rome. Ses vices ne sont pas de ce côté. Donc l'Église romaine tant qu'elle se tiendra pour surnaturelle ne peut, semble-t-il, rien de plus envers les autres Églises que la charité. Cela me paraît entendu. C'est de cela qu'il faut alors bon gré mal gré tenir compte.

Mais quel compte ?... Est-ce notre affaire ? Dressons en lui-même dans sa primitive simplicité l'esprit de l'Église, définissons le surnaturel de l'Église, puis laissons les Églises reconnaître chacune pour leur part ce qu'elles détiennent de ce surnaturel qui constitue l'âme de l'Église et qu'elles voient alors dans quelle proportion respectivement elles peuvent se tenir pour

Eglises. Ce surnaturel qui sera leur critère et leur justification elles s'y attacheront d'autant plus. L'Eglise universelle en sera donc fortifiée dans son être. Cette communauté primitive et positive dégagée de tout ce que les Eglises particulières ont d'accessoire et de sectaire, l'esprit de communion pourra parler en elles et leur dicter les démarches ou les rencontres que souhaitent la paix et l'ordre de l'Occident, autant que le souhaite la vie spirituelle contrariée parmi les peuples et jusque dans le secret des âmes.

Cette voie paraît-elle ouvrir encore sur des contestations infinies ? On n'arrêtera pas de disputer sur l'une et l'autre chose comme la nature humaine en a le goût fâcheux. Mais dans une piété positive reconstituée, devant les fondements spirituels hautement et unanimement proclamés, le disputeur n'aura jamais grand écho.

Ces attitudes fâcheuses nous les avons surtout présentes en face de nous. Cependant pour ceux qui admettent que l'Eglise se trouve dépendre de l'ordre surnaturel autant qu'elle se trouve placée en plein ordre naturel, nous leur aurons proposé simplement une nouvelle occasion d'examiner le mystère de l'Eglise. Nous aurons de plus, et certes sans prétendre avoir parlé à la place des docteurs et des clercs, essayé de donner une interprétation de ce mystère qui ait une allure moderne, c'est-à-dire qui tienne compte des besoins, des souhaits peut-être de notre temps. Notre intervention aura été essentiellement irré-nique. Et cela suffit. Nous avons dressé un autel privé à la Conciliation, sinon à l'Unité.

Qu'il puisse préfigurer celui que toute la nation aurait à dresser !

UN APOLOGUE ET SON COMMENTAIRE

Un père avait un champ très éloigné. Il y établit quatre de ses fils avec mission de le cultiver et puis les quitta. Il arriva qu'absorbés par la tâche journalière, par les soucis et peut-être par les rêveries du crépuscule, les méditations de la nuit, les espérances de l'aube toujours renaissante, le cœur et la pensée des frères se mirent à différer.

L'un des frères fut pris par la cruelle et glorieuse nostalgie de ce père qui s'était retiré... pour un temps ; et le désir de le rejoindre le rendait souvent languissant à la tâche et comme dégoûté du domaine.

Un autre qui savait que le soir, un jour, le ramènerait avec ses frères à la maison paternelle, avait l'âme patiente et le cœur léger à l'ouvrage. Sa prière était un chant du matin. Ses matins étaient des résurrections.

Quant au troisième, il songeait : « Le champ à cultiver est devant moi. C'est de cela qu'il faut m'occuper et cette pensée est assez grande pour qu'elle doive me suffire présentement. Voilà un programme

tracé ; cette réalité pressante je ne m'en détournerai pas, je méditerai sur les véritables conditions qu'elle me propose et je m'y réglerai. Ce n'est pas le père qui importe... actuellement ! Actuellement ce qui est au premier rang c'est sa volonté exprimée, c'est ce qui est tracé devant nous, dans le sillon que lui-même a commencé. Le souci, la pensée du père ne doit pas venir me distraire. Si je dois retrouver le père je lui montrerai que je n'ai pas méconnu ses lois, que son œuvre est faite, et faite selon les principes qu'il en a laissés. J'aurai conservé le champ et je l'aurai fait fructifier ».

Mais il se trouvait le quatrième fils qui avait rêvé de prendre le champ au père, d'y soumettre ses frères à sa volonté et d'y régner avec l'aide et la permission d'un mauvais voisin, lequel lui avait persuadé qu'on ne procédait jamais que de soi-même, qu'on ne devait jamais de compte qu'à soi, que chacun était le fils de ses œuvres, de sa fierté, de son audace, que cela était beau de diviniser son désir et de mettre sa volonté comme un commencement sans loi, debout seule au milieu du monde...

Et ce mauvais fils crédule et pervers, se croyant libéré, se préoccupa de ravir leur liberté à ses trois frères en même temps que le fruit de leurs travaux dont il pensait jouir sans prudence et sans se restreindre, selon son appétit.

Celui des trois frères qui limitait volontairement son regard à l'œuvre tracée, et qui travaillait ainsi comme un déshérité plein de courage sans la pensée consolante du retour et de la récompense, sinon cette beauté qui sort du sillon bien régulier et des fruits pacifiques de la terre, cet homme qui avait l'œil clair sur les choses voisines et les intérêts de son labeur, comprit le premier la trahison qui menaçait.

Il chercha donc à la prévenir et, si le crime se déchainait, à maîtriser le criminel.

Mais le premier des enfants du père lui répondit quand il en parla « Que m'importe de perdre mon héritage ? Il n'est pour moi qu'un seul bien dont je sois affamé : la présence de mon père dont je ne jouis plus ! Je n'ai de cette terre où je languis loin de lui que dégoût et lassitude extrême. » Et celui-là ne voulut pas s'allier à lui.

Quant au second, voici quel fut son langage : « Je suis constamment scandalisé de ne t'entendre jamais parler du père ; tu vis comme si notre père n'existait pas, car tu ne lèves jamais les yeux vers son souvenir et tu me demandes que je me mette avec toi pour défendre le champ qui nous a été donné par le père ! Mais le champ labouré par un impie ne peut porter que des fruits de malédiction ! Ne le convoites-tu point pour toi ? C'est ce que je croirais facilement... Sans doute ta méthode est bonne et je reconnais en elle une soumission véritable aux traces d'enseignement que le père nous a laissées ; je reconnais que tu t'appliques à conserver son bien dans la paix et que c'est là faire aussi sa volonté, mais je déplore que tu n'aies pas le cœur comme le mien, si ton âme est ferme, si ton jugement est bon, et tes conseils très utiles. Je ne puis donc m'associer à toi. Mène ta guerre si bon te semble ! J'irai demain prêcher la paix au méchant... »

Le frère ainsi repoussé revint à son travail soucieux, en murmurant : « Il est possible que trop attentif à ce que le champ, où je me trouve mis, réclame de prudence et de bonne volonté, je semble à mes frères plus tendres un impie, mais c'est moi qui viens de voir les manœuvres de l'ennemi... »

Il se promit bien sans doute de veiller ; seulement

affaibli par la défection des deux frères, il fut immolé dans la nuit même par le mauvais fils révolté, uni au tentateur ; les deux autres frères furent asservis ; et le champ du père tombé en la possession de l'enfant corrompu ne fut plus qu'un abîme de corruption, un lieu de désordre, une terre de stérilité ; un temple d'impiété...

On m'a demandé quelle réponse il faudrait faire à tous ceux qui vont écrivant dans nos revues ou disant : « Nous n'accepterons pas le salut de la terre commune d'une main qui ne contresigne pas de la même façon que nous son titre de succession. Nous n'examinerons même pas si les conditions de ce salut sont conformes aux traces éternelles que Dieu a laissées de son ordre dans la création, et si pour retrouver ces traces il n'a pas été peut-être nécessaire qu'après des temps d'idéalisme aventuré il y eut, travailleurs prudents, des positivistes épris d'expérience et de limite, des réalistes volontairement bornés au seul examen des conditions salutaires de l'existence. Peut-être on nous avait trop jetés dans les nuées et Dieu a voulu que des gens nous en ramènent durement sur la terre où il faut bâtir. Replacés dans le positif nous n'en pourrions avoir que de meilleures fondations, même pour la piété. Sans doute ! sans doute ! mais cela ne nous convient pas... »

Ma réponse est donc cette apologue.

Et en voici le commentaire pour plus de clarté encore :

Les deux premiers frères sont, l'un, le croyant qui ne veut plus s'occuper de la terre et manque ainsi à l'expresse volonté de son Dieu ; l'autre, le vrai croyant, qui unit à l'amour du Père l'amour de ses œuvres comme reflétant sa volonté.

Mais ce croyant quelquefois ne peut pas supporter que des hommes, sans être des athées, soient fidèles aux traces divines dans le détail minutieux de chaque jour et se privent des horizons divins.

Et à cause de ceci il laisse les vrais négateurs de Dieu libres de troubler le peuple et de corrompre la nation, parce qu'il ne veut pas accepter ce que l'expérience de ces hommes leur a appris.

Car il peut y avoir athée et athée ! Tel qui ne tarit pas en effusion sur Dieu laissera entamer l'intégrité de la Création à laquelle Dieu par amour s'est donné ; tel qui ne fait pas profession de piété sera peut-être plus préoccupé de ne rien altérer des conditions éternelles de l'ordre créé. Le premier des quatre frères me paraît impie, le troisième ne me le paraît point.

Il y a aussi violence et violence, morale et morale, vocabulaire et vocabulaire. Sous la paille des mots il faut chercher le grain des réalités. L'histoire ne manque pas en pacificateurs verbaux qui ont creusé un gouffre d'appel aux ouragans de la violence guerrière, ni en moralistes qui ont jeté le manteau des grands mots sur les pires offenses à l'humanité... La violence de Jésus contre les vendeurs du Temple et ses invectives contre le Pharisaïsme n'ont pas nui à l'ordre, à la paix des siècles à venir. Au contraire elles ont servi à fonder cet ordre. La morale intransigeante et ostentatoire à la fois des pharisiens nuisait davantage.

Ce sont les principes qui jugent tout. Le mot est souvent affaire de tempérament, de formation intellectuelle, de goût, de talent, de génie, donc de singularité. La même phrase avec un tour paradoxal fait cabrer, mais sur un mode neutre elle convient et même elle plaît. Combien de fois Jésus a réussi à soulever

contre lui par le tour des mots ceux qui en restent à l'apparence !... Une religion se juge à son principe, un régime politique se juge à son principe, une parole se juge à son principe, un acte se juge à son principe.

Nous avons dit, pour notre part, et écrit : « Le principe démocratique est antichrétien ». Ni Amérique ni Suisse n'y font rien ; le regard pénétrant d'Edgar Poe discernait dans la démocratie universelle le mépris des saintes lois de gradation qui régissent toutes choses dans le Ciel et sur la terre. A travers les démocraties il y a toujours *la Démocratie*, mystique particulière, qui s'y développe tôt ou tard et qui les corrompt, car elles y reconnaissent *leur propre génie secret*. Le principe de la Démocratie va toujours, *et partout actuellement*, à ses conséquences qui sont d'introniser le règne de l'individu sur les ruines des corps sociaux naturels dont le premier est le foyer. Divorces en Amérique, socialisation menaçante en France des biens du foyer et même des âmes, poussées radicales dans le même sens en Suisse, en vérité, en vérité, il convient de réfléchir un peu à tout cela et d'en dégager la raison commune. Il est temps de s'en dégager aussi.

Deux points acquis cependant :

D'une part on n'ose plus guère parler de la démocratie sans faire aussitôt toutes les réserves chez nous et sans se défendre d'être exactement démocrate. Où est l'exaltation de la sainte Démocratie ? Où sont ses thuriféraires d'antan ? M. Wilfred Monod se désabonne du QUOTIDIEN ; M. le doyen Emile Doumergue écrit dans FOI ET VIE : « On comprendra sans doute que je ne viens pas faire l'apothéose de la Démocratie telle quelle est pratiquée actuellement, ici et là. — La Démocratie en soi, je suis

prêt à l'accorder, comporte des dangers, et à besoin de garanties. » Où des garanties?... Prises en elle qui ne les supporte pas ?

D'autre part, M. Charles Maurras a rectifié dans l'ACTION FRANÇAISE une position d'esprit qui lui était bien familière. Il avait l'habitude de mettre au nombre des supports de la Démocratie : *l'Etat protestant* tout court à côté des trois autres Etats confédérés pour l'exploitation de la République : l'Etat juif, l'Etat franc-maçon, l'Etat métèque. Il vient de faire une correction importante. Le 7 juillet 1926, il écrit dans son journal : « C'est en effet dans la Loge, au cœur de l'ETAT MAÇONNIQUE que se sont rencontrées et syndiquées les forces des trois autres Etats confédérés, l'Etat des protestants *libéraux et sectaires* (1) l'Etat métèque, si particulièrement intéressé à la ruine et au pillage de la patrie, (et enfin l'Etat juif... » Arriverons-nous de sa part à d'autres corrections encore ?

Donc continuons ! A gauche, à droite définissons-nous, marquons soigneusement nos limites ! (2).

(1) Souligné par moi. Le mot *libéral* ne peut être pris ici dans son sens ecclésiastique. Il l'est dans son sens politique.

(2) Numéro du 1^{er} Juillet 1926 *La Vie Nouvelle*.

APPENDICE I

ORDRES DU JOUR D'ADHÉSION DES ÉGLISES PROTESTANTES AUX PRINCIPES DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

I. Ordre du jour voté à l'unanimité par le Synode général de l'Union nationale des Églises réformées (Églises de gauche), réuni à Saint-Etienne les 20-23 mai 1924.

Le Synode :

Vu la délibération du Synode national de 1923, par laquelle il a donné son adhésion aux principes de *l'Alliance universelle pour l'Amitié internationale pour les Églises* ;

Vu les statuts définitifs de la branche française, par lesquels la direction du mouvement en France est nettement placée entre les mains des forces organisées du Protestantisme français ;

Vu le paragraphe 3 du préambule, stipulant que la paix à laquelle l'Alliance se propose de travailler devra être préparée « par la justice et l'amour », et fondée « sur l'infangible base du droit » ;

Considérant qu'en définissant ainsi son objectif, la

branche française de l'Alliance a nettement indiqué qu'elle n'entendait pas mettre en oubli les principes moraux du Décalogue et de l'Évangile, en dehors desquels le problème de la paix ne saurait recevoir que des solutions illusoires ;

Considérant que ce problème central de la vie contemporaine a sans doute un aspect politique dont les Églises n'ont pas à s'occuper, mais qu'il a aussi un aspect essentiellement spirituel, dont les Églises du Christ ne sauraient se désintéresser, et qu'il est, au contraire, de leur devoir strict de ne rien négliger pour assurer aux principes évangéliques une action efficace sur l'opinion publique, et par là sur la vie nationale et internationale ;

Considérant que pour rester fidèle à l'espoir d'une réconciliation totale, telle qu'elle a été définie par l'Assemblée générale de Lyon, la *France protestante* (!) ne saurait se priver de toute représentation officielle dans les organismes internationaux (!) qu'elle hâtera même l'heure où se réaliseront les conditions spirituelles de cette réconciliation en y revendiquant sa place pour affirmer devant le monde son amour constant et passionné de la paix (*Tout ce considérant serait inacceptable s'il avait été bien pesé, ce que nous ne voulons pas admettre pour l'honneur du Synode qui l'a voté : Quoi ? dans des organismes internationaux où la France seule en tant que France a qualité de se faire représenter si elle le veut, il y aurait en dehors d'elle diverses sortes de Frances plus ou moins factieuses, France protestante, France catholique, France maçonnique, etc. Et il se pourrait même qu'en l'absence volontaire de la Nation une de ces familles spirituelles prétendit la représenter malgré elle et par sa présence en quelque grand congrès de pontifes lui infliger un public désaveu ? Je supplie mes corréli-*

gionnaires de sentir tout le tort qu'ils se font en négligeant d'écrire français).

Considérant d'ailleurs que tous les groupements religieux adhérents à l'Alliance universelle, quelle que soit leur nationalité, se déclarent prêts à travailler à l'établissement de l'amitié internationale et à l'abolition de la guerre », ce qui définit suffisamment le terrain de ces rencontres internationales ;

Par ces motifs, le Synode,

Saluant le Prince de la Paix (*des âmes*) comme l'unique espoir de salut pour l'humanité,

Décide que l'Union nationale des Eglises réformées de France sera inscrite au nombre de l'*Alliance universelle* ». Soit !

La doctrine de Jésus ne saurait être tenue pour contraire à la pacification totale du monde, mais Jésus n'a parlé que d'une sorte de paix, la paix des âmes ; Prince de la Paix ne veut pas dire en langage chrétien président du concile pacifiste de Genève. Jésus n'a rien préjugé des conditions politiques du monde, sinon que l'approche des derniers jours verra guerre sur guerre et le développement satanique des suprêmes conflits terrestres. Ce qui n'autorise pas les Chrétiens à espérer en Genève.

II. Ordre du jour voté par 42 voix contre 20 par le Synode national des Eglises réformées évangéliques (Eglises de droite), réuni à Valence les 18-20 juin 1924 :

Le Synode national :

Vu les statuts définitifs du Comité français de l'*Alliance universelle pour l'Amitié internationale par les Eglises* » ;

Considérant que l'Esprit de Dieu est la force souveraine pour agir sur le monde et y produire les réalités morales et spirituelles qui sont les biens suprêmes de l'humanité ;

Considérant que Dieu appelle aujourd'hui les Eglises à travailler plus que jamais à créer dans le monde une société animée d'une ardente passion pour la paix ;

Considérant que nulle Eglise ne peut refuser de se joindre à un effort dont le but est d'épargner au genre humain les pires des hontes, les plus horribles souffrances et les occasions que la guerre *seule* (!) offre à l'homme de renier sa divine origine, de laisser perdre en un instant tout ce que le progrès moral et spirituel a réalisé à travers les siècles pour ennoblir la vie terrestre ;

Considérant, d'autre part, que nos Eglises ont le devoir de contribuer au bon renom de la France et d'empêcher, par leur présence dans les réunions internationales, que les sentiments français soient dénaturés et livrés à la calomnie (*à la rigueur dans les réunions internationales d'Eglises, et encore avec prudence, avec réserve ; mais ailleurs cela ne regarde que la nation*).

Considérant enfin qu'il importe que le Protestantisme (*on n'écrit pas ici : la France protestante*) soit représenté par des délégués dûment qualifiés pour parler en son nom, et respectueux des directions données par l'Assemblée générale du Protestantisme français, réunie en 1919,

Pour ces motifs, décide :

L'Union nationale donne son adhésion à l'« Alliance universelle pour l'Amitié internationale », *étant entendu* (1) :

1° Que le Comité de la Section française sera limité en nombre et sera uniquement composé des représentants des Unions directeurs, lesquels, une fois élus, nommeront vingt autres membres par cooptation ;

(1) C'est nous qui soulignons.

2° Qu'en aucun cas, l'action de l'Alliance ne devra être portée sur le terrain politique ;

3° Qu'en toute occasion, le Comité se montrera respectueux du vœu de l'Assemblée générale du Protestantisme français réunie à Lyon en 1919, qui dit notamment : Convaincue que la paix ne peut être séparée de la justice... » — « Espérant que, sous la pression de l'Esprit, ceux qui ont déchainé le cataclysme s'en repentiront et répareront, permettant ainsi l'exaucement de la prière du Seigneur » (*Dans ce rappel excellent de la justice, condition première de la paix, encore cette confusion sur la paix chrétienne et son sens véritable !*) ;

4° Si lors du prochain Synode national, les réserves de prudence indiquées ci-dessus n'avaient pas obtenu satisfaction, les délégués de notre Union se retireront de l'Alliance nationale (*sic*) en motivant leur décision ;

Le Synode appelle enfin la bénédiction de Dieu sur tous les efforts accomplis par ses enfants dans le monde, pour y préparer et y faire régner une véritable paix ».

M. Wilfred Monod, président du Comité de l'Alliance a répondu à la communication de cet ordre du jour :

« Monsieur le Président et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu me communiquer l'ordre du jour par lequel, à Valence, le Synode national des Eglises évangéliques de France a décidé de « donner son adhésion à l'Alliance universelle pour l'Amitié internationale par les Eglises ».

« Le Comité français de l'Alliance universelle se propose d'examiner, avec l'attention qu'ils méritent, les considérants qui accompagnent cette résolution, laquelle paraît, d'après le texte voté, conditionnelle.

« Personnellement, je suis heureux de constater l'unanimité qui tend à s'établir, au sein des assemblées représentatives du Protestantisme français, en faveur

de l'idéal exprimé par Jésus-Christ dans cette Béatitude :

« Heureux les pacificateurs ! ».

« Veuillez agréer, etc... »

« Wilfred MONOD ».

Nous soulignons conditionnelle. Nous espérons que nos Synodes examineront encore cette grave question et sauront se reprendre.

APPENDICE II

Je groupe ici quatre ou cinq documents de la discussion que souleva la première partie de cet ouvrage, quand je la donnai, dans une édition précédente, sous le titre : *Les Protestants devant la Patrie*. Surtout ils renferment quelques idées qu'il ne me déplait pas de voir paraître sous leur forme spontanée. Aussi je me borne à reproduire seulement mes réponses. En les lisant on verra assez bien ce qui était objecté et on distinguera aussi l'humeur du public que j'avais affronté. Développer tout cela m'eut conduit à écrire « *Les Protestants devant Eux-Mêmes* » et c'est un titre que je réserve.

I. — LETTRE OUVERTE A M. LE PASTEUR D.
DIRECTEUR DU JOURNAL PROTESTANT
Evangile et Liberté (1)

Monsieur le Directeur et cher Collègue,

Vous m'en rendrez témoignage : il m'en a peu coûté de vous céder mon droit de réponse lors des premiers

(1) Parue dans *Evangile et Liberté* du 24 Février 1926 en réponse à trois articles de M. le pasteur Wilfred Monod dans le même

articles que M. Wilfred Monod inséra dans votre journal contre mon livre. Cependant lui-même dans un article nouveau qu'il voulut bien m'annoncer comme un examen plus conciliant de nos divergences, et voire de nos accords, — intention qui me semble oubliée ! — parlant de ses propres articles à mon sujet confesse qu'il dût *s'imposer la tâche désagréable de répondre au pamphlet* (ceci entend qualifier mon livre) *sur un ton approprié* (Ev. et Lib. du 27 Janvier). Il ajoute : « Pour moi il s'agissait de dégonfler un ballon. » Suivent quelques lignes superficielles sur un tiers assez grand styliste et redoutable dialecticien pour que ma plume eût quelque outrecuidance à s'occuper de le défendre.

Ayant donc fait preuve de ma facilité, vous voudrez bien admettre que devant une récidive caractérisée de mon honorable contradicteur je m'appuie cette fois sur mon droit. En effet, M. Wilfred Monod persiste à vouloir donner de mon livre « *Les Protestants devant la Patrie* » une image bien tendancieuse, que je dois à mes lecteurs de ne pas laisser accrédiéter davantage sans que je proteste contre des termes renouvelés de « *caricature insupportable* » et de « *pamphlet* » qui sont infligés à une œuvre dont le jugement général, qu'il me soit permis de le dire, a été qu'elle devait être tenue pour une œuvre de bonne foi et de courage.

M. Wilfred Monod voudra bien me concéder un certain désintéressement, car si j'avais voulu m'avancer parmi nous selon les voies de ce monde j'aurais pu choisir une autre cause que celle qui m'associe à des protestants, qui malgré de longs services se voyaient par un attachement légitime à une tradition familiale et politique traités en *protestants de seconde zone*

journal : Réponse d'un Protestant dévié à un Ortho-pédiste (2 articles). La Patrie devant les Protestants (1 article). L'honorable pasteur de Paris joue sur le mot *orthodoxe*.

dans une Eglise démocratisée à l'excès. J'ai voulu d'abord leur montrer, leur rappeler à eux et enseigner ensuite aux jeunes huguenots qui s'inquiétaient de plus en plus du pressant problème de l'ordre que la Réforme ne peut pas considérer les premiers comme des suspects, dont elle accepte à l'occasion l'utile et précieux concours, ni les seconds comme des transfuges ! J'ai tenté plus : c'est de renverser les positions en dénonçant le pacte qu'adversaires avisés et apologistes imprudents s'accordaient à reconnaître entre la Réforme et la Révolution. En disant hautement que la Révolution est une Eglise, ou une Contre-Eglise comme on voudra — c'est tout un ! — j'ai conscience d'avoir bien plus essayé de préserver certaines possibilités de l'avenir protestant que d'avoir compromis l'honneur de ma religion et fait quelque dommage moral à mes coreligionnaires. Rentrer dans nos voies véritables au lieu de nous aventurer à la suite du Laïcisme, pour cela rallier davantage à ce qui est du christianisme universel qu'à ce qui est du parti ou de la secte nos frères tentés de se compromettre dans des complicités anti-chrétiennes, voilà quel est l'esprit de mon livre et voilà une tâche que je voudrais voir menée encore plus puissamment par de plus capables et de plus qualifiés que moi ! Je la crois en œuvre du reste : une chose est acquise, la position antichrétienne de l'esprit révolutionnaire est signalée et je suis d'autant plus libre de m'en féliciter que la chose a été faite par d'autres encore que par moi. Peut-être manque-t-il la métaphysique de ce fait, je crois en avoir marqué les premiers éléments dans ma *Morale du Risque* en 1914, mais je les avoue noyés, en quelques pages, dans un peu de fâcheuse terminologie bergsonienne qui a pu égarer l'opinion.

Devant cette Contre-Eglise qu'est la Révolution, la Réforme doit être amenée à rectifier les voies où elle

pouvait dévier et à renverser ses alliances. Le protestantisme qui ne voudrait pas tenir compte de cette nécessité serait vite dépassé par les événements en vertu de la force logique qui pousse la Révolution vers son terme naturel d'apostasie et en vertu de la réaction qu'elle provoquera de ce fait dans toute conscience chrétienne. Eh quoi ! des critiques chrétiens, dans ce livre où j'ai mis un essai de restauration du principe mystique de l'Église, à la partie centrale du livre, n'ont voulu que se heurter à la sévère protestation que j'ai dû y développer contre une politique aberrante et nullement de tradition réformée ! Ainsi le démocrate a réagi avec partialité là où le chrétien pouvait trouver de quoi applaudir : on m'a donc fourni la preuve que dans une Église démocratisée l'esprit de parti l'emportait, hélas ! sur l'esprit de vraie religion et même d'honnêteté, car un de ces critiques oubliant ou voulant laisser ignorer que je faisais reposer toute ma politique chrétienne sur saint Paul et l'Anonyme de l'Épître aux Hébreux a décidé que toute mon argumentation tenait sur la pointe d'une épingle, en l'espèce un axiome *contestable* emprunté au plus complet de nos historiens de Calvin. Après cela les compliments sur mon style ne sont pour moi que ce que le grand Mistral appelait *paupières de pie, parpello d'agasso !*

Cette protestation motivée peut suffire, Monsieur le Directeur et cher Collègue, mais je voudrais toutefois remercier M. Wilfred Monod de ses craintes fraternelles qu'il développe si longuement à mon sujet, je voudrais le rassurer. En effet selon lui, j'erre sur les bords de parages inquiétants, il y a des puissances ténébreuses qui rôdent autour de moi et M. Wilfred Monod s'en tourmente avec un soin de frère aîné qui me touche, sans ironie. De plus j'ai fait preuve, toujours selon lui, d'une profonde inintelligence de l'esprit moderne et

d'un fâcheux manque de vénération pour les martyrs de la pensée libre ou de la conscience.

C'est de la sorte qu'on prépare le portrait d'un homme ou le travestissement d'une pensée. D'aucuns me jugeaient novateur, je fais figure ici de rétrograde.

Tout ceci est bien personnel ! Remontons pourtant du dernier grief au premier. Je ne vais pas me faire l'injure à moi-même de croire indispensable que j'étaie en quelque prosopopée ma juste détestation des *tyrans et* des crimes contre la pensée ou contre la conscience ! Vous parlez de martyrs et de victimes ! N'en est-il donc plus ? Voici un an il y eut la tuerie ignoble de Marseille. Je ne parle pas des meurtres politiques. A Marseille on visait des catholiques et leurs prêtres. Mais en dehors des actes sanglants n'y a-t-il pas d'autres genres de persécution ? Saint Cyprien a écrit dans son *de lapsis* : La propagande, une propagande perverse et vénéneuse tue d'une façon pire que la persécution elle-même. *Noxia et venenata persuasio persecutione ipsa pejus interficit*. Des martyrs et innocents !... Les doctrines meurtrières n'en font-elles pas aussi ? En sommes-nous à rappeler ce truisme ? En vérité quand on parle de persécuteurs — quels qu'ils soient, ils font une œuvre qui les trompe ! — je pense irrésistiblement à l'avertissement divin : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps, mais ceux qui peuvent tuer l'âme... » et je songe à ce siècle-ci où l'on essaie avec tenacité, avec un dessein diabolique, à tuer dans l'âme la plus tendre, la moins défendue, le germe le plus instinctif de la vie spirituelle ! Je n'ai nul besoin pour cela d'évoquer la Russie soviétisée, ses murs d'école ou de monuments publics où l'on a fait tracer en lettres capitales : « La religion est un opium pour le peuple. » (En fait de parages, en est-il de plus inquiétants ?). Il faut se mobiliser au secours des intelligences, des esprits et des âmes. Il y a des

moments où ce qui est urgent c'est de courir sus aux mauvaises doctrines pour leur dire leur fait nettement. En face du faux mosaïsme des pharisiens Jésus n'argumentait-il pas, et avec quelle sévérité intrépide ? Cela veut-il dire qu'on ait à négliger les corps ? Mais croyez-moi, mon respectable *adversaire*, mon honorable contradicteur, nul parti, nulle école, nulle secte en notre Occident qui fut christianisé n'a le droit de se dire seul à avoir ce souci ! Il n'y a pas de monopole de la question sociale ! La préoccupation de la Cité fraternelle et juste n'a attendu personne en France ! Même on peut assurer que le désormais fameux « *politique d'abord* » c'est une entente bien comprise de la première condition, sur le plan terrestre, des réussites et des œuvres de la justice et de la charité, car si une mauvaise législation vient vous fermer vos crèches et vos asiles, si on s'empare de vos créations charitables, religieuses ou même solidaires, si un tumulte populaire déchaîné ou mal contenu vous les détruit, sur quel sol branlant aurez-vous édifié ?... Et si on a un système d'éducation publique qui détruit la foi, faudra-t-il galvaniser nos paroisses à coups de Réveils ?...

Réformes sociales, lutte contre le paupérisme et les fléaux conjoints, atténuation dans les lois et les mœurs des inégalités naturelles, je ne vois pas que ce soit là un apanage des idéologies démocratiques ? La source vive de ces progrès est purement religieuse. Quand on laïcise les inventions de l'Église on n'en capte pas pour cela le jaillissement. *Fons signata*... Nos sacrements conduisent au respect de l'enfance et à la communion des frères. Le monde moderne part de là.

Est-il permis de faire assumer aux prophètes la paternité de la Société des Nations ? L'universalisme prophétique domine-t-il l'ancien Testament sur le terrain international et politique, comme l'écrit M. Wilfred

Monod qui me reproche de n'être pas sensible au prestige de Stockholm ? Je les vois cependant ces prophètes veiller à ce que l'idolâtrie étrangère ne souille pas la nation élue. Les idoles d'or ou de bois précieux sont des fourrières de l'ennemi d'Egypte ou d'Assyrie. C'est par l'intégrité spirituelle du peuple fidèle à Iavéh que s'assure l'intégrité territoriale. Les nations s'agrégeront à Israël, il n'est pas dans les vues des prophètes qu'Israël doive se dissoudre devant elles. Un spiritualisme intransigeant vivifié chez le prophète de l'Eternel un nationalisme, bien défini à une terre sacrée, et une sorte d'impérialisme mystique, confondu avec l'universalisme parce qu'il y acheminait, mais sans se renoncer lui-même.

Je savais en adressant à M. Wilfred Monod *la Nouvelle Revue Romande* qui consacrait presque tout un numéro à mon livre que j'offrais à mon contradicteur une possibilité de triomphe apparemment facile. Je m'attendais à son *scandale*. Je le sollicitais par là-même avec quelque intention. Je sais qu'on n'avance pas dans la vie intellectuelle sans s'apercevoir bientôt qu'il y a d'étranges pudeurs d'idées et même, je ne le dis pas pour mon distingué collègue, certaines hypocrisies d'esprit. La petite et vaillante revue que j'ai exposée à son indignation est je crois une revue de jeunes Suisses catholiques et protestants qui ont en commun avec beaucoup de jeunes Français le sentiment des nouveaux périls de l'Occident chrétien. C'est donc cette revue de fiers jeunes gens, passionnés pour la défense de notre civilisation, qui ont demandé à l'un des maîtres de l'Université de leur pays, et un maître protestant, une étude sur mon livre. Une étude trop louangeuse, certes, mais d'une bien précieuse sympathie ! Rétablisons donc les faits : l'étude *dithyrambique* est de M. Emile Lombard qui a voulu m'en honorer, les dures

paroles sur les Juifs sont de *la Nouvelle Revue Romande* elle-même qui a invité d'autre part M. Emile Lombard à mon occasion sur un point où les uns et les autres on pouvait être assez d'accord. Faut-il là-dessus avoir une opinion sur la question juive ! Qui ne l'a pas ! J'en ai une et je pourrais la donner à M. Wilfred Monod sans la mettre en plain-chant, car le *Kyrie Eleison* peut retentir sur le cadavre de notre civilisation d'une manière qui ne soit pas indifférente à M. Wilfred Monod et ne lui semble pas si plaisante... Israël est saint, mais celui que continue l'Église et j'y souscris de toute mon âme ! Mais l'Israël Tamuldique est-il saint aussi ? Pourquoi voulez-vous que je l'ignore ? Pourquoi ne tiendrais-je pas compte du développement et des transformations d'une race ? Ne tenez-vous nul compte du problème de l'Islam et plus proche de nous du problème inquiétant de la Germanie qui retourne à son vieux culte d'Odin et à la tentation de l'Orient ancestral ? C'est bien imprudent ! Ai-je besoin d'affirmer que ma vigilance intellectuelle ou patriotique n'implique nulle haine sinon celle qu'il faut avoir contre le génie du mal et de la destruction là où il en viendrait à se manifester trop clairement. Je pense à l'infortunée Russie !

J'ai souvent peur que M. Wilfred Monod veuille m'écraser sous des anathèmes purement verbaux. Il sait donc qu'il y a encore trop de gens qui ne jugent et ne condamnent que sur les mots ? Je lui dirai que pour ma part j'ai résolument exorcisé ces fantômes et il me semble que ma génération a la même liberté en face d'eux. Elle en rit volontiers. Mais peut-être n'est-elle pas moderne ? Peut-être le fameux esprit moderne n'est pas le fait des générations qui montent ? J'y reviens, mon premier livre avant la guerre parut exposer si bien cet esprit moderne que l'Allemagne même par les offices de l'un de ses philosophes, Willy Schlüter, mort depuis,

mais continué par la Société de ses amis, m'annonçait comme un annonciateur. Je ne m'illusionne pas sur ces apocalypses, mais par ses soins ce livre fut dirigé vers les Indes et tout proche peut-être de ce Gandhi dont vous mentionnez l'apostolat *nationaliste*. Or la direction que je prenais alors n'est brisée par aucun de mes écrits postérieurs. Toutefois l'esprit moderne m'échappe : eh bien ! laissons le fuir !

M. Wilfred Monod m'invite à méditer *l'austère* parole de Coleridge : « Celui qui préfère le christianisme à la vérité, en viendra à préférer sa propre secte au christianisme et finira par mettre sa personne au-dessus de tout. » J'imagine un catholique appliquant cette parole commentée à notre protestantisme : « Celui qui préfère le christianisme (dit historique) à la vérité (et à ses révélations successives ou développement organiques), en viendra... » Tel est le danger de certaines citations ! Mais M. Wilfred Monod ne *préférerait-il* pas qu'on écrive : « Celui qui préfère sa vérité au christianisme, en viendra à préférer sa propre secte à la vérité et finira par mettre sa personne au-dessus de tout. » Je crains que nous ne caractérisions alors précisément l'esprit moderne avec quelque justesse.

Cependant ne serait-ce pas plutôt sur ce second texte que nous pourrions fonder, mon estimable critique et moi, un accord souhaitable, profond et permanent ?

N. V.

P. S. — On me permettra de m'étonner, non sans tristesse, que M. W. Monod fasse état dans son dernier article à mon sujet d'une suprême conversation avec un des dignes pasteurs de Paris dont la mort vient d'être un deuil général pour le protestantisme français. Que ce

pasteur eût ses opinions et qu'elles ne s'accordassent pas aux miennes, cela veut dire quoi?... Cela déplace-t-il d'une ligne l'autorité d'une raison ou d'un argument?... En m'inclinant devant une mémoire, je tiens fermement pour un abus que la trop récente consécration de la mort soit employée en ce cas contre moi-même et un de mes écrits.

N. V.,

II. — LETTRE A FABER DE *la Vie Nouvelle* (1)

Cher Monsieur Faber,

Il se trouve que le fait d'avoir écrit un petit livre « *Les Protestants devant la Patrie* » m'a découvert dans les discussions qui peuvent s'engager sur les rapports du Protestantisme et de la Démocratie. J'ai dénoncé et déploré ceux-ci : du coup me voilà jeté sans nuances dans l'autre camp par les esprits systématiques. Dans ce camp-là j'ai la bonne surprise de trouver pas mal d'autres réformés et de voir rôder bien d'autres avec nostalgie sur ses confins.

J'ai pensé aux sentiments qu'éprouveraient les Réformés de cette sorte devant votre article du 10 Juillet dans *la Vie Nouvelle*. D'abord, j'en suis sûr, un agréable étonnement : pour une fois une feuille protestante a examiné sans en faire une odieuse caricature mais avec intelligence, voire quelque sympathie et quelques hommages pénétrés de regrets la conception

(1) Revue Protestante hebdomadaire. Montauban. Directeur M. le pasteur Louis Lafon. Organe des protestants patriotes. M. L. Lafon rédige les fameuses *Opinions de Province* dans le journal *Le Temps*.

monarchique de l'Etat. Jusqu'à la phrase qu'il fallait bien attendre : « *Mais on ne remonte pas le cours de l'histoire...* » (?) le protestant dont je parle et dont j'ai présentement souci, ajoutant de lui-même quelques touches complémentaires au tableau que vous tracez avec honnêteté, en termes presque excellents, ce protestant charmé, mais vigilant, se laisse faire.

Il sourit naturellement à la rencontre presque certaine de ce vieil ennemi habitué : *On ne remonte pas le cours de l'histoire !* Saluons toujours les lieux-communs, mais ne nous laissons pas épouvanter ! Le glas du fatalisme historique est bien sonné. Ce mot imagé de *cours*, faisant penser à un fleuve, était fait d'avance pour une métaphysique de perpétuel écoulement, de descente irrémédiable. Il s'adapte à merveille aux partis du *mouvement pur*, à l'idéologie du Progrès par le seul glissement des masses : toujours plus à gauche, toujours plus en avant ! Mais si l'on tient que le mouvement n'est jamais le *mouvement pur*, jamais le mouvement qui est à lui-même sa cause et sa fin, mais que selon la raison et l'observation il n'y *aurait pas de mouvement s'il ne devait y avoir de formes*, que le mouvement est surtout une relation entre des formes, que Dieu est Esprit, Personne vivante et Relation en soi entre Personnes (Trinité) avant d'être Action, Création et Relation avec sa Création, cette métaphysique plus saine délivre l'action humaine des fatalités de l'évolution, si chères aux démocraties, et lui restitue la possibilité de diriger jusqu'à un certain point son avenir ; et ce point limitatif, mais plus stimulant que limitatif, est uniquement la propre action de Dieu qui demande la collaboration réfléchie de l'homme. Quoi ! un chrétien sur la foi des autorités philosophiques de l'esprit démocrate moderne admet si aisément, lui, fils dans la maison, lui, héritier, que des fatalités mécaniques peuvent

lui imposer une certaine évolution et dans un tel domaine ? A mon tour, cher monsieur Faber, d'être assez scandalisé !

Si l'homme est libre, les formes politiques et sociales dépendent de lui sous le contrôle du gouvernement de Dieu ; il n'y a pas de formes modernes et de formes périmées : la Barbarie elle-même peut reparaitre ; la Démocratie n'est pas une nécessité de notre temps, elle est un fait constant de décadence et de dissolution progressive des peuples, chez les antiques comme chez les modernes.

Quand la majorité ou une minorité suffisante de Français aura, comme beaucoup de nos contemporains pourtant élevés dans des milieux démocratiques, rejeté l'esprit de la Révolution, on ne voit pas ce qui les empêchera de changer l'Etat. Il ne s'agit pas de reprendre toutes les institutions de l'Ancienne France ; il s'agit de revenir aux conditions normales et éprouvées d'une politique qui en France n'avait jamais permis que fussent compromises et attaquées les plus précieuses des valeurs humaines, le foyer, la patrie, l'église, en dépit des égarements personnels, en dépit des erreurs de politique religieuse. Les principes étaient non seulement indemnes, mais ils restaient en évidence au sommet de l'Etat. On n'avait pas le gouvernement anarchique par essence des individus, on avait le gouvernement patriarcal des familles. Une maison, la Maison de France, légitimait et recommandait toutes les maisons du pays. Le roi était le Père ou l'Aîné de tous. Ainsi les principes naturels, déposés par Dieu au cœur même de la nature, les principes de l'organisation humaine, le père, la famille, la patrie, l'église : autel où se consacraient la famille et la patrie, ces principes étaient préservés, honorés, enseignés. C'est cela que la Démocratie, poussière d'individus, et qui ne peut être que cela si elle est

démocratie absolue, a réussi à corrompre, à discréditer, à faire soupçonner, et le dommage est immense, immense comme les ruines qui viennent de l'Orient vers nos terres occidentales.

Si repoussant la Démocratie absolue, individualiste et égalitaire, vous voulez parler de *démocratie tempérée*, alors Maurras s'entendra aisément avec vous. Consultez-le. Sa doctrine est assez découverte de tous voiles, assez exposée.

Vous dites : c'est une déification passionnée de la France et votre couplet est assez joli, mais il ne vous faut pas tromper à ce point sur ce murmure d'amour que la France salie et trahie par trop de fils mal nés fait naître chez nos nationalistes ; cette France n'est pas une Idole de bois ou d'or ou de nuées comme la Liberté, comme le Progrès, c'est une réalité de terre, de chair et de sang, de raison et d'esprit, elle représente des biens et des valeurs sans lesquelles la vie est une misère brutale et sans lesquelles l'âme elle aussi ne pourrait fleurir. Cet amour n'est donc pas de l'idolâtrie : il reste dans l'ordre, il est à son ordre ; l'amour de Dieu vient avant lui pour le nationaliste croyant. S'il s'agit d'un nationaliste incroyant — ce qui est le secret de la Grâce — cet amour est aussi légitime, aussi pur que celui du foyer.

C'est à ce nationaliste incroyant que vous reprochez de retenir la religion par son caractère de discipline sociale, mais la religion, la protestante comme la catholique, à côté de sa véritable essence : le salut de l'âme, comporte aussi cette forme de son action et pour ma part je préfère voir les incroyants en reconnaître l'utilité que la nier et la combattre, ce qui se fait du côté que vous savez. « Qui n'est pas contre nous est pour nous. »

Si vous nous prétendez indifférents à la justice, à la

vérité, à l'amour, halte-là, cher monsieur ! Il devient vraiment déplaisant qu'il y ait des Français qui s'arrogent le monopole de ces vertus. Croyez qu'elles peuvent être aussi à droite qu'à gauche. Votre exemple de la Société des Nations ne prouve rien. Ce n'est pas parce qu'elle parle de la paix que l'on peut être en méfiance envers elle, encore que l'on commence à se méfier de trop de prêches. On se méfie surtout qu'elle puisse couvrir de son verbiage trop d'intérêts et quelques appétits. On craint qu'elle puisse être une nouvelle machine de guerre. On n'est pas rassuré devant ce bloc enfariné. *L'adveniat regnum tuum*, qui est le cœur transformé, ne va pas jusqu'à laisser admettre que des conciles d'hommes puissent par les règlements changer la nature profonde des choses. Il y faut une autre action et cette action n'est pas sollicitée ni invoquée par cette assemblée de peuples dits chrétiens où la prière est absente.

Cher monsieur, on veut beaucoup nous persuader que comme chrétiens et protestants nous ne pouvons nous solidariser avec autre chose que la Démocratie. Mille regrets ! Nous nous efforcerons de changer cela et nous nous étonnerons à notre tour que protestants et chrétiens aient pu se solidariser avec cela. Cela, qui nie que dans la charge de l'Etat il puisse y avoir une vocation divine et préfère croire que l'autorité vient d'en-bas, l'autorité à qui tout est livré, vie matérielle, vie morale, vie spirituelle ! Cela, qui couvre une religion et quelle religion : *Vous serez comme des Dieux* ! Cela, qui livre à la loi de l'individu les forteresses vénérables et sacrées de l'être humain : le foyer, la patrie, la religion ! Cela, dont l'aboutissement logique, qui s'opère sous nos yeux, c'est la dissolution de toute cité et de toute civilisation ! Cela, qui est l'esprit de contradiction et de révolte ! Cela, dont le nivellement est la

baveuse joie, ramenant tout au niveau le plus facile et, le plus matériel, en haine de toute élite et de toute valeur personnelle, en haine de tout le relief que le Créateur a voulu dans la création, et de toute l'obéissance que le Fils a divinement honorée. Le philosophe Lachelier écrivait : *La Démocratie est le péché contre l'Esprit.*

La Démocratie absolue, la Démocratie mystique, la *sainte* Démocratie, car une démocratie tempérée, préservée des désordres naturels à la démocratie, on pourra la faire entre royalistes et républicains, mais à condition de répudier l'esprit même de la Démocratie et de chercher un juste et naturel équilibre entre représentation populaire et souveraineté de la tête, de l'Etat ; entre liberté et autorité. Je suis rassuré sur la forme de cet équilibre.

Ni ligueur de droite, ni ligueur de gauche, par correction pastorale, je fais mes vœux pour les forces qui sauveront la cité et la civilisation, l'œuvre de Dieu même. Je m'associe à toutes ces forces, car le péril est pressant « le doux péril pour Christ et France » mais qui est devenu sinistre, car il menace de la nuit, de la confusion des ténèbres, du chaos !

Nous tirons notre chapeau au matin, au jour dont la franche lumière rassure l'homme et l'appelle au travail !

Veillez agréer, cher monsieur, dans cet échange d'idées mes sentiments de haute considération.

N. V.

Lourmarin, 11 Juillet 1925.

III. — A MONSIEUR L. P., PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
EXÉCUTIVE DE LA XV^e CIRCONSCRIPTION SYNODALE
DES ÉGLISES RÉFORMÉES ÉVANGÉLIQUES
DE FRANCE.

Mon cher président et collègue,

La partie la plus importante de mon livre est celle qui rappelle à la Réforme la conception apostolique de l'Église, transmise par saint Paul. L'Église corps de Christ, corps du Christ, et non pas pure société humaine de croyants. C'est de cette conception que la Réforme peut tirer une objectivité qui serve de base à la catholicité qu'elle entend avoir. C'est de cette conception qu'elle doit aboutir à la révision des idées protestantes actuelles sur la cité, pour ne pas dire le mot honni de politique qui fait frissonner tant de gens. Je ne reviens donc pas sur ces pages de mon livre. Je vous les signale comme la clef et vous voyez que je juge déplorable comme vous que le protestantisme puisse être autre chose que biblique et chrétien. Il est trop vrai que pour beaucoup trop de protestants la partie négative d'anticléricalisme constitue seule pour eux le caractère protestant. C'est là une attitude, un état d'esprit, qui portent le plus grand tort à notre protestantisme français. Par eux nous sommes laissés aller à des complicités inavouables et dangereuses avec les partis anti-chrétiens et démagogiques. Il est temps que vis-à-vis de ces gens-là la Réforme, même au prix de quelque perte numérique, reprenne son indépendance ; elle reprendra du même coup sa vitalité, sa force conquérante et son attrait. Si elle persiste dans cette complicité elle verra le laïcisme scolaire en particulier, aussi confessionnel qu'une religion, lui enlever les générations à venir...

René Gillouin m'écrit que le protestantisme ne pourrait plus longtemps sans discrédit intellectuel et moral remettre de résoudre la question et que mon livre (je m'excuse de la bonne opinion) est un acte honorable au point de vue protestant. C'est bien ce que je désirais en tout cas.

Votre dernière question, je ne sais ce que Maurras y répondrait, mais il pourrait vous faire observer que l'attentat politique est surtout localisé dans les pays de race méridionale ou orientale (qui se trouvent en effet des pays catholiques) et que s'il est plus rare dans les pays protestants, et *l'Allemagne donne actuellement un démenti*, cela peut venir simplement de la froideur physique des races nordiques ? Mettons aussi que l'héritage latin nous a transmis cette ardeur politique.

Il faut une défense ample et large du protestantisme en dehors de toute récrimination sur ceci ou cela et cette défense c'est de montrer en lui le rayonnement de l'esprit apostolique le plus pur. Cet esprit apostolique est donc à restaurer.

Puissions-nous y travailler, il serait le gage de la pacification politique et même religieuse.

Vous voyez quel compte j'ai fait de votre cordiale lettre en y répondant avec excès.

Bien cordialement à vous.

N. V.

IV. — A MONSIEUR LÉON JAMES, RÉDACTEUR A LA REVUE
PROTESTANTE *Foi et Vie*

Monsieur,

La question que vous me faites a déjà eu de ma part, avant tout développement que je me réserve de lui

donner, deux éclaircissements antérieurs. J'esquissais une réponse à cette difficulté dans la note I de la page 116 de la MORALE DU RISQUE, et ce n'était vraiment qu'une très courte esquisse. Deuxièmement il s'agit d'un rapport que notre synode régional de Nîmes en 1921 a fait imprimer sur la RECONSTRUCTION DES CROYANCES... Soucieux, avec toute la réserve ecclésiastique nécessaire, de dégager le protestantisme français de la solidarité dont on lui fait grief avec les méthodes et les principes anémiant de la Démocratie, je rappelais (1) qu'il y a un protestantisme traditionnel biblique, comportant : 1^o une autorité souveraine en matière de foi, les SAINTES ECRITURES ; 2^o une foi hiérarchique dans l'exposé du dogme de la Trinité, dogme essentiellement socialisateur, et 3^o une hiérarchie de fonctions dont le détail est dans les Epîtres (cf I Corinthiens XII, 4, 5, 6) ayant abouti à consacrer les ministres pour interprètes de la parole divine. Éléments du gouvernement nécessaire à nos Eglises ? Catholicité de la Bible ?

En dehors de cela, s'il y a une démagogie protestante, les sectes de l'inspiration de l'Esprit en constituent une partie, et la doctrine de *la souveraineté de la conscience individuelle* en matière de foi (la conscience juge des ECRITURES) voilà quelle en est l'autre partie très moderne et très répandue.

Or la réaction commence à se faire (Alliance des Chrétiens Évangéliques par exemple) sans que les hommes qui la mènent se doutent de leur analogie avec la réaction nationale qui est en voie. Je sais qu'ils protesteraient à ce rapprochement, mais tout se tient et de telles correspondances, de tels synchronismes ne sont pas sans être des signes du temps. Nous reviendrons

(1) Sans toucher à la question politique, cela va de soi.

peut-être à une certaine théopneustie (d'un appareil plus scientifique si l'on veut) et nous y reviendrons inconsciemment par la nécessité de mettre au centre et au sommet de nos institutions religieuses une souveraineté *visible et invariable* qui soit le reflet de la souveraineté de Dieu qu'on commençait à négliger, d'où nos désordres... Rome a cela avec le pape. Nous le redemanderons à la Bible : voilà l'esprit de la Réforme du type latin. Ou si le protestantisme veut garder intacte et révolutionnaire la pseudo-souveraineté de la conscience individuelle il suivra le destin des idées et des fantaisies démocratiques.

Nous avons présentement deux protestantismes français : au nord un christianisme social versant dans le salut par les œuvres, au midi un protestantisme biblique, mais épuisé, au fond de nos vieilles paroisses. C'est lui qu'il faut ranimer. Par lui l'Eglise reste un magistère et ne verse pas dans le courtage électoral. C'est par un fâcheux excès, qui n'était point dans l'esprit des réformateurs, que l'on a pris texte du principe de libre-examen et de l'approbation que *la conscience en soi* est appelée à donner aux Ecritures en s'y reconnaissant, pour finir par glisser en théologie à faire de *la conscience individuelle* la norme des Ecritures Saintes ; Or la Bible a fait la conscience et non pas la conscience a fait la Bible, du moins la conscience chrétienne a-t-elle été faite par le Saint Livre... »

Je crois significatif à plusieurs titres de reproduire ici le questionnaire d'une enquête qui me parvint en Juin 1925 et dont j'ignore quel fut le sort, mais qui reste publique puisqu'elle fut tentée...

D'abord ce document me paraît utile à retenir pour l'histoire des idées dont peut être affectée une grosse

partie de la jeunesse protestante. Et de la jeunesse qui devra nous donner nos conducteurs spirituels ! (1)

Ensuite cette enquête touche à un problème déjà esquissé par moi dans la *Morale du Risque*, problème de la guerre, où je voudrais bien m'appliquer complètement un jour. Il m'a été possible à cette occasion d'esquisser une réponse qui me fit prendre patience à moi-même devant le débordement d'un pacifisme, aventureux pour les consciences autant que pour les nations.

Que mon jeune correspondant ne trouve pas mauvais d'être ainsi exposé, ce n'est pas son ardeur que je déplore, et cette ardeur doit lui faire accepter gaîment ce *martyre*, — martyr, témoignage ! —

V. — ENQUÊTE SOLLICITÉE PAR M. L. K. ÉTUD. THÉOL...

Monsieur,

En vue d'une thèse sur le Christianisme et la Paix, L. K... cand. théol., vous serait très reconnaissant si vous vouliez bien lui donner votre réponse aux questions ci-dessous. On a dit : C'est l'Eglise qu'on devrait voir à l'extrême avant-garde du mouvement pacifiste et elle se traîne clopin-clopant en arrière. — Mais on vient d'écrire aussi : Le protestantisme dévié appuie naturellement de tout son élan la formidable, coûteuse et imparfaite machine (la S. D. N.) qui s'écrasera en débris sur les peuples. (2).

(1) Mais il y a déjà les prémices d'une heureuse et saine réaction dans cette jeunesse théologique de France et de Suisse. Au premier rang le groupe *Ordre et Tradition* de Lausanne.

(2) C'est une citation des " *Protestants devant la Patrie* ",

Il importe donc, non pas tant en vue d'une dissertation académique, mais pour nous connaître nous-mêmes, nos forces et nos faiblesses, de faire le point.

De votre déposition dans le débat, dépend, Monsieur, le verdict que pourront porter ceux devant lesquels nous ne cessons de proclamer la valeur humaine et sociale de notre christianisme.

Adresser les réponses, **COURANT JUIN** si possible
à L. K...

1. Estimez-vous qu'un chrétien après les révélations de plus en plus nombreuses sur la culpabilité de tous les belligérants, doit encore prendre les armes contre un frère, enrégimenté lui aussi ?
2. Estimez-vous que les protestants en général croient à la distinction des guerres justes et des guerres injustes ?
3. Estimez-vous plus ou moins évangélique que cette distinction, la doctrine quaker de l'illégalité de toute guerre ? Pourquoi ?
4. Le pacifisme peut-il trouver son fondement dans la Bible ?
5. Les protestants, en 1925, subordonnent-ils patrie à humanité ?
6. Que pensent-ils d'un rapprochement franco-allemand ?
7. Adoptent-ils en général la formule : paix par le droit, force au service du droit, etc. ?
8. Voyez-vous chez eux une sérieuse sympathie pour la S. D. N.
9. Quel souvenir la guerre a-t-elle surtout laissé parmi eux : l'horreur de la guerre vile du « Feu » ? la navrance de Duhamel ? la guerre noble, purificatrice de Montherlant ?

10. Autour de vous sont-ce les catholiques ou les protestants qui sont le plus travaillés par le devoir de la paix et l'angoisse d'une guerre nouvelle ?
11. Le pasteur doit-il travailler à instaurer la paix internationale ; si oui, pourquoi et comment ?
12. Ne craignez-vous pas que dans ce domaine les chrétiens se laissent devancer par les « laïcs » ou les socialistes ?
13. Malgré les campagnes contre la guerre, en 1914 les protestants ont tous marché et servi. Y a-t-il eu des réfractaires par motif de conscience ? Combien, où ? Sinon pourquoi ?
14. Peut-on parler d'une mobilisation de la conscience protestante ?
15. Avez-vous entendu du haut de nos chaires plaider la cause de la guerre, juste, sainte, libératrice, que menaient nos troupes ?
16. Que pensez-vous du rapprochement si fréquent entre le sacrifice du Christ et celui de nos soldats ?
17. Nos pasteurs ont-ils prêché le « Dieu avec nous » ?
18. La cause de la paix jouait-elle un grand rôle avant la guerre dans le protestantisme ? Chez qui, comment ?
19. Si oui, comment s'est-on efforcé de conjurer le danger menaçant ?
20. Nos synodes ont-ils avant ou après 1914 discuté le problème du pacifisme chrétien ?
21. Remarques :

VI. — RÉPONSE A M. L. K... CAND. THÉOL...

Monsieur,

Voici par l'auteur de la seconde phrase employée par vous pour légitimer votre choix de thèse la réponse

que me paraît comporter votre questionnaire. La nature et la couleur de la première question, si je ne m'étais souvenu avec un sourire que j'avais été moi-même en mon temps étudiant et internationaliste, m'auraient fait un devoir de ne point vous répondre, car à mes yeux cette rédaction de votre premier paragraphe « sur la culpabilité de tous les belligérants », outre ses différents caractères pernecieux, est affligée ou d'un tel parti-pris ou d'une telle défaillance du sens critique (pardonnez-moi la sévérité des mots, impossible à éviter si je veux vous être fraternellement utile) que dans ce cas toute discussion devient un leurre.

Dites-moi donc, ô théologien, si vous êtes autorisé à confondre *peccabilité* et *culpabilité*?... Ajoutez même un troisième terme, celui de *faillibilité*. Définissons, et bien gardés par ces définitions préliminaires, raisonnons alors utilement. Toute nature humaine, homme ou peuple, dans l'économie actuelle est nécessairement faillible : aucun patriote ou nationaliste français n'a jamais eu la pensée de mettre la France hors des conditions naturelles de toute créature, tout en protestant que cet être qui s'appelle France et dont la substance comprend en particulier nos morts, nos héros, nos martyrs, nos saints, nos pères a droit d'exiger de nous, créatures encore plus relatives et qui dépendent d'elle, un respect filial et religieux, avec, s'il le faut, le don sans réserves de notre vie. La faillibilité étant donnée il y a *culpabilité* possible, mais les espèces et les degrés de cette culpabilité varient nécessairement beaucoup aux yeux de l'Éternel juste et saint : je prends seulement les deux extrêmes, la culpabilité par simple entraînement de la nature charnelle, par défaillance, par défaut, le cœur et la volonté étant plus séduits que consentant et la culpabilité expresse, volontaire, déterminée, réfléchie, c'est le vieil adage que je vous fais considérer là :

« *errare humanum est, sed perseverare diabolicum* ».

Le premier de ces cas relève de la *peccabilité*, condition générale et naturelle de l'homme et partant des peuples, mais le second ajoute à la *peccabilité* la *culpabilité* bien définie, bien concertée. Le premier peut par la grâce de Dieu solliciter la miséricorde et une paternelle indulgence ; le second ne peut s'il reste tel et s'il persiste en lui-même que se trouver en face de la Justice et de ses éternels décrets.

J'ai peur de paraître subtil et que vous me disiez : Votre cause est si mauvaise que vous en venez à des distinguos de casuiste. C'est que, monsieur, vous auriez alors vous-même une piètre idée de la science où vous devez vous instruire comme théologien et des réalités riches et profondes que vous devez y rencontrer. Pour prendre un exemple concret, celui de l'agression, je vous ferai observer que la culpabilité se trouve dans le fait de préparer et de déterminer l'agression ; il y aura une certaine peccabilité dans le fait que la faillibilité de la nature ne nous permet pas de déjouer une agression par les seules voies spirituelles qui seraient les seules légitimes et les seules tout à fait innocentes, mais un usage pur et presque sanctifié de la force devient possible, toléré, peut-être béni, si le cœur, l'âme et la volonté qui l'emploient veulent y garder le désintéressement et l'innocence. Les Saintes Ecritures nous permettent cette pensée tout au long de l'Ancien Testament en particulier ; le Nouveau Testament n'y contredit pas. « C'est par la foi qu'Abraham obéit à l'appel de Dieu et partit pour le pays qu'il devrait recevoir en héritage... C'est par la foi qu'il séjourna (en ravisseur, ô peccabilité, » dans la terre qui lui avait été promise comme une terre étrangère... » Hébreux XI : 8-9. N'oublions pas que N. S. Jésus-Christ vivait sous la grande paix romaine ; que la guerre n'y était plus de son temps

qu'un épisode lointain et localisé à la garde des frontières extrêmes de l'empire ; que pour lui il avait à définir le domaine spirituel par rapport au domaine temporel : « Rendez à César, etc... » sans pour cela condamner le domaine temporel et ses conditions ; qu'à l'intérieur d'un ordre politique constitué il a conseillé de ne point faire intervenir la violence personnelle, isolée, spasmodique : « Remets ton épée dans le fourreau : ne boirai-je pas la coupe que le Père m'a donnée à boire ? » c'est-à-dire, te crois-tu le droit d'intervenir dans le tissage d'un ordre nouveau préparé par Dieu si moi-même je n'ai pas cru devoir l'armer contre l'injustice qui m'est nécessaire ?, que cependant ses discours sur la fin des temps annoncent d'immenses conflits nationaux ; et que se lamentant sur Jérusalem infidèle ce n'est pas le conquérant exécuteur des volontés divines qu'il blâme, c'est la ville foulée aux pieds, châtiée à tout le moins autant que victime. Je crois répondre par ces réflexions-ci à vos troisième et quatrième questions.

De plus ces remarques sur l'innocence relative de certaines guerres dans le cadre de la peccabilité humaine, et même sur la possibilité qu'elles puissent être bénies, expliquent seules des faits aussi surnaturels que la vie de Jeanne d'Arc ; elles permettent de répondre à vos 9^e, 15^e, 16^e et à la rigueur 17^e question...

Pour votre 9^e question j'ajouterai ceci : comme tous les grands chocs émotifs la guerre a fait sortir en chaque homme visiblement ce qu'il portait en lui-même, de là la diversité des écrivains de la guerre, le geignement et la noire bile de M. Barbusse dans *le Feu*, la pitié de Duhamel, la rude allégresse sportive de M. Mithralant. Autant d'aspects réels de la guerre que chaque tempérament ou traitait ou ressentait selon sa propre nature. Et qui ne sait qu'il y eût parmi nous de ces trois

sortes de poilus et d'autres encore de plusieurs autres espèces, mais qui n'a pas senti aussi *l'unanimité dévouée, sacrifiée, silencieuse*, aux moments les plus importants, de cette foule d'âmes rassemblées pour le service absolu de la patrie ?

Votre 12^e question m'amuse, car voilà longtemps que cette peur de rester en arrière, y resterait-on avec la justice et le bon sens, caractérisée en politique par le *glissement à gauche* de la lâcheté parlementaire et dans certains milieux par le snobisme de paraître *avancé* (ces avancés seront bientôt démodés) me paraît un spectacle pour lequel, en contemplateur, j'aurais volontiers quelque indulgence s'il ne pouvait être aussi malfaisant qu'une course à l'abîme.

N'arguez pas de tout cela que j'estime qu'il faille déchaîner le démon guerrier parmi le monde. La guerre, hélas ! est une des conséquences et une des conditions du caractère de *faillibilité* du monde, une des sanctions mystiques aussi de sa *culpabilité* et comme sanction elle est entre les mains de Dieu. Les peuples n'héritent pas comme peuples de la vie éternelle et certains de leurs crimes ou fautes étant nettement collectifs, appartenant au plan temporel de l'Ordre et non comme les âmes au plan de la Rédemption (peut-être !), je suis sûr qu'ils ont à compter avec les décisions de la Justice qui est le fondement de l'ordre. Bien des complaisances du peuple pour des gouvernements indignes, pour des défaillances judiciaires et pour les scandales avérés attirent sur lui, qui sait, de telles sanctions, redoutables messagères du ciel. *J'ai peur pour ma part, si je me laisse emporter par des idéologies purement humaines, de porter une main offeensante et coupable sur des forces et des instruments que le Souverain Dieu s'est réservées pour le gouvernement des hommes.* J'admire que tant de chrétiens soient tellement à l'aise

pour décider de quelle sorte il faut mener ce gouvernement. Je tiens donc, à mon modeste jugement et souhaitant que Dieu me donne s'il lui convient plus de lumières et de moins humaines, que le devoir chrétien c'est d'éviter personnellement la *culpabilité* de la guerre, mais de tenir compte de la *peccabilité* du monde pour la prévoir et s'en préserver d'une part, pour lui porter si elle éclate tous les tempéraments et tous les remèdes possibles, (la guerre a été surtout déchainée, débridée, développée, ensauvagée, paganisée depuis l'institution des armées permanentes, par suite des idées révolutionnaires qui ont rejeté les armées de métier de l'Ancien Régime ; nous sommes entrés depuis lors dans le cycle des guerres d'enfer), enfin de sanctifier autant que possible la cause de son peuple par la pureté du cœur, la charité, le désintéressement personnel jusqu'au sang donné en sacrifice.

Est-ce que je refuse délibérément à la Société des Nations d'essayer l'établissement d'un ordre nouveau ? Paix et bienveillance aux hommes de bonne volonté ! Mais l'idéologie idolâtrique de la bonté naturelle de l'homme et de son progrès naturel, comme chrétien je m'en méfie, je me réserve et je relis qu'à la fin des temps « une nation s'élèvera contre une autre nation et un royaume contre un autre royaume », non que j'aie de cette méditation un âpre contentement, mais, dans un esprit de tremblement et de honte, l'âpre sentiment de ma culpabilité et de la faillibilité universelles !

Je me permets de vous recopier cette page d'un petit traité de l'évangéliste Alexander : « Plus les hommes parlent de paix, plus il y a de luttes et de bouleversements. Plus on parle de justice et plus il y a d'injustice et de haine. Ces rêveurs, ces faux prophètes qui parlent de « l'âge d'or » font comme ils ont fait avant la guerre, ils préparent l'humanité à une pire déception,

à un plus cruel réveil. Ce sont des aveugles conducteurs d'aveugles, qui les conduisent dans une fosse. Aussi longtemps que le péché des nations et des hommes n'a pas été jugé, il faut qu'il y ait des jugements sur la terre... »

Quant à la non-culpabilité allemande, si vous avez, Monsieur, le malheur d'y croire, comme l'Allemagne n'a rien avoué, rien réparé, je vous fais amicalement, mais fermement observer que la guerre *continuant de ce fait* malgré les apparences, et l'état de paix, malgré toujours les apparences, étant reculé, les discussions académiques sans preuves nettes, irréfutables, sont alors très dangereuses à engager.

Vous me permettez si vous faites état de cette lettre, ce que j'estime loyal, de vous demander l'envoi de votre thèse et je me réserve également de faire moi-même état de votre questionnaire et de ma réponse à cause de la haute et pressante importance de la question que vous reprenez. Je fais mes vœux, vœux d'un aîné de la quarantaine, pour que votre thèse soit un travail sérieux et profitable à la vérité et à la justice.

Agréez, mon jeune collègue, mes meilleurs sentiments.

N. V.

A Lourmarin de Provence, 9 Juin 1925.

TABLE

PRÉFACE	1
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

LE REQUISITOIRE

I. — La question est posée	2
II. — Les trois parties de la question	3
III. — Le grief historique	4
IV. — Le grief doctrinal	6
V. — Le grief politique	10
VI. — Confrontation entre soldats	17
VII. — Quand avons-nous tenu nos assises ?	18
VIII. — Des éléments nouveaux	19
IX. — Menaces sur l'Alsace	25

CHAPITRE II

LA REHABILITATION

I. — Reclassement des griefs du réquisitoire	31
II. — Principes du Protestantisme	33
III. — L'esprit du Protestantisme	39
IV. — La Réforme n'est pas une Eglise démocratique	42
V. — La prétendue culpabilité du protestantisme	48

CHAPITRE III

POLITIQUE PROTESTANTE

I. — Méthode	51
II. — L'impasse des Protestants	52
III. — Lecture rapide	59
IV. — Aussitôt ce doute	60
V. — Les fondements de l'Eglise	61
VI. — La théorie de l'Eglise par Saint Paul	62
VII. — Le Sacerdoce	65
VIII. — Saint Pierre ou Saint Paul	67
IX. — Textes	70

CHAPITRE IV

PROTESTANTISME ET CIVILISATION

I. — Civilisation protestante.	74
II. — Le Protestantisme devant la Cité	76
III. — Genève : le Calvinisme et Jean-Jacques Rousseau.	80
IV. — Les Eglises protestantes devant la Société des Nations	83
V. — L'avenir.	87

SECONDE PARTIE

CHAPITRE I

L'ILLUSION LAIQUE

I. — Reddite Cæsari	93
II. — Images de Dieu	97
III. — Le porte-glaive	99
IV. — Les tyrannies de l'Eglise	102
V. — Autonomie des Etats	105
VI. — Un nid d'illusions et de sophismes.	107
VII. — Prophétie	109

CHAPITRE II

L'ESPRIT DE L'EGLISE

I. — Prédestinations	111
II. — Nouveauté de l'Eglise	113
III. — Rapports de l'Autocratie et de l'Idolâtrie	116
IV. — Le principe créateur de l'Eglise	118
V. — Le Mystère de l'Eglise	122
VI. — Fondation de l'Eglise	125
VII. — L'unité de l'Eglise	130
VIII. — Nature de l'Eglise	135

CHAPITRE III

LES EGLISES DEVANT L'EGLISE

I. — Catholicisme	139
II. — Protestantisme gnostique	146
III. — Calvinisme	153
IV. — Retour au réquisitoire	158
V. — L'âme des hérésies	166
VI. — Le privilège romain	169

CHAPITRE IV

L'ETAT DEVANT L'EGLISE

I. — Principes	175
II. — Les dessous de la dénonciation du Concordat	180
III. — Rome en face de la III ^e République	182
IV. — Le Syllabus	191
V. — L'Eglise positiviste	192
VI. — Esprit de la politique protestante	197

CONCLUSION	201
----------------------	-----

UN APOLOGUE ET SON COMMENTAIRE	206
--	-----

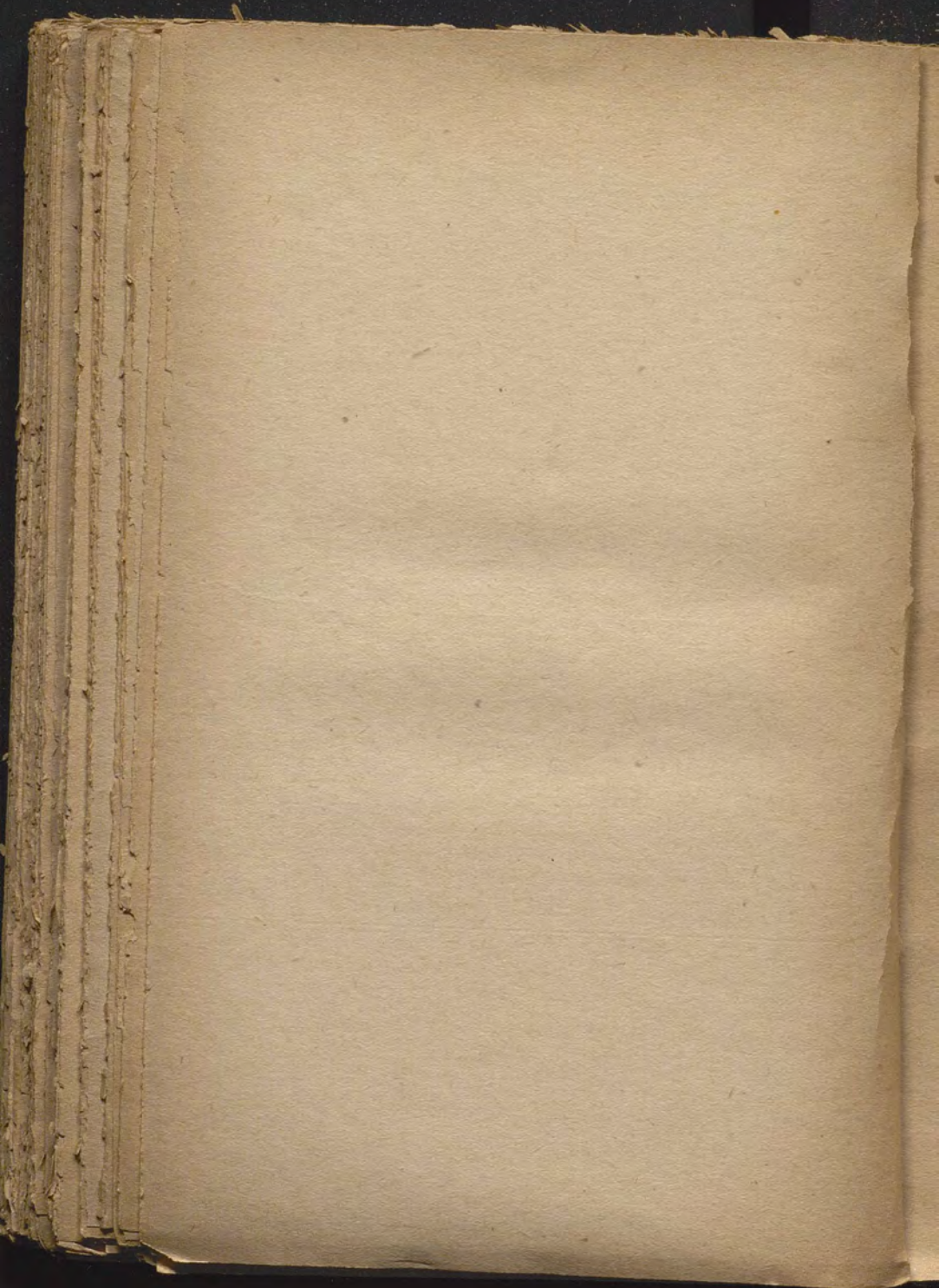
APPENDICE I

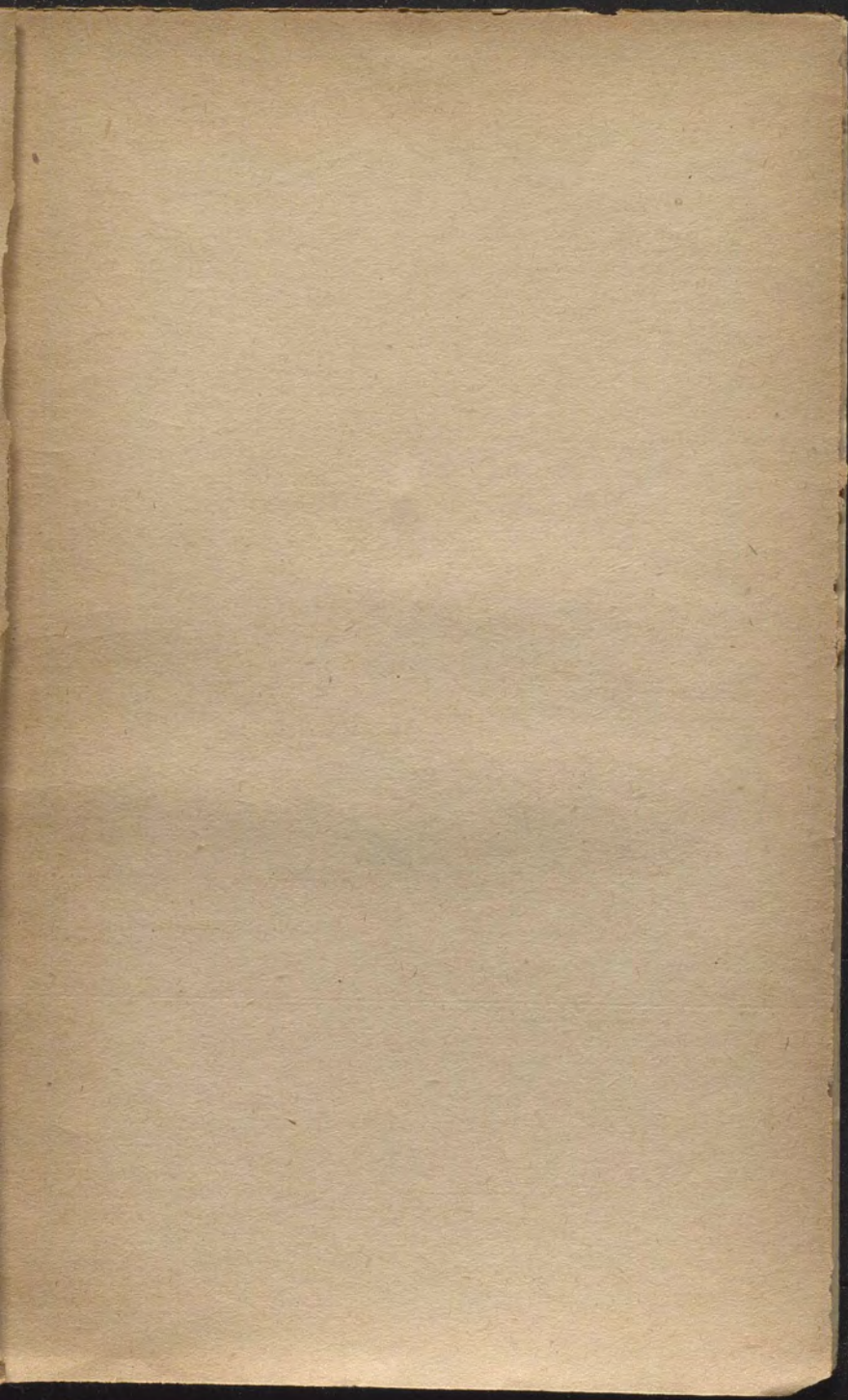
Ordres du jour d'adhésion des Eglises protestantes aux principes de la Société des Nations	213
--	-----

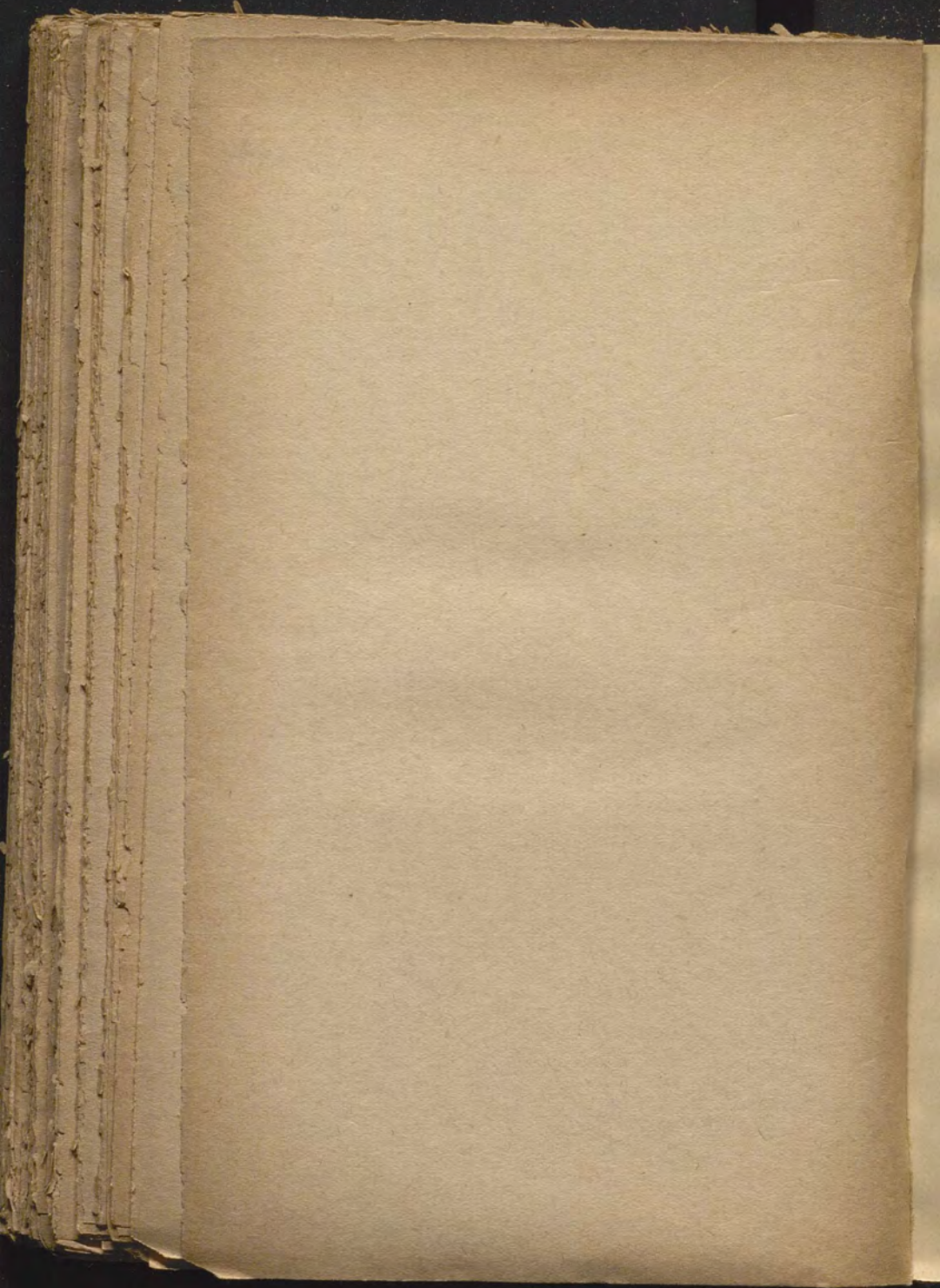
APPENDICE II

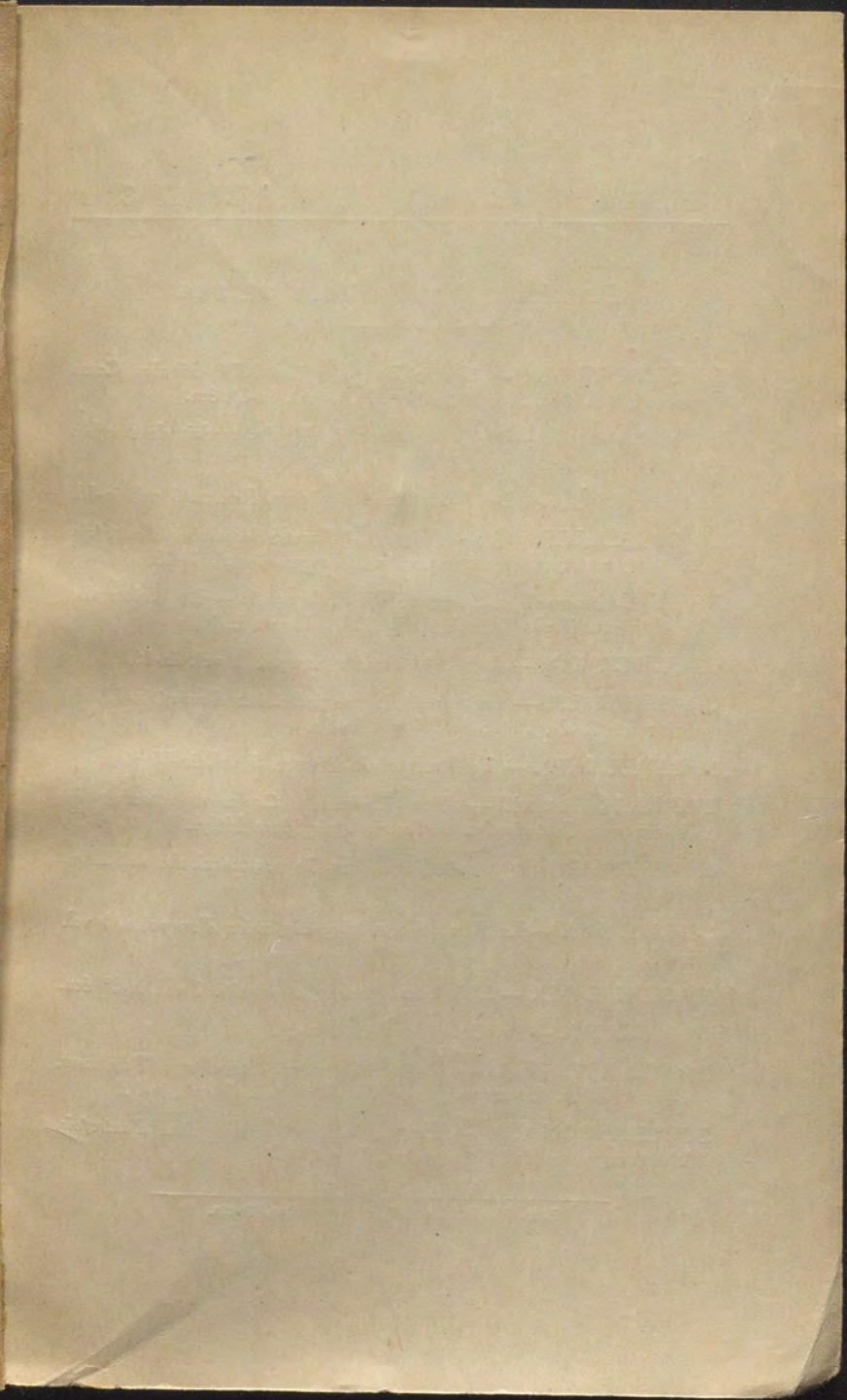
I. — Lettre ouverte à M. le pasteur D.	219
II. — Lettre à Faber de la <i>Vie Nouvelle</i>	228
III. — Lettre à M. le pasteur L. P.	234
IV. — Lettre à M. Léon James de la Revue <i>Foi et Vie</i>	235
V. — Un questionnaire d'enquête	238
VI. — Sa réponse.	241

Verneuil-sur-Avre (Eure). — Imprimerie H Turgis. 3-1928









Dernières Publications parues

- BELLESSERT (A.). — *Sainte Beuve et le XIX^e siècle*. Cours professé à la Société des Conférences. 1 vol. in-8° écu.
- ERSKINE (JOHN). — *Hélène retour de Troie*, traduit de l'anglais par Maurice Bec. 1 vol. in-16.
- RAVENNES (J.). — *La Jeunesse des dieux*. Roman. 1 vol. in-16.
- LE CORBEILLER (A.). — *Enigmes et Drames judiciaires d'autrefois*. *Le long martyr de Françoise Salmon*. 1 vol. in-16.
- RIVET (CH.) en collaboration avec Michel Corielloff. — *Le Triomphe de Lénine*. (Anno Diaboli 310), 2227. 1 vol. in-16.
- GAULTIER (P.). — *Les Mœurs du temps*. 1 vol. in-16.
- GRASILIER (L.). — *Enigmes et Drames judiciaires d'autrefois*. *L'Affaire Petit du Petit-Val*. 1 vol. in-16.
- MALBAULT (F.). — *Le Roman de Dante*. 1 vol. in-16 Jésus.
- BRUNELLI (BRUNO). — *Une Amie de Casanova*, traduit de l'italien avec l'autorisation de l'auteur, par Marc Hélys. 1 vol. in-16.
- CHARPENTIER (JOHN). — *Coleridge, le somnambule sublime*. 1 vol. in-16.
- SCHURE (ED.). — *Le Rêve d'une vie, confession d'un poète*. 1 vol. in-16.
- MAGENDIE (M.). — *L'Astrée. Analyse et extraits*. 1 vol. in-8° écu.
- GODARD (A.). — *La Création*. 1 vol. in-16.
- DANIEL-ROPS (H.). — *Carte d'Europe*. Strindberg. Tchekow. Coarad. Rilke. Unamuno. Pirandello. Duhamel. 1 vol. in-16.
- BOUCHARDON (P.). — *Enigmes et drames judiciaires d'autrefois*. *L'Auberge de la Tête noire*. 1 vol. in-16.

NOËL VESPE

LES
PROTESTANTS

12 fr.

PARIS
Librairie Académique
MILLET & C^{ie}
